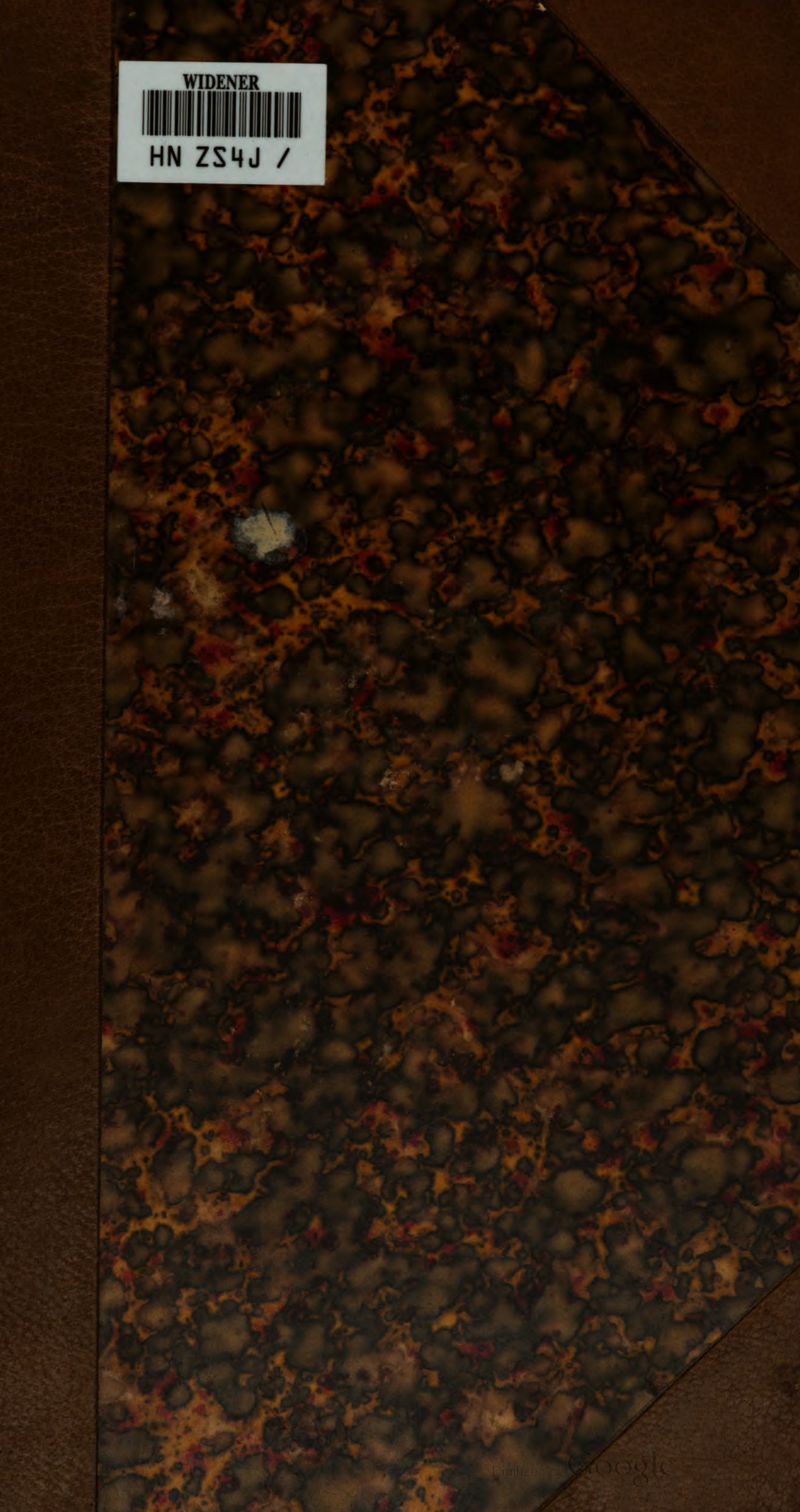
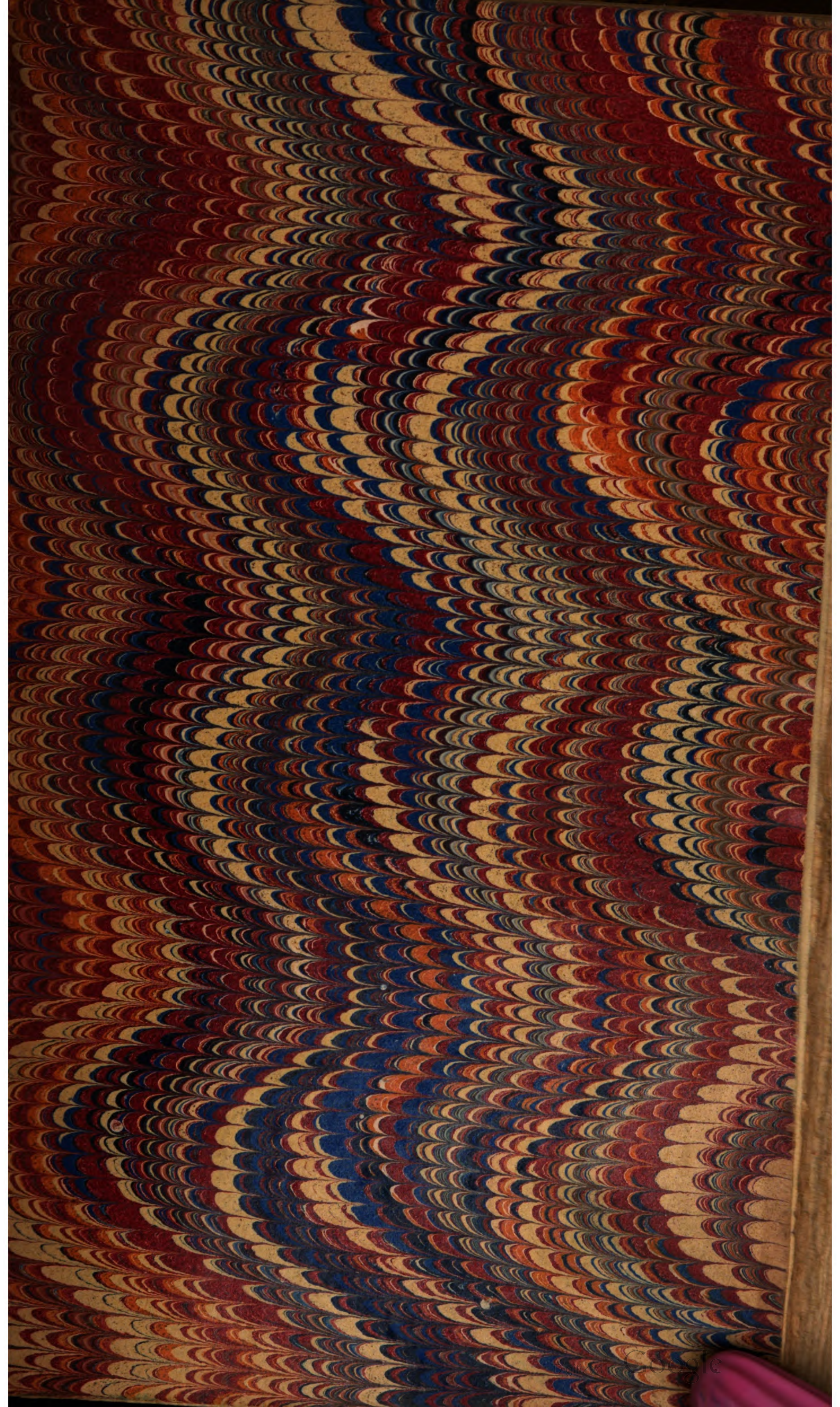

WIDENER
HN ZS4J /



COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA REVOLUTION D'ANGLETERRE.

HISTOIRE DE MON TEMPS, TOME II.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BELIN,
Rue des Mathurins St.-Jacques, n°. 14.

HISTOIRE

DE MON TEMPS,

PAR BURNET,
ÉVÊQUE DE SALISBURY.

TOME SECOND.



A PARIS,
CHEZ BÉCHET AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
QUAI DES AUGUSTINS, N°. 57.

A ROUEN,
MÊME MAISON DE COMMERCE,
RUE GRAND-PONT, N°. 73.

1824.

HISTOIRE
DE MON TEMPS.

Après avoir raconté les affaires d'Ecosse pendant les années 1663, 1664, 1665, et presque jusqu'à la fin de 1666, je reviens à celles d'Angleterre, dont je parlerai avec moins de certitude, parce que j'étais loin de la scène.

Dans l'hiver de 1664, le Roi manifesta la résolution où il était de déclarer la guerre à la Hollande. Les motifs qu'on en donnait étaient si frivoles qu'il était permis de conclure que les véritables n'étaient pas bons à être avoués. Une grande comète qui parut dans ce même hiver augmenta les frayeurs de tous ceux qui ne se faisaient pas une juste idée de la nature de ces phénomènes. La chambre des communes était si éloignée de vouloir approfondir les motifs de la guerre, qu'elle accorda sans hésiter les deux millions et demi demandés par le Roi pour en payer les frais. On équipa une grande flotte, que le duc d'York commanda en personne, pendant

qu'Opdam avait le commandement de la flotte hollandaise.

La guerre ne fut que le prélude d'un fléau plus funeste encore, celui de la peste, qui désola la Cité et en chassa tous les habitans qui eurent les moyens de se transporter ailleurs. Elle interrompit le commerce de tout le royaume, et enleva près de cent mille âmes. Jamais aucune autre peste n'avait eu en Angleterre des suites aussi terribles. Cet événement, coïncidant avec le commencement d'une guerre injuste, jeta les esprits dans une grande consternation, et découragea les plus résolus. Tous les ennemis du Roi et de la monarchie publièrent que c'était là des indices manifestes de la colère de Dieu contre la nation, et l'on ne peut nier que les déréglemens du Roi et la corruption de sa cour ne fussent propres à justifier ce langage sinistre. Cependant les voies de Dieu n'ont rien de commun avec les nôtres. Ce qui s'était passé en 1660 aurait dû du moins fermer la bouche à ceux qui prétendaient maintenant s'appuyer sur la Providence. Mais il y aura toujours beaucoup de sottises dites sur les choses qui sont à la fois et très-patentes et très-extraordinaires.

Lorsque les deux flottes se rencontrèrent, on sait ce qui mit la hollandaise en désordre, et l'avantage que remportèrent les Anglais. Si on avait poursuivi ce premier succès avec chaleur, comme

l'avis en fut donné, la défaite eût pu devenir très-funeste aux Hollandais, qui prirent le parti de se retirer. Le duc ordonna que l'on fît force de voiles pour les rejoindre. Cependant un conseil fut assemblé pour concerter le plan de l'action quand une fois on les aurait atteints. Penn, qui commandait sous le duc, s'avisa de dire en opinant qu'il fallait se préparer à une résistance plus vive que la précédente ; il savait, disait-il, que le courage des Hollandais s'excite surtout par le désespoir. Le comte de Montague, qui était alors volontaire, et de la cour du duc, m'a dit que ces paroles avaient visiblement fait impression sur ce prince. Tous ses domestiques commencèrent à dire qu'il avait acquis assez d'honneur, et que rien ne l'obligeait à s'exposer une seconde fois. La duchesse leur avait en effet expressément recommandé d'empêcher que leur maître ne risquât trop imprudemment ses jours. Quand tout fut réglé, on se retira pour dormir, et le duc donna ordre qu'on le réveillât aussitôt qu'on serait à portée de la flotte hollandaise. On ne sait ce qui se passa entre le duc et Brounker, un des gentilshommes de sa chambre, alors de service ; mais enfin ce Brounker vint, comme de sa part, enjoindre à Penn de faire lâcher les voiles. Penn fut surpris, mais n'alla point, comme il l'aurait dû, raisonner de cet ordre avec le duc lui-même, et se contenta d'obéir. Le duc, à son ré-

veil, monta sur le tillac, et voyant les voiles lâchées et l'occasion d'atteindre les Hollandais perdue, il demanda tout étonné ce que cela signifiait. Penn s'excusa sur Brounker, qui garda le silence. Le duc nia qu'il eût donné un tel ordre, mais il ne punit ni Brounker pour l'avoir porté, ni Penn pour l'avoir suivi. Il est vrai pourtant qu'il éloigna Brounker de sa personne; et on dit alors qu'il ne l'avait pas traité plus sévèrement parce que le Roi et sa maîtresse le protégeaient beaucoup. Penn fut plus que jamais dans la faveur du duc, qui la conserva à son fils, tout quaker qu'il était; et l'on pensa qu'une faveur si constante était le prix d'un secret fidèlement gardé. Lord Montague croyait que le duc avait été frappé de voir le comte de Falmouth, favori du Roi, tué à ses côtés, et que ne se souciant point d'un second engagement, Penn avait agi de concert avec lui. Si Brounker avait été aussi coupable qu'il le paraissait, il est vraisemblable que le duc, dans les premiers mouvemens de sa colère, l'aurait châtié plus durement qu'il ne le fit, et se serait conduit avec moins de phlegme. Cet incident, quelle que fût son origine, ruina les desseins du Roi pour le reste de son règne. Les Hollandais convenaient eux-mêmes que, si notre flotte les eût poursuivis à pleines voiles, nous les aurions joints à la prochaine marée, et qu'alors tous leurs navires étaient pris ou coulés à fond. De Witt,

frappé de cette défaite, et l'imputant à des fautes de conduite, résolut de se rendre lui-même à bord aussitôt que la flotte serait en état de reparaître en mer.

A cette occasion je dirai quelque chose de de Witt et des affaires de Hollande. Son père, député de la ville de Dort aux États, lorsque le défunt prince d'Orange fut si courroucé contre eux de ce qu'ils avaient licencié une grande partie de l'armée, se trouva un de ceux que le stathouder fit conduire dans le château de Lowestein. Bientôt après, l'entreprise sur Amsterdam n'ayant pas réussi, le prince se vit dans la nécessité de se raccommoder avec les États; mais il mourut de la petite vérole avant d'avoir pu conclure ses négociations pacifiques. Sa mort amena la disgrâce de tout son parti, et les prisonniers de Lowestein reprirent le haut du pavé. De Witt obtint la charge de pensionnaire de Dort pour son fils Jean, alors âgé de vingt-cinq ans. L'année suivante, le pensionnaire de Hollande étant venu à mourir, le jeune de Witt fut désigné pour lui succéder : il avait été élevé pour le droit civil, qu'il entendait fort bien. Il était de plus grand mathématicien; et, outre que ses *elementa curvarum* montrent ce qu'il eût été s'il s'était exclusivement adonné aux sciences, jamais personne peut-être n'a appliqué l'algèbre à toutes les affaires de commerce avec autant de succès

que lui. Il était parvenu à une connaissance si complète de l'état de la Hollande, qu'il savait exactement et la nature de tous les revenus, et quelles sommes on y pouvait lever dans un besoin pressant, et de quelles méthodes il fallait user. Tout cela était consigné dans un petit livre de poche, où, à l'aide de quelques tables, il trouvait d'un coup d'œil tout l'argent que pouvait fournir la république. Franc et sincère, il ne connaissait d'autre ruse, d'autre finesse que le silence auquel il avait si bien accoutumé le public qu'il n'était pas facile de deviner s'il était silencieux à dessein ou par habitude. Il avait une intelligence prompte et nette; et, lorsqu'on lui proposait quelque affaire, si nouvelle qu'elle fût pour lui, après l'avoir écoutée attentivement et avoir fait quelques questions incidentes, il la possédait aussi bien que la personne qui la lui avait soumise. Les événemens de l'histoire moderne et l'état des cours étrangères lui étaient inconnus; aussi était-il très-mal instruit du cérémonial diplomatique. Il posait pour maxime que les princes et tous les gouvernemens en général se règlent sur leurs intérêts, et qu'ainsi en observant en quoi leurs véritables intérêts consistent, on devait être à même, sans espions ni ambassadeurs, de savoir ce qu'ils étaient. Il ne songeait pas assez à la grande part d'influence qu'ont dans le monde, et surtout chez les princes,

les passions, l'amour, le caprice, l'opinion. Il avait puisé ses idées sur le gouvernement républicain chez les Grecs et chez les Romains; et il en était venu à s'imaginer qu'une armée commandée par des officiers du pays aurait à la fois et plus de soumission et plus de zèle, puisque ses chefs auraient un intérêt direct de patriotisme au succès de ses armes. En conséquence il désapprouvait la méthode d'avoir à sa solde des étrangers, à moins que ce ne fussent de simples soldats et pour épargner la population nationale. Mais il oubliait trop dans ce calcul le phlegme et l'avarice de ses concitoyens, dont il éprouva plus tard les funestes résultats. Ce fut là sa plus grande erreur, et elle lui fut fatale. Quant à l'administration de la justice intérieure et au maniement des intérêts commerciaux et des forces maritimes, jamais la république n'eut un plus habile ministre. Il portait à la maison d'Orange une haine héréditaire. Il lui paraissait impossible de maintenir la liberté de la Hollande, tant que les stathouders seraient des princes de cette famille. Aussi essaya-t-il de les exclure à jamais de cette dignité par l'édit perpétuel. Mais en même temps il prit un grand soin de conserver intacte la fortune du jeune Guillaume, veilla à son éducation et lui donna, comme me l'a dit le prince d'Orange lui-même, de très-justes notions sur tout ce qui concernait la république;

car ne sachant pas si un jour ou l'autre, malgré ses précautions, ce prince ne serait pas appelé à la gouverner, il voulait du moins l'en rendre capable.

La ville d'Amsterdam était alors fort difficile à mener. On attribua à son influence l'abandon de la compagnie des Indes occidentales, dont les profits balançaient de si près celle des Indes orientales, que souvent les actions de l'une et de l'autre se troquaient sans différence. Ce fut elle encore qui s'opposa à ce que les États acceptassent les offres de la ville de Munster, et d'une partie notable de la Westphalie, qui demandaient à se mettre sous la protection de la république pour repousser les prétentions de l'évêque de Munster. Ce n'est pas cependant qu'elle semblât encore vouloir s'arroger la supériorité sur le reste de la Hollande, ou ruiner le crédit de la cour qui se tenait à La Haye. Seulement elle se montrait difficile toutes les fois qu'il s'agissait de nouvelles levées d'argent. De Witt perdait sensiblement de sa faveur, il s'en aperçut; et attribuant cette baisse de son crédit à la dernière défaite navale, car il n'ignorait pas que les malheurs publics sont toujours imputés aux erreurs de ceux qui gouvernent, il prit le parti d'aller lui-même à bord. Ruyter m'a dit souvent qu'il fut surpris du peu de temps qu'il fallut au Pensionnaire pour connaître à fond toutes les

affaires de mer. Les vents étaient si contraires qu'il devenait très-malaisé de faire traverser le Zuiderzée aux gros vaisseaux. De Witt, monté sur un petit bateau, alla lui-même sonder cette mer, et y découvrit beaucoup plus de routes praticables par tous vents qu'on n'en avait connu jusqu'alors. Il en sortit en un mot assez à temps pour être maître de la mer avant la fin de la saison, et il put ainsi effacer la honte du premier désastre, en tenant la mer après que la flotte anglaise eût été forcée de la quitter.

Le comte de Sandwich fut envoyé vers le nord avec une bonne partie de notre flotte pour attendre au passage les bâtimens de la compagnie hollandaise des Indes orientales. Mais ils entrèrent dans le port de Berghen en Norwège sans qu'il s'en aperçût. On l'accusa de négligence. Si même il les eût poursuivis vivement, il eût forcé le port et les eût tous pris. Mais il voulut observer les formes, et il envoya demander l'entrée au vice-roi de Norwège, qui la refusa. Pendant ces allées et venues, les Hollandais fortifièrent si bien l'entrée du port que, malgré l'attaque vigoureuse des Anglais, Tiddiman et les autres capitaines qui composaient cette escadre furent repoussés avec beaucoup de perte, et forcés de laisser échapper une riche proie. La réputation de lord Sandwich eut beaucoup à souffrir de cet échec, bien que pour adoucir sa disgrâce on

poseraient aucune résistance, dans la crainte, prétexteraient-ils, que les Anglais ne se vengeassent en détruisant leur ville. Il les engageait à tenir un compte exact des prises qu'ils feraient, parce que le roi de Danemarck en devait avoir la moitié bien mesurée. Ils ne devaient pas s'étonner d'ailleurs si les Danois paraissaient d'abord prendre un langage menaçant; ils ne le feraient que pour la forme, et seraient plus traitables, quand on en viendrait aux mains. Le comte de Sandwich envoya son secrétaire à Talbot, pour savoir de lui les articles de la convention avec le roi de Danemarck; mais par malheur le vaisseau qui conduisit le secrétaire avait eu ordre de rejoindre la flotte, dès qu'il l'aurait mis à terre, et il ne s'en trouva point d'autre pour le renvoyer avec les dépêches demandées. Ce contre-temps fut cause que le comte de Sandwich se mit en devoir d'attaquer la flotte hollandaise, sans avoir reçu de réponse de Talbot, sans savoir même si le gouverneur de Berghen avait reçu ses ordres. Ils avaient bien été envoyés, mais comme il fallait dix ou douze jours pour les porter, ils n'arrivèrent à leur destination qu'après l'attaque du port par la flotte anglaise. Le vice-roi de Norwège, qui résidait à Christiania, avait reçu les siens plus tôt et s'était hâté de dépêcher deux galères pour communiquer la convention au comte de Sandwich; mais elles le manquèrent parce qu'il

était déjà devant Berghen. Le gouverneur ne voyant point venir les instructions ultérieures, que lui avait annoncées le premier messager, envoya un gentilhomme à la flotte anglaise, pour demander qu'on différât l'attaque deux ou trois jours, attendu que d'ici là il aurait sûrement des nouvelles de sa cour. Clifford fut s'aboucher avec lui, mais il le trouva inébranlable dans la résolution de défendre le port s'il n'était pas mieux instruit de la volonté de son maître; et il ne pouvait manquer de l'être, ajouta-t-il, avant très-peu de temps. Sur cette réponse rapportée par Clifford, on convoqua sur la flotte un conseil de guerre où les officiers, animés par l'espoir d'un riche butin, résolurent de ne pas différer plus long-temps l'attaque du port, soit qu'ils eussent des doutes sur la sincérité de la cour danoise, ou seulement de la répugnance à partager avec elle ce qu'ils regardaient déjà comme leur proie. Tiddiman commença donc l'attaque, et le succès ne répondit point à la confiance générale. Diverses frégates furent mises hors de service, et un assez grand nombre d'officiers et de matelots furent tués. La totalité de l'escadre fut plus ou moins maltraitée, et Tiddiman se voyant lui-même sur le point de couler à fond, se retira pour rejoindre la flotte qui se tenait hors des rochers. L'action fut engagée le 3 août, et le 4 le gouverneur reçut ses ordres. Il les envoya communiquer à

Clifford, en ajoutant que, comme la flotte anglaise l'avait forcé par sa précipitation à faire ce qu'il avait fait le jour précédent, il ne pouvait exécuter les ordres de sa cour, sans l'avoir informée de ce qui s'était passé, et en avoir reçu de nouveaux; mais que, si la flotte entière ne pouvait demeurer assez long-temps dans ces parages, il désirait au moins qu'on laissât six frégates devant le port, et qu'il se faisait fort d'empêcher que les Hollandais ne sortissent. Mais les Anglais, chagrins de l'échec qu'ils venaient d'éprouver, ne voulurent rien écouter et se retirèrent. Le Roi vit s'échapper avec un mortel déplaisir l'occasion de s'emparer du trésor le plus considérable qui pût jamais tomber entre ses mains. Ce projet, qui n'eût pas été moins funeste aux Hollandais que honteux au roi de Danemarck, était bien concerté et n'échoua que par l'impatiente avidité des Anglais. On doit en regarder la non-réussite comme d'autant plus fâcheuse qu'elle fut irréparable, et que pendant tout le reste de la guerre, aucune entreprise vraiment utile ne la fit oublier.

L'Angleterre était à cette époque dans une situation déplorable. La peste qui avait continué de ravager Londres et ses environs pendant la plus grande partie de l'été, commençait à se répandre dans les provinces. Le comte de Clarendon conseilla au Roi d'aller à Salisbury; mais la

contagion y pénétra bientôt et décida la cour à s'établir à Oxford, où fut convoquée la session annuelle du parlement. Malgré les amers reproches dont la conduite de la flotte fut le sujet, tous les fonds nécessaires pour continuer la guerre une autre année furent accordés. La chambre des communes ne se relâcha point de son aversion contre les non-conformistes. La peste avait chassé les pasteurs de Londres, sauf un petit nombre qui restèrent à leur poste. Quantité d'églises se trouvant fermées par suite de cette désertion, dans un moment où les habitans étaient mieux disposés que jamais à profiter des bons sermons, quelques ministres non-conformistes montèrent dans les chaires vides, y prêchèrent, et, suivant ce qu'on a publié alors, avec autant de fruit que de succès. Ils reparurent également dans beaucoup d'autres endroits, non sans invectives dans leurs sermons contre les péchés de la cour, et les mauvais traitemens dont ils avaient été eux-mêmes les victimes. Cette liberté fut présentée à Oxford sous les plus odieuses couleurs. En conséquence fut présenté un bill rigoureux, par lequel tous les ministres précédemment dépossédés étaient requis de déclarer sous serment qu'il n'est pas permis, pour quelque raison que ce soit, de prendre les armes contre le Roi ou quiconque agit en vertu d'une commission royale, et qu'ils promettaient de ne point tenter, en d'autres temps,

la réforme du gouvernement ecclésiastique et civil du royaume. Défenses étaient faites à tous ceux qui refuseraient de signer cette déclaration d'approcher de plus de cinq milles de la ville, ou du bourg, ou de l'église où ils avaient exercé leur ministère. Ce bill fut combattu dans les deux chambres; mais moins vivement dans celle des communes que dans celle des lords, où le comte de Southampton dit énergiquement qu'il ne voudrait point lui-même prêter un pareil serment; car, quelque attaché qu'il eût toujours été à l'Église, cependant, à voir le cours que prenaient les choses, il ne pouvait répondre qu'il ne lui parût bientôt nécessaire de désirer et de *tenter* lui-même *des réformes*. Durant les débats mourut le docteur Earl, évêque de Salisbury. Mais avant de mourir, il se déclara contre le projet de bill. C'était l'homme de tout le clergé pour lequel le Roi avait la plus grande estime. Il avait été sous-gouverneur de Charles, l'avait suivi dans son exil, et pendant tout ce temps l'honnêteté de son caractère s'était si peu démentie que jamais le Roi ne vit ni n'apprit rien qui fût capable de la ternir. Aussi, je le répète, ce prince, qui trouvait un secret plaisir dans tout ce qui rabaissait tout homme estimé pour l'éminence de sa piété, faisait-il du docteur Earl un cas particulier. Sheldon et Ward étaient les évêques qui soutenaient cet acte avec le plus d'ardeur. On

l'appela l'acte des *cinq milles.* Tout ce que le papisme avait de secrets partisans l'appuyèrent aussi. Leur maxime constante était de rendre la condition des sectaires si insoutenable qu'ils fussent forcés de demander une tolérance universelle, telle seulement que le Roi prétendait l'accorder.

Clifford, un d'entre eux, commençait alors à faire une grande figure dans la chambre des communes. Fils d'un ecclésiastique, il était né peu favorisé de la fortune, mais doué d'une grande capacité. Il s'était rangé à la communion romaine dès avant la restauration. Le comte de Clarendon, qui entretenait plusieurs espions parmi les prêtres, avait été informé de ce fait comme de bien d'autres. Lorsque Clifford parut pour la première fois à la chambre, il rechercha par un intermédiaire la faveur du chancelier; mais celui-ci se rappelant qu'un homme de ce nom s'était fait catholique, et s'étant assuré qu'il y avait identité de personne, s'excusa le mieux qu'il put et ne répondit point aux avances de Clifford. Celui-ci alors fut offrir ses services aux ennemis de Clarendon, et se lia particulièrement avec Bennet, nommé lord et ensuite comte d'Arlington.

Pendant que l'acte se discutait encore devant la chambre des communes, Vaughan, plus tard grand juge des plaids communs, proposa d'intercaler le mot *légalement* dans le dernier

membre de phrase du serment ainsi conçu : *où quiconque agit en vertu d'une commission royale.* Mais Finch, alors attorney-général, s'opposa à cette addition sous prétexte qu'elle était inutile, puisque si la commission n'était pas légale, ce n'était plus une commission, et que pour être telle, il fallait que le sujet en fût juste, que les dépositaires en fussent capables, et qu'elle eût été expédiée dans les formes voulues par les lois. Vaughan eut beau répliquer que cette explication lèverait tous les scrupules et ne laisserait aucun prétexte à la désobéissance, il ne fut point écouté, et ne pouvait l'être, puisque les auteurs de l'acte ne voulaient rien moins que de mettre à l'aise ceux contre qui ils se dirigeaient. Lorsqu'il fut porté à la chambre des lords, le comte de Southampton demanda la même addition, mais le comte d'Anglesey la combattit par les argumens déjà employés par l'attorney-général. Cependant on ne laissa pas d'apprendre avec satisfaction quelles explications avaient été provoquées, car du moins on connaissait le sens que les législateurs avaient entendu donner à leurs paroles. Ce fut conformément à ces explications en effet que la chose fut exposée par Bridgman, lorsque Bates avec un grand nombre d'autres ministres se présenta devant la cour des communs plaids pour prêter serment. L'acte passa et les non-conformistes se trouvèrent très-embarrassés. Leur ré-

pugnance à prêter le serment qu'on leur demandait était extrême, car ils ne savaient comment en concilier les termes avec leur conscience. Quelques esprits modérés se mirent en devoir de leur persuader qu'ils pouvaient s'y soumettre sans scrupule. On leur disait que les *tentatives* de réformes défendues par l'acte ne devaient s'entendre que des tentatives *contraires aux lois*, suivant la déclaration qui en avait été faite dans les deux chambres. Quelques juges du banc du Roi se prononcèrent pour cet avis. Cependant il se trouva peu de dissidens disposés au serment. Le plus grand nombre s'y refusaient, et par là se trouvaient réduits à de grandes extrémités, et privés de la liberté de s'approcher des lieux d'où ils tenaient leurs principales ressources. Néanmoins tant de sévérité, dans un temps de guerre et de calamité publique, en rendit les auteurs si odieux, et les victimes si intéressantes, que j'ai ouï dire que les ministres non-conformistes ne s'étaient jamais vus dans une telle abondance. Peut-être du reste, si les craintes qu'avaient inspirées ces derniers étaient peu fondées, le gouvernement eût-il pu plus légitimement soupçonner ailleurs des menées conspiratrices.

Algernon Sidney et quelques autres du parti républicain vinrent trouver de Witt, et le pressèrent de faire une descente en Angleterre et en Écosse. Ils lui promettaient dans les deux royau-

mes des partisans nombreux et puissans. Ils s'engageaient de plus à attirer en Hollande quantité d'officiers qui devaient se joindre à l'entreprise. Ils traitèrnet en même temps avec divers riches hábitans d'Amsterdam, qui étaient particulièrement aigris contre le Roi, et désiraient le rétablissement d'une république en Angleterre. Il y eut à ce sujet plusieurs pourparlers à La Haye, ensuite desquels de Witt se déclara contre ce projet, et le fit abandonner. Il pensait qu'une telle tentative de la part des Etats tournerait contre eux les armes de la France, qu'ils seraient ainsi engagés dans une guerre dont on ne pouvait prévoir toutes les conséquences : et fût-il aussi vrai qu'il était douteux, ajoutait-il, que dans un temps où le parlement était si fermement attaché au Roi, on pût, de quelques mécontentemens partiels, faire sortir un soulèvement général, comme Algernon et ses amis se faisaient fort d'y parvenir, quel résultat devait-on attendre de l'érection de l'Angleterre en république? la ruine de la Hollande. Cette révolution serait, pour beaucoup de Hollandais, un motif de quitter leur patrie, qui ne pouvait être entretenue et défendue qu'à grands frais, et qu'ils échangeraient alors sans peine pour l'abondance et la sécurité de leurs voisins. En conséquence, il fallait se borner, suivant lui, à affaiblir le commerce de l'Angleterre, et à détruire sa flotte : à

quoi il réussit au-delà de toute attente, l'année d'après.

Encouragés par les exilés de Rotterdam, tout ce qu'il y avait d'hommes remuans en Ecosse se mirent à parcourir les provinces, pour voir si quelques personnages d'importance ne consentiraient pas à se mettre à la tête du soulèvement qu'ils projetaient. Ce fut au comte de Cassilis et à Lockhart qu'ils résolurent de s'adresser, mais indirectement, et de manière à ce que les propositions qui leur seraient faites ne leur fissent point craindre d'être accusés de haute trahison non révélée. Le comte de Cassilis avait donné sa parole au Roi de ne jamais entrer dans aucune conspiration, et il en avait obtenu, en retour, la promesse que lui et sa famille ne seraient point troublés dans l'exercice de tel culte qu'il leur plairait de choisir. Il ne souffrit donc pas que l'on en vînt jusqu'à lui faire même des ouvertures. Lockhart montra la même réserve. Ne voyant point d'autre personne qui eût assez de crédit dans le pays pour devenir le centre d'une révolte, les mécontens abandonnèrent leurs projets pour cette année; mais, sur les avis secrets que reçut le Roi de leurs intelligences à Rotterdam, il leva ce surcroît de troupes dont j'ai fait mention précédemment.

Il arriva, dans cet hiver de 1665, un accident à Oxford, trop peu considérable pour être

rapporté, si on ne lui avait généralement attribué des suites très-importantes. Le duc n'était jamais sans quelque galanterie secrète, bien qu'il y apportât, il est vrai, des apparences de réserve qui témoignaient pour sa femme plus d'égards que l'inégalité originaire de leur rang ne semblait le promettre. Talbot était regardé comme l'agent principal de toutes ces intrigues. La conduite de la duchesse avait toujours été irréprochable, ce qui rendait son autorité plus grande. Il y avait alors à Oxford un jeune homme de qualité rempli d'agrémens, qui faisait partie de la maison de cette princesse, et dont elle accueillait les services avec une faveur si marquée qu'on crut remarquer dans ses regards une bienveillance particulière pour ce seigneur. On en avertit le duc, qui, résolu de donner à ses goûts une plus libre carrière, fit le jaloux, et chassa ce prétendu rival avec tant de précipitation que la chose en devint tout-à-fait publique. La duchesse perdit dès ce moment tout pouvoir sur lui, et il ne lui resta plus qu'un moyen de le recouvrer en partie. Commençant à pénétrer le secret de la religion de son époux, quoiqu'il n'eût point cessé non-seulement de paraître à l'église, mais de célébrer la cêne, elle se mit, pour regagner sa confiance, à entretenir des liaisons avec ses prêtres, mais si secrètement qu'il se passa plusieurs années avant qu'on en eût le moindre

soupçon. On la vit se relâcher peu à peu de son ancienne assiduité aux divers exercices de la religion protestante, qu'elle avait suivis jusqu'alors avec une exactitude qui était presque de la superstition. Elle s'en excusa sur sa santé. Elle était tombée en effet, depuis peu, dans un état habituel de maladie, que plusieurs personnes attribuaient à quelque mal que lui aurait communiqué son mari. Il courut à ce sujet des bruits qui furent généralement adoptés. On disait que le comte de Southesk, qui avait épousé une fille du duc de Hamilton, venant à soupçonner quelques familiarités entre le duc et sa femme, prit ses mesures pour gagner une maladie bien conditionnée et la donner à son infidèle, de qui elle passa à la duchesse, laquelle en fut si horriblement atteinte que ce fut la cause de la mort de tous ses enfans, excepté les deux reines. Telle fut, dans cette supposition, la véritable origine des longues souffrances qui tourmentèrent les dernières années de sa vie, et de la suite desquelles elle mourut dans un état de corruption dont les détails font frémir. Pendant quelques années, lord Southesk ne fut pas fâché de laisser croire la chose. Il paraissait se complaire dans ce raffinement de vengeance qui lui était attribué. Je sais néanmoins qu'il a nié formellement à plusieurs de ses amis la vérité de cette anecdote. Un autre homme, qui s'aperçut également d'un com-

merce de galanterie entre le duc et sa femme, eut recours à un meilleur expédient. Il fut trouver le prince et s'en expliqua avec lui. Celui-ci se mit à lui faire de grands éloges de sa femme. L'autre lui dit qu'il ne venait point lui demander le panégyrique de sa femme, et que le meilleur qu'il pourrait en faire, serait de cesser tout commerce avec elle. Il ajouta que si les princes ne se font pas une loi d'éviter certains affronts à leurs sujets, ceux-ci, ne pouvant pas leur demander raison de leur honneur outragé, comme ils le pourraient faire avec leurs égaux, sont autorisés à user de moyens secrets de vengeance; car il est telles injures que des gens d'honneur ne peuvent endurer, de qui qu'elles viennent. S'étant aperçu de nouveau que le duc persistait dans ses projets sur sa femme, il se défit d'un emploi considérable, et se retira avec elle à la campagne, où il la tint jusqu'à sa mort. Quoi qu'il en soit, le duc était souvent malade. Ses enfans naissaient avec des ulcères, ou en étaient couverts peu après leur naissance. Tous ses fils moururent jeunes et mal sains. Cette considération a paru aussi décisive que pouvait l'être une chose qui n'était point susceptible de preuves, pour faire croire qu'un enfant aussi sain que le prétendu prince de Galles, ne pouvait être de lui, ni d'aucune femme avec qui il eût eu de longues habitudes. Les maux d'yeux violens

de sa fille aînée, et la goutte qui a saisi de si bonne heure notre reine actuelle, ont été regardés comme les déplorables suites d'une origine impure. Willis, le grand médecin, appelé en consultation pour un des fils du prince, donna son avis en ces termes : *Mala stamina vitæ;* et l'on fut si choqué de cette franchise qu'il ne fut plus appelé dans la suite.

Je ne sais rien, ni des secrètes décisions du conseil pendant l'année 1666, ni des personnes dont les avis y prévalurent. Il fut résolu que le duc ne paraîtrait plus en mer; que Monk commanderait à sa place la flotte principale de cinquante à soixante vaisseaux de ligne, et que le prince Robert serait envoyé avec une escadre d'environ vingt-cinq, pour surveiller les Français et empêcher leur jonction avec les Hollandais. La France avait promis, en effet, une flotte aux États-Généraux, mais elle ne leur en envoya aucun. Monk partit si sûr de la victoire qu'il semblait craindre seulement que les ennemis n'osassent pas se montrer. La cour, de son côté, se flattait de l'espoir de la plus heureuse campagne, mais elle fut cruellement déçue. De Witt et quelques autres membres des Etats étaient à bord de la flotte hollandaise. Il s'engagea entre les deux armées navales un combat qui dura deux jours. Les Hollandais eurent visiblement l'avantage, mais non sans l'acheter chèrement; car la

bravoure des nôtres fut accomplie. Les ennemis étaient supérieurs en nombre, et d'ailleurs si bien fournis de boulets enchaînés, invention nouvelle dont l'honneur appartenait à de Witt, qu'ils parvinrent à défuner entièrement nos vaisseaux, et à les mettre hors d'état d'opérer aucune manœuvre; de sorte qu'ils eussent tous été pris et coulés à fond, ou brûlés, si le prince Robert, qui n'avait pas encore quitté le canal, averti de l'engagement par le bruit continu des canonnades, n'eût fait toute la diligence possible pour venir au secours de Monk. Il arriva à propos. Les Hollandais, qui avaient eux-mêmes beaucoup souffert, se retirèrent à l'arrivée d'un tel renfort. Le prince n'étant pas de force à les poursuivre, se contenta de dégager notre flotte, et la sauva d'une ruine qui semblait inévitable. La cour publia que c'était là une victoire, et ordonna desactions de grâces publiques, ce qui était se moquer effrontément de Dieu, et mentir à l'univers. Dans un sens, il est vrai, on pouvait remercier le Seigneur de nous avoir épargné la perte de notre flotte toute entière. Mais ce ne fut point encore là le terme des malheurs de cette année. La peste tirait à sa fin dans la cité de Londres, et les habitans commençaient à rentrer en foule. Ils y apportaient quantité de marchandises, telles que des draps et autres objets de consommation ordinaire, qui encombraient les magasins des ma-

nufacturiers, obligés de vendre à vil prix par suite de deux ans de guerre et de la stagnation du commerce. L'attente de la paix, pour l'hiver prochain, avait engagé les marchands à remplir leurs magasins de bonne heure. L'été avait été le plus sain qu'on eût vu depuis plusieurs années; et la plupart des maisons de Londres n'étant que de bois et de plâtre, tout se trouvait dans un état de sécheresse extrême. Le 2 septembre éclata un incendie, qui fit rage pendant trois jours avec une telle violence, qu'on l'eût dit envoyé par la colère céleste pour ne rien épargner sur son chemin. Le quatrième il s'arrêta au milieu de matières toutes combustibles.

Je ne m'étendrai pas sur l'étendue ni sur les ravages de l'incendie. Plusieurs ouvrages sont pleins de ces détails. Ce qui est toujours un grand secret, c'est de savoir s'il fut accidentel, ou allumé à dessein. La flotte anglaise avait fait une descente dans l'île d'Uly, près du Texel, et l'avait livrée aux flammes. Après cet événement, quelques personnes vinrent trouver de Witt, et lui proposèrent, s'il voulait les assister, de venger la république, en mettant le feu à la cité de Londres. Il rejeta cette proposition, car, dit-il, il ne voulait point envenimer la rupture, et la rendre interminable. Suivant ce qui lui en échappa alors, cette ouverture lui avait été faite par un labadiste, qui se prétendait envoyé par

d'autres personnes. Il n'y pensa plus jusqu'au moment où il apprit la nouvelle du désastre. Il commença à soupçonner alors que la chose pouvait avoir été concertée, et qu'on avait voulu l'engager dans cet horrible dessein, pour en faire retomber ensuite tout l'odieux sur les Hollandais. Mais il ne put découvrir la trace d'aucun de ceux qui lui avaient fait l'offre dont on vient de parler. Au mois d'avril précédent, quelques gens de la faction républicaine avaient été convaincus de complot, et pendus. Ils avouèrent, au moment de l'exécution, qu'on leur avait proposé d'entrer dans une conspiration, dont un des premiers résultats devait être de mettre le feu à la cité de Londres, le 2 septembre. Cet aveu fut imprimé dans la gazette de la semaine, et je l'y ai moi-même lu. L'incendie ayant éclaté précisément le 2 septembre, tout le monde en conclut que c'était par suite d'un dessein dès long-temps prémédité.

Les papistes furent généralement accusés d'en être les auteurs. Un certain Hubert, catholique français, fut pris dans le comté d'Essex comme il cherchait, dans un grand désordre, à sortir de l'île. Il avoua, et soutint jusqu'à la mort que c'était lui qui avait mis le feu à la ville, et s'il fut exécuté pour ce crime, on n'eut cependant contre lui d'autres témoins que lui-même. Il est vrai que la relation qu'il en donnait manquait

tellement de suite qu'on le crut fou. Il faut dire pourtant qu'on le mena les yeux bandés en divers endroits de la ville, en ayant soin de lui rendre l'usage de la vue de temps à autre, et de lui demander si c'était là où il avait mis le feu; et lui, après avoir examiné attentivement et avec réflexion les objets qui l'environnaient, il répondit toujours négativement jusqu'à ce qu'on l'eût conduit à la place où l'incendie avait réellement commencé, et qu'il reconnut sans hésiter. Tillotson m'a dit que Howell, alors greffier de Londres, qui vit souvent Hubert, et eut avec lui de longs entretiens, en concluait qu'il était impossible que tout ce que racontait cet homme ne fût qu'un rêve de mélancolique. Howell pensait plutôt que l'horreur du crime, les frayeurs de la mort, quelques engagemens peut-être pris en confession, mettaient le coupable dans un tel désordre d'esprit, qu'on ne pouvait tirer de sa narration aucun renseignement clair et précis sur rien de ce qui ne le concernait pas personnellement. Tillotson, qui était persuadé que l'embrasement de Londres n'avait pas été le pur effet du hasard, m'a révélé une circonstance qui rend plus croyable la supposition que les papistes aient employé dans l'exécution de ce dessein un homme à demi-fou. Avant la restauration, Langhorn, avocat catholique, mais qui pendant plusieurs années avait passé pour protestant, en-

voya un véritable idiot intriguer dans les élections du comté de Kent. Tillotson, qui était présent et avait remarqué quel homme était l'émissaire, demanda à Langhorn pourquoi il le chargeait d'une mission aussi délicate. Langhorn répondit que c'était sa maxime de n'employer à des commissions dangereuses que des gens de ce caractère, pourvu qu'ils pussent garder un secret, et suivre leurs ordres, de telle sorte que s'ils venaient à changer de sentimens, et à quitter le rôle d'agens pour celui de dénonciateurs, il fût aisé de récuser leur témoignage et d'ôter tout crédit aux révélations qu'ils pourraient faire, en montrant que c'était des insensés, desquels il n'était pas probable qu'on se fût servi dans des affaires délicates.

La circonstance la plus remarquable, quoiqu'elle ne fournisse aussi qu'une simple présomption, m'a été contée par le docteur Lloyd et par la comtesse de Clarendon. Cette dernière avait une grande partie de sa fortune placée sur le nouveau canal, ménagé pour conduire à Londres les eaux de la rivière de Ware et aboutissant à Islington dans un grand réservoir, d'où partent une infinité de tuyaux, qui se distribuent dans toutes les rues de Londres. La règle constante était de laisser couler tous ces tuyaux la nuit du samedi, afin que toutes les citernes se trouvassent pleines le dimanche matin, jour où il se fait une consomma-

tion d'eau plus grande que de coutume. Or, quelque temps auparavant un certain Grant, papiste, sous le nom duquel sir William Petty publiait ses observations sur les tables de mortalité, s'était adressé au docteur Lloyd, qui avait tout crédit sur l'esprit de la comtesse de Clarendon, et l'avait assuré qu'il se faisait fort d'augmenter considérablement les revenus que cette dame tirait du canal, si elle consentait à lui donner sa confiance. Ses plans offraient des chances de succès, et il fut fait en conséquence un des directeurs de cette administration; ce qui lui donnait le droit de venir à Islington visiter les machines aussi souvent qu'il lui plaisait. Il y alla le samedi, veille du jour où éclata l'incendie, demanda la clef des lieux où venaient aboutir tous les tuyaux, ferma les robinets ouverts, et, après avoir ainsi arrêté l'écoulement des eaux, il sortit emportant les clefs avec lui. Le lendemain, quand l'embrasement eut commencé, on ouvrit les tuyaux dans les rues pour avoir de l'eau, mais il n'en sortit pas une goutte. Cependant quelques heures se passèrent avant qu'on eut envoyé à Islington, que les portes y eussent été enfoncées, et les robinets ouverts. A la vérité Grant nia qu'il les eût fermés. Mais la personne chargée de la surveillance des machines affirma qu'elle avait ouvert les conduits, comme à l'ordinaire, et que qui que ce soit n'était entré dans le lieu en question sauf Grant.

Celui-ci, en avouant qu'il avait emporté les clefs, soutenait ne l'avoir fait que par inadvertance.

Il courut plusieurs autres bruits, d'après lesquels des papistes de différens endroits auraient demandé s'il n'y avait point des nouvelles d'un incendie de Londres. On dit aussi que dans les pays étrangers cet événement avait été connu avant qu'on eût pu le savoir d'ici. Pour moi, je m'en tiens à ce que m'a dit sir Thomas Littleton le père. C'était une tête forte et un esprit judicieux. Il avait en commerce, en histoire, en droit public de l'Europe, et sur notre constitution, tout autant de connaissances qu'il lui en fallait pour alimenter son esprit, mais rien au-delà. Il passait tout l'été à Londres, où j'étais logé dans son voisinage, et où j'ai eu avec lui pendant sept ans des relations intimes et journalières. Il était trésorier de la marine conjointement avec Osborn, qui eut l'adresse de le supplanter et d'attirer à lui toute cette comptabilité, jusqu'à ce qu'il fût fait lord trésorier. Il avait une très-mauvaise opinion du Roi, qu'il croyait au fond plus méchant que son frère. Seulement, avec plus d'adresse pour cacher ses premiers desseins, ce prince avait moins d'activité pour en poursuivre l'exécution. Littleton, qui passa dans son temps pour un des plus habiles orateurs du parlement, et dont la majeure partie des biens consistaient en maisons dans la cité, non loin des lieux où avait commencé

l'embrasement, qui heureusement ne prit point cette direction, Littleton fut nommé par la chambre des communes membre du comité que l'on chargea d'examiner toutes les présomptions qui tendaient à faire croire qu'il y avait du dessein dans l'incendie. Or, je lui ai souvent ouï assurer que toutes leurs recherches n'avaient abouti à rien de positif, et que quantité de contes, que l'on publiait cependant avec confiance, se réduisaient à rien, dès qu'on les examinait de près. Comme il était alors dans les affaires, je ne sais néanmoins s'il ne parlait pas ainsi pour se ménager avec la cour. Dans une si grande diversité de sentimens, je dois laisser la chose dans l'incertitude où je l'ai trouvée. Si les Français ou les Hollandais avaient eu dans ce moment quelque intérêt à nous tenir occupés chez nous, pour la réussite de quelque entreprise, on aurait pu supposer raisonnablement qu'ils avaient voulu par là atteindre ce but; mais rien de pareil n'existait alors. Il n'était pas probable non plus que les papistes se fussent portés à cet horrible attentat dans la seule idée d'appauvrir, de ruiner la nation; et cependant, dans l'état où ils étaient, ils ne pouvaient en recueillir d'autre fruit.

Douze mille maisons environ furent consumées avec la plus grande partie du mobilier et des marchandises qu'elles renfermaient. Aucun des moyens connus de couper le feu ne réussit

complétement. Le seul dont on obtint quelque résultat, fut de faire sauter des bâtimens entiers par la poudre à canon. Le vent était si violent, que des brandons enflammés traversaient les airs et allaient communiquer le feu à d'assez grandes distances. Le Roi et le duc passèrent presque toute la journée à cheval, parcourant les rues accompagnés de leurs gardes, et donnant les ordres nécessaires, soit pour éteindre le feu, soit pour faire transporter hors la ville tout ce qu'il était utile d'enlever, personnes ou choses. La circonstance la plus surprenante peut-être de cet incendie, c'est qu'au milieu de tant de ruines et de confusion, je n'ai pas su qu'on ait eu à regretter la mort de personne. Jamais le Roi n'avait paru plus ému qu'il ne le fut du triste spectacle que la ville offrait à ses regards. Les habitans de Londres furent moins contens de la contenance du duc, et lui reprochèrent de s'être montré trop peu sensible au malheur public. Bien des gens partaient de là pour insinuer qu'il n'était pas étranger au terrible fléau qui venait de dévorer une partie de la cité; mais ce bruit, il faut l'avouer, était dénué de toute vraisemblance. Il n'a pas laissé que de passer pour presque avéré, surtout après que l'apostasie du duc fut généralement connue.

En Ecosse la fermentation était extrême. Turner fut de nouveau envoyé cette année dans les pro-

vinces de l'ouest, où il déploya sa sévérité accoutumée. Les habitans, alarmés et redoutant une extermination complète, s'assemblèrent et se consultèrent avec quelques ministres des plus emportés, tels que Semple, Maxwell, Welsh et Guthrie. Deux gentilshommes qui avaient servi dans les guerres précédentes, l'un en qualité de lieutenant-colonel, Wallace, et l'autre de major, Learmoth, étaient les seuls officiers capables de se mettre à leur tête. On se rappelle que les principaux gentilshommes du pays étaient en prison à Edimbourg; et bien leur en prit, car sans cette circonstance ils n'auraient pu se dispenser de prendre part au soulèvement, à moins de perdre leur influence. On persuada au peuple que l'incendie de Londres avait mis le désordre dans les conseils de la cour, et qu'il suffisait d'un coup de main hardi pour achever de ruiner les affaires du Roi. En effet, sans les nouvelles levées, les deux nouvelles compagnies des gardes à cheval et le régiment des gardes à pied eussent été probablement hors d'état de résister aux mécontens. Plusieurs habitans de ces contrées, qui avaient fait partie de l'insurrection, m'ont dit depuis qu'on leur avait fait croire que le reste du royaume était prêt à suivre leur exemple. Le rassemblement s'opéra le 13 novembre. Ils dépêchèrent deux cents d'entre eux pour aller à Dumfries, où était Turner avec très-peu de sol-

dats autour de lui, la plupart étant dispersés dans le pays par petites bandes pour la levée des amendes. Le détachement des deux cents insurgés le surprit avant qu'il eût pu se mettre en défense; car autrement, à ce qu'il me dit lui-même un jour, il se serait plutôt fait massacrer que rendu, tant il se croyait certain de ne pas trouver de quartier. Ils s'emparèrent en même temps de ses instructions, où ils acquirent la preuve qu'il s'était montré moins barbare encore que les ordres qu'il avait reçus. C'est ce qui les engagea à épargner sa vie pour pouvoir l'échanger en cas de besoin. Mais ils ne lui dirent pas ce qu'ils comptaient faire de lui, en sorte qu'il ne doutait pas qu'on ne le gardât seulement pour le pendre avec plus de solennité. Turner avait avec lui une somme considérable provenant, partie des fonds destinés à la solde des troupes, partie des amendes qu'il imposait. Ils la confisquèrent. Mais celui de leurs gens qui en eut le dépôt profita de la première occasion pour s'évader.

Les mécontens répandirent et accréditèrent ensuite par l'impression le bruit que ce soulèvement s'était fait sans préméditation, et dans le premier transport d'indignation qu'avait causé la vue d'un homme attaché sur un cheval, pieds et poings liés, et emmené de la sorte pour n'avoir pas payé l'amende qu'on lui demandait; qu'à ce spectacle horrible les voisins de ce malheureux,

effrayés d'un danger qui les menaçait tous, étaient accourus à son secours; qu'après l'avoir délivré, la crainte du châtiment les avait empêchés de se disperser; et qu'alors leur troupe s'étant grossie, ils s'étaient excités les uns les autres et avaient été surprendre Turner. Ce n'était là néanmoins qu'un conte inventé pour rendre le soulèvement plus excusable; car, lorsqu'après qu'il eut été étouffé, le conseil privé envoya des commissaires pour examiner sur les lieux, et particulièrement dans la paroisse où le fait en question était censé s'être passé, les violences commises, leur rapport n'en faisait point mention. J'ai lu moi-même ce rapport, et toutes les dépositions qui sont rapportées à l'appui.

En portant à Edimbourg la nouvelle de ce soulèvement, la renommée grossit le nombre des rebelles, qu'elle fit monter à plusieurs milliers. Le gouverneur de Carlisle, qui le premier en instruisit la cour, exagéra aussi beaucoup la gravité de ce qui se passait non loin de la place qu'il commandait. Le comte de Rothes était alors à la cour. Il venait d'assurer le Roi que, grâce à la sagesse de l'administration, tout était en Ecosse dans une tranquillité parfaite, et qu'il n'y restait plus que quelques fanatiques entêtés, que leur petit nombre et leur faiblesse mettaient hors d'état de rien tenter. Il ne voulut d'abord ajouter aucune créance au message du gouverneur de

Carlisle, et il ne se rendit qu'à celui qui, deux jours après, arriva d'Edimbourg.

Sharp, qui était l'âme du gouvernement en Ecosse, prit sur lui le soin et la direction de cette petite guerre. Il donna ordre à Dalziel de rassembler ses troupes dispersées dans leurs quartiers, et de marcher contre les rebelles. Ceux-ci, auxquels on donna le nom de Whigs, voyaient journellement s'augmenter leur nombre et leur force. A Lanerk, dans le Cliddisdale, ils avaient célébré un jour de jeûne solennel où, après beaucoup de prières, ils avaient renouvelé le covenant et publié leur manifeste. Ils y disaient que ce n'était point contre le Roi qu'ils s'étaient armés; ils s'y plaignaient de l'oppression sous laquelle on les faisait gémir; ils demandaient qu'on abolît l'épiscopat, qu'on rétablît les presbytériens et le covenant, et qu'on leur rendît leurs anciens patrons; enfin, moyennant ces conditions, ils promettaient de se montrer sujets du Roi fidèles et soumis. Le comte d'Argyle leva quinze cents hommes, et fit savoir au conseil qu'il n'attendait que ses ordres pour aller à la rencontre des rebelles. Persuadé que si Argyle entrait une fois en campagne, lui ou ses gens iraient certainement se joindre aux mutins, Sharp ne lui fit point de réponse, et ce seigneur en fut pour ses frais. La consternation de l'archevêque de Saint-André n'en était pas moins au comble. Il écrivait à la cour

les lettres les plus inquiétantes, et demandait qu'on fît passer en Ecosse les forces qui étaient dans le nord de l'Angleterre ; car ils étaient, écrivait-il, environnés de rebelles, et ne savaient ce qu'étaient devenues les troupes du Roi.

Il proposa en même temps au conseil d'aller s'enfermer dans le château d'Edimbourg ; mais il ne fut point écouté, parce qu'on trouva que c'était abandonner la ville et témoigner une crainte peu honorable, et qui encouragerait infailliblement les rebelles, ainsi que tous ceux qui étaient tentés d'aller les rejoindre. Il y eut des ordres pour armer la population ; mais la milice n'était pas encore organisée.

Cependant Dalziel serrait les rebelles d'aussi près qu'il pouvait. Il publia, suivant ses ordres, une amnistie pour tous ceux qui seraient retournés chez eux dans l'espace de vingt-quatre heures, et déclara criminels de haute trahison ceux qui, après ce délai, seraient trouvés les armes à la main. Il trouva le peuple généralement si bien disposé pour eux qu'il ne pouvait rien savoir que par ses propres soldats.

Les Whigs marchèrent sur Edimbourg, et s'en approchèrent de deux milles. Mais voyant que ni la ville, ni les campagnes, ne se déclaraient pour eux, et qu'aucune des espérances dont les avaient bercés les chefs ne se réalisaient, ils perdirent courage. De deux mille environ qu'ils

avaient été, ils se trouvaient réduits maintenant à huit ou neuf cents au plus. Ils résolurent donc de regagner les provinces de l'ouest, où ils savaient que le peuple était pour eux, et d'où le passage en Angleterre ou en Irlande était plus facile. Les ministres cependant ne négligeaient rien dans toutes les provinces pour persuader aux personnes de quelque considération de ne pas abandonner leurs frères dans cette extrémité; et ils étaient en effet parvenus à rassembler une compagnie d'environ soixante ou quatre-vingts gentilshommes, qui marchaient déjà à leur secours, lorsque la nouvelle de leur défaite les contraignit de se séparer.

Le dessein des insurgés était de faire leur retraite par la colline de Pentland. Le peu de cavalerie qu'ils avaient ne leur donnait point de souci, parce qu'ils savaient que celle de Dalziel, harassée par une marche forcée de quinze jours, ne pourrait les suivre. Effectivement, s'ils eussent seulement gagné une nuit de plus, ils étaient sauvés. Mais le 28 novembre, une heure avant le coucher du soleil, Dalziel les atteignit. Postés sur le sommet d'une colline, ils ne pouvaient être attaqués qu'avec un grand désavantage. Ils eussent préféré néanmoins éviter le combat s'ils eussent pu s'échapper. Ils s'arrêtèrent donc. Leurs ministres mirent tout en usage, prières et sermons, pour les faire bien battre. Ils

leur firent chanter en chœur le soixante-quatorzième et le soixante-dix-huitième psaumes. Ainsi préparés, ils attaquèrent les troupes du Roi. Ils soutinrent bravement le choc du régiment des gardes et le mirent en désordre. Mais là finit l'action. Ils rompirent leurs rangs immédiatement après, et ne songèrent qu'à chercher leur salut dans la fuite, à la faveur des ténèbres qui étaient très-épaisses. Quarante environ furent tués sur la place, et cent trente furent pris. Le reste profita de l'obscurité et de la fatigue des troupes du Roi, peut-être aussi du peu de cœur qu'elles avaient à poursuivre de pauvres diables auxquels l'oppression avait tourné la tête, mais qui n'avaient fait de mal à personne, durant le cours de leur petite campagne, et n'avaient vécu que de ce dont on avait bien voulu leur donner. Cette journée, qui mit fin à la rébellion, ne coûta que cinq hommes au parti du Roi. Dalziel se rendit le lendemain à Edimbourg avec les prisonniers.

Les deux archevêques revinrent alors de leurs frayeurs et ils vérifièrent cette vieille observation, que cruauté et poltronnerie marchent d'ordinaire ensemble. Rothes vint en Écosse transporté de fureur, et, excité encore par les deux prélats, il résolut de procéder contre les prisonniers avec la dernière sévérité. Burnet conseilla de pendre tous ceux qui ne renonceraient pas au covenant, et ne promettraient pas de se conformer à l'avenir

aux lois ecclésiastiques. L'avis fut trouvé trop violent. Son auteur, néanmoins, fut envoyé à Londres pour en rapporter un ordre du Roi de faire signer, à toutes les personnes réputées suspectes, une renonciation au covenant, ou de les traiter comme coupables de rébellion. L'élite du clergé épiscopal exhorta les évêques à saisir cette occasion de regagner l'affection du pays en intercédant pour les prisonniers, et pour le pays lui-même, qui allait être couvert de logemens militaires à cause de l'intérêt qu'il avait montré aux insurgés. Plusieurs évêques furent touchés de ces représentations, et entre autres Wishart, évêque d'Edimbourg, homme cependant d'un caractère dur, et qu'on eût pu croire aigri par les traitemens qu'il avait soufferts pour la cause qui triomphait aujourd'hui. Ce prélat montra, dans cette occasion, des sentimens vraiment chrétiens, et il faut convenir que le souvenir de ses peines passées ne servit qu'à exciter sa charité au lieu de la refroidir. Chaque jour il envoyait aux prisonniers des alimens en quantité et des secours de tout genre. Son exemple du reste fut suivi par toute la ville avec tant de zèle et de libéralité que plusieurs de ces pauvres gens, enfermés et manquant d'air et d'exercice, furent exposés par les suites de cette abondance à des dangers plus grands que tous ceux qu'ils avaient courus pendant leur campagne sitôt terminée. Sharp

seul ne se laissa pas attendrir. Il encourageait au contraire les ministres des comtés qui avaient pris part à la rébellion, à communiquer au gouvernement tout ce qu'ils pourraient recueillir tant contre les prisonniers que contre les personnes quelconques qui avaient paru dans les attroupemens, afin qu'on pût leur faire leur procès. La plupart étaient déjà passés en Irlande. D'ailleurs, les ministres répondirent si bien aux vues de l'archevêque de Saint-André, et jouèrent un rôle si odieux, si peu séant à leur caractère, que l'aversion qu'ils inspiraient au peuple s'accrut encore beaucoup, et ils finirent par lui paraître des loups bien plutôt que des bergers. On eut à Edimbourg l'affreux et touchant spectacle de dix des prisonniers pendus au même gibet. Trente-cinq autres furent renvoyés dans leur pays pour subir le même châtiment devant leurs portes, et être exposés, pendant toute la durée de leur supplice, aux imprécations de leurs ministres, qui les déclaraient voués aux flammes éternelles. Il n'y en a pas un seul auquel il n'eût suffi, pour avoir la vie sauve, de renoncer au covenant. On peut donc dire qu'ils en furent de véritables martyrs. En mourant, ils lui rendirent tous témoignage, comme ils disaient, et aussi à tout ce qui avait été fait en son nom. On les voyait se réjouir de leurs souffrances comme d'un triomphe. La plupart étaient des gens de basse extrac-

tion, et sans supériorité d'aucun autre genre. Aucun cependant ne faiblit dans sa croyance. Malgré les grandes recherches qui furent faites, un assez grand nombre des complices de l'insurrection échappèrent. Guthrie, leur principal prédicateur, demeura caché dans la maison de ma mère, élevée dans les principes de son frère Waristoun. Le malheureux fut exécuté le printemps suivant. Un certain Maccail, qui n'était encore que ministre protestant, autrefois chapelain dans la maison de sir James Stewart, était sorti d'Edimbourg pour aller joindre les insurgés. On le soupçonna de leur avoir été envoyé par les amis qu'ils avaient dans l'intérieur de la ville, et par conséquent de connaître ces amis. On le mit donc à la torture, qu'on appelle en Écosse les *bottes*. Elle consiste en effet à mettre des bottes de fer aux jambes du patient, et à faire entrer de force des coins entre la chair et la botte. Ordinairement on les enfonce du côté du gras de la jambe, mais on m'a assuré qu'ils furent cette fois enfoncés du côté de l'os. Maccail supporta cette atroce torture avec une grande fermeté et sans accuser personne, soit que réellement il n'eût rien à dire, soit qu'il eût le courage de ne pas découvrir ceux qui s'étaient confiés à lui. C'est ainsi qu'il eût dépendu de chacun des malheureux qu'on exécutait de sauver ses jours par la délation; mais ils préférèrent

tous rester fidèles à leurs amis. Les tourmens du supplice n'empêchèrent pas Maccail de mourir dans des transports de joie. Il s'écria à son dernier soupir : « Adieu soleil, lune et tous les astres ; adieu mes parens et amis, adieu monde, adieu temps, adieu corps faible et fragile ! Salut Éternité, salut anges et saints, salut Sauveur du monde, salut Dieu juge de tous ! » Le ton et la physionomie avec lesquels il prononça ces paroles frappèrent tous les spectateurs.

Sa mort excita d'autant plus d'indignation, qu'on vint à savoir que Burnet, arrivé de Londres avant son exécution, avait apporté avec lui une lettre du Roi, où il approuvait tout ce qui avait été fait, mais dans laquelle il disait aussi qu'il y avait eu bien assez de sang répandu, et qu'en conséquence on eût à mettre en liberté tous les prisonniers qui promettraient de se soumettre aux lois à l'avenir, et à se contenter d'envoyer les incorrigibles aux colonies. Burnet laissa consommer l'exécution avant de produire sa lettre, sous prétexte qu'il n'y avait pas eu assemblée de conseil depuis son arrivée. Mais lui, qui connaissait la volonté du Roi, n'aurait-il pas dû demander à lord Rothes d'assembler un conseil extraordinaire pour prévenir la mort de Maccail? Ce sang retomba donc sur lui. En général il se montra à cette époque très-violent, contre son naturel, animé sans doute par sa famille et par ses

alentours. C'est ainsi que cette rébellion, qui en conclusion eût pu servir à réhabiliter le clergé en lui fournissant les moyens de se montrer généreux et clément, acheva d'exaspérer le pays contre lui.

Les troupes du Roi eurent ordre de se loger dans les provinces de l'ouest, où Dalziel se livra par trop à ses habitudes moscovites. Il menaçait les gens de les faire embrocher ou rôtir pour le moindre délit. Il lui arriva d'en tuer de sang-froid, ou plutôt de *sang-chaud*, car il était ivre lorsqu'il donna ordre qu'on pendît sur-le-champ un certain homme, parce qu'il ne voulut pas dire où était son père, qu'on était occupé à découvrir. Lorsqu'il apprenait que quelqu'un n'allait point à l'église, il ne se donnait point l'ennui de prononcer contre lui une amende, mais il envoyait chez lui autant de soldats qu'il en fallait pour le dévorer en une nuit. On conçoit qu'avec de telles méthodes de conversion, les églises furent bientôt régulièrement fréquentées par tous les habitans de ces contrées. Le clergé en fut si réjoui qu'il parlait de ce beau temps comme les poëtes parlent de l'âge d'or. D'ailleurs pas un ministre ne songeait à intercéder pour ses paroissiens, non plus qu'à sortir de son irrégularité, ni de sa paresse. Ils regardaient les soldats comme leurs patrons, et étaient sans cesse au milieu d'eux, se prêtant à leurs excès, si même ils ne

les y encourageaient. Dalziel et ses officiers finirent par les prendre en un tel dégoût qu'ils joignirent leurs plaintes à celles des gens du pays. On contait de leur corruption des particularités si scandaleuses, qu'elles paraissaient à peine croyables. La personne dont le témoignage m'a inspiré le plus de confiance sur toutes ces matières, est un certain sir John Cunningham, le premier jurisconsulte du royaume, et qui avait une partie de ses terres dans ces parages. Cunningham était partisan de l'épiscopat plus absolument qu'on ne l'était en Ecosse, où la plupart étaient portés à croire que les formes de gouvernement ecclésiastique étaient indifférentes en elles-mêmes, et devenaient bonnes ou mauvaises suivant les mains à qui en était remis l'usage; tandis qu'il pensait que l'épiscopat était de droit divin, comme institué par le Christ. Il était non-seulement versé dans les lois canoniques et civiles et dans les sciences philosophiques, mais il possédait encore une instruction encyclopédique des plus vastes; il était surtout grand théologien, entendait bien les Pères, et savait à fond l'histoire ecclésiastique. Il était, outre cela, homme d'une grande probité, de mœurs douces et affables, et n'était égalé par personne en piété. La situation de l'Église, dans les provinces occidentales, navrait le cœur de Cunningham. Entre la perversité du peuple d'une part et la corruption

du clergé de l'autre, on ne savait en effet où était le plus grand mal. Le clergé, suivant sa coutume, n'hésitait pas à déclarer ennemi de l'Église quiconque s'apercevait de ses désordres. Il est difficile après tout de croire à toutes les accusations dont il était l'objet.

Cependant le tour qu'avaient pris les affaires du Roi en Angleterre le força d'adoucir partout l'action de son gouvernement. Les comtes de Tweedale et de Kincardin choisirent ce moment pour se rendre à la cour, et mettre sous les yeux de Charles la triste situation du royaume d'Écosse. Sir Robert l'en entretint souvent. Lord Lauderdale se mit moins en avant, de crainte de trop faire ressouvenir qu'il était presbytérien. Charles se décida enfin à remettre l'Ecosse en d'autres mains. L'année précédente une convention des États avait été convoquée pour lever les fonds destinés à l'entretien des troupes. Suivant une très-ancienne coutume de la constitution écossaise, une convention devait se former dans les vingt jours à partir de celui de sa convocation : elle n'était compétente que pour lever de l'argent, et demander le redressement des griefs; elle ne pouvait point faire de lois ni prendre des décisions d'aucun genre, hors du cercle étroit de ses attributions spéciales. Sharp, nommé par le comte de Rothes commissaire du Roi près le parlement, avait présidé cette convention. Dans l'hiver

de 1666, ou plutôt dans le printemps de 1667, on en convoqua une seconde; mais lord Rothes eut ordre d'enjoindre à l'archevêque de St.-André de rester dans son diocèse et de ne plus venir à Edimbourg : le duc de Hamilton fut chargé de la présider en vertu d'une commission spéciale du Roi. Cette légère disgrâce jeta Sharp dans une telle consternation qu'on put voir qu'il était aussi vil dans la mauvaise fortune qu'insolent dans la bonne. La convention maintint les subsides pour une autre année, à raison de six mille livres sterling par mois.

Sharp, voyant qu'un nuage obscurcissait son étoile à la cour, résolut de se rendre populaire en veillant à l'éducation du marquis de Huntley, maintenant duc de Gordon. Il y avait long-temps que le Roi lui avait confié ce soin, afin que ce jeune seigneur, dont la famille était la force du reste de papisme qu'il y avait en Ecosse, fût élevé dans la religion protestante. Mais, quoique l'ordre qui le chargeait de cette mission importante remontât au ministère du comte de Middleton, il ne s'en était point occupé jusqu'ici. La maîtresse du comte de Rothes était catholique, et proche parente du marquis de Huntley. Etait-ce à la demande de Rothes, ou pour mieux lui faire sa cour que Sharp avait négligé depuis quatre ans de surveiller, comme il l'aurait dû, l'éducation du marquis? Je l'ignore. Quoi qu'il en

soit, il le fit venir maintenant près de lui. Le jeune homme, âgé de plus de quinze ans, avait eu le temps de s'endurcir dans ses préjugés. Peut-être, du reste, ne se donna-t-on pas grand'-peine pour l'en détacher. Le fait est qu'après une tentative de quelques mois, Sharp déclara qu'il n'avait rien pu gagner sur son élève, et le renvoya à sa mère. Ainsi c'est, suivant ce qu'on crut alors, à la complaisance de Sharp pour les amours de Rothes que le papisme fut redevable de son principal appui en Ecosse. La négligence d'un devoir aussi important fut trouvée très-blâmable; mais qu'était la faute elle-même à côté de l'infamie du motif?

Après la clôture de la convention, lord Rothes envoya Drummond pour représenter au Roi le mauvais esprit qui régnait dans les provinces occidentales; et, pour toucher ce prince par l'endroit sensible, il lui mandait que le covenant leur tenait toujours au coeur, et qu'il n'y avait rien de bon à s'en promettre, tant qu'on ne les aurait pas guéris de cette manie. Il revenait donc sur la proposition de Burnet, d'autoriser le conseil à requérir, de toutes les personnes réputées suspectes, une renonciation au covenant, ou à les traiter, si elles s'y refusaient, comme coupables de haute trahison. Ce Drummond, quoique avec moins de férocité que Dalziel, se sentait trop aussi de l'air qu'il avait respiré en Russie. Il avait d'ailleurs

des connaissances variées et étendues, et un sentiment religieux assez sincère. Mais, pour parler vrai, son premier désir dans cette occasion était d'avoir sa part des nombreuses confiscations qui ne manqueraient pas d'avoir lieu, s'il rapportait les ordres qu'il était venu solliciter. Il survint un léger accident qui, prêtant à rire aux dépens de sa mission, en prévint le succès. Le Roi, après avoir décacheté la lettre qu'il avait reçue d'Ecosse, jeta au feu l'enveloppe qui, s'envolant toute en flammes, embrasa la cheminée. Là-dessus le bruit courut que la lettre venue d'Ecosse avait mis le feu à Whitehall. Puisque l'enveloppe a suffi presque pour amener l'incendie du palais, disait-on, assurément le contenu va mettre toute l'Écosse en feu. On fit observer que la loi qui ordonnait l'abjuration du covenant, ne prononçant contre les réfractaires que la perte de leurs emplois, il serait bien rigoureux d'aggraver cette peine au point où le demandait le conseil. Cependant, par égard pour un message public, les ordres furent donnés tels qu'ils étaient souhaités, mais avec une lettre particulière pour lord Rothes, où il lui était enjoint de n'en point faire usage sans l'exprès commandement du Roi, attendu que leur existence seule était un frein suffisant pour les mécontens. Mais le secret de toute l'affaire se répandit, et ne servit qu'à rendre plus odieux lord Rothes et son parti.

La disgrâce de Sharp amena naturellement l'élévation de Burnet. Ce fut lui que le conseil chargea de porter à la cour la proposition très-extraordinaire de cantonner les comtés occidentaux de l'Écosse sous un gouvernement particulier, et de leur faire supporter des taxes et des logemens militaires, auxquels le reste du royaume fut étranger. Un conseil spécial devait siéger à Glasgow pour la direction de cette administration séparée. Entre autres raisons à l'appui de sa proposition, Burnet dit au Roi, et ensuite à lord Lauderdale, que parmi les membres du conseil privé, il y en avait de mal intentionnés pour l'Église, qui favorisaient ses ennemis, et n'avaient pas craint de se porter les défenseurs des rebelles. Lord Lauderdale se hâta d'écrire à Edimbourg, pour savoir ce qui avait pu donner lieu à cette accusation, dans l'espoir, si elle se trouvait fausse, d'avoir de quoi intenter à Burnet un procès en fabrication de mensonges, d'autant plus grave que le corps entier du conseil se trouvait attaqué. On lui répondit qu'un des rebelles non compris dans l'amnistie, ayant été arrêté, avait été reconnu pour fou; qu'on avait débattu dans le conseil s'il serait jugé ou non, et que quelques membres avaient insisté pour qu'il ne le fût pas, disant que l'exécution d'un homme qui n'avait plus sa raison serait une honte pour le gouvernement. Il n'y

avait là certainement rien qui justifiât les paroles de l'archevêque de Glasgow; aussi lord Lauderdale s'arrangea-t-il pour s'en prévaloir en temps et lieu. Quant à la proposition elle-même, elle fut rejetée, sur ce premier motif que le Roi ne se reconnaissait pas le droit de l'admettre.

Burnet, pendant son séjour à Londres, avait cherché à se faire un appui de lord Clarendon, et lui avait exposé l'état peu florissant de l'Eglise en Ecosse. Le chancelier en parla au Roi, et lui en fit parler par les évêques anglais, qui faisaient plus de cas de Burnet que de Sharp. Le crédit de Clarendon était sur son déclin : le Roi répéta ce que ce ministre lui avait dit sur les affaires d'Ecosse à lord Lauderdale, qui en fut très-irrité. Burnet fut renvoyé avec de bonnes paroles. Charles n'en resta pas moins décidé à changer son ministère d'Ecosse. Lord Kincardin, qui revint de Londres au mois d'avril, me dit que lord Rothes, dépouillé de tous ses autres emplois, n'aurait plus que les sceaux, et que le comte de Tweedale et sir Robert Murray allaient avoir le secret des affaires. Il ajoutait que la paix était sur le point de se faire; que, quand elle serait faite, on licencierait l'armée, et qu'alors on verrait le gouvernement, dans les affaires tant civiles qu'ecclésiastiques, se montrer aussi doux qu'il avait été dur et sévère. Tout cela était encore si secret que lord

Rothes et les deux archevêques ne s'en doutaient, ni les uns ni les autres. Quelque temps après, Rothes fit un voyage dans le nord du royaume, pendant lequel un événement imprévu hâta sa disgrâce.

Pendant la guerre, les Ecossais avaient mis en mer un assez grand nombre de corsaires, qui avaient ramené de riches prises. Ainsi provoqués, les Hollandais envoyèrent Van Ghendt dans le Frith avec une bonne flotte, pour ravager les côtes et s'emparer de tous les vaisseaux qui seraient dans ces parages. Van Ghendt entra dans le Frith le 1er. mai. S'il eût arboré les couleurs anglaises, et attaqué immédiatement le port de Leith, qui était alors plein de vaisseaux, il nous aurait fait tout le mal qu'il aurait voulu. Il n'y avait aucune précaution prise contre l'ennemi sur la côte, et on y attendait en pleine sécurité sir Jérémie Smith, envoyé pour la protéger avec quelques frégates, qui devaient être toute notre défense cette année, où le Roi n'avait pas équipé de flotte. On avait tellement dilapidé le trésor public que, malgré les subsides considérables qui avaient été consentis, l'argent avait manqué pour un armement maritime. La cour disait pour son excuse que la paix était à la veille d'être conclue à Breda, où lord Hollis et sir William Coventry la négociaient en notre nom, et que bien qu'il n'y eût pas encore de cessation d'hostilités, on pouvait regarder la chose comme faite. A propos de cette

dissipation sans bornes des deniers de l'Etat, on répéta beaucoup un mot du comte de Northumberland. Un jour qu'on disait devant lui que la maîtresse du Roi ruinerait la nation : « au contraire, dit-il, c'est elle qui la sauvera. » Et en effet, à avoir une chambre des communes, comme était la nôtre, toujours prête à faire litière à la cour de l'argent du peuple, il valait encore mieux que cet argent se consumât en frivolités de luxe et en prodigalités de toute espèce, que si on l'avait ménagé pour de méchans desseins. L'entrée de Van Ghendt dans le Frith n'aboutit à rien. Il se contenta de canonner pendant quelques heures Bruntisland, sans lui causer aucun dommage. Toute la population de la campagne accourut sur la côte, et du moins effraya par son nombre. Mais cette entreprise n'était qu'une feinte de l'ennemi pour détourner l'attention du gouvernement anglais d'une tentative plus importante. Van Ghendt remit à la voile et fut rejoindre Ruyter, qui parut à l'embouchure du Midway, rompit la chaîne qui la fermait, et remonta la rivière jusqu'à Chatam. C'est tout ce que je dirai pour l'instant touchant cet événement si honteux : je continue à m'occuper de l'Ecosse.

L'absence de lord Rothes, dans un moment où le pays fut menacé d'un si grand danger, fut présentée à Londres sous les plus mauvaises couleurs par lord Lauderdale et précipita les changemens

projetés. Au mois de juin, sir Robert Murray vint en Ecosse avec une lettre du Roi, qui ôtait à lord Rothes sa charge de commissaire, lui donnait celle de chancelier, et mettait la trésorerie en commission. Lord Rothes refusa les sceaux tant qu'il put, demandant à rester lord trésorier; mais ses efforts furent superflus, et il fut contraint de céder. On s'aperçut bientôt que des esprits plus modérés dirigeaient l'administration. Sharp lui-même prit de la douceur et de l'humilité. Il me dit un jour que c'était un grand bonheur pour lui d'avoir à traiter avec des hommes sérieux, sobres, et qui n'étaient pas perpétuellement ivres, comme lord Rothes et ses amis. Lorsque la paix eut été conclue à Breda, le Roi écrivit au conseil d'Ecosse pour la lui communiquer et lui signifier en même temps que sa volonté était que l'armée fût licenciée. Le comte de Rothes, Burnet et tous les officiers s'opposèrent à ce licenciement. Suivant eux, l'esprit de mutinerie des provinces occidentales n'était rien moins que diminué, et si on voulait le réprimer, l'entremise du pouvoir militaire était indispensable. On proposa de l'autre côté divers expédiens plus modérés. Voici celui qui parut le meilleur. Au lieu d'une abjuration du covenant, qui répugnait à la conscience de beaucoup d'honnêtes gens, on arrêta qu'on exigerait la promesse, avec caution pécuniaire, de se tenir en paix et de ne point prendre les armes. Cette sorte de contrat

entre le gouvernement et chaque individu parut le meilleur *tést* possible, en ce qu'il garantissait la tranquillité publique et la paix du royaume, ce qui était pour le présent le point essentiel, sans toucher à la religion, dont on laissait au temps et à la prudence des intéressés, le soin de régler les débats. Le conseil fit donc publier une amnistie plus large et plus étendue, et il suffisait, pour s'y faire comprendre, de cette obligation dont j'ai parlé. On se soumit généralement à cette formalité. Il y eut cependant encore certaines personnes dont elle éveilla les scrupules, sous ce prétexte que le mot *paix* était un terme vague, compréhensif, et qui, peut-être, dans l'idée de ceux qui l'avaient employé, emportait la soumission à toutes les lois. Le plus grand nombre cependant, et de beaucoup, s'engagea sans difficulté. Les scrupules n'atteignirent que quelques maniaques de la lie du peuple.

Pour pouvoir licencier l'armée avec plus de sûreté, on proposa de lever une milice de comté, et de la mettre en état de maintenir la paix publique. Les deux archevêques ne goûtèrent pas cette mesure. Ils représentaient que les communes étant, en général, fort mal intentionnées pour l'Eglise épiscopale, une milice sortie de leur sein serait plus redoutable que rassurante. On arrêta, pour les contenter, que dans les provinces les plus marquantes par leur mauvais esprit, on n'or-

ganiserait point de troupes à pied, mais seulement quelques compagnies de cavalerie. Burnet dit ouvertement qu'il voyait bien qu'on avait juré l'abolition de l'épiscopat, et que, dans une telle extrémité, il se croirait coupable de garder le silence. Il écrivit, en effet, une longue lettre pleine de récriminations à Sheldon. Celui-ci, de son côté, en écrivit une à sir Robert Murray, très-longue, que je lus, et où je trouvai plus de modération et de douceur que le nom de son auteur ne me l'eût fait supposer. Murray, du reste, lui avait inspiré une telle estime, et lui avait donné une si haute idée de son mérite et de sa probité, que c'était peine perdue que de chercher à le perdre dans l'esprit de ce prélat.

La hauteur de Burnet fit valoir la souplesse de Sharp qu'on rappela au conseil. Il n'y fit entendre que des paroles de modération, puisque telle était la disposition du moment. Dans la discussion sur le licenciement de l'armée, ce fut lui qui dit qu'il valait mieux exposer les évêques aux chances les plus rudes, que de tenir, à cause d'eux, le royaume sous le régime d'un gouvernement militaire. Il ne laissait pas cependant de déclamer en secret contre la nouvelle administration, qu'il traitait d'ennemie prononcée de l'Eglise. Vers cette époque, à la sollicitation de lord Lauderdale, le Roi écrivit au conseil privé qu'on l'avait informé que les rebelles avaient trouvé parmi eux des dé-

fenseurs, et qu'il lui importait de savoir la vérité. C'était, comme on voit, un coup monté contre Burnet. Le conseil répondit, en niant le fait, et en demandant à connaître l'auteur de cette imputation calomnieuse. Burnet, lorsqu'on lui donna cette réponse à signer, dit qu'il ne pouvait déclarer que les rebelles n'avaient pas trouvé de défenseur dans le conseil, puisqu'il avait lui-même pris la défense de l'un d'entre eux, et il fit ressouvenir ses collègues de la circonstance et des détails. Il vit le danger qu'il avait couru, profita de la leçon, et devint plus traitable.

Avec le licenciement expira l'autorité de lord Rothes, comme général. J'ai déjà dit qu'il n'était plus commissaire. Il l'avait été trois ans. En recevant cette importante et haute fonction, il s'était engagé à préparer les matières pour un synode national, et néanmoins pendant tout cet intervalle il ne s'était rien fait qui tendît à ce but. Les évêques ne semblaient occupés que d'augmenter leur autorité et leurs revenus, et ne prenaient aucun souci de régler ou le culte ou la discipline.

Le comte de Rothes partit pour se rendre à la cour, et y fut suivi par le comte de Tweedale. Le premier essaya de faire agir en sa faveur le duc de Monmouth, qui avait épousé sa nièce; mais le prince, encore fort jeune, et tout entier aux plaisirs, ne songeait point aux affaires. Rothes

sentant alors la nécessité de s'adresser à lord Lauderdale, dissimula ses ressentimens avec tant d'adresse, qu'il persuada à ce lord que c'était avec joie qu'il s'était vu déchargé des soins d'une administration compliquée, devenue pour lui une chaîne accablante. Il demandait qu'on voulût bien régler ses comptes comme trésorier, et lui délivrer en même temps une approbation scellée du grand sceau de tout ce qu'il avait fait en qualité de commissaire du Roi. Lord Tweedale était d'avis de lui refuser l'un et l'autre point, et de le tenir quelque temps sous la verge. Il savait que, quelque humilié que parût Rothes maintenant, il ne serait pas plus tôt délivré de la crainte d'avoir à rendre un compte exact de son administration, qu'il connaissait le premier pour n'être rien moins qu'irréprochable, qu'on le verrait cabaler contre ses successeurs, tandis qu'on aurait bon marché de son opposition, en le tenant quelque temps dans de salutaires inquiétudes. Mais le Roi aimait lord Rothes, et lord Lauderdale, en bon courtisan, seconda ses prétentions. Il ne fut pas long-temps, non plus que son maître, à avoir lieu de se repentir de sa complaisance.

Il s'opéra vers ce temps-là, dans les habitudes de lord Lauderdale, une grande métamorphose, qui rendit la dernière moitié de sa vie bien différente de ce qu'avait été la première. M. Murray, gentilhomme de la chambre, avant d'avoir un

grand crédit auprès de Charles Ier., tant pour diriger sur qui bon lui semblait le canal de ses faveurs que dans ses conseils pour les décisions les plus importantes, avait été son page et le camarade *souffre douleur* de son enfance. Il était fait pour la cour, très-insinuant, très-faux, et d'une humeur si vindicative, que plutôt que de voir réussir un avis donné par son ennemi, il l'aurait révélé, et pour le faire échouer aurait trahi son souverain. C'est ainsi qu'on a cru généralement qu'il découvrit dans plusieurs occasions aux ennemis de la cour des secrets très-importans de l'infortuné Charles. Il avait une qualité particulière, savoir une discrétion à toute épreuve, quand il était ivre, ce qui lui arrivait souvent, quoique naturellement assez ouvert et causeur. Il obtint des lettres-patentes de comte, qui furent signées à New-Castle, mais qu'il fit aussi dater d'Oxford, afin d'avoir le pas sur je ne sais quel pair qu'il haïssait. Ces lettres ne furent point scellées du grand sceau durant la vie du Roi, et elles auraient en conséquence expiré avec lui, s'il n'était parvenu à les faire sceller après la mort de ce monarque contre tous les usages établis. Sa fille aînée, héritière de son titre tel quel, épousa Lionel Tallmarsh de Suffolk, d'une famille noble. Après la mort de son père, elle se fit appeler lady Dysert..Elle avait beaucoup de beauté, mais encore plus d'esprit. Elle était douée d'une pénétra-

tion merveilleuse, et il n'y eut jamais de conversation plus brillante que la sienne. Elle avait étudié non-seulement la théologie et l'histoire, mais les mathématiques et la philosophie. Elle était violente dans toutes ses affections, amie violente, mais plus violente ennemie. Son ambition était sans bornes, sa dépense extravagante, son avidité insatiable. Rien ne lui coûtait, rien ne l'arrêtait pour parvenir à ses fins. Elle contracta de bonne heure avec lord Lauderdale des liaisons qui excitèrent la médisance. Lorsqu'il fut fait prisonnier après la bataille de Worcester, elle lui persuada que sa vie courait de grands dangers, et qu'elle le sauvait par ses intrigues avec Cromwell. La malice ordinaire du public ne négligea pas cette anecdote. Il est certain que le Protecteur avait été très-amoureux d'elle, et qu'elle se montra très-disposée à répondre à sa tendresse, dont il se défit lui-même par politique. A la restauration, elle ne trouva pas Lauderdale aussi reconnaissant qu'elle s'y attendait, et ils vécurent quelques années éloignés l'un de l'autre. Mais, à la mort de son mari, ils se raccommodèrent si bien que lady Lauderdale, blessée de leur intimité, partit pour Paris, où elle mourut au bout de trois ans. Lady Dysert s'empara tellement de l'esprit de son amant, qu'elle le perdit de considération dans le monde, qui retire son estime à un homme esclave des passions et des ca-

prices de sa maîtresse. On ne pouvait plus l'approcher que par elle. Elle était l'âme de toutes ses déterminations, vendait son crédit, et ne négligeait aucun moyen de se procurer de l'argent, qu'elle dissipait ensuite en fastueuses prodigalités. Elle brouilla Lauderdale avec tous ses amis l'un après l'autre, avec les comtes d'Argyle, de Tweedale et de Kincardin, avec le duc de Hamilton, le marquis d'Athol et sir Robert Murray, qui n'eurent pas plus tôt le malheur de lui déplaire, qu'ils se trouvèrent dans la nécessité de rompre avec celui dont la confiance et l'intimité leur étaient acquises depuis plus ou moins de temps. S'il n'y avait pas une sorte de présomption à me nommer après de tels personnages, je dirais que j'eus le même sort à mon tour. Du moment où Lauderdale eut complétement renoué avec cette femme, jusqu'à la fin de ses jours, ce ne fut plus le même homme. Le père de lady Dysert lui avait jadis destiné sir Robert Murray pour époux, et elle l'eut long-temps pour ami. Elle savait que son affection, comme sa probité, étaient à toute épreuve. Il n'était pas moins l'ami de lord Lauderdale, et fut dans plusieurs circonstances son principal appui auprès du Roi, et à la cour, qui avaient une grande estime pour son caractère. Il savait, quand il le fallait, lui parler avec une entière franchise, et lui donner de ces conseils, ou faire de ces reproches d'autant plus utiles

qu'ils ne peuvent sortir que de la bouche d'un ami. Lady Dysert profita de l'absence de Robert Murray, pendant le séjour qu'il fit en Écosse, pour détruire leur union. Elle fit croire à son amant que Murray se donnait les gants de tout ce qui se faisait, et ne trouvait pas mauvais de passer pour son gouverneur. Ces perfides insinuations avaient un trop puissant auxiliaire dans la vanité ombrageuse de Lauderdale, pour ne pas produire leur effet.

Le gouvernement d'Ecosse avait changé de face. Les paiemens se faisaient avec régularité, et il se trouva à la fin de l'année un boni de mille livres sterling, sur les revenus courans, qui fut consacré à l'achat d'un magasin d'armes. Il y eut en même temps divers projets entamés pour l'encouragement du commerce et des manufactures. L'accord de sir Robert Murray et de lord Tweedale était tel qu'il doublait leur ascendant, et que tout pliait devant eux. Le dernier fut nommé conseiller privé d'Angleterre. Le mariage de son fils avec la fille unique du lord Lauderdale sembla lier à jamais leurs intérêts. A son retour de Londres, il porta au conseil une lettre du Roi, qui leur recommandait de veiller à la conservation de l'Eglise, et leur enjoignait en particulier de supprimer les conventicules, qui commençaient à se multiplier dans les provinces occidentales. Le peuple de ces cantons n'avait pas

été plutôt délivré de la terreur que lui inspiraient les soldats, qu'il avait abandonné les Eglises, rappelé ses anciens ministres et formé des conventicules dans presque toutes les paroisses. Le Roi écrivit en même temps de sa propre main une lettre à Sharp, où il l'assurait de son zèle pour l'Eglise, et de l'estime particulière qu'il faisait de lui, archevêque de Saint-André. Lord Tweedale avait espéré par là le ramener tout-à-fait à eux, mais il se trompa. Sharp s'en prévalut au contraire pour reprendre sa première insolence.

Le retour de lord Tweedale fut le signal d'un nouveau zèle apporté aux affaires publiques. La corruption cessa d'être un titre à la faveur du gouvernement. La justice fut rendue avec impartialité. Une commission fut envoyée dans les comtés de l'ouest, pour y examiner les plaintes d'injustice, d'arbitraire, d'oppression portées contre Turner, Dalziel, et d'autres encore. Les ordres de Turner avaient été saisis sur lui, lorsqu'il fut pris par les insurgés, et, quoiqu'il eût été abandonné par eux, le jour de leur déroute, et qu'à la grande surprise de tout le monde il fût sorti sain et sauf de leurs mains, il n'avait plus rien pour justifier sa conduite. Le fait est que cette enquête, principalement dirigée contre lord Rothes et Burnet, avait pour but de rejeter sur leur conduite à la fois inhabile et

tyrannique tout l'odieux de la dernière rébellion. Le projet était de les faire accuser par Turner; mais celui-ci n'avait plus d'instructions à produire. On crut quelque temps que leur disparition était un tour d'adresse de lord Rothes. Mais, pendant que l'affaire pouvait encore être entamée avec succès, elles furent renvoyées bien cachetées au général, dans sa demeure. Ce fut alors lui qui ne voulut pas en faire usage. Piqué contre le gouvernement qui venait de le casser, il s'en vengea en homme d'esprit, refusant de montrer ses instructions et d'exposer ainsi des gens qui, dans le fait, étaient ses véritables amis. Les poursuites en restèrent donc là. On cria beaucoup contre l'insuffisance de la réparation. On disait qu'après une rébellion amenée par les iniquités de quelques hommes puissans, une rébellion marquée par tant de sang répandu, c'était bien peu que de casser un ou deux officiers, et d'humilier quelque peu un grand seigneur, sans faire d'ailleurs quelqu'un de ces exemples publics capables d'être un sujet d'effroi pour les ministres pervers. Sir Robert Murray entreprit d'aller visiter par lui-même les provinces occidentales de l'Ecosse. A son retour, il me dit qu'il y avait trouvé le clergé si ignorant et si corrompu, qu'il serait impossible de soutenir l'Eglise épiscopale, à moins de chasser de leurs chaires la plupart des ministres, et de

les remplacer par d'autres plus dignes de leurs fonctions. Mais la chose n'était pas aisée. Burnet les avait tous placés, et il se croyait engagé d'honneur à les faire maintenir. Ils se tenaient tellement les uns aux autres, qu'il n'y avait pas à espérer qu'aucun d'entre eux consentît à rendre témoignage en justice contre ses confrères. Et, quant aux habitans, des scrupules de conscience leur interdisaient ce rôle. Ils prétendaient qu'accuser un ministre devant un évêque, c'était reconnaître la juridiction de l'évêque sur son clergé; c'était, pour me servir d'un mot barbare fort usité parmi eux, homologuer son pouvoir. Murray, pour sortir de cette double difficulté, proposa l'établissement, par commission spéciale du Roi, d'une cour composée de laïques et d'ecclésiastiques, pour examiner les bruits qui couraient au désavantage du clergé. Il écrivit ce projet à Sheldon, qui l'approuva. Sharp parut l'approuver aussi, quoiqu'il le détestât au fond du cœur, comme du pur érastianisme, et le trouvât subversif de toute autorité épiscopale. Burnet disait que c'était le chasser de son évêché, et le déclarer ou incapable de juger son clergé, ou indigne de ce saint ministère. Son clergé se montrait encore plus indigné. A l'entendre, on allait le livrer à la rage de ses ennemis, qui ne haïssaient en lui que les fonc-

tions qu'il avait à remplir et sa constante soumission aux lois de l'Etat, et qui ne feraient faute, si on les encourageait ainsi, à témoigner contre lui dans des tribunaux irréguliers, d'affirmer sous serment d'épouvantables calomnies. Tant d'oppositions firent avorter le projet de sir Robert Murray. Les funestes effets de l'aversion que lady Dysert avait inspirée à Lauderdale contre Murray, commençaient à se faire sentir dans le conseil d'Ecosse, dont elle avait détruit l'accord. Lord Tweedale continuait d'ailleurs d'en être l'âme, et lord Kincardin y jouissait après lui de la principale influence.

Les presbytériens, qui voyaient l'exécution des lois tempérée, et observaient la méfiance que lord Tweedale inspirait aux deux archevêques, s'imaginèrent qu'au fond de l'âme il était des leurs. Cette idée leur donna de l'insolence. Dans plusieurs cantons ils maltraitèrent le clergé. Celui-ci, de son côté, se figura qu'il n'avait plus de protection à attendre du gouvernement, qui songeait au contraire à se défaire de lui. Là-dessus, quantité de ministres entendant dire qu'ils trouveraient de grands avantages en Irlande, se laissèrent gagner, et désertèrent leurs cures. Le peuple ne doutant pas que ceux-ci une fois partis, on ne lui rendît ses anciens pasteurs, se montrait partout très-disposé à favoriser ces sortes

de marchés; et l'on vit de la sorte, en très-peu de temps, beaucoup d'églises vacantes dans les comtés de l'ouest.

Lord Tweedale n'oublia rien pour engager Leighton à le seconder dans ses plans. Il l'avait fort vanté au Roi, et le lui avait représenté comme le premier homme de l'Eglise d'Ecosse. L'idée favorite de lord Tweedale était de remettre entre ses mains la direction des affaires ecclésiastiques, et il m'a dit souvent que plus des deux tiers des affaires du gouvernement d'Ecosse étaient de cette nature. Aussi eût-il cru avoir beaucoup fait s'il était parvenu à régénérer le clergé épiscopal, et à lui donner pour chef un homme comme Leighton. Il tâcha aussi de gagner M. Charteris. Mais ce dernier avait de si tristes idées sur le genre humain et de si modestes sur lui-même, qu'il ne voyait que peu de bien à faire, et que ce peu de bien, dont il accordait la possibilité, il se croyait incapable de l'opérer. Leighton consentit à faire un voyage à Londres, où il eut, à ce qu'il m'a dit, deux audiences du Roi. Après l'avoir entretenu de ce qu'il y avait d'insensé dans la manière dont on avait administré jusqu'ici les affaires de l'Eglise, et de la nécessité de revenir à des voies de modération, il lui proposa de ramener le parti presbytérien en faisant de légers changemens à la rédaction des lois et par des concessions de peu

d'importance, à l'aide desquelles on pourrait tout gagner pour l'avenir, en feignant de se relâcher un peu dans le présent. Il n'entra d'ailleurs dans aucun détail, se bornant à affermir le Roi dans la direction que le cours des événemens l'avait forcé de donner à son gouvernement, bien qu'elle fût contraire à ses inclinations, tant en Angleterre qu'en Ecosse. Mais, pour plus de clarté, je dois changer le lieu de la scène.

Les malheurs de la guerre de Hollande avaient jeté tant de défaveur publique sur la cour, que le Roi sentit la nécessité de regagner l'estime et l'affection de ses sujets. Il savait que des adoucissemens apportés à l'exécution des lois contre les non-conformistes seraient fort bien reçus de la cité de Londres, et en général de toute la portion commerçante du royaume. La chambre des communes toutefois persistait dans son emportement, et donnait tous les jours à ses actes un nouveau degré de violence; mais la rigueur pouvait en être tempérée dans la pratique durant les intervalles de session.

Cependant le comte de Clarendon voyait son crédit sensiblement diminué, tous les secrets importans confiés à Bennet, et son rôle dans le cabinet borné aux fonctions de sa charge. Lady Castlemaine était son ennemie jurée, et agissait en conséquence. Le duc de Buckingham, admis sans cesse dans la familiarité du Roi, employait

toutes les ressources de son esprit et de sa gaîté caustique à tourner en ridicule lord Clarendon et ses conseils. Une plaisanterie vive et mordante avait toujours eu une grande puissance sur le Roi. Deux circonstances malheureuses contribuèrent de plus à perdre le chancelier. Charles lui avait fait don d'un terrain considérable près de Saint-James pour y bâtir une maison. Son projet était d'en faire construire une qui fût simple et commode; mais n'entendant rien lui-même à ces sortes d'affaires, il se remit de ce soin à un architecte, qui l'entraîna dans une dépense de cinquante mille livres sterling, c'est-à-dire du triple de ce qu'il comptait y mettre. Pendant la guerre, et dans l'année de la peste, il ne cessa d'avoir trois cents ouvriers, dans l'idée que c'était faire plaisir au public que de donner du travail à tant de monde, et de verser ainsi dans la consommation générale des sommes d'argent considérables par un si grand nombre de canaux différens. Mais l'effet fut contraire; on jeta les hauts cris. Les uns appelèrent cette maison la maison de Dunkerque, pour insinuer qu'elle était bâtie avec la part que son propriétaire avait eue dans la vente de Dunkerque. D'autres l'appelèrent la maison de Hollande, parce que le chancelier s'étant toujours opposé à la guerre, on s'imaginait qu'il recevait de l'argent des Hollandais. Ce qui frappait tous les regards, c'est

que dans un temps de calamité publique il faisait élever un palais somptueux. Voici l'autre circonstance fâcheuse pour le chancelier; elle se rattache à la première. Avant la guerre, on avait projeté la réparation de Saint-Paul, et déjà beaucoup de pierres avaient été amassées. Les préoccupations plus graves de la guerre rendirent ces préparatifs inutiles. Clarendon acheta les pierres, et en fit usage pour sa nouvelle maison. Cette particularité, si futile qu'elle puisse paraître aujourd'hui, fut d'un grand effet entre les mains de ses ennemis.

Un autre malheur, bien autrement grave, du chancelier, fut de perdre son meilleur ami, celui en qui il avait toute confiance, et qui était son principal appui, le comte de Southampton. Les douleurs de la pierre, dont il était attaqué, étaient devenues si violentes qu'il avait pris le parti de se faire opérer, lorsqu'il se présenta une femme qui se vantait de posséder le secret d'un dissolvant infaillible, et qui lui offrit de tels garants de l'efficacité de sa recette, qu'il se remit entre ses mains. L'effet du remède, d'abord heureux, funeste ensuite, ne fut que trop réel. Il sortit en effet une grande quantité de gravier, ressemblant aux débris d'une pierre qui se dissoudrait en petites écailles. Ce début l'encouragea à continuer le remède de l'étrangère, jusqu'à ce que la douleur devînt si forte que jamais homme n'est

mort dans des tourmens comparables. L'excès du mal donnait par fois un tel ébranlement à tous ses membres, que la commotion se communiquait à son lit. Il supporta ces horribles souffrances avec une patience qui tenait du prodige. Non-seulement la nature de la maladie ne lui arracha aucune parole qui pût blesser l'oreille la plus délicate, mais il ne cessa pas un instant de donner le beau spectacle de la fermeté la plus héroïque, jointe à la résignation la plus chrétienne. On l'ouvrit après sa mort; et la cause des atroces douleurs qu'il avait éprouvées ne fut plus un mystère. La pierre était recouverte d'une sorte d'enveloppe gluante qui rendait moins douloureux son frottement avec les muscles de la vessie; mais cette enveloppe une fois enlevée par l'effet du remède, les parties intérieures et plus rudes de la pierre, rongées encore par une dissolution commencée, reposaient à nu sur le col de la vessie, et occasionnaient les souffrances inouies qui avaient terminé les jours du comte de Southampton. Sa mort délivra la cour d'un grand homme qu'elle haïssait, et dont elle se savait méprisée. La trésorerie fut mise en commission, sans que le comte de Clarendon y eût aucune part. Ce ministre pouvait voir en outre que la guerre, quoiqu'elle eût été entreprise sans sa participation, allait tourner contre lui et consommer sa ruine, parce qu'on lui en imputait

tous les revers. L'affaire de Chatam fut, à la vérité, un coup terrible, dont la honte surpassait encore les pertes positives. Après plus de cinq millions de livres sterling, que le parlement avait donnés pour la guerre, le Roi s'était trouvé hors d'état, par ses profusions et les rapines de ses courtisans, de mettre une flotte en mer et de défendre nos côtes. A la première nouvelle de l'apparition des Hollandais à l'embouchure de la rivière, le Roi, au lieu de monter à cheval, et de marcher en personne à la tête de ses troupes dans un danger si pressant, se contenta d'y envoyer le duc d'Albemarle. Pour comble d'infamie, il songeait déjà à se retirer à Windsor; mais c'était afficher si naïvement sa pusillanimité qu'on l'en fit rougir et qu'il resta. Le bruit courut qu'il avait passé une partie de la nuit à se divertir avec ses maîtresses. Cette circonstance, véritable ou controuvée, lui attira quantité de libelles, écrits avec autant d'esprit que de malice, et qui le livrèrent à un mépris universel. On l'y comparait à Néron, chantant pendant l'incendie de Rome. Un ou deux jours, il parcourut les rues de Londres à cheval, accompagné des personnages les plus populaires de sa cour, et assura les citoyens qu'il voulait vivre et mourir au milieu de son peuple. Quelques acclamations se firent entendre, mais isolées et sans entraînement. La cité était encore en cendres, et l'idée

que l'incendie avait été le produit de quelque machination était si enracinée dans les esprits, que le Roi lui-même n'était pas à l'abri de tout soupçon. Si les Hollandais, dans la première consternation où ils nous jetèrent, eussent profité de leurs avantages, ils auraient pu nous faire beaucoup plus de mal, remonter très-haut la Tamise, et brûler quantité de vaisseaux marchands; mais ils crurent en avoir assez fait, et se retirèrent. L'embarras de la cour fut extrême, tant elle regardait, sur l'assurance que les Français lui en avait donnée, la paix comme faite. Je ne saurais décider si, comme on l'a cru beaucoup, ce ne furent pas les Français qui conseillèrent et favorisèrent cette expédition, dans la double intention d'affaiblir la flotte anglaise, et d'obliger Charles, pour se venger de l'affront qu'il venait de recevoir, à rechercher de nouveau leur alliance contre les Hollandais, quand leur politique s'accommoderait de cette combinaison.

Le comte d'Essex était vers ce même temps à Paris, où il passait à son retour des eaux de Bourbon. Il m'a conté que la reine-mère d'Angleterre, le connaissant pour être membre du conseil privé de son fils, voulut lui parler, et lui dit que les Irlandais s'étaient adressés à la cour de France pour en avoir de l'argent, des armes et quelques officiers, qui les aidassent à mettre leur île sous sa puissance. Le comte d'Essex

ajoutait que les avis de cette princesse lui avaient paru dictés par un véritable attachement pour son fils; mais ce ne fut pas une petite surprise pour lui de trouver si peu de pénétration et de jugement dans une femme dont l'amabilité dans un salon était un des phénomènes du siècle, qui charmait tous ceux qui l'approchaient par la grâce et la vivacité de son imagination, et qui enfin avait conduit tant et de si grandes affaires. Il ne s'étonna plus que tous les conseils du feu roi eussent tourné contre lui, du moment où il eut connu celle qui les dirigeait. Mais, pour en revenir à la proposition des Irlandais, les Français avaient alors de bien autres desseins. Le roi d'Espagne était mort; et il se trouvait qu'après s'être conduits durant notre guerre avec la Hollande de telle manière qu'ils n'avaient fait aucune dépense, n'avaient pas risqué un vaisseau dans un engagement pour secourir leurs alliés, et que l'Angleterre et la Hollande avaient épuisé leur marine comme leurs finances, ils s'arrangeaient, actuellement que le Roi ne pouvait plus continuer la guerre, pour qu'il leur eût toute l'obligation de la paix. Je ne parlerai point de nos négociations avec l'évêque de Munster, ni de la perfidie avec laquelle il rompit ses engagemens, parce que je ne sais, sur cette portion de l'histoire du temps, que ce qui en est imprimé.

La paix ne fut pas plutôt conclue, que le Roi,

effrayé des avantages qu'elle donnait à l'opposition dans le parlement qui allait se réunir, calcula que la disgrâce d'un ministre, contre lequel une longue possession des premiers emplois avait suscité beaucoup d'envieux et d'ennemis, serait une mesure agréable au peuple, derrière laquelle lui et sa cour trouveraient un abri. D'autres considérations précipitèrent cet événement. Le Roi était très-fatigué de la Reine, et, si l'on en croit ce qui se disait alors, avait grande envie d'en être délivré. On accusait lord Clarendon d'avoir fait ce mariage pour assurer la couronne aux enfans de sa fille. De plus, certains membres de la chambre des communes, tels que Clifford, Osborn, Ker, Littleton et Seymour, vinrent trouver le Roi, et l'assurèrent qu'à l'époque de la restauration leur projet était de le rendre et plus absolu et plus riche, mais que lord Clarendon les en avait dissuadés, et qu'il avait, par ses amis, semé tant d'ombrage dans le parlement contre Sa Majesté, que celui-ci avait cru prudent de ne point se fier à elle sans restriction. Ces paroles firent une profonde impression sur le Roi, déjà dégoûté du ton doctoral de lord Clarendon, et fort disposé à secouer le joug d'un ministre qui avait quelquefois le tort de ne pas assez déguiser son opinion.

Cependant l'idée qu'il aurait à s'occuper plus sérieusement de ses affaires, était pour le Roi un motif si puissant d'incertitude et de crainte,

qu'il est douteux qu'il se fût jamais séparé de lord Clarendon, si un mécompte dans ses nombreuses amours n'était venu aigrir son ressentiment et faire taire sa paresse. Les charmes de mistriss Stewart avaient fait une telle impression sur ce prince, et elle opposait à ses empressemens une vertu si ferme que, dans le désespoir d'en rien obtenir par la séduction, il songeait aux moyens de l'épouser. Le duc de Richmond, libre par le veuvage, la recherchait en même temps. Le Roi, n'osant s'opposer ouvertement à ce mariage, feignit d'y consentir; mais, sous prétexte du vif intérêt qu'il portait à la jeune personne, il demandait préalablement que le duc de Richmond lui assurât un douaire considérable. Il espérait, par ce détour, avoir rompu décemment la chose, parce qu'il savait que les affaires de ce seigneur étaient fort dérangées. Le Roi chargea lord Clarendon d'examiner sa fortune, et la nature des avantages qu'il proposait de faire à sa femme. Mais lord Clarendon, suivant ce qui fut rapporté au Roi, à tort ou à raison, je l'ignore, lord Clarendon, dis-je, fit entendre à mistriss Stewart qu'à la vérité les affaires du duc de Richmond n'étaient pas claires, mais qu'une famille alliée de si près à la famille royale ne pouvait jamais être laissée dans la médiocrité, qu'elle ne devait pas s'attendre à retrouver facilement un aussi beau mariage, et qu'il lui conseillait en conséquence

d'y regarder à deux fois avant de le rejeter. Ce conseil, vrai ou faux, fut représenté comme le résultat du dessein formé par le chancelier de faire monter un jour ses petits-enfans sur le trône, et de la crainte que le Roi, venant à se débarrasser de la Reine d'une manière ou d'autre, n'épousât ensuite mistriss Stewart. Lorsque le Roi la vit décidée à accepter la main du duc de Richmond, il lui offrit de la faire duchesse, et de joindre à ce titre la donation de terres considérables, mais sans obtenir d'autre réponse sinon qu'elle voyait bien qu'il ne lui restait plus d'autre parti à prendre que de se marier, ou d'être perdue d'honneur dans l'opinion du monde. Dans cette extrémité, elle consentit à sortir en secret de Whitehall avec le duc de Richmond, qui avait pour elle la passion la plus vive, et à l'épouser à l'insu du Roi. Le fils du comte de Clarendon, lord Cornbury, à qui elle avait donné rendez-vous dans son appartement pour quelques affaires, s'y rendait, lorsqu'il trouva le Roi sur le seuil de la porte, qui sortait de chez elle transporté de rage, et qui, le soupçonnant d'être du complot, lui dit tout ce que l'emportement peut suggérer d'injures grossières à un homme qui ne se connaît plus, sans vouloir entendre aucune explication. Il l'admit cependant à se justifier dans l'après-dîner, et il l'écouta avec assez de sang-froid, à ce que m'a conté Cornbury lui-même. Il n'en prit pas moins,

dès ce moment, la résolution irrévocable d'ôter les sceaux à son père. Il dit à lord Lauderdale qu'il avait entretenu Sheldon du coup qu'il allait frapper, et qu'il l'avait convaincu de la nécessité d'éloigner lord Clarendon du poste qu'il occupait. Immédiatement après, il envoya chercher Sheldon. En effet, il lui fit part de ce qui se passait; mais le prélat ne répondit rien. Le Roi insista pour qu'il s'expliquât franchement. *Sire*, lui dit alors Sheldon, *je fais des vœux au ciel pour que vous vous sépariez de cette femme que vous entretenez*. Charles lui répliqua avec aigreur : *Pourquoi ne m'en avez-vous pas parlé plus tôt? et pourquoi votre zèle a-t-il attendu cette occasion pour s'expliquer?* Lauderdale m'a assuré qu'il tenait ces particularités du Roi, et qu'il était résulté de cette conversation, entre ce prince et Sheldon, des explications telles qu'à dater de ce jour ce prélat avait perdu la confiance de son maître, sans l'avoir jamais regagnée depuis.

Les sceaux furent donnés à sir Orlando Bridgman, grand juge des plaids communs, et jouissant comme tel d'une grande réputation qu'il ne soutint pas long-temps après son élévation. Dans ses études comme dans sa pratique, il ne s'élevait jamais au-dessus de la loi écrite, et paraissait n'avoir aucune idée de ce que c'est que l'équité. Il était en outre aussi peu propre

aux affaires d'Etat qu'à la cour, d'ailleurs d'une grande intégrité et d'une religion aussi sérieuse que profonde. Bien qu'il eût été toujours attaché à l'Eglise épiscopale, il ne laissait pas d'avoir un fonds de bienveillance pour les non-conformistes. Cette disposition ne fut pas peu secondée chez lui, non plus que chez les autres membres du nouveau ministère, par l'attachement que tous les évêques, à la réserve d'un ou deux, témoignèrent au ministre renvoyé. Le duc de Buckingham, disgracié avant la chute de lord Clarendon, remonta à la plus haute faveur, et se porta le patron de la liberté de conscience et le protecteur de toutes les sectes. C'est par lui que le docteur Wilkins fut élevé au siége de Chester, qui se trouva vacant bientôt après. La recommandation d'un homme aussi immoral fit tort au nouvel évêque, qui eut besoin de tout son courage pour résister au torrent d'injures dont l'accabla la malice du clergé. Il déclara qu'appelé par la volonté royale à remplir de hautes fonctions, qu'il n'avait point recherchées, il tâcherait d'y faire tout le bien dont il serait capable, sans s'inquiéter des mauvais bruits qu'on se plaisait à faire courir sur sa promotion. Le Roi exerçait un tel empire sur lui-même que, lorsque son intérêt le lui conseillait, il feignait un sentiment, une opinion, ou du goût pour quelqu'un dont il avait besoin, avec

de tels dehors de sincérité qu'il était capable de vous en imposer long-temps. C'est ainsi que Bridgman et Wilkins commencèrent par ne pas douter de sa bonne foi, lorsqu'il leur parlait de modération et de compassion, tant il y mettait une apparence de chaleur; et cependant il n'avait sûrement pas de parti pris plus irrévocable, d'après les conseils catholiques, que celui de ne jamais rien faire qui y tendît réellement. Mais il sentait encore une fois la nécessité de reconquérir l'affection de son peuple; et, de plus, voyant qu'il avait aliéné l'Eglise anglicane par la disgrâce du chancelier, il voulut faire quelques avances aux sectes pour les ramener, et en second lieu pour forcer les épiscopaux à se remettre sous sa dépendance par crainte de leurs adversaires.

Il sembla vouloir aussi intervenir dans les affaires de l'Europe, et il conclut la paix entre la Castille et le Portugal. Ce n'est pas tout: Louis XIV prétendait que, par la loi de Brabant, la Reine sa femme, issue du premier mariage de feu le roi d'Espagne, devait hériter de son père, quoique fille, de préférence au jeune roi d'Espagne, né d'un second lien; et n'ayant aucun égard à la renonciation stipulée par la paix des Pyrénées, il se préparait à envahir les Pays-Bas. Temple fut envoyé sur le continent pour y conclure une alliance avec les Etats, par laquelle

quelques parties de la Flandre étaient cédées à la France, mais par laquelle aussi était ménagée une barrière pour la sûreté de la Hollande. Le roi de Suède, encore enfant, fut compris dans ce traité, connu, à cause de l'accession de ce troisième souverain, sous le nom de triple alliance. Je ne m'étendrai pas davantage sur cet événement, dont les détails nous ont été transmis par l'habile négociateur dont il est l'ouvrage, par Temple lui-même. Ce fut certainement le chef-d'œuvre du règne de Charles, et c'en eût été la force comme la gloire, si ce prince eut soutenu son ouvrage. La triple alliance réconcilia le roi d'Angleterre avec son peuple, qui lui rendit sa confiance et consentit à oublier les revers de la guerre de Hollande.

Le parlement ne fut pas plutôt assemblé qu'on le mit en mouvement pour consommer la ruine de lord Clarendon. Peu de jours avant l'ouverture, ce qui lui restait d'amis vinrent le trouver pour l'avertir qu'on était à la recherche de chefs d'accusation contre lui. Ils lui dirent en même temps qu'il savait mieux que personne ce qui pouvait lui être imputé avec quelque apparence de vérité; car, pour les fausses allégations, elles étaient infinies, et ce serait peine perdue que de vouloir les deviner. Ils désiraient en conséquence qu'il confiât à quelques uns d'entre eux les points par où il supposait pouvoir être atta-

qué avec le plus d'avantage. Rien aussi-bien ne resterait caché pour ses ennemis, après les recherches qu'ils faisaient; et cependant, s'il y avait dans sa vie politique quelque acte moins pur ou moins net que les autres, ses défenseurs tiendraient une conduite toute différente de celle qu'ils auraient à prendre si une fois il les assurait qu'il défiait l'accusation de rien produire contre lui. Je tiens de lord Burlington et de l'évêque Morley, les deux hommes qui tinrent ce langage au comte de Clarendon, qu'il leur avait répondu que si, en matière de justice ou de négociations, il avait jamais reçu un denier, il leur permettait de le renier pour leur ami; qu'une fois, il est vrai, le roi de France ayant appris qu'il avait donné ordre de faire acheter tous les ouvrages imprimés au Louvre, les lui avait envoyés et qu'il les avait acceptés comme une bagatelle qu'il y aurait de la mauvaise grâce à refuser, mais que c'était là le seul présent qu'il eût reçu d'un prince étranger; et qu'en ce qui concernait les produits de son office, il ne s'était jamais fait payer que les droits légitimement réclamés par ses prédécesseurs. Cependant ses ennemis soulevaient ciel et terre, pour trouver des charges contre l'ex-chancelier. Quiconque avait entendu de sa bouche quelque expression susceptible d'être mal interprétée était interrogé. Ses ennemis prétendaient avoir en main des faits péremptoires, et si

on leur disait qu'aucun néanmoins ne constituait la haute trahison, ils vous demandaient avec confiance en quoi donc il fallait la faire consister.

Le lendemain du jour où l'accusation, qui se composait de vingt-trois articles, eut été portée à la chambre, Clarendon la fit informer par son second fils, maintenant comte de Rochester, qu'ayant eu connaissance par la voix publique du grand nombre de charges qui lui étaient intentées, il désirait, pour abréger, que ceux qui savaient le degré de démonstration dont elles étaient susceptibles, choisissent celle qui leur paraîtrait la plus évidente, et il s'engageait, s'ils la prouvaient, à passer condamnation sur toutes les autres. Mais ses adversaires, connaissant la faiblesse de leurs moyens, résolurent de noyer l'affaire dans un déluge de discussions préliminaires, de manière à suspendre indéfiniment le jugement du fond, et prétexter les lenteurs qu'ils auraient fait naître pour se plaindre d'un déni de justice de la part de la chambre des pairs. Dans cette idée, et se rapportant à un petit nombre de précédens, tous de fraîche date, ils portèrent à la barre des lords une accusation de haute trahison, conçue en termes généraux, sans spécification des faits particuliers qui l'appuyaient, et demandèrent que sans plus ample information l'ex-chancelier fût mis en prison. Ils avaient raison de croire que les pairs refuseraient de se

rendre à cette requête ; mais c'est ce qu'ils voulaient. Ils insistèrent donc, dans l'espoir que le Roi, qui avait tant d'argent à attendre d'eux cette année, se déclarerait pour eux. Ce récit peut montrer à quel point les animosités particulières aveuglent les gens de cour et sont capables de leur faire souhaiter avec fureur les mesures les plus contraires à leur naturel ; car, par exemple, si la chambre des pairs avait consenti à la demande des communes, il en résultait qu'il suffisait, pour perdre un ministre quelconque, d'un acte d'accusation porté devant qui de droit et accepté, quels que fussent d'ailleurs le vague et la légèreté des imputations. Le Roi se déclara en effet avec violence pour l'emprisonnement préliminaire de son ancien favori. On entendait dire partout que le soupçon seul d'une chambre des communes, et d'une chambre surtout telle que celle-ci, flétrissait déjà celui qui en était l'objet, et motivait son arrestation ; car probablement tout homme qui s'y verrait exposé profiterait de sa liberté pour se soustraire à la justice par la fuite. Les ennemis de lord Clarendon avaient poussé les choses si loin que désormais ils ne devaient plus le croire en sûreté s'ils ne faisaient tomber sa tête ; ils pensaient que, s'il était une fois en prison, il leur serait facile de produire des témoins, vrais ou faux, pour obtenir sa condamnation. Tous les détails de cette importante affaire sont imprimés. Je me

dispenserai donc de les répéter ici. Le duc d'York était alors atteint de la petite vérole, et c'est ce qui l'empêcha de paraître comme il l'eût fait sans cette circonstance. Les pairs considérèrent qu'une accusation non spécifiée n'était qu'un vain bruit, et que leur dignité se réduirait à peu de chose, si un simple bruit les pouvait faire envoyer en prison. Tous les amis du comte de Clarendon ne cessaient de renouveler leurs instances auprès du Roi pour qu'il éloignât ce ministre sans le perdre, et épargnât du moins la honte d'une condamnation capitale à un homme qui avait servi si long-temps avec une fidélité constante, et souvent avec tant de succès, son père et lui. Mais ce prince était si aigri contre l'infortuné Clarendon que, sans articuler aucun motif particulier de plainte, il montrait une violence de ressentiment et une impossibilité de réconciliation qui lui firent beaucoup de tort dans l'opinion de tous ceux qui ne faisaient point partie de la cabale. On parla beaucoup de son mariage, généralement attribué à Clarendon, comme du seul motif excusable de tant de haine. Je dois ajouter que Clarendon, ainsi que me l'ont assuré plusieurs de ses amis, protestait n'avoir pas contribué à cette alliance, qui passait pour son ouvrage, autrement que tout autre membre du conseil. Après maintes discussions, conférences et protestations réciproques, d'un bout à l'autre desquelles la

cour, toujours aussi aveugle, ne cessa de travailler à ce qui eût été la destruction à la fois de la prérogative et du ministère, la majorité de la chambre ne fut pas plus ébranlée que le premier jour, et elle persista à refuser l'emprisonnement. Les communes étaient sur le point de se laisser emporter jusqu'à accuser leurs seigneuries de déni de justice. Le Roi, pour prévenir cet éclat, pressa son frère de déterminer le comte de Clarendon à quitter l'Angleterre, considérant sa retraite comme le seul moyen d'accommoder la brouillerie naissante des deux chambres; et en même temps il laissa échapper quelques paroles de bienveillance pour son vieux serviteur, en cas qu'il eût cette complaisance pour lui. Clarendon, toujours fidèle et soumis, fut transporté de joie en apprenant que tout souvenir tendre ne semblait pas éteint dans le cœur de son maître, et il résolut d'obéir. Ainsi il partit pour servir le Roi et se soustraire, ainsi que sa famille, à la rage de ses ennemis, mais principalement pour ne pas devenir un sujet de division entre le Roi et le duc d'York, qui depuis sa guérison avait chaudement épousé sa cause; il s'embarqua secrètement pour le continent. Arrivé à Calais, il écrivit à la chambre des pairs une lettre dans laquelle il protestait de son innocence sur tous les points de l'accusation portée contre lui, et déclarait que, s'il sortait du royaume, ce n'était ni par

crainte, ni par le sentiment d'aucune faute, mais seulement pour ne pas devenir la malheureuse occasion d'une rupture entre les deux chambres, et ne pas être un obstacle à la bonne intelligence de toutes les parties du gouvernement. La retraite de l'accusé mit un terme aux débats sur les formes de la poursuite. Les ennemis de Clarendon dirent partout que c'était se confesser coupable, et se dérober à la rigueur des lois; car c'est toujours ainsi que la malice dénature les actions les plus innocentes.

On proposa ensuite un bill qui le bannissait des états du Roi, sous peine de haute trahison s'il y rentrait jamais, et condamnait à la même peine quiconque correspondrait avec lui sans la permission du Roi. Ce bill rencontra beaucoup d'opposition. On objectait que la loi avait prévu et réglé la manière de procéder contre les accusés qui se dérobaient à l'action de la justice, mais que dans aucun cas elle n'autorisait à déclarer crime de haute trahison toute correspondance avec un homme qui n'en était pas lui-même convaincu; que du reste il ne pouvait être juste de prononcer le bannissement de l'ex-chancelier avant de lui avoir assigné un jour pour comparaître; et qu'après cette formalité seulement, s'il ne comparaissait pas, on serait en droit de le condamner par contumace. Le duc, dont le Roi s'était servi pour obtenir de Clarendon de se retirer, crut de son

honneur de ne rien négliger pour convaincre son frère de la légitimité de ces objections, et il mit tant de chaleur dans les siennes qu'il en résulta entre eux un refroidissement très-visible qui dura quelque temps. Lorsque le rôle que Charles joua dans toute cette affaire fut connu, il fut généralement blâmé, et avec raison. La violence que ce prince y avait portée fut attribuée par les différens partis à différens motifs. Les gens qui le connaissaient le mieux, mais qui aussi l'estimaient le moins, il est vrai, m'ont assuré que toute cette indignation passionnée, dont il avait donné le spectacle, n'avait d'autre fondement que la facilité ou plutôt l'indolence misérable de son caractère, qui en faisait le jouet et l'écho des personnes qui avaient sur lui le crédit du moment. Sa maîtresse et toute la chambre l'étourdissaient perpétuellement de leurs déclamations contre lord Clarendon, et il s'en laissait prévenir en esprit paresseux, qui ne se donne pas la peine de réfléchir, et qui adopte sans examen toutes les impressions qu'on veut lui donner, parce que, pour le quart-d'heure, c'est le plus facile et le plus court, sans s'inquiéter de ce qui en arrivera plus tard.

La destinée et la chute de lord Clarendon furent celles de tous les grands ministres que leur puissance expose à l'envie et au ressentiment de tous ceux dont ils n'ont pu satisfaire les prétentions

Leurs amis montrent d'ordinaire qu'ils n'étaient que les amis de leur fortune, et non-seulement ils les abandonnent, mais dès que la faveur du prince se retire d'eux, et pour ne pas partager leur disgrâce, ils recherchent la protection du successeur, et rachètent par les lâches outrages dont ils les abreuvent les flatteries serviles qu'ils leur prodiguaient. Les Rois sont encore pis que les amis. Le mérite les touche si peu, et leur reconnaissance pour de grands services est si légère, qu'ils sont toujours prêts à sacrifier leurs meilleurs serviteurs, non-seulement à des apparences de bien public, mais au caprice d'une maîtresse, ou à la passion d'un favori qui s'élève.

Je terminerai ce récit de la chute de lord Clarendon par quelques détails sur ses deux fils. L'aîné, maintenant comte de Clarendon, est naturellement sincère, doux et obligeant. Il tient un journal exact de tout ce qui se passe sous ses yeux, et il est, dans ses relations, d'une ponctualité qui va jusqu'à l'ennui. Il fut initié de très-bonne heure au secret des affaires; car son père, sentant de quelle importance il était pour le Roi que ses lettres ne fussent point livrées par d'infidèles secrétaires, l'employa, dès sa première jeunesse, à écrire en chiffres la correspondance qu'il entretenait avec l'Angleterre. Il passait souvent la moitié du jour livré à ce travail fastidieux, qui consistait aussi à déchiffrer les dépêches qu'on

recevait, et sa discrétion fut toujours aussi exacte que sa fidélité inébranlable. Il resta le plus avant dans la confiance de son père, comme il était le plus aimé du reste de la famille, à cause de sa modestie et de son obligeance, bien que parfois il se montrât fantasque. Il avait un jugement peu sûr, et trop accessible aux idées fausses et aux préjugés vulgaires. Il jouissait d'une grande faveur auprès de la Reine qui l'eut long-temps pour chambellan. Elle pensait que les reproches amers que son mariage avait attirés sur le père lui faisaient un devoir de protéger le fils. Irrité de l'injustice avec laquelle la cour avait traité son père, il se jeta violemment dans le parti de l'opposition, et le Roi ne parlait jamais de lui qu'avec beaucoup d'aigreur et de mépris.

Son frère, aujourd'hui comte de Rochester, est plus éminent par l'esprit. Il est bon écrivain et orateur agréable. Il a passé long-temps pour l'homme le plus souple de la cour, et lors de la chute de son père et des démêlés qui en furent la suite, il se ménagea avec tant d'adresse que son crédit n'en reçut aucune atteinte. Entré dans les affaires et dans les postes élevés qu'il occupa, il perdit ce renom de souplesse et de modération, mais il y gagna celui d'homme incorruptible. Ses principes politiques ne sont rien moins que populaires, et il tient que la sévérité est l'âme de tout bon gouvernement. Il fait sans peine à son

parti le sacrifice de ses opinions personnelles, pourvu qu'il puisse le conduire. Il passe pour sincère, et peut-être en effet a-t-il trop d'emportement pour être faux.

Morley, depuis long-temps doyen de la chapelle, et celui des amis de Clarendon qui lui était resté le plus fortement attaché après sa disgrâce, fut renvoyé dans son diocèse. Crofts, évêque de Herefort, fut nommé doyen à sa place. Crofts avait une piété zélée et chaleureuse, mais point de mesure; aussi se fit-il promptement mettre de côté. Il usait avec le Roi d'une franchise louable, mais prenait mal son temps, puisque c'était en pleine chaire, plutôt que dans de secrets entretiens, qu'il lui adressait ses représentations.

Le Roi fut très-offensé de la conduite de la plupart des évêques, et profita de la première occasion pour manifester son mécontentement en plein conseil. Un jour, à propos de je ne sais quels désordres, et entre autres de quelques conventicules dont il était porté plainte, il dit que c'était au clergé qu'il serait juste de reprocher l'existence de ces désordres; car s'il vivait régulièrement et si les ecclésiastiques s'occupaient de leurs paroisses, ou se donnaient quelque peine pour l'instruction des non-conformistes, le royaume serait tranquille depuis long-temps; mais que ces messieurs ne songeaient qu'à acquérir de gros bénéfices et à tenir une bonne table. J'ai lu cette

anecdote dans une lettre que sir Robert Murray écrivit en Ecosse; et elle s'accorde parfaitement avec une conversation que le Roi daigna avoir avec moi dans son cabinet, où nous étions tête à tête. En parlant de la situation affligeante de l'Eglise, je fus étonné d'entendre un prince d'une vie aussi dissolue que l'était la sienne, montrer tant de dégoût de l'ambition, de la cupidité et des mauvaises moeurs du clergé. Il me dit que, si les ecclésiastiques avaient eu une conduite conforme à leur caractère, on serait facilement venu à bout des non-conformistes; mais qu'ils ne voulaient rien faire et voulaient qu'il fît tout; et que même la plupart faisaient pis que s'ils ne faisaient rien. « J'avais, ajouta-t-il, un chapelain très-honnête homme, mais sans aucun esprit. Je lui donnai une cure dans le comté de Suffolk, remplie de dissidens, comme le reste du comté. Eh bien, mon lourdaut les visitait, allait de maison en maison. A la vérité, je ne puis imaginer ce qu'il trouvait à leur dire, tant encore une fois il était bête; mais il faut croire que sa bêtise correspondait à la leur, car il a fini par les ramener tous dans le sein de l'Eglise. En récompense de son zèle, je lui ai donné un évêché en Irlande. »

Au commencement de cette année, Bridgman et Wilkins eurent l'idée d'un traité de *compréhension* pour réunir à l'Eglise les non-conformistes qui le voudraient, et de tolérance pour le reste.

Hale, le grand juge, Tillotson, Stillingfleet et Burton se joignirent à eux et les aidèrent de leurs lumières. Bats, Manton et Baxter, du côté des presbytériens, furent consultés. Le projet préparé n'eût été en grande partie que la réalisation des promesses faites par le Roi dans sa déclaration de 1660. Seulement on y avait joint un tempérament touchant la réordination, savoir que ceux qui avaient reçu l'ordination presbytérienne seraient admis au service de l'Eglise, en vertu d'une simple imposition des mains, accompagnée de quelques paroles qui portaient en substance que la personne ainsi ordonnée était autorisée à exercer les fonctions de ministre dans l'Eglise anglicane. Dès que le projet de traité fut connu, il devint le sujet de tous les entretiens. Tous les amis de lord Clarendon crièrent que l'Eglise était trahie, et courait risque d'une prochaine destruction. Ils disaient que c'était lâchement abandonner sa cause que de céder aucun de ces points capitaux, sur lesquels on avait tant contesté; que si les sectaires étaient humbles et modestes et s'expliquaient franchement sur l'étendue de leurs prétentions, ce serait peut-être alors un motif de leur faire des concessions; mais qu'il était indigne de l'Eglise de rechercher, de courtiser ses ennemis, et d'entrer en négociation avec eux; surtout lorsqu'il n'existait aucune raison de croire qu'après nous être relâchés de la

rigueur de nos principes, et avoir ainsi reconnu que l'erreur avait été jusqu'ici de notre côté, nous tirerions de tant de condescendance un autre avantage que celui de nous exposer au dédain et au mépris de nos adversaires. Les partisans du projet répondaient que les non-conformistes ne pouvaient s'assembler légalement, pour présenter un plan de réunion au nom de leur parti; que les points de dissidence étaient connus de tout le monde, ainsi que les concessions qui ramèneraient probablement la plupart des presbytériens; que ces concessions, de peu d'importance en elles-mêmes, ne seraient point la honte, mais la gloire de l'Eglise; que plus en effet elle était supérieure par la raison et la puissance, plus elle ferait preuve de charité et d'amour de la paix, en allant elle-même au devant d'un arrangement qu'elle n'achetait du reste par aucun sacrifice réel de doctrine; que les apôtres s'étaient prêtés à plusieurs des observances juives, et que l'Eglise d'Afrique n'avait pas dédaigné de faire aux donatistes des offres d'accommodement; que cependant les progrès du papisme et de l'athéisme, qui alarmaient les gens de bien, devaient tous les réunir; et qu'il était temps enfin de mettre un terme à nos divisions intérieures, et de faire, dans ce but, tout ce qui pouvait être fait sans crime.

Cette controverse donna lieu à quantité d'ouvrages, où les presbytériens étaient représentés

comme des hommes à idées religieuses fausses, jusqu'à être infectés d'antinomianisme, et à provoquer la dissolution morale par les conséquences du principe de la justification par la foi seulement, indépendamment des œuvres. Les trois volumes de la *Discussion amicale*, bien qu'écrits par un excellent homme, et à bonnes intentions, eurent le fâcheux résultat de trop aigrir les esprits contre cette secte. Mais elle ne fut attaquée par personne avec une virulence comparable à celle de Parker, nommé dans la suite à l'évêché d'Oxford, par le roi Jacques. Plein de verve satirique et d'une rare érudition, il avait d'ailleurs aussi peu de jugement que de vertu : et quant à ses sentimens religieux, on peut, sans lui faire tort, dire qu'il était impie. Après avoir été durant quelques années en possession d'égayer la nation par diverses publications toutes plus mordantes les unes que les autres, il fut à son tour pris à partie par l'esprit le plus plaisant et le plus vif du siècle, André Marvell, dont le style burlesque, mais en même temps d'une gaîté fine et piquante par les allusions, le faisait lire par tout le royaume, depuis le Roi jusqu'au dernier marchand. Ce terrible adversaire humilia non-seulement Parker, mais tout le parti épiscopal, car l'auteur de la *Répétition mise en prose* (rehearsal transposed) eut tous les gens d'esprit, ou, comme dirait un Français, tous les rieurs

de son côté. Mais quelque avantage que les partisans du traité de *compréhension* pussent avoir par leurs écrits, la majorité de la chambre des communes était si prévenue contre eux que, dans la session suivante, le bruit s'accréditant qu'ils se préparaient à proposer le bill qui renfermait leurs projets, elle prit la résolution très-extraordinaire de ne mettre en discussion aucun bill pareil.

Un des résultats remarquables de cette session fut un acte pour la reconstruction de la cité de Londres. Il fit le plus grand honneur au grand juge Hale; car il était rédigé avec tant de jugement et de prévoyance, que la ville entière sortit de ses cendres sans un seul procès, autre fléau qui, si le bill dont nous parlons ne l'eût prévenu, eût été pour les habitans une cause de ruine aussi puissante que le feu et ses ravages. Au grand étonnement de toute l'Europe, Londres fut rebâtie en quatre années de temps, et avec tant de grandeur et de magnificence que nous qui l'avions vue dans les deux états, avant et après l'incendie, nous ne pouvions comprendre ni assez admirer, et la prospérité qui avait fait supporter d'aussi énormes pertes, et la richesse qui subvenait aux frais prodigieux de la reconstruction. Rien ne pouvait mieux montrer en effet de quelles immenses ressources l'Angleterre était le foyer.

Je reviens aux intrigues de la cour. Les ennemis de lord Clarendon ne se croyant pas en sûreté

tant que le duc d'York conserverait tant d'ascendant sur le Roi, et qu'il serait lui-même si soumis aux influences de sa femme, et désespérant de diviser les deux époux, songèrent à ruiner leur crédit, et formèrent pour cela d'étranges projets. Le duc de Buckingham conseilla au Roi de déclarer l'existence d'un mariage avec la mère du duc de Monmouth, se faisant fort de trouver des témoins qui l'attesteraient. J'ai ouï dire au duc, en termes généraux, que cette proposition fut très-débattue, mais j'en ignore les particularités. J'ai su seulement que le comte de Carlisle s'était offert pour entamer l'affaire dans la chambre des pairs. Le Roi refusa son consentement, mais de manière à laisser voir qu'il eût souhaité que la chose pût se faire, et qu'il n'y renonçait qu'en raison de la difficulté du succès. Le duc de Monmouth fut instruit de toutes ces menées, qu'il paya plus tard de sa tête. En 1673, un jour que le duc d'York en causait avec moi, je lui demandai s'il croyait que le Roi éprouvât les mêmes regrets : il me répondit qu'il ne le croyait pas. Quant au duc de Monmouth, il ne le considérait pas comme un esprit assez résolu pour rien tenter par lui-même ; et il faisait un tel cas de la femme de ce prince qu'il me dit en propres termes que l'espoir même d'une couronne n'était pas capable de lui faire donner les mains à une chose injuste en soi. Je lui fis observer

qu'il contribuait peut-être lui-même à donner quelque consistance aux prétentions du duc de Monmouth, en l'appelant son neveu, et il me répliqua qu'il le faisait par complaisance pour le Roi.

Lorsqu'on vit qu'il n'y avait rien à faire du côté du duc de Monmouth, on avisa aux moyens de se défaire de la Reine, afin que Charles pût se remarier; car il avait tant d'enfans de ses nombreuses maîtresses qu'il était plus que probable qu'avec une femme qui ne fût point stérile, il en aurait encore. Il y avait des gens qui pensaient que le Roi et la Reine n'avaient pas été légalement mariés; comme si le consentement et la cohabitation pendant plusieurs années ne suppléaient pas à ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans la forme. D'autres prétendaient que la stérilité de la Reine provenait d'une cause naturelle, et pouvait par cela même être assimilée à l'impuissance chez les hommes; mais le Roi avait souvent assuré qu'elle avait fait une fausse couche. D'ailleurs cette allégation, en supposant qu'elle n'eût pas été démentie par Charles lui-même, était de nature à ne pas être prouvée, à moins que du seul fait de n'avoir point d'enfans on conclût la stérilité; et dès lors le divorce n'était admissible ni en droit, ni en conscience. On faisait courir sur le compte de la Reine mille autres bruits ridicules et faux. J'ai vu dans une

lettre de la propre main du Roi que le mariage avait été consommé. Il n'y eut pas jusqu'à la polygamie dont il fut question, et l'on vit des esprits officieux prêts à se faire un mérite de soutenir cet abominable moyen, tant l'ambition a d'impudence. Lord Lauderdale et sir Robert Murray me demandèrent mon opinion sur ces divers partis. Je leur répondis que je n'ignorais pas qu'il y avait en pure spéculation beaucoup à dire en faveur du divorce, et même de la polygamie; que cependant ces institutions étaient si décriées que toutes les sociétés chrétiennes les avaient rejetées; de sorte qu'il me paraissait impossible d'en faire l'essai pour rompre le mariage du Roi sans s'exposer à jeter le royaume dans de grandes convulsions, et à laisser en substitution la guerre civile à nos descendans, s'il venait des enfans d'une nouvelle union.

Un accident qui survint vers cette même époque, loin de détourner les esprits de ces questions, en fit le sujet de toutes les conversations. Lord Ross, ensuite comte de Rutland, fournit des preuves d'adultère contre sa femme, et obtint de la cour spirituelle une sentence de divorce. Mais comme ce divorce n'était dans le fait qu'une séparation de lit et de table, et qu'il en voulait un complet, il demanda au parlement de rompre son mariage par un bill qui l'autorisât en même temps à épouser une seconde femme.

Le duc d'York et son parti, craignant les conséquences d'un divorce prononcé par le parlement, s'y opposèrent avec une chaleur extrême. Presque tous les évêques se rangèrent de leur côté, sauf Cosins et Wilkins, évêques de Durham et de Chester, qui appuyèrent le bill. Le Roi mit autant d'ardeur à le faire adopter que le duc à le faire repousser. Les deux frères se montrèrent si animés et si actifs, qu'il fut évident pour tout le monde qu'ils étaient mus chacun par un intérêt personnel. Le bill passa. Quelques personnes conseillèrent au Roi de se prévaloir de ce précédent et de faire porter au parlement un bill de divorce entre lui et la Reine. Cet avis fut si bien accueilli que le jour était pris pour faire la proposition de la chambre des communes. Je tiens cette particularité de M. May, trésorier de la cassette, que le Roi fit appeler, trois jours seulement avant le jour convenu, pour lui dire que la chose ne se ferait point, et qu'il ne fallait plus y penser : ce qui l'embarrassa beaucoup, car il craignait de s'être trop mis en avant, soit en approuvant vivement le projet, soit en agissant auprès de ceux qui devaient entamer la discussion et la soutenir. Ce M. May possédait plus que personne la confiance du Roi, et la posséda plus long-temps qu'aucun autre; son crédit ne fut jamais détruit, bien qu'ébranlé souvent par le peu de conformité qui existait entre ses idées et celles du Roi, car il n'aimait

ni la France, ni le papisme, ni le pouvoir absolu; mais une sympathie particulière de caractère, et la complaisance avec laquelle il servait les vices de son maître, le rendaient si agréable à Charles que tous les efforts de l'envie n'aboutirent jamais à mettre entre eux plus qu'un refroidissement passager.

· Pendant l'hiver de cette année, la cour fit ses plaisirs des plus extravagantes mascarades. Le Roi, la Reine, tous ceux qui étaient admis aux honneurs de leur intimité, parcouraient la ville sous le masque, entraient dans des maisons inconnues, et y exécutaient des danses grotesques. Le déguisement était si complet et si soigné, qu'à moins d'être du secret il était impossible de reconnaître aucun des acteurs de ces scènes de carnaval. Ils se faisaient transporter d'un lieu à l'autre dans des chaises de louage. Un jour les porteurs de la Reine, ne sachant qui elle était, la quittèrent. Se trouvant seule et dans un extrême embarras, elle fut obligée de rentrer à Vhitehall dans un fiacre, d'autres disent dans une charrette. La malice inventive du duc de Buckingham fut éveillée par cette aventure. Il proposa au Roi de l'autoriser à s'emparer secrètement de la Reine, à la suite d'un accident pareil, qu'il serait facile de faire naître, et à l'envoyer dans une colonie, où elle serait traitée avec les égards et les soins dus à son rang, mais d'où on n'en-

tendrait plus parler d'elle. On publierait ensuite qu'elle s'était enfuie; et prenant avantage de cette prétendue fuite volontaire, on persuaderait facilement à la majorité du parlement d'y puiser un motif suffisant de prononcer le divorce. Sir Robert Murray m'a dit que le Roi lui-même avait repoussé cette proposition avec horreur. Il dit qu'il serait affreux de faire le malheur d'une pauvre femme, seulement parce qu'elle l'avait épousé et n'en avait point eu d'enfant, ce qui n'était pas sa faute. L'honnête projet du duc de Buckingham, qui ne savait rien cacher, vint à transpirer. Le comte de Manchester, alors lord-chambellan de la Reine, en prit occasion pour représenter à cette princesse qu'il n'y avait ni convenance ni sûreté pour elle à s'aventurer seule par la ville comme elle venait de le faire. Frappée de la sagesse du conseil, elle renonça à cet amusement périlleux.

Enfin tous ces plans aboutirent à un dernier projet qui fut goûté du Roi. C'était de gagner le confesseur de la Reine, et de lui faire persuader par lui de se retirer du monde et de se faire religieuse. On ne doutait pas que le parlement n'accordât ensuite facilement un bill de divorce. Cette intrigue s'ébruita; mais jusqu'à quel point elle fut poussée, et par quel moyen elle fut paralysée, le public ne l'a jamais su. Quelques personnes ont cru que la duchesse d'York n'en avait

pas été plutôt informée, qu'elle avait envoyé un courrier à Rome pour y faire connaître sa conversion, et qu'aussitôt il était parti de cette ville des ordres adressés à tous les catholiques qui entouraient la Reine pour qu'ils eussent à la prémunir contre l'idée de prendre le voile, si jamais elle lui était suggérée. Du reste elle y était aussi peu portée d'inclination, que la duchesse souhaitait peu de voir une nouvelle reine. La maîtresse du Roi, créée vers ce même temps duchesse de Cleveland, persuadée d'avance qu'elle serait la première victime immolée à une jeune reine qui serait aimée, se réconcilia avec le parti d'York pour parer le coup. Il n'en fallut pas davantage pour la brouiller avec le duc de Buckingham, qui, dès ce moment, s'efforça d'en détacher le Roi par de nouvelles amours; et, connaissant l'empire qu'aurait sur lui une humeur facile et enjouée, il l'engagea à entretenir deux actrices, l'une après l'autre, Davies et Gwyn. La première ne se maintint pas long-temps, mais la Gwyn, la plus indiscrète et la plus étourdie créature qu'il y ait jamais eu dans une cour, conserva les bonnes grâces de Charles tant qu'il vécut, et en tirait des sommes énormes. Le duc de Buckingham m'a conté que lorsqu'il la présenta au Roi, elle ne lui demanda que 500 liv. sterl. par an, et que ce prince les lui avait refusées : « Mais au moment où je vous parle (c'était quatre ans après), ajoutait-il,

elle a du Roi plus de 6000 livres. » Douée du talent de contrefaire tout le monde, elle mettait dans ce badinage tant d'esprit et de variété qu'elle était un sujet de distraction toujours nouveau pour son royal amant, qui ne songea jamais à lui donner une rivale. Cependant, après tout, il ne la traita jamais avec les égards d'une maîtresse en titre. Le Roi en eut une, fille d'un ecclésiastique nommé Roberts, que lui avait procurée lord Shaftesbury. Sa première éducation, toute religieuse, avait jeté en elle de si profondes racines, qu'au milieu des désordres scandaleux de sa vie, mêlée des plus horribles aventures, les principes n'en furent jamais complétement étouffés dans son cœur. Ils n'étaient pas suffisans pour l'arrêter sur la pente du vice, mais ils la maintinrent toujours dans une secrète horreur du péché, qui l'empêcha d'en goûter paisiblement les délices empoisonnés à aucune époque de sa vie, et elle mourut dans les sentimens de piété qu'on lui avait inspirés dans son enfance. Je l'ai vue souvent dans les trois derniers mois qui précédèrent sa fin. Quant à la duchesse de Cleveland, voyant qu'elle avait perdu sans retour le cœur du Roi, elle s'abandonna à d'incroyables désordres. Charles, conduit par le malin et artificieux duc de Buckingham, put, dans une occasion, s'assurer par ses propres yeux d'une de ses galanteries, et voir le mortel favorisé sauter par

une fenêtre. Du reste elle parlait de ce prince à tout le monde avec si peu de ménagement qu'elle contribua au mépris qu'il inspirait généralement; mais il s'y montrait insensible, aussi bien qu'aux nombreux libelles qui paraissaient contre lui, sous toutes les formes, et avec une pleine liberté.

Les trois beaux esprits remarquables du temps, auxquels étaient attribués généralement les plus piquans de ces libelles, étaient les comtes de Dorset et de Rochester, et sir Charles Sidley. Le premier avait de la générosité et de la bonté naturelle. Il était habituellement comme abruti par son tempérament flegmatique, et s'il n'était échauffé par le vin, on ne pouvait en tirer une parole; mais une fois en train, il était d'une vivacité charmante. Jamais on ne vit une plume aussi mordante et un caractère aussi doux. Cette douceur était même poussée trop loin, car elle l'avait conduit à désapprouver tout châtiment, même pour les malfaiteurs. Pour rendre service, il se mettait souvent dans l'embarras, et il était charitable à l'excès, puisqu'il donnait tout ce qu'il avait sur lui s'il rencontrait quelque objet qui le touchât. Il était si indolent que, malgré les avances marquées que lui fit le Roi comme pour l'inviter à devenir un de ses favoris, il dédaigna toujours ce poste, tant il était effrayé des assiduités qui y sont attachées. D'ailleurs il haïssait la cour et méprisait le Roi, dont l'égoïsme et la dureté le révoltaient.

Wilmot, comte de Rochester, était né avec une certaine réserve. C'est la cour qui le corrompit. Il avait dans l'esprit un éclat particulier que personne ne pouvait atteindre. Il s'abandonna à toutes les extravagances, à toutes les folies, à tous les écarts que peut suggérer une imagination déréglée et folâtre. Il lui arrivait de parcourir les rues déguisé en mendiant, et de faire l'amour en crocheteur. D'autres fois il paraissait sur quelque méchant théâtre de la façon d'un bateleur italien. Il passa des années entières dans une ivresse continuelle, et profitant de son ivresse pour commettre mille désordres. Le Roi aimait sa société, à cause du divertissement qu'il y trouvait, plus que sa personne. Du reste il n'y avait pas plus de frais d'affection d'un côté que de l'autre. Rochester se vengeait du dédain de son maître par des libelles satiriques. Il avait un laquais qui connaissait toute la cour. Il l'affublait d'une casaque rouge, lui donnait un mousquet, et le plaçait durant tout l'hiver, en guise de sentinelle, à la porte des femmes qu'il soupçonnait de galanterie. A la cour, on ne fait point attention à un sentinelle qu'on suppose posté par un capitaine des gardes pour prévenir quelque duel; de sorte que notre homme n'inspirait aucune méfiance, et voyait qui allait et venait, qui faisait et recevait des visites à des heures indues. Lord Rochester découvrait par ce

moyen les intrigues les plus secrètes. Lorsqu'il était assez pourvu de matériaux, il avait l'habitude de se retirer à la campagne un ou deux mois, et d'y écrire ses satires. Un jour qu'il était ivre, croyant en montrer une au Roi qu'il avait composée contre je ne sais quelle dame de la cour, il lui en donna une dirigée contre Sa Majesté elle-même. Sa santé devint très-mauvaise. Dans diverses maladies où il faillit succomber, son double libertinage d'esprit et de mœurs, car il était aussi impie que corrompu, lui donna de profonds remords. Mais à peine était-il guéri, qu'il les oubliait et reprenait son train de vie ordinaire. Les dernières années de sa vie, j'ai vécu familièrement avec lui, et j'ai même écrit un récit des relations que nous eûmes ensemble. Je crois fermement qu'il était alors entièrement changé, et que s'il eût guéri, il aurait tenu ses bonnes résolutions.

Sidley avait un esprit à la fois plus prompt et plus abondant, joint à une conversation qui ne tarissait jamais; mais il ne possédait ni la correction de lord Dorset, ni l'éclat de lord Rochester. Le duc de Buckingham se plaisait dans la compagnie de ces trois libertins, et il se livrait lui-même à des raffinemens monstrueux de débauche, dont la seule pensée fait frémir. Ce seigneur, tout infiltré de mercure, ne pouvait se fixer longtemps, ni dans une amitié, ni dans un dessein.

Aussi Bennet, maintenant comte d'Arlington, et lui, se brouillèrent-ils bientôt. Dans le fait, Bennet qui n'était que ruse et artifice, ne pouvait conserver de longues liaisons avec un homme si ouvert qu'il ne savait rien cacher. Quant aux intimes d'Arlington, c'étaient Clifford, Littleton et Duncomb. J'ai déjà fait connaître les deux premiers. Duncomb était judicieux, mais hautain et très-propre à se faire beaucoup d'ennemis. Il ne manquait pas d'habileté parlementaire, mais il n'était point apologiste né de tous les projets de la cour, car il avait de la religion et du zèle pour la liberté de son pays. Les comtes de Shaftesbury et de Lauderdale, mais surtout Thomas Osborn, élevé dans la suite à la dignité de lord-trésorier et de comte de Damby, puis fait duc de Leeds par le roi Guillaume, étaient les principaux amis du duc de Buckingham.

Sir William Coventry passa du service du duc au service du Roi, qui le plaça à la trésorerie. Il était en beau chemin pour devenir premier ministre, et certes il était plus digne de ce poste que tous les autres qui y prétendaient. Mais il était trop honnête homme pour entrer dans les projets que la cour était décidée à poursuivre, dès qu'elle aurait regagné quelque peu de la considération que lui avaient fait perdre la guerre de Hollande et la dilapidation des subsides. C'était le caractère le plus beau et le plus facile de la

cour. Il y eut entre le duc de Buckingham et lui, je ne sais pour quel motif, une querelle assez vive pour amener un cartel qui lui valut à son tour l'ordre de ne plus paraître à la cour. Lord Coventry s'éloigna sans regret à ce qu'il semble. Quand je l'ai connu, il était devenu très-religieux. Plus d'une fois, depuis, les plus beaux postes de la cour lui furent offerts, et il les refusa toujours. Il connaissait le néant des jouissances de l'ambition, et, résolu de ne plus se laisser séduire par elles, il préféra continuer jusqu'à sa mort un genre de vie paisible et solitaire.

Le duc d'Ormond conservait encore le gouvernement d'Irlande, malgré les divers partis qui s'étaient ligués pour le perdre; savoir, d'une part, celui du comte d'Orrery et de Ranelagh, et de l'autre celui de Talbot. Lord Orrery aimait que son nom fût mêlé aux grandes affaires; mais il s'en occupait d'ailleurs si peu que son influence était nulle d'un côté comme de l'autre. Lord Ranelagh, jeune seigneur que de grands talens disputaient à d'aussi grands vices, se faisait remarquer au contraire par autant d'activité que de dextérité; et, de plus, il convenait parfaitement au Roi par une conversation pleine d'enjouement. On portait secrètement au Roi quantité de plaintes contre le duc d'Ormond. Le Roi l'aimait, parce que personne ne savait mieux s'accorder à son humeur. Cependant, bien

qu'à grand regret, il finit par se décider à lui retirer le gouvernement de l'Irlande et à lui donner pour successeur lord Roberts, créé plus tard comte de Radnor, homme moral qui passait pour juste jusqu'à la sévérité, et pour aussi sage qu'on peut l'être avec un tour d'esprit aussi cynique que le sien.

La manière dont le duc d'Ormond fut éloigné mérite d'être racontée, en ce qu'elle fait merveilleusement ressortir le caractère du Roi. Ce prince envoya lord Arlington demander au duc d'Ormond sa commission. Celui-ci répondit qu'il l'avait reçue des propres mains du Roi, et prétendait ne la rendre qu'à lui-même. Il la porta donc à Charles qui nia qu'il eût jamais pensé à la lui ôter. Deux jours après, Arlington, par les ordres du Roi, renouvelle son message, le duc d'Ormond sa réplique, et le Roi son désaveu. Cependant, Charles déclare en plein conseil qu'il a changé le gouverneur d'Irlande, et nommé lord Roberts lieutenant. Aussitôt cette importante nouvelle se répand au dehors. Elle n'a pas plutôt frappé les oreilles du duc d'Ormond, que tout furieux il court chez le Roi, pour lui en demander l'explication. Le prince l'assure derechef qu'il n'y a rien de fait et le renvoie. Mais, cette fois, il charge Fitz-Patrick, qui avait épousé une sœur du duc, de qui je tiens cette anecdote, de suivre chez lui son beau-frère, pour lui dire

qu'il était vrai que le gouvernement d'Irlande lui était ôté, et que si le Roi avait jugé à propos de nier qu'il eût pris cette mesure, c'est qu'il l'avait vu si échauffé qu'il avait craint pour lui les suites de son emportement; car il était résolu de ne pas se brouiller avec lui, et si le bien de ses affaires avait nécessité ce changement, il ne voulait pas pour cela lui retirer sa faveur; pour premier gage de cette assurance, il lui laissait la charge de lord grand-maître de sa maison.

Lord Radnor ne resta pas long-temps à la tête du gouvernement d'Irlande. Toute son administration se ressentait du cynisme de son caractère. Son humeur inquiète et capricieuse le rendait particulièrement incommode au Roi. Dans une de ses boutades, il écrivit à ce prince qu'il n'avait qu'une grâce à lui demander, grâce qui serait la dernière, si Sa Majesté daignait la lui accorder, et qui se bornait à le délivrer de son emploi. Il eut pour successeur le lord Berkley, frère de lord Fitzharding, et parti de la plus mince fortune pour parvenir au poste le plus élevé que puisse occuper un sujet. Pendant la guerre civile, il avait été gouverneur d'Exeter pour Charles Ier, et un de ses généraux. Il fut ensuite nommé par ce même prince gouverneur du duc d'York. Le voilà maintenant créé lord-lieutenant du royaume d'Irlande. Plus tard nous le verrons partir pour la France en qualité d'am-

bassadeur et figurer au congrès de Nimègue, comme notre plénipotentiaire. Il n'y eut jamais de plus frappant exemple du peu de jugement que les cours apportent dans la distribution de leurs faveurs et des plus hautes dignités. Berkley ne manquait ni d'audace, ni de décision, quand le cas y échéait; mais il était d'ailleurs aussi pauvre esprit que cœur corrompu.

Le vice régnait effrontément à la cour; et la chambre des communes avait perdu toute considération dans le pays, par sa facilité à livrer l'argent du peuple. Cependant l'opposition fit un grand pas. Elle obtint qu'un comité serait chargé d'examiner les comptes des sommes accordées pour la guerre de Hollande. Tous les commissaires dûrent être pris dans le sein de la chambre. Lord Brereton, le principal d'entre eux, fut président. C'était un esprit spéculatif, qui consacra une grande partie de sa vie à la recherche de la pierre philosophale, au grand détriment de ses affaires, mais homme intègre et inaccessible aux flatteries, aux promesses ou aux menaces de la cour. Sir William Turner était un autre membre du comité. Lord-maire de Londres, l'année précédente, ce fut sous son administration, aussi habile qu'équitable, que la reconstruction de la cité avança avec tant de rapidité qu'il eût été réélu l'année d'après s'il n'eût lui-même repoussé cet honneur. Pierpoint était également un des com-

missaires, ainsi que sir James Langham, esprit borné et faible, fameux seulement par la facilité avec laquelle il s'exprimait en beau latin, genre d'exercice où il n'était égalé par personne de son siècle, encore que son style fût trop poétique et trop chargé d'épithètes et de figures.

Je nomme sir George Saville le dernier, parce qu'il mérite qu'on parle de lui avec plus d'étendue. Il fut connu dans la suite sous les titres successifs de vicomte, comte et marquis d'Halifax. C'était un homme d'un génie puissant et facile, plein de vie et de gaîté, naturellement enclin à la satire. Il donnait libre carrière à son esprit sur les matières religieuses; ce qui le fit passer pour un franc et audacieux athée, quoiqu'il m'ait protesté à moi-même qu'il ne l'était pas, et qu'il ne croyait pas qu'il y en eût un seul dans le monde. Mais il avouait être hors d'état d'admettre tout ce que les théologiens imposent à la crédulité du genre humain : il était chrétien par la soumission, et croyait autant qu'il pouvait croire, et il espérait que Dieu ne lui ferait point un crime de ne pouvoir digérer le fer, comme une autruche, ni charger sa foi de choses que sa raison repoussait : s'il avait des doutes, en un mot, c'était sans les avoir cherchés, ni sans les cultiver, car il ne lisait jamais de livres d'athée. Je l'ai vu, dans une maladie grave pendant laquelle je l'ai beaucoup fréquenté, ouvrir son âme à des

sentimens de piété. Mais avec le danger se dissipaient ses bonnes résolutions. Il parlait sans cesse d'amitié et de morale. Il était exact à payer ses dettes, et plein d'équité dans toutes les relations de la vie privée; mais sa conduite politique fut si contradictoire et si variable, il changea si souvent de parti qu'il finit par ne plus inspirer de confiance à aucun. On l'eût dit, à l'entendre, rempli d'idées républicaines, et il eut part cependant aux plus mauvais temps du règne de Charles II. La vivacité de son imagination corrompait sans cesse son jugement. Il préférait une raillerie mordante aux meilleurs argumens. Il était impossible de rien conclure avec lui; car si, après de mûres et longues délibérations, on s'était entendu sur un point, et qu'une plaisanterie nouvelle se présentât à sa pensée, il la lâchait, dût-elle tourner en ridicule ce qu'il avait lui-même conseillé, content de faire briller son esprit en faisant douter de son jugement. Une fois qu'il me parlait en philosophe de son mépris pour le monde, je lui demandai à quoi donc il avait songé en se faisant donner tant de titres que je me permis de comparer à une rangée de clochettes mêlées de clinquant, et suspendues autour de lui. Il me dit, pour toute excuse, que puisque le monde était assez fou pour estimer de pareilles futilités, il fallait être fou par compagnie: ce n'était sans doute que de purs hochets,

mais les hochets charment les enfans, et les siens pourraient bien s'arranger de ceux-ci. L'élévation de sa famille en effet lui tenait fort au cœur. Mais malgré tous les soins qu'il se donna pour elle, il enterra deux de ses fils et presque tous ses petits-fils. Celui de ses fils qui lui survécut était un honnête homme, mais très-inférieur à son père. Je ne me rappelle pas quels étaient les autres membres du comité, qu'on appela comité de *Brook-house,* du nom de la maison où il se rassemblait.

L'existence du comité et l'enquête dont il était chargé inquiétèrent vivement la cour. On y disait que c'était traiter le Roi avec le dernier mépris que de prétendre à examiner toutes ses dépenses. L'opposition répondait que le parlement n'avait point la prétention d'examiner l'emploi de la liste civile de ce prince, mais seulement des subsides qui lui avaient été accordés pour subvenir aux frais de la guerre. Il passa pour constant alors qu'après tous les honteux remplissages dont on grossissait la liste, il y avait encore près de 800,000 liv. sterling dont il était impossible de justifier. Mais comme je n'étais point alors en Angleterre, je ne suis que très-imparfaitement informé de ce qui s'y passait. La cour parvint à *détacher* les principaux partisans de l'établissement du comité : *détacher* était le mot à la mode pour signifier corrompre. Du reste, elle pratiquait cette méthode de se débarrasser

de l'opposition avec tant de succès qu'on ne prévoyait pas que le Roi se décidât jamais à se séparer d'un parlement si maniable, et dont chaque membre avait son prix connu d'avance; car il est bien entendu que plus on avait d'influence, plus haut on s'estimait, et plus cher on se vendait.

Cependant le résultat de l'enquête n'en fut pas moins d'appeler l'attention de tout le royaume sur le désordre et la prodigalité de la cour. Le blâme qui en rejaillit sur le Roi le blessa vivement. La flatterie ne perdit pas une si belle occasion d'exalter les gouvernemens étrangers, dont les souverains étaient absolus, celui de la France en particulier. On disait de tous côtés à Charles, avec la certitude de lui plaire, que ce serait chose facile que de secouer les contraintes que lui imposait la loi anglaise, si une fois il le voulait sérieusement : le Danemarck n'était-il pas une couronne élective, soumise de plus au contrôle d'un sénat? et cependant n'était-elle pas devenue héréditaire et absolue, en un seul jour, sans appareil visible de forces militaires, et surtout sans que cette révolution amenât ni révolte ni troubles dans l'État? Le Roi ne goûtait que trop un pareil dessein, mais il craignait de se donner l'embarras de le conduire et de l'exécuter. En attendant donc de voir plus clair dans ses affaires, et d'avoir mieux mûri ses projets de despotisme, il résolut de les renfermer en lui-

même. Il s'en tint, pour le moment, à la maxime commune de balancer un parti par l'autre, sûr d'ailleurs de tirer de l'argent de son parlement, en prenant de temps à autre quelques mesures populaires, et sous l'éternel prétexte de soutenir la triple alliance. Et en effet la chambre des communes vota sans difficulté les fonds qui lui furent demandés par le ministère. Par un étrange changement de rôle, ce fut à la chambre des pairs que les bills bursaux éprouvèrent quelque opposition. On s'y plaignit qu'ils se suivaient avec une telle rapidité qu'il devenait impossible de leur assigner une *fin*. Le mot fin, en anglais (*end*), signifiant le but d'une chose en même temps que son terme, ce mauvais calembourg passa dans le temps pour un bon mot plein de sel et de malice. Sir John Coventry alla plus loin, et se permit sur les amours du Roi une allusion des plus insolentes. Il était un de ceux qui s'opposaient avec le plus de chaleur à l'octroi des sommes demandées. D'ordinaire, lorsque l'opposition n'a pas réussi à faire rejeter ces sortes de bills, dans la délibération principale, elle cherche à faire faire les fonds d'une manière qui rende la mesure à la fois plus odieuse et moins productive. C'est ainsi qu'elle proposa, dans cette occasion, de mettre une taxe sur les théâtres, qui dans un temps aussi corrompu étaient devenus des nids de prostitution. La licence de la scène elle-même

allait au-delà de tout ce qui peut s'imaginer, sous l'influence de Dryden, le premier poëte dramatique de l'époque, mais en même temps un monstre de dissolution et de débauche. Les partisans de la cour combattirent cette proposition, sous prétexte que les acteurs étaient serviteurs du Roi, et faisaient partie de ses *plaisirs*. A ce propos, Coventry demanda si c'était sur les acteurs ou sur les actrices que reposaient les plaisirs du Roi? Ces paroles, rapportées à la cour, y excitèrent la plus vive indignation. « C'est la première fois, y disait-on, que le Roi est personnellement attaqué; si cette insolence demeure impunie, elle se répétera, et bientôt deviendra une habitude, une mode; il est donc urgent de la châtier de telle façon que personne ne soit tenté de la renouveler. » Le duc d'York ne négligea rien pour détourner le Roi de la résolution, à laquelle il s'arrêta, d'envoyer quelques uns de ses gardes se placer aux aguets dans la rue où logeait Coventry, avec ordre de se saisir de lui à son passage, et de laisser sur sa personne quelque marque ineffaçable de sa vengeance. Sands, Obrian, et quelques autres, attendirent en effet Coventry dans les environs de sa maison, et se jetèrent sur lui, comme il rentrait. Celui-ci s'adossa contre le mur, et saisit le flambeau que portait son laquais; tenant cette arme nouvelle d'une main, et son épée de l'autre, il se dé-

fendit avec tant de présence d'esprit et de courage, que cette aventure lui fit plus d'honneur que toutes les autres actions de sa vie. Il blessa même quelques uns des assaillans. Cependant il fallut bientôt céder au nombre, et se voir désarmé par cette canaille, qui lui fendit le nez jusqu'à l'os, pour lui apprendre, disaient-ils, à se ressouvenir une autre fois du respect qu'il devait au Roi; les assassins se retirèrent ensuite chez le duc de Monmouth, où le bras d'Obrian fut pansé. C'est du duc de Monmouth que les assassins avaient reçu immédiatement leurs ordres. On le blâma beaucoup pour avoir trempé dans ce vilain guet-à-pens; car si d'une part il pouvait apporter pour excuse la soumission qu'il devait aux volontés de son père, de l'autre il faisait profession d'amitié pour Coventry, et il aurait dû au moins le faire avertir de ce qui le menaçait. Du reste, les chairs du nez de l'infortuné patient furent si bien recousues que la cicatrice paraissait à peine. Cet attentat excita dans la chambre des communes un soulèvement général qui tenait de la fureur. On rendit un bill qui en condamnait les auteurs au bannissement, et stipulait, par une clause expresse, que le Roi ne serait pas libre de leur faire grâce. Cet événement donna de grands avantages à l'opposition, et devint une des armes journalières des mécontens, qui ne cessaient de le rappeler et de le commenter. C'est alors qu'on

vit reparaître ces noms, depuis si long-temps oubliés, de parti de la cour et de parti national (*court and country party*).

Lorsque la cité fut à peu près rebâtie, on se mit à s'occuper des églises, qui étaient restées en cendres depuis l'incendie. Pendant cet intervalle de temps, la cité s'était remplie de conventicules. On avait pensé qu'il serait par trop dur d'empêcher que chacun adorât Dieu à sa manière, lorsqu'il n'y avait pas d'églises ni de ministres pour les desservir. Les nouvelles églises ne furent d'abord qu'en planches, en attendant qu'il y eût un crédit ouvert pour les reconstruire comme elles devaient l'être. Ces temples provisoires furent appelés tabernacles. Ils renfermaient d'ailleurs des bancs et des galeries, comme de véritables églises. On ne les eût pas plutôt ouverts au public, qu'un bill fut proposé pour remettre en vigueur celui qui existait déjà contre les conventicules. Seulement quelques clauses d'une invention récente furent ajoutées aux anciennes, une entre autres très-extraordinaire. Elle stipulait que, s'il s'élevait quelque doute sur la signification de quelque passage de ce bill, la chambre enjoignait d'avance de l'interpréter dans le sens le plus contraire aux conventicules, attendu que son intention était de les réprimer de la façon la plus efficace possible. Par un autre article, tout juge de paix qui ne met-

trait pas le présent bill à exécution, du moment où un conventicule lui était dénoncé, était passible d'une amende. Plusieurs de ces magistrats se démirent de leur charge plutôt que d'être les instrumens des mesures de rigueur dont on les chargeait. Ce bill inquisitorial fut exécuté à Londres avec la dernière sévérité pendant la mairie de Starling. Il y causa un tel désordre que quantité de négocians de la cité parlaient déjà de passer en Hollande avec leurs capitaux, lorsque le Roi jugea à propos de mettre un terme aux poursuites qu'il occasionnait. Plusieurs sectes discontinuèrent leurs assemblées, ou les tinrent en secret avec un petit nombre d'assistans, et en évitant de se réunir pendant les heures de service public; mais, quelques précautions que pussent prendre les non-conformistes, ils n'échappaient que bien difficilement aux recherches des dénonciateurs à gages, dont le zèle était sans cesse tenu en haleine par l'appât du gain ou de la faveur. Les quakers se distinguèrent par plus de fermeté et de courage. Ils ne changèrent ni le lieu, ni l'heure de leur réunion. Venait-on pour les arrêter, aucun d'eux ne cherchait à s'échapper; ils se laissaient tous conduire en prison, et ils y restaient jusqu'à ce qu'on les renvoyât, car ils ne voulaient ni demander à être mis en liberté, ni payer les amendes qu'on leur imposait, non plus que les droits du geôlier, qu'ils appelaient les

gages de l'iniquité. A peine sortis, ils couraient de nouveau aux maisons où ils avaient l'habitude de se réunir, et s'ils les trouvaient fermées par ordre supérieur, ils tenaient leurs assemblées dans la rue, devant la porte de la maison. Ils disaient que rien au monde ne les ferait renoncer à leur culte, ni rougir de leurs assemblées religieuses; et qu'au contraire, à l'imitation de Daniel, ils adoreraient le Seigneur à leur manière, d'autant plus publiquement qu'on prétendait les en empêcher. Quelques personnes traitèrent cette conduite d'entêtement, et d'autres l'appelèrent fermeté. Quoi qu'il en soit, elle réussit, car le gouvernement, fatigué de ses démêlés avec des esprits si opiniâtres, prit le parti de les laisser en repos.

Cependant le Roi était venu à bout, à force d'intrigues et de séductions, d'obtenir tout l'argent qu'il attendait du parlement. Une des tactiques de l'opposition avait été de semer entre les deux chambres des sujets de division, dans l'espoir de tirer parti de leurs querelles pour faire échouer les bills bursaux. Pour mieux déjouer cette ruse, le Roi s'était décidé à assister en personne aux débats de la chambre des pairs, où, comme je l'ai déjà dit, était cette année le foyer le plus ardent de la résistance. Lord Lauderdale s'est vanté à moi-même d'avoir le premier conseillé au Roi d'user de ce moyen d'influence. Au commencement Charles se tenait dignement assis

sur son trône. Sa seule présence devait gêner la liberté de la discussion ; et tel fut en effet pendant quelque temps l'effet qu'elle produisit. Il arriva cependant bientôt que plusieurs pairs parlèrent avec d'autant plus de hardiesse que c'était pour eux le seul moyen de faire parvenir leurs sentimens aux oreilles du prince, et ils donnèrent à leur pensée une carrière d'autant plus libre que du moins ils n'avaient pas à craindre qu'on dénaturât leurs paroles en les lui rapportant. Du reste, comme le temps lui pesait souvent, et qu'il ne savait à quoi employer la journée, il trouvait à la chambre une distraction très-agréable : aussi était-il très-exact à s'y rendre. Mais il quitta promptement son trône, vint se placer auprès du feu, et y attirait constamment autour de lui une foule de membres, ce qui ôtait toute dignité à l'assemblée. Avant cette époque chaque pair restait régulièrement assis à sa place ; mais la présence du Roi troubla cet ordre, et jeta dans ces séances une confusion incompatible avec cet aspect grave qui convient à un sénat. Ce n'était là toutefois que le moindre inconvénient de cette nouvelle habitude du Roi. Il devint le solliciteur banal de la chambre des pairs, non-seulement pour les affaires publiques, mais même pour les particulières. En un rien de temps, il avait fait le tour de la chambre, et parlé à tous ceux qui en valaient la peine. C'était ordinairement à la re-

commandation de quelque favorite, ou de quelque seigneur de ses amis. Il connaissait très-bien les gens sur qui il avait de l'influence. Un jour qu'on le pria de parler, pour un procès, au comte d'Essex et à lord Hollis, il répondit que c'était des gens roides et hargneux, dont il n'y avait rien à faire. On lui en nomma immédiatement deux autres : « Bon ceux-là, dit-il ; ils n'ont « pas de conscience, et je me charge de leur en « donner une à ma fantaisie. » Il est juste d'ajouter que lorsqu'un pair lui déclarait nettement qu'il ne pouvait lui promettre son suffrage, Charles ne le trouvait point mauvais. Lors de la discussion de l'acte contre les conventicules dans la chambre des pairs, Wilkins se prononça vivement contre son adoption. Le Roi qui mettait beaucoup d'importance à le voir passer, non qu'il songeât sérieusement à le faire exécuter, mais afin d'avoir tous les sectaires à sa merci, et de les forcer à concourir à son projet favori d'une tolérance générale, pria donc Wilkins de ne point s'y opposer. Celui-ci lui répondit qu'il désapprouvait l'acte en conscience et en politique; de sorte qu'en qualité d'Anglais et d'évêque, il ne pouvait s'empêcher de le combattre. Le Roi alors lui demanda au moins de ne point venir à la chambre pendant qu'on le discuterait : « La loi, répliqua-« t-il, notre constitution, la faveur de Votre « Majesté, me donnent le droit d'opiner et de

« voter dans la chambre haute, et je n'ai ni crainte « ni honte de dire mon avis et d'agir en consé« quence. » Il alla donc son train, et le Roi ne fut point offensé de sa franchise. Mais s'il savait supporter un refus net de condescendre à ses désirs, il n'avait pas la même indulgence pour ceux qui, par le ton vague et général de leurs réponses, l'avaient induit à compter sur leur concours, et puis à l'épreuve ne faisaient pas ce qu'il attendait d'eux. Il qualifiait une conduite pareille de *filouterie*, et il n'en ménageait point les auteurs dans sa conversation.

Ce prince ne vit pas plutôt son trésor largement pourvu, sa flotte remise en bon ordre et ses magasins bien remplis, qu'il se mit immédiatement à négocier avec la France, dans le dessein de ruiner la Hollande et de changer le gouvernement anglais. Le comité de *Brook-House* et la mésaventure de Chatam lui pesaient sur le cœur plus que quoi que ce soit au monde. Il avait résolu de se venger de l'incendie de ses vaisseaux, et de s'affranchir pour l'avenir de l'insolente prétention de son parlement à examiner ses comptes. Il s'était, il est bien vrai, tant remué dans la chambre des communes, que le rapport du comité n'avait pas eu lieu, et que tout annonçait qu'il n'en serait plus question; mais il frémissait à la seule idée de l'établissement d'un précédent si redoutable,

et des révélations sur la cour qui en étaient résultées.

Le prince d'Orange fit un voyage en Angleterre pendant cet hiver de 1669. Il était alors dans la vingtième année de son âge, c'est-à-dire majeur; et il venait en conséquence tant pour savoir du Roi quand et comment il comptait s'acquitter de la dette considérable contractée par Charles Ier. envers sa famille, que pour le sonder en même temps sur le plus ou moins de zèle qu'il mettrait à favoriser ses prétentions au stathoudérat. Le Roi le traita civilement, et l'assura qu'il serait payé de ce qui lui était dû; mais comme il ne dit rien touchant l'époque et le mode du paiement, ce n'étaient là que de bonnes paroles. Charles entreprit ensuite le prince d'Orange, qui lui-même m'a conté cette conversation, sur les matières religieuses; il parla de tous les protestans comme d'un corps de factieux, dont les divisions étaient le résultat nécessaire de leur première séparation du corps de l'Eglise, et finit par lui conseiller de prendre plus de peine qu'il n'en avait pris pour examiner ces questions, et de ne pas s'en rapporter à ses imbéciles de Hollandais. Le prince rendit compte de cette conversation à son oncle paternel Zuylesteyn. Ils ne pouvaient assez s'en étonner, et ils ne comprenaient pas surtout la légèreté du Roi qui allait confier à un jeune

homme un aussi grand secret que celui de son papisme. Le prince d'Orange m'a assuré qu'il n'en avait rien dit à d'autres, jusqu'à la mort du Roi, mais que le souvenir ne l'en avait jamais quitté, et qu'il ne pouvait s'empêcher dans la suite de juger des intentions de Charles d'après ce qu'il avait découvert dans cette occasion de ses véritables sentimens. D'ailleurs, comme il se montra peu disposé à prêter l'oreille aux insinuations insidieuses du Roi, il conclut qu'il n'avait aucun secours réel à s'en promettre, sauf peut-être quelque intervention générale sans valeur : et c'est en effet tout ce qu'il en obtint.

J'ai suivi le fil des affaires d'Angleterre depuis la paix de Breda jusqu'à l'année 1670, où le gouvernement commença ses négociations avec la cour de France. Je n'oserais garantir que j'aie mis dans mon récit chaque chose exactement à sa place, parce que, pendant tout cet intervalle de temps, je vécus très-retiré du monde et de la société. Je crois néanmoins avoir présenté les événemens sous leur véritable point de vue, et j'en ai pour garants les personnes dont je tiens la plupart des faits dont se compose mon histoire, toutes bien informées, toutes incapables d'avoir voulu me tromper. — Je reviens maintenant aux affaires de mon pays, de l'Ecosse.

L'administration de ce royaume se ressentait de l'esprit de modération et de tolérance dont

le Roi faisait actuellement la base de son gouvernement. Entre les évêques, Leighton était le seul qui approuvât cette nouvelle marche, et il n'avait pas une idée, ne faisait pas une démarche qu'il ne me les communiquât. Un grand nombre d'églises étaient déjà vacantes. Le peuple échappait entièrement au clergé épiscopal dans les comtés de l'ouest, et quelques jeunes prédicateurs, pleins d'une ardeur fanatique, y parcouraient les campagnes, soufflant de plus en plus le feu dans les esprits. Rien n'était donc plus urgent que de trouver un remède à tant de désordres. Leighton, dans cette extrémité, était d'avis qu'on s'occupât d'un traité qui mît un terme à nos divisions religieuses, et tempérât les lois qui avaient porté l'autorité épiscopale si haut qu'aucun évêque ne l'employait toute entière. Il voyait l'Eglise et l'Etat déchirés, la religion à la veille d'être perdue sans retour, le papisme ou plutôt la barbarie près de fondre sur nous, et témoin de toutes ces calamités, il souhaitait l'adoption d'un plan qui pût ramener les hommes modérés du parti presbytérien, certain que si le schisme avait une fois cessé et que l'ordre fût rétabli, il serait facile de s'arranger pour que les concessions faites, sans danger pour le présent, expirassent avec notre génération. A l'appui de ce système, Leighton rappelait les ménagemens extraordinaires de l'Église d'Afrique pour les

donatistes, sectaires au moins aussi extravagans et aussi obstinés que les nôtres. Frappé de ces considérations, il poussa très-loin, il faut en convenir, l'idée d'atténuer l'autorité épiscopale; mais hâtons-nous d'ajouter qu'il croyait que ce serait chose facile de regagner plus tard ce qu'on aurait cru devoir céder pour le moment.

Leighton proposait que l'Eglise fût gouvernée par les évêques et leur clergé, réunis en cours ecclésiastiques, où les évêques n'auraient d'autre prérogative que celle de la présidence, obligés d'ailleurs de se soumettre aux décisions de la majorité, tant en matière de juridiction que de discipline; que tout presbytérien, la première fois qu'il siégerait dans une de ces cours, fût autorisé à déclarer que, s'il consentait à faire partie d'une assemblée présidée par un évêque, c'était par pur amour de la paix, et sans préjudice de son opinion personnelle sur ce reste de suprématie épiscopale; que les évêques ne prétendraient point à l'avantage de la voix négative; qu'ils se transporteraient sur les lieux où une chaire vacante demanderait une ordination nouvelle, y entendraient et discuteraient toutes les objections apportées contre les candidats et les ordonneraient avec le concours des ecclésiastiques présens; que les ministres ainsi ordonnés auraient eu préalablement la permission de déclarer leur opinion, s'ils pensaient que l'évêque n'était seulement que

le chef du clergé de son diocèse. Leighton proposait en outre qu'il y eût des synodes provinciaux, se rassemblant de droit tous les trois ans, ou plus souvent si le Roi les convoquait, et qui recevraient les plaintes qui seraient portées contre les évêques, et les censureraient s'il y avait lieu. Les lois qui établissaient l'épiscopat et l'autorité du synode national devaient être changées en ce qu'elles avaient de contraire à ce nouveau plan.

Pour justifier, ou plutôt pour excuser ces concessions, qui, des évêques, ne laissaient guère que le nom, le vénérable prélat qui les conseillait présentait les considérations suivantes. La faculté de protester accordée aux ministres presbytériens, vaine formule sans résultats effectifs, tomberait bientôt dans l'oubli. Le monde verrait l'union rétablie dans l'Eglise de la Grande Bretagne, tandis que les protestations de quelques non-conformistes obstinés seraient enfermées dans de volumineux registres et mourraient avec leurs auteurs. Quant à la voix négative, l'expérience prouvait qu'en général les évêques prenaient leurs mesures pour éviter de se prévaloir de ce droit; que si cependant on prévoyait quelques cas où l'usage en fût indispensable, il n'y avait qu'à le remettre entre les mains d'un magistrat séculier qui interviendrait, au nom du Roi, toutes les fois qu'il en serait requis par l'évêque. Le seul point important était que la génération présente descendît

en paix au tombeau ; on verrait ensuite toutes nos querelles s'amortir, sinon s'éteindre complétement d'elles-mêmes. D'ailleurs dans le plan proposé tout ne méritait pas le nom de *concessions;* il renfermait aussi de véritables réformes, réclamées avec justice. N'était-il pas plus convenable, par exemple, que les évêques se transportassent dans les paroisses que devaient desservir les aspirans au saint ministère, pour les y ordonner après des jeûnes et des prières solennelles, que d'entasser dans leur cathédrale ordination sur ordination, sans préparatifs religieux, et presque sans décence? Ne paraissait-il pas juste aussi que les évêques pussent être consacrés comme le reste du clergé; et par qui pouvaient-ils l'être mieux que par une cour légalement constituée, et composée d'évêques, de doyens et de deux députés par presbytère? La liberté accordée à chaque nouveau ministre, au moment de son ordination, de déclarer son sentiment sur l'ordre épiscopal, était le point le plus difficile à faire admettre, car elle semblait tendre à perpétuer l'esprit de faction et de désordre. Mais il en serait peu fait d'usage, car toutes les églises, au moins celles qui étaient à la nomination du Roi ou des évêques, seraient données à des gens que cette déclaration ne pouvait regarder ; et puis enfin l'avantage d'extirper le schisme, de ramener la paix dans la nation, ne valait-il pas la peine d'être acheté par quel-

ques concessions même pénibles et dures? ne balançait-il pas l'inconvénient de diminuer l'autorité épiscopale, qui portée trop haut par les lois actuelles, devait être momentanément trop restreinte, afin que l'équilibre pût être rétabli? C'était là un résultat assez désirable pour faire, fût-il le seul, une chose utile de cet *accommodement*. C'est le mot dont on se servit dans le sens de *compréhension* en Angleterre.

Ce n'est pas tout. Pour faire goûter son système des presbytériens, Leighton proposait d'entamer un traité avec eux. Le comte de Kincardin repoussait toute tentative de ce genre, se fondant sur ce que les presbytériens, naturellement minutieux et disputeurs, répondraient aux propositions les plus modérées par des difficultés et des clabauderies à l'infini, puis bientôt infailliblement se diviseraient entre eux, et qu'alors on entendrait les plus jeunes et les plus ignorans, accoutumés aux déclamations populaires, crier de tous côtés qu'on mettait aux enchères le royaume de Jésus-Christ et ses droits. Il était d'avis, par ces motifs, que, connaissant leurs principes et leur humeur, on calculât en conséquence l'étendue des concessions qu'il était ou raisonnable ou utile de leur faire, et auxquelles on donnerait sans hésiter le sceau de la loi : nul doute qu'ils se soumettraient plus facilement à un ordre de choses arrêté sans eux et irrévocable, qu'ils ne consen-

tiraient d'avance à des stipulations plus ou moins contraires à ce qu'ils appelaient la liberté de l'Eglise. Leighton se prêta volontiers à cette façon d'agir, mais lord Lauderdale ne voulut jamais y consentir. Il disait qu'une loi qui changeait si complétement la constitution de l'Église passerait en Angleterre, quand on y connaîtrait son existence, pour l'abolition de l'épiscopat, à moins qu'il ne pût dire, pour s'excuser, que les presbytériens avaient consenti à entrer à ce prix dans la communion de l'État. Il ajouta que la responsabilité de tout ce qui se ferait en Ecosse devant surtout porter sur lui, il ne pouvait s'exposer à faire sanctionner un tel acte par le parlement sans savoir au moins quels effets il produirait. Il fallut donc aviser aux moyens de traiter avec les presbytériens.

Je fus chargé de faire part du plan de Leighton à celui d'entre eux qui passait pour le plus instruit, Hutcheson; mais je ne devais le lui présenter que comme une idée qui m'était personnelle, et seulement pour sonder ses dispositions. Hutcheson avait épousé ma cousine-germaine, et nous étions liés d'ancienne date. Il ne vit dans tout ce que je lui dis qu'un projet chimérique, sans chance probable de succès, et dès lors ne voulut point s'expliquer sur ce qu'il en pensait. « Si ces concessions, dit-il, viennent jamais à être sanctionnées législativement, je saurai exprimer

mon opinion comme mes co-religionnaires exprimeront la leur; mais je suis membre d'un grand corps, et je dois en cette qualité éviter toute manifestation isolée de sentimens et de principes. » Après les difficultés du traité venait l'embarras non moins grand du nombre toujours croissant d'une part des chaires vacantes, et de l'autre des conventicules. Qui nommer aux premières, et comment mettre un terme aux seconds? Leighton souhaitait qu'on ne s'occupât point de remplir les places vides tant qu'on traiterait avec les presbytériens, pour leur montrer la réalité du désir qu'on avait de les voir se consacrer au service de l'Église, par la quantité de chaires qui les attendaient et pour ainsi dire leur tendaient les bras.

Le comte de Tweedale pensant que la négociation, traversée par mille petits incidens, traînerait en longueur, et peut-être finalement n'aboutirait à rien, proposa d'autoriser, par un acte royal d'*indulgence*, certains des ministres exclus à reprendre dans leurs anciennes paroisses l'exercice de leurs fonctions pastorales. Cette mesure, du nom de l'acte souverain qui s'établissait, prit celui de l'*Indulgence*. Leighton ne l'approuvait pas. Suivant lui, rien n'était plus capable d'engager les presbytériens à traiter que l'espoir de rentrer en possession de leurs bénéfices; si une fois ils s'y voyaient rétablis, ils auraient gagné le point important pour eux, et ils

se montreraient plus difficiles sur le reste. Je fus chargé d'aller par moi-même examiner l'état réel des esprits dans les comtés de l'ouest, pour ensuite en rendre compte. Je partis, prétextant une visite au duc de Hamilton. Sa femme était une personne d'une grande piété et de facultés éminentes. Elle avait beaucoup de crédit parmi les presbytériens, dont elle passait pour avoir embrassé les opinions avec chaleur. Je dois dire qu'elle m'a protesté souvent ne s'être jamais mêlée de la discussion des points de controverse, et même n'avoir point d'opinion fixe sur la forme du gouvernement ecclésiastique; mais elle trouvait en général les ministres presbytériens doués de plus de vertus, et maintenant dans leurs pareisses plus d'ordre et de paix que les épiscopaux. « Ils sont, disait-elle, réguliers dans leurs moeurs, pleins de ferveur dans leur piété, et actifs dans l'exercice de leurs fonctions. » La duchesse de Hamilton me dit encore, et ceci répondait plus directement au but de mon voyage, que l'exaltation du peuple était excessive, et que jamais moment n'avait été plus mal choisi pour parler de traiter. La raison en était simple: les plus emportés du parti se servaient des conventicules, où ils dominaient par leurs déclamations, pour enflammer les esprits contre toute idée d'accommodement. Mais elle ajoutait que si des presbytériens plus modérés venaient occuper les églises

vacantes, le peuple serait bientôt moins exaspéré, et secouerait peu à peu l'ascendant des prédicateurs incendiaires qui avaient maintenant toute la vogue ; que de plus cette sage mesure ramenerait la confiance chez les dissidens qui, pour l'instant, ne voyaient dans toutes les propositions qui leur étaient faites qu'un artifice pour les diviser entre eux, et les perdre ensuite plus facilement. Ces considérations me parurent la raison et la vérité même. Je vis chez la duchesse plusieurs des plus modérés du parti, je m'entretins avec eux et ils me tinrent tous le même langage.

Au mois de juillet 1668, il était arrivé une singulière aventure à Sharp. Il montait dans son carrosse, en plein jour, lorsqu'un homme s'approcha au moment où l'évêque des Orcades se préparait à le suivre. Comptant l'atteindre à travers le manteau de celui-ci, il lui tire un coup de pistolet chargé à plusieurs balles; mais le coup porta tout entier dans le bras de l'évêque des Orcades, et le fracassa tellement que durant le nombre d'années assez considérable encore que vécut ce prélat après cet accident, il n'en passa aucune sans être obligé de faire rouvrir son bras pour y faire des exfoliations. Sharp était si universellement haï que, bien que ceci se passât en plein jour et dans la rue la plus fréquentée, personne ne se mit en devoir d'arrêter l'assassin, qui se retira tranquillement, rentra chez lui, ôta une

vieille perruque qu'il n'avait pas l'habitude de porter, ressortit et se promena immédiatement dans la ville. Mais Sharp l'avait regardé en face et de si près qu'il le découvrit dans la suite, comme nous le raconterons en son lieu. Quoique je vécusse alors fort peu dans le monde, je me crus obligé d'aller témoigner à l'archevêque de Saint-André, la part que je prenais à ce qui lui était arrivé. Il me parut très-ému de son aventure, et dit en ma présence, avec une sorte de piété : « Mes jours sont en tes mains, ô Dieu de ma vie ! » Ce sont les seules paroles pieuses que j'aie entendu sortir de sa bouche, dans toutes les conversations que j'ai eues avec lui. On ne négligea, pour découvrir l'auteur du meurtre, ni recherches, ni promesses de récompenses au délateur; mais tout fut inutile. La cour jugea à propos de choisir cette occasion pour appeler Sharp à Londres, et lui donner, en dédommagement du danger qu'il avait couru, quelques marques de bienveillance. Il promit en partant de faire au Roi quantité de propositions sages et utiles. Qui l'eût entendu, à cette époque, n'eût pu s'empêcher de le croire sincèrement changé; il se détourna de sa route pour venir me visiter dans ma paroisse, et tout son langage annonçait la résolution de se montrer à l'avenir tout différent de ce qu'il avait été. Le Roi, qui savait mieux que personne, quand il le voulait, fein-

dre et flatter, le reçut avec les apparences les plus marquées de faveur et de respect. L'archevêque se garda bien de mettre en avant, comme il s'y était engagé, quelque nouveau projet, se contentant d'approuver, en termes généraux, le système de douceur et de modération actuellement en vogue.

A son retour en Ecosse, l'archevêque de Saint-André proposa dans le conseil d'accorder *une indulgence* à quelques résolutionnaires sous certaines réserves, telles que de ne point parler ni prêcher contre l'épiscopat, de n'administrer les sacremens à personne des paroisses voisines sans le consentement du pasteur, enfin de s'engager à observer fidèlement ces conditions. Le rusé prélat savait que sa proposition, toute modérée qu'elle parut d'abord, n'aurait point de suite; attendu que les *résolutionnaires* et les *protestaires* avaient renoncé à leurs anciennes divisions pour se réunir franchement contre l'ennemi commun, et les premiers n'étaient pas plus disposés que les seconds à prendre aucun engagement qui gênât ou limitât les fonctions pastorales. Ils disaient, les uns et les autres, que le gouvernement pouvait leur imposer telles restrictions qu'il lui plairait, et les punir s'ils transgressaient; mais qu'ils voulaient rester libres de s'y soumettre ou non, à leurs risques et périls. Ils tenaient pour maxime qu'ils

avaient reçu du Christ la plénitude du ministère, et que les cours ecclésiastiques avaient seules le droit d'en régler l'exercice; que si le Roi jugeait à propos de les limiter dans cet exercice, c'était à eux de se conduire selon les conseils de leur prudence; mais qu'ils ne pouvaient dans aucun cas se lier par aucune promesse positive et personnelle.

Burnet, dont le diocèse, celui de Glasgow, comprend environ le quart de l'Ecosse, se rendit à Édimbourg avec son clergé, pour s'y plaindre que la presque totalité des paroisses de son ressort étaient désertes, et que les conventicules y pullulaient de tous côtés. A son instigation fut publié un édit reproduisant l'acte du parlement anglais qui condamnait à une amende de cinquante livres sterling tout propriétaire de fief sur les terres de qui se tiendrait un conventicule; permis à lui ensuite de se faire rembourser, comme il le pourrait, par les véritables auteurs de ces rassemblemens religieux. Cette mesure était évidemment illégale, le conseil n'ayant pas le droit d'imposer ainsi des amendes de sa seule autorité. On prétendait, il est vrai, que l'acte du parlement qui avait rétabli l'épiscopat renfermait une clause par laquelle il était enjoint au conseil privé de prendre, pour en assurer l'exécution, toutes les voies qu'il croirait les plus efficaces. Mais les juris-

consultes même du conseil répondaient que son pouvoir, en matière de propriété, n'avait certainement d'autre régulateur que la loi même, que la clause citée ne devait s'entendre que des moyens secondaires d'exécution, et que l'extension qu'elle recevait par l'édit n'était en aucune manière admissible. La vérité est qu'il n'eut point d'autre suite que d'être envoyé à Londres et d'y servir d'argument au comte de Lauderdale pour repousser le reproche qui s'élevait contre lui et ses amis, de travailler à l'abolition de l'épiscopat en Ecosse.

On venait en même temps de mettre enfin à exécution le projet tant ajourné d'organiser la milice. Deux mille chevaux environ et seize mille fantassins armés, équipés, et formés en régimens réguliers de cavalerie et d'infanterie, devaient être aux ordres du conseil. Toute cette organisation était contraire aux lois. Le parlement avait bien donné au Roi le pouvoir de lever, dans un cas pressant, et de faire marcher tel corps de troupes qu'il trouverait à propos, en les soldant s'entend; mais s'en prévaloir pour établir une milice permanente, entraînant pour le royaume la permanence de frais considérables, n'était-ce pas excéder sa prérogative? La chose n'en fut pas moins décidée, nonobstant les objections puissantes des jurisconsultes, entre autres de sir John Nisbit, avocat du Roi, homme d'une vaste ins-

truction, tant en droit que dans toute autre science, celle du grec en particulier, mais plus remarquable encore par une intégrité exemplaire et un inébranlable attachement aux lois du pays. Le secret mobile de cet arrangement n'était autre que le désir violent du comte de Lauderdale d'entrer dans la direction des affaires d'Angleterre. Il voyait le but que se proposait la cour, et il voulut y accroître son importance, en ayant sous sa main une armée considérable, des magasins, et de grosses sommes d'argent, dont on pourrait disposer au premier accident. Tous ses amis en conséquence, et plus qu'eux tous lady Dysert, allaient répétant partout qu'aucun ministre de Sa Majesté n'avait songé jusqu'ici à faire de l'Écosse une partie importante de ses domaines, mais qu'on allait voir maintenant quelles ressources on pouvait tirer de ce royaume. Une armée, des magasins, un trésor, étaient, il est vrai, des mots d'un prodigieux effet, surtout dans un temps où la chambre des communes commençait à se montrer moins traitable, et où, désespérant d'en avoir bon marché, comme par le passé, le duc de Buckingham proposait de dissoudre le parlement pour en convoquer un nouveau. Il pensait que les choix se porteraient sur des hommes moins zélés pour l'Église, dont tous les chauds partisans étaient ses ennemis; mais le Roi ne goûta pas le conseil de son favori.

Sachant que, de tous les membres de la chambre des communes actuelle, il n'en était aucun qui ne lui fût dévoué de cœur et de principes, ou ne pût facilement être acheté, il ne voulut pas courir les risques d'une nouvelle élection. Il tenait bien les non-conformistes sous sa dépendance par les lois rigoureuses qu'il laissait comme suspendues sur leurs têtes, mais il ne pouvait guères douter néanmoins que leur influence et leur vote ne lui fussent contraires, tant aux élections que dans le parlement, si jamais ils y pénétraient. Il savait qu'adversaires irréconciliables de la prérogative, ils ne seraient pas plutôt délivrés des lois qui pesaient sur eux et les mettaient à la merci de sa clémence, qu'ils se livreraient de nouveau à leurs sentimens naturels d'indépendance et d'opposition.

Lord Tweedale, qui était à Londres vers ce même temps, y mit en avant une proposition qui n'aboutit à rien, mais qui fit tant de bruit et était si importante de sa nature qu'elle mérite de fixer l'attention du lecteur. Elle était relative à l'union des deux royaumes. Cette union souriait assez au Roi, qui espérait qu'au moins sa vie durant tous les députés de l'Ecosse au parlement seraient des gens à lui. Le duc de Buckingham accueillait toujours volontiers une nouveauté. Le lord garde des sceaux Bridgman était convaincu de son utilité. Lauderdale l'ap-

puyait de tout son crédit, parce qu'elle obligeait à convoquer un parlement en Ecosse, dont il voulait être le commissaire. Le comte de Tweedale désirait aussi cette convocation; mais, plus désintéressé dans ses motifs, il la désirait pour voir sanctionner législativement l'établissement de la milice, pour faire apporter quelques modifications aux lois ecclésiastiques, et surtout parce qu'il songeait sérieusement à faire réussir son projet d'union, qu'il regardait comme très-praticable. « L'Ecosse, disait-il, est maintenant dans une situation qui n'est rien moins que prospère, bien que le Roi connaisse par lui-même ce malheureux royaume; mais quand un autre roi viendra à régner, qui ne connaîtra point *Joseph* (c'était son expression), le pays sera livré à des favoris et dévoré par eux. De riches provinces, comme celles qui appartiennent à l'Espagne, peuvent supporter long-temps un gouvernement oppressif; mais de pauvres pays, comme les comtés d'Ecosse, seront bientôt ruinés et dépeuplés pour peu qu'on les opprime. De plus, s'il survient un roi d'Angleterre qui, conspirant contre la liberté publique, caresse les Ecossais, il les engagera facilement à seconder ses desseins; car il est à supposer que les habitans d'un pays pauvre sont toujours disposés à le quitter pour entrer dans un autre plus riche et plus florissant. Rien de pareil, il est vrai,

n'est à craindre à présent que l'extrême attachement de la nation au presbytérianisme d'une part, et l'opiniâtreté avec laquelle le gouvernement protège l'épiscopat de l'autre, rangent la nation et le gouvernement sous deux bannières trop opposées pour qu'il puisse exister entre eux ni lien ni intérêts communs. Mais qu'un roi ait l'adresse de mettre de côté cette cause de défiance entre lui et ses sujets d'Ecosse, et il les conduira partout où il voudra. » Lord Tweedale trouvait que sir Francis Bacon avait eu grand tort de compter l'Ecosse pour le tiers de l'île de la Grande-Bretagne, et de vouloir qu'elle fût traitée en conséquence de cette base, tandis qu'elle n'en faisait pas, à son compte, plus de la dixième partie pour la population, et de la quarantième pour la richesse.

Le projet d'union resta sur le tapis, jusqu'à ce que la convocation d'un nouveau parlement en Ecosse eût été résolue. Lord Lauderdale, rappelant alors au Roi l'ancien plan qu'il lui avait exposé à l'époque de la restauration, se fit fort de conduire les opérations du parlement de manière à le faire réussir, et, en général, à servir les intérêts de Sa Majesté plus efficacement que tous ses prédécesseurs. Satisfait de cette assurance, Charles ne songea plus à l'union. Ceci se passait dans l'été de 1669, pendant que j'étais à Hamilton. Après avoir recueilli les meilleurs

renseignemens qu'il me fut possible de me procurer sur la situation de ces contrées de l'ouest, j'en écrivis au comte de Tweedale une longue relation, et je lui conseillai, en résumé, de mettre quelques ministres presbytériens des plus modérés dans les églises vacantes. Sir Robert m'a dit depuis que cette lettre avait été fort goûtée et lue au Roi. Elle n'eût été d'aucun poids du reste si elle n'en avait reçu de la conformité des sentimens qu'elle exprimait avec ceux de lord Tweedale, qui s'en servit comme pièce à l'appui de sa propre opinion, et qui, pour donner plus de consistance à mon avis, vanta mes principes, mon zèle pour l'Eglise, et je ne sais encore quels autres mérites qui me distinguaient. Je fus représenté surtout comme l'homme qui partageait le plus entièrement les maximes de Leighton. C'est ainsi que ma lettre, assez indiscrètement écrite, et que j'avais envoyée sans la communiquer à Leighton, porta le coup décisif. On croira facilement qu'elle m'attira la haine de tous les épiscopaux qui en eurent connaissance, ou seulement le soupçonnèrent.

Le Roi écrivit au conseil privé, lui prescrivant d'autoriser les ministres presbytériens, connus pour gens paisibles et fidèles, à desservir les églises vacantes, sans exiger d'eux qu'ils se soumissent au gouvernement épiscopal; de leur imposer néanmoins tels réglemens à suivre qu'il

jugerait les plus propres à maintenir l'ordre et la paix; de tenir la main à ce que ces réglemens fussent exécutés; et de payer vingt livres sterling par an à chacun de ceux qui, bien que tranquilles et modérés, ne pourraient être pour le moment pourvus de cures, faute d'en avoir à leur donner. La seconde partie du message n'eut point de suite, attendu que les presbytériens, voyant dans la pension qui leur était offerte le salaire destiné à acheter leur silence et à les empêcher de faire leur devoir, la refusèrent unanimement. Il n'en fut pas de même de la première partie. Le premier jour de conseil qui suivit la lecture de la lettre du Roi, douze ministres furent admis au bénéfice de l'*indulgence*, et on leur assigna des églises; quelque temps après on en plaça trente autres, et on s'en tint là pour cette année. En leur remettant leur nomination et les titres qui la validaient, le conseil leur remettait encore des instructions sur les réglemens qu'ils avaient à observer. Hutcheson, au nom d'eux tous, fit une harangue au conseil, dans laquelle, après avoir remercié en termes convenables le Roi et leurs seigneuries, il disait qu'en tout temps ils auraient, pour les lois de l'Etat et les ordres de l'administration, toute la soumission compatible avec leur conscience. Ils se rendirent ensuite dans leurs paroisses respectives. L'installation de ceux d'entre eux qui étaient renvoyés

dans celles qu'ils avaient précédemment desservies, ne souffrit aucune difficulté. Mais ceux qui ne furent pas nommés à leurs anciennes cures, ne voulurent pas entrer en fonctions avant que le consistoire et les habitans des paroisses ne les eussent choisis pour leurs pasteurs, et *appelés*, comme ils disaient, à exercer parmi eux le saint ministère : encore cette formalité ne leva-t-elle pas les scrupules de tous les nouveaux desservans. Quelques uns disaient que les choix du peuple devaient être libres pour être valables, et qu'ils ne l'étaient point dans ce cas-ci, puisqu'il n'y avait de candidat que la personne nommée par le conseil; ce qui ressemblait fort à une élection par *congé d'élire*, c'est-à-dire dans laquelle l'*éligible* est désigné d'avance dans une lettre du Roi : espèce d'élection dont les presbytériens s'étaient souvent divertis. Mais les scrupules ne sont réellement puissans qu'autant qu'ils sont d'accord avec l'inclination ou l'intérêt : s'il en est autrement, on a bientôt inventé quelque heureuse distinction qui vous en débarrasse. C'est ce qui arriva : d'abord effarouchée, la conscience des plus méticuleux s'apaisa peu à peu, et finalement il ne s'en trouva pas un seul qui ne prît possession de la cure que le conseil lui avait assignée. Le peuple les accueillit d'abord avec des transports de joie, et courut en foule à leurs prédications. Cette ardeur se refroidit bientôt. On

s'attendait qu'ils rouvriraient l'exercice de leurs fonctions pastorales par un témoignage public contre tout ce qui s'était fait en opposition à ce qu'ils étaient habitués à appeler l'*œuvre du Seigneur ;* mais ils n'en firent rien, et se contentèrent de prêcher la doctrine du christianisme. Ce premier mécompte dégoûta tous ceux qui aimaient à entendre leurs ministres traiter en chaire *des circonstances*, comme on disait alors. De plus, en arrêtant trop vite l'*indulgence*, le conseil donna à penser que ceux qui en avaient profité les premiers avaient contracté de secrets engagemens, ce qui leur fit donner, par le peuple, le surnom de *curés du Roi*, en imitation de celui de *curés de l'évêque*, comme il appelait déjà par dérision le clergé épiscopal. Leur circonspection leur attira le sobriquet encore plus fâcheux de *chiens muets*, de chiens incapables de hurler. Ceux de leurs confrères qui, par la violence de leur caractère, s'étaient eux-mêmes interdit toute part à l'*indulgence*, criaient à l'érastianisme, à l'invasion des choses saintes par les magistrats civils; ils disaient que ce qui venait de se passer n'était qu'un grossier artifice pour endormir la génération présente, une des profondeurs de *Satan* pour mieux assurer la destruction de la doctrine presbytérienne, en feignant de la favoriser. « Aussi, ajoutaient-ils, l'assistance divine s'est retirée de ces prédicateurs profanes, et

chacun peut se convaincre que leurs sermons n'ont plus cette énergie et cette autorité dont ils brillaient dans les conventicules. » Ces discours, et d'autres encore du même genre, éloignèrent le peuple des *curés du Roi*, et le ramenèrent en foule aux assemblées extra-légales des non-conformistes. Je tiens de plusieurs des nouveaux ministres que rien n'égalait l'ignorance et la tiédeur de ceux qu'ils avaient vus fréquenter les conventicules avec le plus d'exactitude et de ferveur. Ces mêmes hommes, qui auraient argumenté pertinemment sur le pouvoir intrinsèque de l'Église, sur l'épiscopat et le presbytérianisme, étaient étrangers aux premières vérités de la religion. Les prédicateurs, que l'*indulgence* avait rendus à leurs fonctions, au lieu de lutter avec un zèle et un courage apostolique contre la folle manie de controverse qu'ils déploraient plus que personne, ainsi qu'ils me l'ont avoué, dans les partisans de leur doctrine, s'étudiaient à gagner leur affection par de basses complaisances, et à les arracher, en les flattant, à l'influence de quelques boute-feux dont les déclamations nourrissaient leur fanatisme. Le caractère et d'anciennes habitudes créaient chez les uns ces besoins de popularité servile, qui provenaient chez les autres du désir de mener une vie facile et commode.

L'*indulgence* avait été conçue et réglée à la

hâte. Quand on vint à l'examiner de près, il se trouva qu'elle était manifestement contraire aux lois de l'État, puisque l'acte qui avait rétabli l'épiscopat en Écosse ne déclarait capables de posséder des bénéfices que les personnes qui reconnaîtraient l'autorité des évêques, et seraient instituées par eux. On put entendre alors le parti épiscopal, qui s'était habitué à représenter le Roi comme source de tout pouvoir légitime, tant que le Roi avait agi en sa faveur, on put l'entendre invoquer l'autorité des lois restrictives des volontés du monarque, et violées par l'*indulgence*. C'est le destin de tous les partis d'exalter et de rabaisser tour à tour la loi et la prérogative, suivant que leur intérêt s'accommode de prendre l'une pour appui, ou l'autre pour instrument. Burnet et son clergé s'indignaient jusqu'à la fureur de ce que le gouvernement venait de faire pour leurs ennemis. Ils étaient, il faut le dire, non-seulement abandonnés, mais maltraités par le peuple, et en butte à ses menaces, s'ils refusaient de céder, à prix d'argent, leurs églises, pour faire place à des ministres presbytériens compris dans l'*indulgence*. Au mois d'octobre se tint le synode du diocèse de Glasgow. On résolut d'y rédiger une adresse au Roi, pour lui représenter quelles calamités attirait sur le clergé le triomphe des sectaires, à quel point la nouvelle mesure était illégale, et combien elle

tendait à ruiner l'Église. Une pareille adresse, aux termes de certains actes du parlement d'Écosse, n'était rien moins qu'une censure indirecte de la conduite du Roi, destinée à lui aliéner le cœur de ses sujets, ce qui exposait à la peine capitale, comme le prouve le procès du lord Balmérinoch, dont j'ai rendu compte dans mon premier livre. Elle fut rédigée par un certain Ross, dans la suite archevêque de Glasgow d'abord, et puis de Saint-André, homme dont l'ignorance pouvait seule égaler l'excessif emportement, et qui y mit tout le fiel de son caractère. On résolut seulement de la tenir secrète jusqu'à ce que, par des consultations soigneusement prises, on se fût assuré si elle pouvait être présentée sans danger au conseil privé, ou non. Mais le mystère fut trahi par quelque faux-frère, et une copie de l'adresse envoyée à Londres. Quand elle y arriva, lord Lauderdale en était déjà parti pour se rendre en Ecosse, où il devait présider le parlement en qualité de commissaire. Ce seigneur avait laissé à sir Robert Murray le soin de veiller à ses intérêts de cour pendant son absence; car, bien que, poussé par sa maîtresse, il se fût, dans ces derniers temps, indignement conduit avec son ancien ami, il avait néanmoins une telle opinion de sa vertu et de sa franchise qu'il ne craignait pas de se confier à lui. Le Roi n'eut pas plutôt vu l'adresse du clergé de Glasgow, qu'il dit que

c'était une nouvelle remontrance, semblable à celle qui lui était venue de l'ouest pendant son séjour en Ecosse. Il ordonna en même temps qu'il fût fait défense expresse à Burnet de paraître au parlement, et qu'on le poursuivît selon toute la rigueur des lois. Ce n'était pas chose facile que de trouver dans la conduite de ce prélat les élémens d'un procès criminel; mais comme il se trouvait déjà compromis par des imprudences antérieures, on espérait l'amener, par la peur, à se soumettre et à résigner son siége.

Le parlement s'ouvrit au mois de novembre. Le discours de lord Lauderdale roula sur deux points principaux, la protection qui était due à l'Église épiscopale pour laquelle il marqua beaucoup de zèle, et l'union des deux royaumes. Relativement à ce dernier sujet, on se contenta de consentir par un acte à en traiter, et l'été suivant on nomma les commissaires chargés d'aller à Londres entamer la négociation. Mais il n'y eut rien de fait, et ce projet fut sitôt abandonné qu'il fut visible qu'on n'y avait jamais pensé sérieusement.

On passa deux autres actes plus importans en eux-mêmes, et qui se rattachaient à des vues plus profondes. Par le premier, la suprématie du Roi était expliquée et confirmée, mais en des termes si vagues que désormais sa latitude n'avait plus de limites. On déclarait que tout réglement re-

latif au gouvernement extérieur de l'Église rentrait dans la prérogative, et que tout ce qui touchait aux assemblées, matières et personnes ecclésiastiques, devait être décidé suivant les instructions qu'il plairait au Roi de donner à son conseil privé, et qui, publiées par ledit conseil, auraient force de loi. Lord Lauderdale était très-probablement dans le secret de la religion du duc d'York qui, sans cela, l'aurait traité avec moins de faveur. Il est donc vraisemblable qu'il voulait s'affermir dans le cœur de ce prince, en mettant à sa disposition le sort de l'Église d'Écosse. Mais les vues du prince, et par conséquent les menées du courtisan, étaient alors pour nous tous un mystère impénétrable. Pour faire passer son acte de suprématie, lord Lauderdale disait à ceux qui tenaient pour le presbytérianisme, ou qui du moins n'aimaient pas les évêques, qu'il était urgent de diminuer leur ascendant en les mettant sous l'absolue dépendance du Roi; que le bill projeté faisait passer à la vérité toute l'autorité législative, pour les matières du culte, du parlement au Roi, mais qu'alors du moins, si une fois les temps devenaient meilleurs, et qu'on pût avoir pour soi le monarque, un trait de plume suffirait pour renverser tout d'un coup l'échafaudage épiscopal; tandis que cette révolution serait toujours plus difficile tant qu'elle dépendrait de la lenteur et de l'appareil des formes parlementaires. A la

noblesse, il fit entendre qu'elle n'aurait plus à craindre l'insolence des prélats, du moment que ceux-ci seraient à la merci de la couronne. Sharp, comme on peut bien le penser, ne goûtait pas un projet qui tendait à briser l'influence épiscopale. Cependant il n'osa s'y opposer. Il fit un discours long et obscur, copié du docteur Taylor, sur la distinction de l'autorité civile d'avec l'autorité ecclésiastique, et finalement il donna son suffrage. Tous les évêques présens suivirent son exemple. Plusieurs s'étaient absentés. Le seul Leighton éleva des objections, et fit passer quelques amendemens de rédaction. Il pensait qu'on pouvait facilement abuser de la généralité des termes de l'acte, et il regardait en conséquence son existence comme très-dangereuse. Il lui donna sa voix néanmoins faute de n'avoir pas assez pesé la gravité des inconvéniens qu'il avait prévus. Il se repentit toute sa vie de cette complaisance. Disons aussi qu'à cette époque le retour du papisme n'inspirait encore à personne en Ecosse de sérieuses alarmes. Ce que le clergé épiscopal avait de plus honnête, et en particulier Nairn et Charterie, virent généralement avec douleur les nouveaux principes que le parlement venait de sanctionner. Ils voyaient désormais le Roi revêtu de toute l'autorité d'un pape. Les presbytériens disaient dans leur langage qu'on l'avait mis à la place du Christ. Il n'avait déjà que trop

de pouvoir, disaient-ils encore, dans les matières ecclésiastiques, et rien ne corrompt davantage le clergé que ces complaisances serviles, suite inévitable d'une dépendance trop directe de la cour. Quant à moi je ne pris aucune part, ni de conseil, ni autrement, à l'acte de suprématie. Je me rappelle seulement que je crus alors qu'il avait été imaginé par lord Tweedale pour justifier l'indulgence qui avait été dans tout ceci son unique but, comme il me le protesta lui-même. D'ailleurs personne n'a pu m'expliquer comment ces mots *matières ecclésiastiques* avaient été mis dans l'acte. Leighton se croyait sûr qu'ils y avaient été insérés après coup; c'est-à-dire lorsque le parlement eut donné son assentiment. Cette supercherie fut généralement imputée à lord Lauderdale. La religion du duc d'York ne fut pas plutôt connue que tout le monde sentit à quel point tout l'établissement légal de notre religion était compromis par cette extension de la prérogative. Cependant l'acte étant restreint par son préambule au gouvernement extérieur de l'Église, on se dit, pour se rassurer, que les termes de *matières ecclésiastiques* devaient être entendus dans ce sens limité.

L'autre acte important dont il a été parlé était relatif à la milice. Le mode suivi dans les levées faites antérieurement fut approuvé. Il fut arrêté en outre qu'on en conserverait toujours une par-

tie sur pied pour être prête à marcher dans tel des pays de la domination du Roi qu'il plairait à Sa Majesté, et à telles fins que ce fût, pourvu que son pouvoir, son autorité ou sa grandeur y fussent intéressées. Ce corps de milices devait recevoir ses ordres par l'intermédiaire du conseil, sans qu'il y eût obligation pour celui-ci de s'appuyer de ceux du Roi. On fit sur cette dernière clause quantité de réflexions. Plusieurs disaient que l'armée, aux termes de l'acte, ne dépendait plus du Roi, mais du conseil; et qu'au cas où le conseil deviendrait rebelle, comme en 1638, elle serait contrainte de partager sa rébellion. Avec le temps, lorsque les mauvais desseins de la cour mis en lumière excitèrent en Angleterre d'universelles alarmes, on put pénétrer l'intention secrète de la clause. Dans le cas où le Roi aurait appelé les Ecossais, elle tendait à le dispenser d'envoyer des ordres formels : secrètement averti de son désir, le conseil aurait pu agir en conséquence, et de telle sorte que si l'entreprise venait à échouer, elle ne pût être imputée à Sa Majesté, mais seulement au conseil, dont la démarche serait désavouée par le Roi, qui ainsi n'aurait pas la douleur de voir un de ses serviteurs d'Angleterre sacrifié à la vengeance de la nation.

Deux royaumes conquis n'eussent pas donné à lord Lauderdale une plus haute idée de ses services, que ces deux bills obtenus par ses soins.

Il écrivit au Roi à ce propos que l'Écosse était maintenant à sa disposition, que l'Eglise de ce royaume était plus dans sa dépendance que celle d'Angleterre; que la milice y était transformée en une armée qui n'attendait que ses ordres pour agir, qu'il n'y avait personne en un mot en Ecosse dont le bras ne lui fût assuré partout où il voudrait s'en servir. A ces félicitations si peu innocentes étaient jointes des insinuations plus coupables encore. Mais écrire de pareilles lettres au prince n'eût jamais été chose sûre ni prudente. Celle-ci, quelques années après qu'elle eut été écrite, tomba dans les mains du duc de Hamilton; je l'eus même plusieurs jours en ma possession, et il fut question d'en faire la base d'une accusation. Mais au temps dont je parle, le projet d'exclure le duc d'York de la succession à la couronne occupait tellement les esprits que cette affaire, qui à toute autre époque aurait fait grand bruit, n'excita qu'un intérêt secondaire. Voici de quelle manière la lettre vint à la connaissance du duc de Hamilton. Après l'avoir lue, le Roi la donna à sir Robert Murray, de sorte qu'à la mort de ce seigneur, elle faisait partie de ses papiers. Comme il avait été fort employé dans le laboratoire chimique du Roi, et qu'il avait entre ses mains la relation écrite de plusieurs de ses expériences, ce prince donna l'ordre, après la mort de Murray, de rechercher dans ses papiers tout

ce qui était relatif à la chimie ; mais on ne toucha point aux papiers d'État. Ce fut ainsi que la lettre dont il s'agit, aussi bien que plusieurs autres pièces très-importantes, resta entre les mains des héritiers, et échut au duc de Hamilton, qui n'aurait pas manqué d'en faire usage si, comme on l'a dit plus haut, de plus grands intérêts n'eussent préoccupé tous les esprits. Ce n'est pas le premier exemple venu à ma connaissance de papiers d'une haute importance laissés en héritage par des ministres, et qui eussent pu devenir dans des mains perverses des instrumens très-redoutables de trouble et de malice. Il semblerait raisonnable que, lorsqu'un ministre ou un ambassadeur vient à mourir, à sortir de fonction, ou à être disgracié, le gouvernement eût le droit de réclamer tous les papiers de sa succession relatifs à la partie secrète de leurs emplois publics. Du reste il m'appartient moins qu'à personne de me plaindre de l'absence abusive de cet usage, puisque c'est à elle que je suis redevable des précieux documens que j'ai eus à ma disposition pour écrire cette histoire.

L'acte de suprématie avait rendu le Roi maître absolu de l'Église. Il n'avait qu'à vouloir pour se défaire d'un évêque qui lui déplaisait. Burnet fut la première victime de cette extension du *bon plaisir*. On lui offrit une pension s'il résignait volontairement son diocèse, en le menacant d'un

traitement plus sévère s'il ne se soumettait de bonne grâce. Il se soumit, et rentra dans la vie privée, où il porta mieux la disgrâce qu'il n'avait porté les honneurs. Pendant les quatre ans qu'il vécut dans l'obscurité, il inspira un intérêt général. C'est qu'il était naturellement bon et franc. L'absence de volonté, qui vous met à la merci des passions ou des caprices des autres, était son plus grand défaut. Il aimait trop en outre à se mêler d'affaires qui n'étaient point de son ressort. Personne cependant n'était moins fait que lui pour le métier de courtisan ou de ministre. Il y avait en lui de quoi faire un bon évêque; mais trop exclusivement voué à la politique, qu'il n'entendait pas, il négligeait ses fonctions spirituelles, qu'il entendait passablement.

Vers ce même temps, l'université de Glasgow, qui compte au nombre de ses priviléges la nomination de son professeur de théologie, me choisit pour occuper cette chaire. Je me trouvai sur les rangs sans intrigues ni menées d'aucun genre, pas même la recommandation de qui que ce soit. Les membres de cette illustre corporation voulurent bien penser à moi, de leur propre et spontané mouvement : je n'étais connu personnellement d'aucun d'entre eux. Tous mes amis me conseillèrent d'accepter le poste qui m'était offert : je l'acceptai. Ma nouvelle situation m'en-

gagea tout à la fois dans de grandes études et dans beaucoup d'affaires. Le clergé du diocèse, me croyant quelque crédit auprès des hommes qui tenaient les rênes du gouvernement, vint en masse m'exposer ses griefs et ses plaintes. Il se disait très-maltraité, et si complétement abandonné du peuple que dans beaucoup d'endroits il ne lui restait plus d'autre parti à prendre qu'à fermer les églises ; il se voyait de plus, en toute rencontre, exposé aux menaces et aux outrages des non-conformistes. D'un autre côté, les gentilshommes de la province me faisaient de si étranges récits des vices de certains ecclésiastiques, des folies de quelques autres, des imprudences de tous, que, tout en faisant très-grande la part de l'exagération dans leurs discours, il m'était impossible de n'en pas croire une bonne partie. Je ne fus pas long-temps à m'apercevoir de l'excessive difficulté de mon rôle. On attendait de moi à Édimbourg, et peut-être à Londres, une relation détaillée des contrées que j'habitais, et je savais qu'on y ajouterait une foi entière. Mais avec le système de calomnie réciproque, universellement pratiqué dans les deux partis, au milieu des imputations contradictoires qu'ils se renvoyaient de l'un à l'autre, à quel renseignement se fier de préférence, et quel moyen de discerner la vérité, de présenter les choses telles qu'elles étaient réellement? Une seule était vi-

sible, c'est que les conventicules abondaient, et qu'on y débitait d'étranges doctrines. La suprématie du Roi était le texte ordinaire de toutes les déclamations qui s'y faisaient. Les évêques, y répétait-on, étaient sans doute les ennemis des libertés de l'Église, mais *le petit doigt du Roi serait plus pesant que n'avaient été leurs reins*. Après un séjour de quelques mois à Glasgow, après y avoir recueilli tant de bruits destructifs les uns des autres, que je finis par douter de presque tous, j'écrivis au comte de Tweedale que le désordre augmentait certainement autour de moi, mais que je ne tenterais même pas de le spécifier par des détails ; car je ne savais que croire, et encore moins savais-je quels palliatifs lui indiquer. Je lui proposais en conséquence que le conseil envoyât dans les comtés de l'ouest quelques-uns de ses membres, réunis en commission, pour parcourir le pays, y examiner les choses de près, prendre sur-le-champ telles mesures qui seraient jugées nécessaires pour le maintien actuel de la tranquillité publique, et préparer leur rapport pour la prochaine session du parlement, qui, éclairé par leurs lumières, pourrait prendre un parti décisif, dont les amis de la paix, de la liberté et de la religion auraient également à s'applaudir.

Ma proposition fut acceptée, et le duc de Hamilton, lord Kincardin, Primerose et Drummond

composèrent la commission d'enquête. Ils se rendirent d'abord à Hamilton, de Hamilton à Glasgow, puis dans divers autres lieux, et puis encore à Glasgow, où ils terminèrent leur tournée. Ils punirent les auteurs des désordres les plus crians, et menacèrent de châtimens plus sévères tous les ministres rétablis en vertu de l'*indulgence*, s'ils continuaient à abuser de la condescendance qu'avait eue pour eux le gouvernement, et à se montrer plus mutins et plus insolens que jamais. Le parti non-conformiste m'imputa tout ce que firent les commissaires, et le parti épiscopal m'en voulut de tout ce qu'ils ne firent pas; car si le second trouvait qu'ils en faisaient trop peu, le premier trouvait qu'ils en faisaient trop. La vérité est qu'ils ne prenaient aucune détermination importante sans me consulter; mais ce fut surtout pour obtenir la liberté des diverses personnes qu'ils avaient mises en prison, que j'usai de mon crédit auprès d'eux. Ma douceur fit croire au clergé que je voulais me rendre populaire à ses dépens; et c'est là le secret de tout ce que j'ai eu à essuyer de fureurs et de calomnies de la part des épiscopaux, qui n'ont cessé de me regarder depuis lors comme un ennemi d'autant plus redoutable qu'il se cachait dans leurs rangs. Je n'étais pourtant et je ne suis encore que l'ennemi de l'application du droit du plus fort aux affaires de la conscience; mais quoi

de plus odieux aux ecclésiastiques méchans et corrompus, comme il n'y en a que trop, que cet esprit de tolérance et de modération!

Les comtes de Lauderdale et de Tweedale pressèrent vivement Leighton d'accepter le siége de Glasgow. Il le refusa d'abord avec une obstination qui nous inquiéta tous. Cependant l'espoir de conclure *l'accommodement* qu'il avait en vue, et la promesse qu'il reçut de l'administration d'être secouru par elle dans cette entreprise, finirent par l'ébranler. Le Roi désira qu'il fît un voyage à Londres. En s'y rendant, il me donna rendez-vous sur la route, et passa un jour entier avec moi, pour me consulter sur les probabilités de succès du projet qu'il méditait. Je n'avais pas moi-même assez de confiance pour lui en donner beaucoup; mais toute celle qui me restait, je la lui communiquai, ainsi que ses motifs. Le fait est qu'alors il ne m'était rien moins que démontré qu'un *accommodement* fût impraticable. A son arrivée à Londres, Leighton trouva lord Lauderdale d'une humeur plus inflammable encore, plus emportée, plus intraitable qu'à l'ordinaire. Lord Tweedale au contraire ne négligeait rien pour aplanir devant lui toutes les difficultés. Après avoir écarté Burnet, il lui importait beaucoup de nommer à sa place un homme éminent, et dont la modération calmât les divisions intestines du pays soumis à son autorité pasto-

rale, et mît fin à ce concert perpétuel de plaintes et de murmures qui ne cessait, sous son prédécesseur, d'importuner le gouvernement.

Mais l'esprit changeant de la cour la jetait alors dans de nouveaux plans, que lord Lauderdale embrassait avec un zèle servile ou plutôt officieux. Sans m'en expliquer davantage pour le présent, je me contenterai de rappeler l'arrivée de la duchesse d'Orléans à Douvres, qui eut lieu à cette époque, et dont je donnerai une relation détaillée, après avoir exposé l'ensemble des affaires d'Écosse pendant l'année 1670, ainsi que toute l'affaire de *l'accommodement*. Leighton proposa son plan au Roi en insistant sur les grands avantages que trouverait Sa Majesté à ramener en Ecosse la paix et la modération. Mais Charles avait déjà abandonné, pour l'Angleterre, tout projet de *compréhension*: c'est la tolérance qu'il désirait maintenant. Le comte de Lauderdale néanmoins lui ayant représenté la nécessité de tranquilliser d'abord les Écossais par quelques concessions, pour tirer ensuite de cette nation le profit qu'on en voulait avoir, le Roi, qui se donnait rarement la peine de réfléchir deux fois à une même chose, se rendit à ces raisons. Le plan de Leighton, corrigé en plusieurs endroits par sir Robert Murray, fut définitivement rédigé en forme d'instructions, par lesquelles lord Lauderdale était autorisé à faire sanctionner par le par-

lement les conditions proposées aux presbytériens. Ce seigneur ne voulut jamais m'avouer qu'il fût nanti d'instructions pareilles, quoique Leighton m'en eût montré une copie. L'événement et sa conduite postérieure rendent très-probable le soupçon qu'en effet il ne les avait pas reçues, ou plutôt qu'il en avait de plus secrètes encore pour s'opposer à tout cet arrangement, et que son intention fût toujours de nous tromper tous. Il y avait plus de réalité et de franchise dans les efforts du comte de Tweedale; mais il commençait à être moins bien avec lady Dysert, et dès lors son crédit n'était plus de force à nous épauler, comme il l'eût fallu, pour nous faire réussir.

On a vu que Leighton s'était chargé de l'administration du siége de Glasgow, mais ce ne fut qu'au bout d'un an qu'il consentit à s'y transporter. A son arrivée, il réunit son clergé en assemblée synodale, et n'y entendit qu'un concert de plaintes sur les paroisses désertes et l'insolence du peuple. Leighton, dans un sermon qu'il prêcha aux ecclésiastiques de son diocèse, et aussi dans divers discours qu'il leur tint, tant en public qu'en particulier, les exhortait à se pénétrer davantage de l'esprit de Dieu, à se rappeler qu'ils étaient les ministres du Christ crucifié, à supporter le mépris et les mauvais traitemens qu'ils avaient à essuyer comme une croix destinée à éprouver leur foi et leur patience; à étouffer tout

désir de vengeance, à s'humilier devant Dieu par le jeûne et la prière, à donner fréquemment et en secret certains jours à ces saints exercices; enfin à se réunir aussi pour les pratiques, et par là à exciter mutuellement leur zèle : il leur promettait, à ce prix, la bénédiction du ciel sur leurs travaux. Ce langage aussi nouveau pour les gens auxquels il s'adressait qu'il était sans réplique, n'était pourtant nullement propre à les satisfaire. Ce n'était point par les vertus du chrétien qu'on les avait habitués à se défendre de leurs ennemis, ou à peupler leurs églises, mais bien par la violence et les voies de rigueur, par des soldats et des amendes. C'étaient là les moyens de résistance ou d'autorité qu'il leur fallait, et quand ils virent que leur nouvel évêque ne se disposait pas à les employer, ils regagnèrent leurs bénéfices, aussi peu édifiés de son zèle qu'il l'était peu lui-même de leurs doctrines. Lorsque le synode fut complétement terminé, Leighton visita, dans une première tournée pastorale, les plus considérables des ministres de *l'indulgence*, et m'emmena avec lui. Le but de ce voyage était de leur persuader de prêter l'oreille aux propositions de paix qui leur seraient faites. Il leur dit que plusieurs d'entre eux seraient incessamment appelés à Edimbourg, pour y entendre et discuter les articles d'un traité qui devait mettre fin à nos divisions religieuses; qu'ils pouvaient compter

sur la sincérité des négociateurs, qu'ils n'auraient à craindre ni artifices, ni tracasseries; que s'ils adhéraient aux offres qui leur seraient faites, elles seraient aussitôt revêtues du caractère légal; et qu'alors enfin toutes les vacances que présentait actuellement l'Eglise seraient remplies par leurs confrères. Ils accueillirent ces ouvertures avec tant d'indifférence, ou même avec tant de mépris, qu'il fallait un zèle aussi ardent et aussi actif que celui du digne prélat pour n'en être pas glacé. A peine se montraient-ils polis, et pas un d'entre eux ne le remercia seulement de sa modération et de sa douceur. Les plus rusés, tel que Hutcheson, lui répondirent qu'il s'agissait de l'intérêt général du culte presbytérien, et qu'ils n'étaient que de simples individus. D'autres, naturellement plus ergoteurs, nous jetèrent à la tête de misérables argumens et de futiles subtilités. Leighton commença dès ce moment à désespérer de sa négociation. Il ne laissa pas néanmoins de l'entamer, et de la pousser aussi loin qu'il le put.

Lorsque lord Lauderdale vint en Ecosse pour présider le parlement, six prédicateurs presbytériens furent invités à se rendre à Edimbourg. Il y eut une longue conférence entre Leighton et eux devant les comtes de Lauderdale, de Rothes, de Tweedale et de Kincardin. Sharp qui ne voulut pas s'y trouver envoya à sa place Paterson, que l'on vit depuis archevêque de Glasgow, avec ordre

de lui rendre compte de tout ce qui s'y passerait. Leighton parla le premier : il exposa les funestes effets de nos divisions et du schisme qu'elles avaient amené. Bien des âmes étaient perdues, et un plus grand nombre en danger de se perdre ; de sorte que chacun était obligé de tout faire pour fermer une brêche par où tant de maux s'étaient déjà introduits dans notre pays, et qui ne pouvait qu'ouvrir un facile accès à bien d'autres encore. Quant à lui, il était convaincu que l'épiscopat, en tant qu'ordre distinct de celui de la simple prêtrise, avait subsisté dans l'Eglise depuis le temps des apôtres ; que le monde, chez tous les peuples, avait reçu des évêques la religion chrétienne, et que l'égalité absolue entre tous les membres du clergé était une idée inconnue dans l'Eglise jusqu'au milieu du seizième siècle, époque où elle prit place dans la réforme plutôt par accident qu'à dessein ; mais cependant, puisqu'ils étaient d'un sentiment contraire, il avait à leur offrir un tempérament, à l'aide duquel les deux partis conserveraient chacun son opinion, et néanmoins travailleraient de concert aux fins communes de l'Evangile et de leur ministère. Ils admettaient dans leurs assemblées des *modérateurs*, qui évidemment n'étaient pas d'institution divine, et n'avaient d'autre mission que de maintenir l'ordre : le Roi nommerait ces *modérateurs*. Quant à la permanence de leur ca-

ractère, ce n'était pas une telle usurpation qu'il fallût pour cela rompre l'unité de l'Eglise. On ne pouvait soutenir non plus que la bénédiction donnée par l'imposition des mains aux ministres nommés à cette fonction, les fît décheoir de la qualité qu'ils avaient reçue par l'ordination, de sorte qu'ils restaient au moins *ministres*, pour ne rien dire de plus. D'autres pensaient, il est vrai, qu'ils étaient revêtus d'une autorité nouvelle et spéciale, supérieure à une simple présidence; mais cette opinion, toute spéculative, ne devait point inquiéter les partisans de la doctrine presbytérienne, pourvu qu'on n'exigeât d'eux que la soumission à la présidence pure et simple, et lors surtout qu'il leur serait permis de déclarer publiquement leur sentiment sur l'épiscopat, et en prenant toutes les réserves qu'ils jugeraient convenables. Leighton finit en les adjurant d'examiner tout ce qu'il venait de leur dire en conscience et comme en présence de Dieu, sans égard pour des considérations de parti ou de popularité. Il parla en tout près d'une heure et demie, avec tant de gravité et de force que l'impression de ses paroles fut grande sur tous ceux qui l'entendirent. Hutcheson répondit que leur opinion sur l'égalité de tous les ecclésiastiques entre eux était bien connue; que la présidence dont on parlait avait introduit dans l'Eglise une domination despotique; et que si peu

considérable que parût en elle-même cette prérogative, les suites en avaient été énormes, et pouvaient l'être encore. Il demandait en conséquence qu'on leur donnât du temps pour bien considérer les propositions mises en avant, et pour consulter leurs frères sur ce qu'ils en pensaient; et puisque les lois leur défendaient de s'assembler, il suppliait, en leur nom, le commissaire du Roi de vouloir bien le leur permettre. Cette double réclamation fut sur-le-champ agréée.

Nous eûmes une seconde conférence, dans laquelle les questions furent traitées avec plus d'étendue, et serrées de plus près que dans la première, mais sur le même fond d'argumens. Lord Lauderdale nous fit tous dîner ensemble, et vint nous trouver après dîner : mais peu s'en fallut qu'il ne se laissât emporter à quelqu'une de ses violences accoutumées, tant il fut choqué des manières à la fois grossières et cauteleuses des presbytériens. Leighton heureusement l'avait préparé et supplié de ne pas leur fournir, en les traitant avec trop de hauteur ou de dureté, un prétexte plausible de se retirer et de rompre. Cependant les bases de l'arrangement projeté furent bientôt généralement connues. Sharp cria partout que dépouiller l'épiscopat du privilége de la voix négative, c'était le saper par ses fondemens. Le clergé inférieur sentant que, si les ministres presbytériens venaient à prendre possession d'une grande partie des

églises, il tomberait infailliblement dans l'abandon et le mépris, abhorrait cordialement toute idée de réunion. Les presbytériens bigots voyaient un piége dans les propositions qui leur étaient faites, et s'imaginaient qu'elles n'avaient d'autre but, sous quelque belle apparence qu'on les leur présentât maintenant, que d'obtenir la paix de la génération présente, afin que l'épiscopat, maintenant aux abois sur tous les points de l'Écosse, reprît peu à peu racine, durant ce temps de tiédeur générale, et se consolidât à jamais; mais la plus grande partie de la nation approuvait notre projet, et se disait ou que nos efforts seraient couronnés du succès, et qu'alors tout serait tranquille, ou que les presbytériens, supposé qu'ils repoussassent l'olivier qu'on leur tendait, montreraient à découvert leur esprit d'obstination, aliéneraient ainsi de leur cause tous les indifférens, et laisseraient la nation convaincue qu'ils ne méritaient pas les ménagemens qu'avait pour eux l'administration actuelle.

Tous les travaux de cette session du parlement d'Ecosse se bornèrent à prescrire la levée d'une taxe, à nommer des commissaires pour s'occuper de l'union des deux royaumes, et à passer deux actes rigoureux contre les conventicules. Il y avait eu une assemblée de ce genre dans le comté de Fife, près de Dunferling, canton où il ne s'en était jamais tenu jusqu'ici. Quelques gentils-

hommes considérables en faisaient partie, et la nouveauté de la tentative avait attiré une grande foule, d'autant plus que l'avis en avait couru le pays plusieurs jours à l'avance. Certaines personnes y vinrent avec les armes qu'elles portaient habituellement. C'en fut assez pour appeler ce conventicule *un rendez-vous* de rébellion. On arrêta et conduisit à Edimbourg quelques uns des assistans. Pressés de nommer les gens de leur connaissance qui s'y trouvaient avec eux, ils le refusèrent, et soutinrent leur refus avec courage. L'existence du conventicule de Dunferling fut dénoncée sur-le-champ à la cour, et représentée comme l'avant-coureur d'une rébellion. Lord Lauderdale, en apprenant l'usage que ses ennemis en avaient fait, dans l'espoir de le perdre, se livra à des accès de rage insensés. Sur sa proposition, deux actes furent rendus, qui d'une part grossissaient les amendes établies contre les teneurs de conventicules, et de l'autre y joignaient d'autres rigueurs, dont l'application était laissée à l'arbitraire du magistrat. Le comte de Lauderdale inséra de sa propre main, dans l'un des deux actes, un mot qui mettait les papistes à couvert, en disant que ces amendes n'étaient imposées que sur les personnes de la religion réformée qui n'allaient point à l'Église. Son intention était de se rendre agréable au parti catholique, et en particulier au duc d'York, dont la religion, qui

était encore un secret pour nous autres Écossais, n'en était plus un pour la cour. Il ne craignit pas de me dire à moi-même qu'il avait été bien aise d'apprendre aux presbytériens qu'ils devaient être et seraient traités plus sévèrement que les papistes eux-mêmes. Tous les conventicules tenus en rase campagne furent déclarés délits de haute trahison, et les prédicateurs qui y exerceraient leur ministère, sujets à la peine capitale. Les propriétaires, sur les terres desquels auraient lieu ces rassemblemens, devaient payer en outre de grosses amendes, et tous les assistans être punis à discrétion, s'ils ne découvraient pas leurs complices. Enfin les conventicules tenus dans les maisons devaient encourir les mêmes peines que les conventicules en plein champ, lorsqu'il y aurait rassemblement de peuple aux portes ou aux fenêtres. Sir Robert Murray m'a assuré que le Roi n'avait pas approuvé cet acte, qu'il trouvait d'une sévérité extravagante, en ce qui concernait surtout la peine capitale pour les prédicateurs. Ce prince ne croyait pas efficaces les lois sanglantes, et celle-ci n'aurait pas été rendue s'il en avait connu les dispositions d'avance. La moitié du parlement en avait horreur; mais il portait à Lauderdale une soumission si servile que le jeune comte de Cassilis fut le seul opposant. L'affaire fut d'ailleurs emportée avec tant de rapidité que Leighton n'en entendit parler que

trop tard. Ce prélat s'en expliqua amèrement avec lord Tweedale : il lui dit que les mesures que venaient de sanctionner le parlement lui semblaient si contraires aux premières lois de l'humanité, pour ne pas dire du christianisme, qu'il avait honte de se voir en communauté de projets et de but avec des hommes qui avaient pu les concevoir et les proposer : il ajoutait qu'il était au moins bien étrange que ni lui, ni moi, n'eussions été consultés. Le comte de Tweedale répondit que les conventicules en plein champ étant une chose nouvelle, on s'était cru obligé de les prévenir par des rigueurs qui seraient inexcusables dans toute autre circonstance; et il finit par nous assurer que personne n'avait pensé sérieusement à les mettre à exécution.

Leighton fit parcourir les comtés de l'ouest par six théologiens épiscopaux. J'étais le seul qui appartînt au diocèse de Glasgow. Nairn et Charterie étaient du nombre. Les trois autres, Aird, Cook et Paterson furent encore ce que nous pûmes décider de mieux à aller prêcher dans les églises vacantes pour expliquer, à tous ceux qui viendraient les entendre, les avantages de l'*accommodement*. Ce qui restait de clergé épiscopal dans les campagnes n'était guères en état de rien expliquer, et moins que toute autre chose, un projet qu'il détestait. Le peuple vint à nos sermons avec assez d'empressement, mais cependant sans

ferveur. Nous fûmes surpris, je dois en convenir, de trouver toute une population en état de raisonner sur les questions du gouvernement ecclésiastique, et sur les bornes du pouvoir temporel en matière de religion. Ils avaient sur tous ces points des textes de l'Écriture toujours prêts; et, quelque objection qu'on leur fît, on ne les prenait jamais au dépourvu. Cette portion de science était familière aux plus petites gens, à de grossiers paysans, des valets, des servantes qui, vains de leur savoir comme on peut le croire, infatués d'eux-mêmes, poussant la subtilité des scrupules jusqu'à la manie, trouvaient ou faisaient des difficultés à tout ce qu'on leur disait. Notre tournée dura environ trois mois, pendant lesquels les conventicules furent moins fréquens. Mais, immédiatement après notre départ, des prédicateurs presbytériens, bouillans de fanatisme, nous succédèrent dans tous les lieux où nous avions prêché, et parvinrent à y détruire le bien que nous avions pu y faire. Ils disaient que le démon n'est jamais plus redoutable que lorsqu'il apparaît sous la forme d'un ange de lumière.

Les ministres dépossédés eurent entre eux plusieurs conférences dans certains endroits du royaume. Leur situation était délicate. Le peuple avait pris toutes leurs déclamations à la lettre, et conclu, d'après elles, que le projet de Leighton et de ses amis ne tendait qu'à détruire le

presbytérianisme en désintéressant de sa défense la génération présente par des concessions apparentes, et que dès lors, si les ministres presbytériens y adhéraient, ce serait abandonner leur cause et la sacrifier au désir d'être employés pendant leur vie, et de mourir plus tranquilles. C'est ainsi que, bien qu'ils n'eussent réellement rien à opposer au plan de réunion qui leur était proposé, ils résolurent de le rejeter, tant ils étaient dominés par le besoin d'une vaine popularité. Un bruit qui se répandit alors parmi eux, et auquel ils ajoutèrent une foi entière, ne contribua pas peu à les confirmer dans cette détermination. On disait que le Roi, dégoûté de l'Église d'Angleterre, et las de soutenir l'épiscopat en Écosse, était décidé à ne plus lier, comme il l'avait fait jusqu'ici, son système de gouvernement politique à son système de gouvernement religieux, et que les concessions qu'on se montrait disposé à leur faire nous étaient inspirées, non par aucun bon sentiment pour eux, mais par l'envie de sauver l'épiscopat : de sorte qu'ils s'imaginèrent qu'ils le consolideraient en acceptant nos offres de réconciliation, au moment où le Roi allait l'abandonner à lui-même ; et, comme ce passage de l'Écriture, *ne touchez, ne goûtez, ne maniez point*, semblait, par son sens général, les encourager à ne se prêter à aucun arrangement, ils le répétaient sans cesse entre

eux et à d'autres. Une fois résolus à rejeter toutes nos offres, il s'agissait de savoir quelles raisons ils donneraient de cette détermination, et si, suivant la proposition formelle que leur en avait faite Leighton en cas qu'il ne fût pas assez heureux pour les voir accueillir ses idées, ils prendraient à leur tour l'initiative et nous exposeraient leurs prétentions. Dans leurs assemblées, la discussion était soutenue par deux personnes chargées de parler pour et contre. Ils débattirent d'abord la protestation qu'il leur serait permis de faire contre l'épiscopat ; parmi eux la maxime, *protestatio contraria facto*, était en grande vogue, et dès lors cette protestation leur parut insuffisante. Prenant ensuite pour base de leurs argumens l'obligation imposée par le covenant de maintenir leur église telle qu'elle était en doctrine, culte, discipline et gouvernement, ils se dirent qu'ils ne pouvaient sans violer le covenant se soumettre à la moindre des conditions qui leur étaient offertes; aucun d'entre eux n'eut rien à objecter à cette assertion. Cependant, pour faire une proposition quelconque dont ils n'eussent pas à redouter l'acceptation, ils décidèrent qu'ils nous proposeraient d'ajouter à nos concessions la liberté d'ordonner sans évêque. Leur résolution ne nous fut pas plutôt connue que nous leur envoyâmes des mémoires dans lesquels étaient démontrée l'injustice de leur demande; mais que

sert-il de raisonner pour combattre un parti pris et des argumens sans bonne foi, inventés seulement pour justifier ce qui est résolu indépendamment d'eux? Nous leur fîmes observer que nonobstant leur covenant ils avaient admis, depuis qu'ils l'avaient juré, plusieurs modifications à leur culte plus importantes que celle d'un *modérateur* permanent nommé par le Roi. Cromwell, par exemple, ne leur avait-il pas défendu de se réunir en assemblée générale, et n'avaient-ils pas, eux, continué à remplir les autres devoirs de leur ministère, bien que cette défense violât un de leurs droits les plus précieux? La loi qui avait ordonné de séquestrer la moitié des bénéfices de tout ministre qui prierait pour le Roi, ne les avait-il pas trouvés résignés à négliger le devoir qu'ils avaient toujours reconnu pour tel, et auquel ils étaient liés par leur covenant? En obéissant aux lois et aux proclamations rendues contre eux, n'avaient-ils pas depuis neuf ans interrompu l'exercice de leurs fonctions? Enfin ceux d'entre eux qui avaient accepté l'indulgence accordée par le Roi, n'exerçaient-ils pas dans leurs paroisses une autorité émanée du Roi, et non des presbytères? De tout cela nous concluions que lorsqu'il leur convenait de passer sur certains devoirs, ou de se soumettre sans murmure à quelque violation de leurs priviléges, ils savaient trouver pour s'y autoriser d'habiles

distinguo, et il était difficile de concevoir pourquoi, dans le cas présent, ils se montraient moins traitables que par le passé. Mais c'était peine perdue que de raisonner avec ces gens-là : il n'y avait parmi eux de décision que chez les têtes ardentes; tout le reste ne savait que disputer.

La duchesse de Hamilton engagea plusieurs ministres presbytériens, entre autres Hutcheson, à venir chez elle. Elle leur dit qu'elle n'avait point la prétention de rien entendre aux distinctions théologiques, ni aux termes de la dispute; mais dans ce cas-ci le sens commun suffisait pour avoir un avis et donner un conseil : il ne tenait qu'à eux de rendre la tranquillité à leur pays, et de reprendre tous l'exercice de leurs fonctions pastorales en acceptant certaines conditions qui paraissaient à tous les gens raisonnables très-faciles à remplir; leur refus laisserait d'eux infailliblement une fâcheuse impression, et amènerait de funestes résultats dont ils auraient à se repentir, mais trop tard pour les réparer. La duchesse me conta dans le temps que, par tout ce qu'elle put tirer d'Hutcheson, elle comprit que voyant la généralité de son parti décidée à repousser tout arrangement quelconque, il se disait que l'adhésion d'un petit nombre de presbytériens qui pour cela se sépareraient de leurs confrères, loin d'éteindre les anciennes divisions, en créerait de nouvelles. En conclusion, il était évident que

toute cette grande négociation n'aboutirait à rien. Et nous, qui avions pris à cœur de la conduire à bien, nous nous étions perdus dans notre parti, où l'on nous reprochait amèrement nos avances à des sectaires obstinés, qui n'avaient pas daigné faire un seul pas pour se rapprocher de nous.

Leighton désira se réunir de nouveau avec eux à Paisley. Je l'y accompagnai avec un ou deux autres théologiens. Ils étaient, eux, au nombre de trente environ. Nous eûmes deux longues conférences. Leighton leur représenta qu'il était de leur devoir de rechercher la paix en tout temps, mais plus particulièrement encore lorsque les suites déplorables de nos dissensions frappaient encore tous les regards. Or, il n'y avait de paix, d'accord possible, qu'autant qu'on se montrerait disposé des deux côtés à se relâcher un peu de la rigueur de ses idées, et à faire réciproquement quelques pas les uns vers les autres. Nous en avions fait certes, quant à nous, d'assez grands, de plus grands peut-être que la froide raison ne le permettait. Eux seuls ne céderaient-ils sur rien? Leur opinion était-elle si mathématiquement certaine qu'ils ne pussent en rabattre la moindre partie pour la paix de l'Église et le salut des âmes? Ils répondirent à de si pressantes instances par de telles pauvretés que tout homme d'une douceur moins angélique que celle de l'archevêque de Glasgow eût infailliblement perdu

patience. Il supporta tout, et, pour dernière question, leur demanda s'ils auraient partagé la communion de l'Église de Dieu au temps du concile de Nicée; que s'ils répondaient que non, ajoutait-il, il se consolerait volontiers de n'être pas de leur communion puisqu'il voulait pouvoir dire de l'Église chrétienne de ce siècle : *que mon âme soit avec elle!* Que s'ils répondaient que oui, il était assuré qu'ils ne devaient pas rejeter les offres qu'on leur faisait maintenant, car elles mettaient l'épiscopat beaucoup plus bas qu'il n'était alors. Un des ministres presbytériens, le plus savant, avait préparé un discours plein de citations, pour prouver la différence qui existait entre l'épiscopat de la primitive Eglise et celui d'aujourd'hui. J'étais alors plein de ces matières, de sorte que je pus facilement improviser une réfutation de ce discours, reprendre chaque citation et la rétorquer contre mon adversaire avec un avantage trop évident pour n'être pas senti de ses amis eux-mêmes et de lui aussi, ce semble, car il ne trouva pas un mot à me répliquer. Enfin les presbytériens manifestèrent le désir que ces propositions leur fussent données par écrit, car tout, disaient-ils, ne s'était passé jusqu'ici que verbalement, et la parole risquait toujours d'être mal entendue, mal répétée ou désavouée. Leighton se souciait peu d'abord d'y consentir. Considérant néanmoins qu'ils pouvaient soutenir

raisonnablement que n'ayant que des paroles à rapporter à leurs confrères, ceux-ci ne verraient pas là un motif suffisant de délibération sérieuse, il écrivit ses propositions, m'en donna l'original que j'ai encore, et leur permit d'en prendre autant de copies qu'ils voulurent. En se séparant, il les engagea à prendre promptement leur dernière résolution, car il croyait qu'on la leur demanderait au mois de janvier prochain. Ils reçurent l'ordre de se rendre à Edimbourg vers la fin de ce mois. Je m'y trouvai aussi, suivant le désir de Leighton.

Nous nous réunîmes chez le comte de Rothes, où certes la négociation ne traîna pas en longueur. Hutcheson, au nom de tous ses collègues, nous déclara qu'après avoir considéré les propositions que nous leur avions faites, ils ne croyaient pas en conscience pouvoir les accepter. Leighton lui demanda les motifs de ce scrupule. Hutcheson, pour toute réponse, observa qu'il était peu sûr d'argumenter contre les lois. Leighton répliqua que, puisque le gouvernement s'était décidé de lui-même à entrer en traité avec eux touchant les modifications à apporter aux lois ecclésiastiques, toute liberté leur appartenait évidemment d'argumenter contre elles; d'ailleurs des offres n'étaient pas des lois: ce n'était donc pas attaquer les unes que de motiver son refus des autres. Il leur proposa ensuite une conférence publique,

en présence de tous ceux qui souhaiteraient de juger par eux-mêmes de ce dont il s'agissait : il se fondait sur ce que le peuple possédait si à fond ces sortes de matières qu'on devait craindre qu'il ne formât un schisme, s'il restait étranger à leur discussion, et il croyait en conséquence aussi utile que raisonnable de l'admettre à entendre et à juger ce qui se dirait des deux côtés pour et contre nos offres d'*accommodement*. Hutcheson refusa cette proposition sous prétexte que membre d'un grand corps, ce qu'il avait dit, il l'avait dit au nom de ses confrères, et qu'il n'avait pas caractère pour en dire davantage. Leighton lui demanda s'ils n'avaient point au moins quelques propositions à faire de leur côté, pour mettre un terme aux divisions qui déchiraient l'Écosse ; le presbytérien répondit que leurs principes étaient assez connus, mais qu'ils n'avaient rien de particulier à proposer. Alors Leighton, dans un long discours, exposa dans quelles intentions et dans quel but il avait agi durant toute cette négociation : c'était pour avoir la paix et faire fleurir la religion. Plusieurs des offres qu'il avait faites, il en était convaincu, dérogeaient aux justes droits de l'épiscopat. Cependant, puisque c'est bien moins à détruire qu'à édifier que doit tendre le pouvoir de l'Église, il avait cru que dans les circonstances présentes l'épiscopat, en consentant à se dépouiller d'une grande partie de son auto-

rité, ne compromettait point les intérêts de la religion, les servait même comme il les avait servis, lorsqu'il était exercé dans toute sa plénitude par la main ferme des premiers évêques : ses offres ne provenaient d'aucune méfiance de sa cause; il était persuadé que l'épiscopat remontait, à travers les siècles, de nos jours jusqu'à ceux des apôtres; et peut-être avait-il à se reprocher d'avoir trop peu ménagé les droits de cet ordre dans les concessions qu'il avait proposées; mais il avait la juste confiance que Dieu lui pardonnerait, et il espérait que ses collègues voudraient bien l'excuser. Maintenant, ajoutait-il, qu'ils avaient jugé à propos de ne pas accepter ces concessions, sans donner les motifs de leurs refus ni faire du moins quelques ouvertures de leur côté comme nous en avions fait du nôtre, ils étaient responsables, devant Dieu et les hommes, de la continuation de nos divisions. Quant à lui, si leur entêtement avait des suites funestes, il s'en lavait d'avance les mains, puisqu'il n'avait rien négligé pour les prévenir. Ainsi fut rompue la négociation, au grand étonnement de tous les gens sensés et impartiaux, et à la grande joie de Sharp et du reste des évêques, qui firent mine quelque temps de nous savoir gré de la force et de la netteté avec lesquelles nous avions tantôt établi, tantôt défendu les droits de l'épiscopat, durant le cours des discussions.

J'espère que cette partie de mon histoire n'en

paraître pas la moins utile. Personne ne sut mieux que moi tout ce qui se passa. Les épiscopaux violens reconnaîtront quelle fut leur injustice d'accuser Leighton, ce prélat apostolique, d'avoir voulu, dans cette occasion, trahir son ordre et rétablir le presbytérianisme. Les presbytériens pourront voir aussi combien tous les gens sages et modérés les blâmèrent avec raison d'avoir rejeté des offres qui se rapprochaient tellement des maximes qu'ils professaient qu'il n'y eut que la crainte de choquer les préjugés de leur parti, ou plutôt de perdre leur popularité, qui pût les empêcher d'y adhérer avec empressement. Nous fûmes francs et sincères d'un bout à l'autre de la négociation. Une seule pensée nous faisait agir, celle de tempérer l'effervescence fanatique des esprits, de ramener parmi nous l'ordre et la paix, et d'opposer une digue à ce torrent de misères qui nous inondait. Bientôt après, lorsque le parti exagéré eut regagné la faveur du gouvernement, conservant, comme le feu sacré, son penchant pour la persécution, il poussa ses violences si loin qu'après avoir couvert toute l'Ecosse d'angoisse et de désolation, il fallut fléchir sous les haines, que dis-je? les fureurs du peuple, qui ne secoua l'oppression sous laquelle il gémissait depuis des années, que pour confondre dans le même arrêt de proscription l'épiscopat et ses

oppresseurs, comme nous le verrons en son lieu. L'âpreté d'un parti et la malice de l'autre m'éloignèrent tellement de tous les deux que je résolus de ne plus me mêler d'aucune affaire, et de m'adonner entièrement à l'étude. On me fit alors l'offre d'un évêché, offre qu'on réitéra trois ans après, et je refusai la seconde comme la première fois. Témoin de la versatilité des conseils du gouvernement, je pris le parti d'attendre et de voir le tour que prendraient les affaires.

Mes fréquentes habitudes à Hamilton, et la bienveillance, je puis dire l'amitié avec laquelle m'accueillaient tant le duc que la duchesse, m'engagèrent à leur offrir mes services pour fouiller dans un grand nombre de papiers auxquels ils attachaient un grand prix. L'oncle de la duchesse l'avait chargée de les conserver avec autant de soin que les titres de sa fortune, parce qu'on y verrait, disait-il, une ample justification de la conduite politique de son frère, père de la duchesse, et de la sienne propre si jamais une main exercée les mettait en ordre. Elle me les remit tous, ce qui était, j'aime à le reconnaître, une grande marque de confiance. J'y répondis par la plus scrupuleuse fidélité. Je trouvai là des matériaux pour une histoire assez considérable, que j'écrivis avec une grande franchise, sans cacher aucune des erreurs des deux frères. Je crus devoir taire seulement

différens détails relatifs au feu roi. J'élaguai entre autres un assez grand nombre de passages de ses lettres, dont les uns témoignaient trop de faiblesse, et les autres trop de ruse et de colère.

Je n'employai que quelques mois à la rédaction des *mémoires* du duc de Hamilton. Dès que le comte de Lauderdale sut que je les avais terminés, il me fit prier de l'aller trouver, sûr, disait-il, qu'il pourrait rectifier plusieurs faits et me fournir des développemens pour le plus grand nombre. Son véritable dessein était de m'engager à insérer dans cet ouvrage quantité de choses qui le regardaient personnellement. J'en fus accueilli, à mon arrivée, avec un degré de bonté et de confiance qu'il ne m'avait jamais montré jusqu'alors. Sauf l'offre des deux évêchés, dont j'avais à faire agréer les excuses, je n'avais rien à demander pour moi-même; mais tout ce que je lui demandais pour d'autres, j'étais sûr de l'obtenir. Il me confia tous ses secrets, et paraissait n'avoir aucune réserve pour moi. Il me pressa, à la vérité, de rompre avec sir Robert Murray, et il était facile de voir qu'à cette condition j'aurais tout crédit sur lui. Sir Robert, sachant quel sacrifice m'était imposé, me conseilla lui-même, et avec instance, de m'y soumettre. Mais je haïssais la servitude autant que j'aimais sir Robert : je fus inébranlable. Je dis à lord Lauderdale que celui dont il voulait

que je répudiasse l'amitié m'avait servi comme de père, tout au moins de gouverneur, et que je serais le plus ingrat des hommes si je cessais de lui être dévoué. Je promis néanmoins de ne lui parler de rien de ce qui me serait confié. Ce fut là tout ce que Lauderdale put arracher de moi, quoiqu'il revînt souvent à la charge. Il ne m'en traitait pas moins avec une confiance entière. Toutes les sollicitations qui lui étaient adressées passaient par moi, et je ne proposais rien qui ne se fît. Je lui exposai le tort que faisait aux affaires d'Écosse sa mésintelligence avec plusieurs de ses anciens amis. Le duc de Hamilton et lui vivaient depuis quelque temps dans de très-mauvais termes. Je m'arrangeai pour amener entre eux un raccommodement. Je fis tant qu'ils s'écrivirent quelques lettres obligeantes, et la réconciliation fut mise en si bon train qu'à mon départ pour retourner en Ecosse elle était complète, du moins pour le moment. Lord Lauderdale m'autorisa également à sonder les comtes d'Argyle et de Tweeddale, et à voir s'ils étaient disposés à renouer avec lui. Argyle ne demandait pas mieux; mais le comte d'Athol avait proposé un mariage entre son fils et la fille de lady Dysert, et ce seigneur portait à lord Argyle et à toute sa famille une haine héréditaire; de là de grands obstacles à mon plan. Il offrait encore plus de diffi-

cultés en ce qui concernait lord Tweedale. Le comte de Lauderdale avait eu long-temps pour son frère, lord Halton, tout le mépris que méritait un homme à la fois faible et violent, insolent et corrompu; et en donnant sa fille en mariage au jeune comte de Tweedale, il avait promis de lui laisser sa fortune. Mais lord Halton mit lady Dysert dans ses intérêts, en lui promettant monts et merveilles, et elle persuada à son amant de le constituer son héritier; bien plus, de le faire entrer dans les affaires, où il prit tant de crédit sur son frère que désormais tout roulait sur lui. Ceci acheva d'aliéner le comte de Tweedale, qui résolut de se retirer du ministère, et tout ce que je pus faire pour l'en empêcher fut inutile.

Lord Lauderdale me demanda mon opinion sur les affaires de l'Église. Je la lui donnai franchement. Il y avait, lui dis-je, trop d'églises vacantes dans les comtés mécontens, pour espérer de pouvoir les remplir toutes de conformistes de quelque mérite. J'étais d'avis, en conséquence, de faire participer à l'indulgence tous les ministres presbytériens sans exception; de les placer deux à deux dans chaque paroisse, en partageant entre eux les profits du bénéfice, et dans les lieux où il y en avait déjà un d'établi en vertu des nouvelles mesures, de lui adjoindre un confrère qui aurait également la moitié des revenus. Je me flattais que par ce moyen tous

les pasteurs dépossédés seraient de nouveau employés, et n'auraient plus le loisir de parcourir les provinces, non encore infectées, pour y propager leurs erreurs; mais pour cela il était nécessaire qu'ils ne s'éloignassent pas de leur paroisse sans un congé de leur évêque, ou d'un conseiller privé, et que s'il leur arrivait de s'écarter des règles qui leur seraient imposées, on les punît par la confiscation d'une partie des revenus de leurs bénéfices, qu'on consacrerait à de pieux usages. Lord Lauderdale m'écouta jusqu'à la fin, et puis, sans une seule observation quelconque sur aucune partie de ce plan, il m'engagea à le lui donner par écrit, ce que je fis. L'année d'après, lorsqu'il revint en Ecosse en qualité de commissaire, il le fit transcrire par un secrétaire, et le rédigea en forme d'instruction; il se laissait facilement gouverner par les gens en qui il avait quelque confiance, même dans les affaires les plus importantes.

Quatre évêques moururent cette année. Celui d'Édimbourg était du nombre. On me laissa libre de choisir celui des siéges vacans que je préférerais; mais je les refusai tous. Je demandai seulement, et j'obtins qu'un ordre du Roi enjoignît à lord Rothes, chancelier, d'assembler les deux archevêques et quatre officiers de la couronne, pour chercher de concert les ecclésiastiques les plus dignes, selon eux, d'être promus à l'épis-

copat, et recommandés à la cour comme tels. Sa Majesté écrivit ensuite à chacun des lords commis à cet examen, de s'entendre principalement avec Leighton, et de s'en rapporter à son avis. Ce prélat vit avec beaucoup de peine que ni Charterie, ni Nairn, non plus que moi, ne voulaient accepter d'évêché. Ils méprisaient trop la cour d'une part, et de l'autre aimaient trop la retraite pour se décider à sacrifier celle-ci au désir de servir celle-là. Leighton nous dit que si ses amis l'abandonnaient, il serait forcé de tout remettre à la Providence. Il n'en chercha pas moins, avec tout le zèle dont il était capable, à fixer le choix sur les sujets les plus distingués qu'il pût trouver; et pour éviter à Sharp un affront public, il acquiesça à l'une de ses présentations. Mais il est temps de présenter sous les yeux du lecteur une tout autre scène.

Le lecteur a déjà vu comment la cour, sans changer de but, à un système de gouvernement en faisait succéder un autre. Le Roi avait obtenu du parlement tout l'argent qu'il voulait pour réparer sa flotte et remplir ses magasins. On lui avait même accordé un supplément de revenu fixe pour plusieurs années. Il est vrai qu'à la fin de la session, au commencement de 1670, les communes avaient montré quelque honte de largesses aussi exorbitantes, et la résolution d'y mettre un terme. Il avait fallu le puis-

sant prétexte de soutenir la triple alliance pour les amener à composition. Cette nouvelle direction des esprits, qui ne pouvait que s'accroître, annonçait à la cour que la mine d'or de Westminster était épuisée. Le duc de Buckingham dit alors au Roi que le temps était venu de se venger de la disgrâce de Chatam, et de secouer l'importune contrainte d'une chambre des communes; à l'instigation de ce ministre favori, sir Ellis Leighton fut envoyé à la cour de France pour y proposer une nouvelle alliance et une nouvelle guerre. Je tiens le fait de sir Ellis lui-même, tout fier d'avoir été le premier Anglais qu'on eût employé dans ces noirs et funestes projets. Dès la première ouverture, il présenta la réduction de l'Angleterre et la tolérance du papisme dans ce pays comme les préludes nécessaires de ce qu'il proposait. La France, nous voyant ainsi disposés, résolut de nous mener plus loin encore.

La duchesse d'Orléans, sœur du Roi, était regardée comme la femme la plus spirituelle de France. Louis XIV avait été légèrement amoureux d'elle; mais bientôt cet amour ne fut que le prétexte d'une flamme plus vive qu'il conçut pour mademoiselle de La Vallière, une des filles d'honneur de la Reine, dont il fit dans la suite sa maîtresse en titre. La princesse avait ressenti un violent dépit de se voir jouée de la sorte. Cependant elle s'était si sincèrement réconciliée avec

Louis que celui-ci, qui avait toute confiance en elle, la pria d'avoir une entrevue avec son frère à Douvres. Le Roi s'y rendit, et il fut si charmé de sa sœur que tout ce qu'elle lui proposa ou demanda, il l'accepta ou l'accorda aussitôt. Il ne savait rien lui refuser. Elle lui offrit l'alliance de la France pour la conquête de la Hollande. Le Roi aurait préféré commencer par établir le pouvoir absolu en Angleterre; mais elle l'en détourna. On ne pouvait prévoir, disait-elle, quels obstacles il rencontrerait dès qu'il aurait ouvertement mis la main à l'œuvre pour saper des institutions qui le gênaient; une pareille tentative jèterait indubitablement de grandes alarmes parmi ses sujets, dont un grand nombre transporteraient leurs richesses, leur commerce, et peut-être leurs personnes, en Hollande, dont la puissance s'augmenterait ainsi de toutes les pertes que ferait l'Angleterre. Elle était d'avis, d'après ces considérations, d'en finir d'abord avec les Pays-Bas, en les attaquant vigoureusement par mer et par terre; sauf ensuite, après les avoir vaincus, à consommer chez lui la révolution qu'il méditait. Le récit de cette négociation fut imprimé douze ans après, à Paris, par un abbé Primi. J'ai eu une partie de l'ouvrage entre les mains, et j'en ai extrait ce qu'on vient de lire. Je m'en vante comme d'une bonne fortune, parce qu'il fut supprimé, à la sollicitation de lord Preston, alors

notre envoyé à Paris, qui, n'ignorant pas le tort que ferait à son maître une pareille publication, en porta plainte. L'auteur fut en outre mis à la Bastille. Comme il avait tiré ses matériaux des papiers de M. Le Tellier, il n'y a aucune raison de douter de la vérité de ce qu'il raconte. Madame, après avoir fait goûter au Roi le plan qu'elle avait apporté de Versailles, repassa la mer. Ce voyage lui devint funeste; car, dit-on, le duc d'Orléans apprit pendant son absence de tels détails sur la princesse qu'il lui fit donner, dit-on encore, une forte dose de sublimé dans un verre d'eau de chicorée, dont elle mourut en peu d'heures, au milieu des tourmens les plus affreux. Quand on l'ouvrit, on trouva son estomac tout ulcéré.

Puisque j'ai fait mention de la mort de madame Henriette, je placerai ici une anecdote qui la concerne; elle m'a été contée par un personnage de distinction, qui la tenait de gens bien informés. Le roi de France avait adressé ses hommages à madame de Soissons, et puis, comme on l'a déjà dit, avait fait quelque temps le semblant de les transporter à Madame. Finalement toutes ses affections s'étant fixées sur mademoiselle de La Vallière, le désir de se venger lia d'une étroite amitié et celle qu'il avait abandonnée, et celle qu'il avait trompée. Elles avaient chacune un amant, Madame, le comte de Guiche,

et l'autre le marquis de Vardes, seigneur accompli, alors en grande faveur auprès du Roi. Dans les premiers temps où s'entama la négociation du mariage du roi de France, l'opinion générale avait donné à l'infante d'Espagne un esprit transcendant, et lui avait assigné d'avance une part considérable dans les affaires. Il en résulta que beaucoup de jeunes gens de qualité se mirent à apprendre l'espagnol, afin de se préparer un moyen de crédit auprès de la jeune Reine. Mais lorsque sa nullité fut connue, tombèrent tous les projets d'ambition fondés sur l'espoir de lui plaire. Le comte de Guiche qui, avec le marquis de Vardes, avait, comme tant d'autres, appris l'espagnol, guettait une occasion de servir le ressentiment de la princesse qui accueillait ses hommages. Un jour que l'ambassadeur d'Espagne avait remis à la Reine une lettre de son père, et qu'elle avait précipitamment rompu et laissé tomber l'enveloppe, le jeune comte en ramassa furtivement les morceaux, ainsi que le cachet, et reconstruisit l'adresse toute entière. Une fois possesseur de ce modèle, nos conspirateurs de boudoir surent bientôt contrefaire l'écriture du roi d'Espagne. Ils envoyèrent ensuite en Hollande leur empreinte, pour y faire graver un cachet parfaitement semblable. Ces préparatifs terminés, ils écrivirent à la Reine une lettre signée de son père, dans laquelle ils lui

reprochaient la patience avec laquelle elle souffrait les infidélités insultantes de son époux, sur qui en outre ils glissaient quelques réflexions pleines d'aigreur et de mépris. Il était resté près de la Reine une dame espagnole. C'est à elle qu'ils adressaient leur lettre, sous le couvert d'une seconde que l'ambassadeur d'Espagne était censé lui écrire, pour la prier de remettre secrètement ce paquet à sa maîtresse. La dame, ne soupçonnant aucune supercherie, mais s'imaginant qu'il pouvait s'agir de quelque affaire d'État, trouva plus sûr de porter la lettre au Roi qui, après l'avoir lue, ordonna qu'on en recherchât l'auteur, l'ambassadeur espagnol n'ayant pas eu de peine à prouver qu'il y était étranger, et qu'on avait abusé de son nom et de celui de son maître. Le Roi, bien loin de soupçonner le marquis de Vardes d'être un des coupables, s'en rapporta à lui du soin de savoir qui pouvait avoir eu l'audace de lui jouer ce mauvais tour. Les deux princesses se réjouirent fort de voir un des meneurs de leur intrigue chargé du soin de l'éventer. Cependant il amusait le Roi de ses prétendues découvertes, qu'il combinait adroitement de la manière la plus propre à éloigner de plus en plus celle qui lui eût été funeste. Mais voilà que Madame fut si charmée de sa conduite dans toute cette affaire qu'elle devint éprise de sa personne, et qu'elle eut assez peu d'empire sur elle-

même, ou assez peu de pudeur pour avouer à madame de Soissons qu'elle était sa rivale. Celle-ci consentit sur-le-champ à lui céder son amant; et, par un raffinement d'extravagance et de corruption, l'ayant envoyé chercher immédiatement, elle lui déclara que puisqu'il était assez heureux pour être dans les bonnes grâces de Madame, elle le tenait quitte de tous ses sermens, et l'abandonnait à sa nouvelle conquête. Le marquis s'imaginant que c'était là un artifice de galanterie pour éprouver ses amours, se récria sur cette proposition dans les termes à la fois les plus respectueux pour Madame, et les plus passionnés pour sa maîtresse. La première conçut un tel dépit de ce peu d'empressement qu'elle résolut de sacrifier de Vardes, mais sans perdre le comte de Guiche. Elle fit donc avertir ce dernier qu'il eût incessamment à sortir de France, parce que le Roi avait tout découvert; et dès qu'elle le sut en Flandre, elle informa Louis de tout ce qui s'était passé. De Vardes fut non-seulement disgracié, mais mis en prison à Aigues-Mortes, où il resta long-temps. On lui permit ensuite d'habiter Montpellier; mais il se passa plus de vingt ans avant qu'il pût reparaître à la cour. Je m'y trouvais lorsqu'il y revint. Sa santé semblait fort affaiblie; mais il s'était adonné à la philosophie pendant sa disgrâce, et était en grande réputation parmi les Cartésiens. Madame eut une autre in-

trigue, dont j'ai bien connu le héros, le comte de Tréville. *Adieu Tréville*, furent les derniers mots de son agonie. La mort précipitée de cette princesse fit sur lui une telle impression qu'il se retira chez les pères de l'Oratoire, où il vécut plusieurs années, rivalisant avec ses hôtes d'étude et de piété. Il rentra ensuite dans le monde. Je l'ai vu souvent. C'était un homme d'une humeur douce, trop cérémonieux peut-être pour un Français, mais plein de sincérité. Partisan des jansénistes, il haïssait les jésuites, et faisait en général assez peu de cas de Louis XIV, comme il ne manquait pas de le témoigner, toutes les fois qu'il le pouvait sans danger.

A la mort de Madame, le maréchal de Bellefonds étant venu de France chargé de complimenter la cour d'Angleterre, le duc de Buckingham fut envoyé d'ici, sous le prétexte d'aller rendre le compliment, mais en réalité pour finir le traité. Le roi de France le reçut avec une faveur si marquée, connaissant sa vanité, et le caressa de telle sorte qu'il entra sans restriction dans les intérêts de la France. Cependant il m'a protesté qu'il n'avait jamais consenti à l'admission de la flotte française dans nos mers et dans nos ports. Il disait qu'on lui avait offert quarante mille livres s'il réussissait à persuader au Roi de céder sur ce point; et il en appelait au comte de Dorset qui était dans le secret. Il concluait en con-

séquence que, puisqu'après toute la répugnance que le Roi avait d'abord montrée, il y avait consenti plus tard, lord Arlington avait eu la somme. Lord Shaftesbury mettait le blâme de la chose principalement sur le duc de Buckingham; car il m'a dit qu'il avait lui-même écrit à ce seigneur une instruction formelle, de la part du Roi, portant qu'il eût à renoncer au traité, si la France insistait sur l'envoi d'une flotte à notre secours; et par conséquent il le blâmait comme ayant cédé, lorsqu'il aurait dû rompre toute espèce de traité, dès qu'on insistait là-dessus. Mais le duc d'York m'a dit qu'il n'y avait point eu d'argent donné pour corrompre les ministres du Roi, que le Roi et lui avaient long-temps insisté pour avoir en argent tous les secours de la France et point de flotte; et que les Français leur avaient montré qu'il leur était impossible de faire des fonds pour une si grande dépense, si nous ne prenions en compte une escadre de leurs vaisseaux, attendu qu'ils ne pouvaient à la fois entretenir leur propre marine et nous fournir tout l'argent nécessaire. Il fut convenu que le Roi aurait trois cent cinquante mille livres par an durant la guerre, ainsi qu'une escadre française. L'Angleterre dut attaquer la Hollande par mer, tandis que le roi de France ferait une invasion par terre avec une puissante armée. Il ne fut pas mis en doute que les États-généraux ne trouvassent im-

possible de résister à une si grande force, et ne se soumissent aux deux rois. En conséquence on convint des partages suivans : que l'Angleterre aurait la Zélande, et que le roi de France aurait le reste, à l'exception de la Hollande qui devait être donnée au prince d'Orange s'il voulait entrer dans l'alliance. Elle devait ainsi rester un pays commerçant, mais sans vaisseaux de ligne. Lord Lauderdale me dit à ce sujet que, quelles que fussent leurs intentions, ils étaient résolus à tout faire définitivement en une fois; mais il ne voulut pas entrer dans plus de détails.

Comme l'année 1672 devait être fatale aux autres républiques, aussi bien qu'aux Provinces-Unies, le duc de Savoie fut encouragé à faire la conquête de Gênes (il est vrai qu'il échoua dans son entreprise); et le roi de Danemarck fut engagé à entrer dans l'alliance, par l'offre de la ville de Hambourg, sur laquelle il avait dès long-temps jeté ses vues. Le duc de Richmond fut envoyé pour donner du lustre à cette négociation, laquelle fut conduite principalement par M. Henshaw, qui m'a dit que nous avions offert à ce prince quelques vaisseaux pour l'aider à prendre cette opulente cité. Mais il avait alors de tels engagemens avec les États que cette offre même ne put prévaloir auprès de lui.

Lockhart fut, à cette époque, conduit à la cour par lord Lauderdale, dans l'espoir qu'il y res-

terait dans une entière dépendance de son protecteur, et qu'il serait sa créature. Il était sous le poids d'une si grande défiance de la part du gouvernement, en raison de ses actes antérieurs, qu'il se trouvait trop heureux d'entrer dans quelque emploi qui pût le mettre en faveur, non pas tant par aucune ambition de s'élever que par le désir de se maintenir, et de n'être plus regardé comme un ennemi de la cour. Aussi, une fois qu'un ministre étranger demanda au Roi la permission de traiter avec Lockhart au nom de son maître, le Roi y consentit, mais en ajoutant cette réflexion sévère qu'il croyait que Lockhart serait infidèle à qui que ce fût, hors à lui-même. Il fut envoyé dans les cours de Brandebourg et de Lunebourg, afin de les attirer dans l'alliance, ou du moins, si cela ne se pouvait faire, pour les rassurer contre toute appréhension; mais il n'eut point de succès dans cette mission. Et, au fait, quand il vit dans quelles négociations il était engagé, il en fut fort chagrin; car, bien que la plus noire partie du secret ne lui fût pas confiée, comme il m'a paru par ses instructions que j'ai lues après sa mort, il vit bien cependant quelles affaires étaient en train, et cela l'affecta si profondément que l'on crut que ce ne fut pas ce qui contribua le moins à l'état de langueur dans lequel il tomba bientôt, et qui se termina par sa mort deux ans après.

La guerre ainsi résolue, il fallut aussitôt chercher des prétextes pour la justifier. Car, en cas que le roi de France allât plus rondement en besogne et se contentât de publier qu'il était si mal satisfait de la conduite des États-généraux que sa gloire ne pouvait souffrir qu'il la supportât plus long-temps, nous regardions comme décent pour nous de citer quelques motifs particuliers. Il fut dit que nous avions, sur la colonie de Surinam, des prétentions non encore complétement satisfaites, et que les États avaient accueilli des traîtres qui fuyaient l'action de la justice et vivaient en Hollande. On se plaignit aussi de quelques médailles qui semblaient outrageantes pour le Roi, aussi-bien que de quelques estampes; et quoique les unes et les autres n'eussent point été faites au nom du public, on fit cependant, de ce grief, un grand sujet de querelle. Mais il était arrivé un accident dont la cour se saisit et tira grand parti. La flotte hollandaise était en vue des côtes d'Angleterre l'année précédente. Un des yachts du Roi vint à passer, il s'attendait que les Hollandais ameneraient leurs voiles. Ils répondirent qu'ils ne le refusaient jamais à un vaisseau de guerre, mais qu'ils pensaient qu'un tel honneur n'appartenait point à un bâtiment si peu considérable. J'étais alors à la cour, et je vis la joie briller dans les regards de ceux qui étaient dans

le secret. Selden, dans son livre intitulé : *Mare clausum*, l'avait pris si haut qu'il faisait un des principaux droits et honneurs de la couronne d'Angleterre, de la reconnaissance de l'empire du Roi sur les quatre mers. Les Hollandais offrirent sur ce point toute satisfaction pour l'avenir ; mais ils ne voulurent point renvoyer leur amiral comme un criminel.

Tandis que la France traitait avec l'Angleterre, toutes deux continuaient à amuser la Hollande ; et l'on s'était si bien emparé de Groot (Grotius), alors ambassadeur hollandais à Paris, on l'avait si bien su gagner à la croyance que les deux puissances n'avaient aucun dessein contre les États-généraux, que ceux-ci restèrent dans une excessive sécurité et s'en rapportèrent beaucoup trop à ses avertissemens. Néanmoins, ils entamèrent une négociation d'une part avec l'Espagne et l'empereur, et de l'autre avec le roi de Danemarck, l'électeur de Brandebourg et le duc de Lunebourg. Le roi de Suède était encore mineur, et son ministère désirait la neutralité. La France et l'Angleterre lui envoyèrent chacune un ambassadeur, l'un et l'autre hommes de grande probité, Pomponne et Coventry, lesquels furent rappelés en même temps tous deux pour être secrétaires d'État. Coventry était un homme d'esprit et de cœur, plein de vivacité et de franchise. Il ne donnait jamais de mauvais

conseils; mais quand le Roi suivait les mauvais avis que d'autres donnaient, il se croyait obligé de les excuser, sinon de les justifier. C'est pourquoi le duc d'York me le loua beaucoup. Il dit qu'il était en cela le modèle des bons et loyaux sujets, puisqu'il défendait tous les desseins du Roi en public, lors même qu'il les avait le plus blâmés en particulier devant le Roi lui-même.

Notre cour ayant résolu la guerre ne songea plus qu'à trouver l'argent pour la faire. Le Roi avait été entraîné à des dettes considérables, même depuis la restauration. Une portion de ces dettes provenait des frais de la flotte qui l'avait ramené: la majeure partie avait été contractée durant la dernière guerre contre les Hollandais. Le Roi, à l'effet de maintenir son crédit, avait traité avec quelques banquiers auxquels il avait délégué son revenu. Ils faisaient de grandes spéculations et y avaient trouvé de grands avantages. Le Roi les payait sur le pied de huit pour cent, et ils ne payaient à leurs prêteurs que six seulement; ils avaient un grand crédit, car les paiemens étaient faits ponctuellement. Le Roi, dans maintes déclarations, s'était obligé sur sa foi à continuer de faire honneur à tous ses engagemens jusqu'à entier paiement de la dette, qui s'élevait alors à près d'un million et demi sterl. Or, l'un des expédiens pour procurer de l'argent au

Roi fut de suspendre ces paiemens pour une année, car on regardait comme certain que vers la fin de l'année le Roi serait hors de tous ces embarras, grâce aux espérances que l'on avait du succès de la guerre. Le comte de Shaftesbury était le grand promoteur de cet avis. Il m'a donné pour excuse les grands avantages qu'avaient faits les banquiers et combien il était juste que le Roi leur fît rendre bon compte de leurs extorsions usuraires. Il ajoutait qu'il n'avait jamais pensé que la suspension de paiement dût courir au-delà de l'année. Certainement du moins en fut-il instruit d'avance, car il retira tous les fonds qu'il pouvait avoir dans les mains de ces banquiers, et avertit quelques uns de ses amis d'en faire autant. Lord Lauderdale, qui épousa vers ce temps lady Dysert, sa première femme étant morte, m'écrivit un long exposé de la justice et de la nécessité de cette banqueroute de l'échiquier. Les banquiers furent perdus, et une foule de gens, dont tout l'argent était placé dans leurs mains, furent ruinés par cette perfide et déshonorante opération ; mais elle ne fit que rendre au Roi son revenu, et rien de plus. Il fallut donc trouver d'autres moyens de remplir le trésor.

Par le traité de Bréda il avait été stipulé que, pour la sécurité du commerce, aucun bâtiment marchand ne serait à l'avenir inquiété que six mois après la déclaration de la guerre. Les Hollandais

attendaient un riche convoi venant de Smyrne et d'autres parages de la Méditerranée, sous une faible escorte de vaisseaux de guerre. Notre cour en eut avis, et Holmes eut ordre de les attendre avec huit bâtimens, et de les prendre dans le voisinage de l'île de Wight. Tandis qu'il était en mer aux environs, il rencontra Spragge, qui revenait du détroit avec une escadre de notre marine, et qui lui dit qu'il avait navigué avec les Hollandais la plus grande partie de la route, et qu'ils passeraient dans un jour ou deux. Holmes pensa qu'il était déjà plus fort qu'il ne fallait, et en conséquence il n'informa point Spragge de son dessein; car s'il l'eût retenu pour l'assister dans l'exécution, probablement tout le convoi eût été pris : il fut estimé valoir un million et demi. Dès qu'ils parurent, Holmes tomba sur eux; mais leur escorte fit si bien son devoir, que non-seulement le convoi entier passa outre pendant qu'elle occupait la scène, mais encore qu'elle finit aussi par gagner au large à la faveur d'un brouillard. Il n'y eut de pris qu'un petit nombre de bâtimens d'une si mince valeur qu'ils ne payèrent pas la poudre que coûta l'action. Ce fut une violation de la foi des traités dont auraient rougi des Mahométans et des pirates. Le mauvais succès la fit paraître aussi ridicule qu'elle était honteuse. Holmes la motiva sur le prétendu refus des Hollandais de baisser pavil-

lon; mais la chose était tellement fausse, et il y avait tant de témoins de l'événement, qu'il n'eut pas l'impudence de la soutenir.

Pour couronner le tout, ordre fut donné de publier une déclaration portant suspension de toutes les lois pénales contre les papistes et les non-conformistes. Les premiers ne dûrent plus être poursuivis à raison des cérémonies de leur culte célébrées dans l'intérieur de leurs maisons, et les seconds eurent la liberté de tenir des réunions ouvertes, pourvu qu'ils se fussent pourvus d'une autorisation, et personne ne fut plus en droit de disperser ceux qui se réuniraient pour célébrer leur culte en vertu de ces autorisations. Le lord garde des sceaux Bridgman avait perdu tout crédit à la cour, et même on était à chercher une occasion de se délivrer de lui; il avait d'ailleurs perdu, par son élévation dans un poste supérieur à sa capacité, toute la réputation qu'il avait précédemment acquise. Il refusa de sceller une telle déclaration, la jugeant contraire à la loi; en conséquense il fut renvoyé, et le comte de Shaftesbury nommé lord-chancelier. Lord Clifford fut fait lord-trésorier; lord Arlington et lord Lauderdale reçurent tous deux l'ordre de la Jarretière, et comme Arlington fut fait comte, Lauderdale fut créé duc. Cette *junte*, à laquelle s'unit le duc de Buckingham, ayant été appelée la cabale, on observa que le mot cabale (en an-

glais *cabal*) était le terme technique, chacune des lettres de ce mot étant la première lettre de ces cinq noms, Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington et Lauderdale. Tous reçurent de la France de grands présens, sans compter ce qui leur fut publiquement donné; car l'ambassadeur de France leur donna à chacun un portrait du Roi son maître, monté en diamans de la valeur de 3000 livres sterling. C'est ainsi que la nation et notre religion, aussi bien que l'honneur et la foi du Roi, étaient mis en vente et payés.

Lord Shaftesbury imagina de se recommander à la confiance de la cour par un nouveau tour dont on ne s'était pas encore avisé. Il dit que les *writs*, pour l'élection des membres de la chambre des communes, pouvaient être expédiés dans l'intervalle des sessions, et que, des élections faites en conséquence il devait être fait rapport à la chancellerie, où elles seraient vérifiées. Les *writs* furent ainsi rendus; mais si les élections furent faites en vertu de ces *writs* et s'il en fut fait rapport, je ne le puis dire; ce que je sais, c'est que la chambre des communes était dans l'intention de le mettre en accusation pour ce grief entre plusieurs autres : mais il eut la prévoyance et l'adresse de prévenir le coup.

Lorsque la déclaration de tolérance eut été publiée, la cour tenta de grands efforts pour persuader aux non-conformistes de faire des adresses

et des remercîmens à ce sujet; mais bien peu furent assez aveugles pour ne pas voir le but de cette mesure. Le duc d'York était désormais connu pour papiste et la duchesse était fort soupçonnée de l'être. Néanmoins les presbytériens vinrent en corps, et le docteur Manton en leur nom, remercier le Roi de la mesure, ce qui offensa beaucoup de leurs meilleurs amis. Il y avait aussi un ordre de payer une pension annuelle de cinquante livres à la plupart d'entre eux, et de cent livres aux chefs du parti. Baxter renvoya la pension, et ne voulut point la toucher; mais le plus grand nombre la prirent. Je dis tout cela sur la parole du docteur Stillingfleet qui m'a assuré qu'il savait la vérité du fait; il m'a dit entre autres que Pool, celui qui a écrit la Revue des critiques (*Synopsis of the criticks*), lui avait confessé qu'il avait reçu les cinquante livres pendant deux ans. C'est ainsi que la cour les paya pour se taire, et la plus grande partie d'entre eux au silence joignit la complaisance.

Mais en même temps les chaires épiscopales éclatèrent de nouveau: des prédications furent en tous lieux dirigées contre le papisme et l'on releva pompeusement l'autorité des lois fondamentales. Les évêques, celui de Londres en particulier, enjoignirent au clergé de prêcher contre le papisme et d'instruire le peuple des controverses que nous soutenions contre l'Église de Rome. Aussitôt et la cour, et

la cité, et toute la nation prirent l'alarme. Clifford alors commença à faire voir la chaleur de son humeur, et se montra comme une sorte d'enthousiaste en faveur du papisme. Le Roi se plaignit à Sheldon de ces prédications sur la controverse comme faites à dessein d'enflammer le peuple et de l'indisposer contre lui et son gouvernement. Là-dessus, Sheldon convoqua quelques membres de son clergé, pour considérer ensemble quelle réponse il devait faire au Roi, s'il le pressait davantage sur ce chapitre. Tillotson était de la conférence, et il conseilla cette réponse, que, puisque le Roi lui-même professait la religion protestante, ce serait un acte sans exemple, sans précédent, qu'il interdît au clergé de prêcher pour la défense de sa foi, quand Charles lui-même disait qu'il la partageait. Mais le Roi ne renouvela plus sa motion.

Pendant que les choses étaient dans cette fermentation, la duchesse d'York mourut. On observa que depuis quinze mois elle n'avait point reçu le sacrement, et qu'en toute occasion elle excusait les erreurs dont l'Église de Rome était chargée, et les présentait sous les couleurs les plus favorables. Le célibat du clergé était aussi un des lieux communs de sa conversation. Morley avait été son premier confesseur, car il m'a dit qu'il lui avait donné la confession depuis le temps où elle avait douze ans; et lorsqu'il fut éloigné de

la cour, il la mit dans les mains de Blandford, qui est mort évêque de Worcester. Morley m'a dit aussi que, sur les rapports qui lui furent faits de la négligence de cette princesse à recevoir le sacrement de communion, tandis qu'elle avait pendant long-temps été exacte à le recevoir une fois le mois, il s'en expliqua avec elle, et lui fit connaître les conséquences que l'on en tirait. Elle allégua sa santé et des affaires, mais elle lui protesta qu'elle n'avait aucun scrupule relativement à sa religion, qu'elle était toujours de l'Église anglicane; et elle l'assura que jamais prêtre papiste n'avait encore eu l'audace de l'entreprendre sur ces matières. Il obtint d'elle un solennel engagement que si des doutes s'élevaient dans son esprit, elle les lui ferait connaître, et entendrait tout ce qu'il aurait à lui présenter sur ce sujet. De plus il m'a affirmé qu'à sa mort elle ne lui avait jamais avoué qu'elle eût des scrupules, quoiqu'elle se fût entretenue avec lui plusieurs jours à Farnham, postérieurement à la date du papier qui fut depuis publié sous son nom. Tout cela se passa entre l'évêque et moi, lorsque le duc me montra le papier tout écrit de la propre main de sa femme, comme le père Maimbourg l'a publié plus tard. Il ne voulut point m'en laisser prendre copie, mais il me permit de le lire deux fois. J'allai immédiatement trouver Morley, et lui en rendis compte, et je

tirai de lui tous les détails que je viens de rapporter. Il concluait de tout cela que cette malheureuse princesse avait été gagnée à écrire des faussetés, et à prétendre que les motifs de sa conversion avaient été tels qu'on les rapporte. Le long déclin de sa santé en vint enfin à une crise plus prompte qu'on ne l'avait appréhendé. Tout d'un coup elle tomba dans l'agonie de la mort. Blandford fut appelé pour l'exhorter et lui donner le sacrement. Avant qu'il pût arriver, la Reine était venue et s'était établie près de la mourante. Il était modeste et humble, même à l'excès; probablement il n'eut pas assez de présence d'esprit pour commencer les prières, qui eussent chassé la Reine de la chambre. Cela n'ayant eu lieu, elle mit en avant sa tendresse pour ne point quitter sa belle-sœur. L'évêque parla, mais peu et timidement. Il lui arriva de dire qu'il espérait qu'elle persistait dans la vérité. A quoi elle répondit : « Qu'est-ce que la vérité? » Et alors son agonie augmentant, elle répéta souvent : « Vérité, vérité! » et quelques minutes après elle mourut peu aimée et peu regrettée. Sa hauteur lui avait fait beaucoup d'ennemis. Elle était cependant bonne et fidèle amie; mais son changement de religion fit regarder, par ses amis mêmes, sa mort comme un bonheur plutôt que comme une perte pour eux tous dans les circonstances. Son père, lorsqu'il apprit

qu'elle chancelait dans sa foi, en fut troublé plus que de toutes ses autres infortunes. Il lui écrivit à ce sujet une lettre très-longue et très-sérieuse incluse dans une autre adressée au duc. Mais elle était morte avant que la lettre n'arrivât en Angleterre.

J'ai présenté tout ce que je sais concernant la fatale alliance avec la France et nos préparatifs pour la seconde guerre de Hollande; mais pour jeter plus de jour sur toute la scène, je vais donner un compte détaillé de tout ce que j'ai pu réunir sur les affaires des Etats-généraux de Hollande à cette époque; et, comme ce fut la cinquième grande crise qu'eut à subir toute la religion protestante, je mettrai mon lecteur au courant de l'ensemble de la situation, d'autant que je pourrai, selon toute apparence, mettre sous ses yeux des choses sur lesquelles il pourrait bien passer sans faire toutes les réflexions qu'elles méritent.

La première crise fut vers l'époque où Charles-Quint, par la défaite du duc de Saxe, devenu maître de la personne de ce dernier, ainsi que du landgrave de Hesse, eut réduit la ligue de Smalkalde dans laquelle s'étaient alors réfugiées les dernières forces de la réformation, déjà affaiblies par la mort de Henri VIII et de François Ier. Ce revers soumit tout à l'Empereur; la ville de Magdebourg se maintint seule. L'Empereur au-

rait dû, ou ne se point fier à Maurice, ou en user mieux avec lui; il semble qu'il regardât ce prince comme n'ayant ni religion ni honneur, parce que son ambition lui avait fait trahir sa religion et abandonner son parti. Lorsque Maurice fut en possession de l'électorat, il s'assura de son armée, forma une alliance avec la France et d'autres princes de l'Empire, et se tourna si rapidement contre Charles, que peu s'en fallut qu'il ne le surprît à Inspruck, et ne renversât soudainement tout le plan auquel l'Empereur avait travaillé nombre d'années. Cette crise se termina par l'édit de Passaw, qui rétablit la paix de l'Allemagne pour un temps.

La seconde crise éclata vers la fin du règne de la reine Marie, lorsque la religion protestante paraissait éteinte en Angleterre, et que les deux cardinaux de Lorraine et de Granvelle, alors premiers ministres des deux couronnes, projetaient un traité de paix dans le but d'assurer à leurs maîtres les moyens d'extirper à loisir l'hérésie qui se répandait alors dans leurs Etats; mais à peine leur plan avait-il été formé que la reine Marie mourut, et que la reine Elisabeth lui succéda. Presque aussitôt le roi de France fut tué par accident. Le royaume tomba ainsi dans les embarras d'une longue minorité et d'une guerre civile; et les Pays-Bas trouvèrent dans ces circonstances et dans l'Angleterre un tel encourage-

ment qu'ils soutinrent la plus longue et la plus héroïque résistance dont parle l'histoire : ce qui peut être en grande partie attribué à l'opiniâtre et implacable cruauté de Philippe II et à son éloignement du théâtre de la guerre; et ce qui finit par détruire toute possibilité d'une complète réussite, ce fut la perfidie avec laquelle il violait tous ses engagemens, et la basse ingratitude dont il usait envers ses serviteurs, comme entre autres envers le duc d'Albe et le prince de Parme.

La troisième crise dura de 1585 à 1589. Alors commença la ligue en France. Le prince de Parme fut victorieux dans les Pays-Bas. Le prince d'Orange fut assassiné; les États-généraux tombèrent dans un grand désordre, et l'Espagne entra dans un plan dont le but était de détrôner la reine d'Angleterre et de mettre celle d'Ecosse à sa place. A cet effet, elle prépara pendant quelques années la plus grande flotte que le monde eût jamais vue et qui fut appelée *l'invincible Armada*. Toute l'Europe fut étonnée de ces grands apprêts, et l'on forma nombre de conjectures sur la destination d'un si vaste armement. Quelques uns pensèrent à Constantinople, d'autres parlèrent de l'Égypte contre laquelle on se liguerait avec l'empereur d'Abyssinie. Mais ce qu'il y avait de plus probable, c'est que le roi Philippe voulait faire un grand effort et terminer la guerre

des Pays-Bas en une campagne. Enfin, la véritable intention fut découverte. Les principaux espions de Walsingham étaient des prêtres : aussi avait-il coutume de dire qu'un prêtre actif, mais corrompu, était le meilleur espion du monde. Il eut avis, par un des siens, que le roi d'Espagne avait fixé sa résolution relativement à sa flotte, mais qu'elle n'avait encore été communiquée à aucun de ses ministres dans les pays étrangers. Le Roi avait écrit lui-même à ce sujet une lettre au Pape, mais elle n'avait passé par aucun bureau ; de sorte que c'était là l'unique renseignement que l'on pût tirer de Madrid. Sur cet avis, quelqu'un fut envoyé à Venise d'où l'on entretenait une correspondance avec Rome, et à Rome on découvrit qu'un des principaux confidens du Pape avait une maîtresse à laquelle on donna vingt mille couronnes pour obtenir d'elle la vue et une copie de la lettre. Cette copie fut adressée ici aussitôt après Noël, dans l'hiver de 1586. Par sa lettre, le roi d'Espagne avait informé le Pape que la destination de sa flotte était de débarquer en Angleterre, de renverser la reine Élisabeth et l'hérésie, et de mettre la reine d'Ecosse sur le trône. Dans cette affaire, il avait le concours de la maison de Guise, et il s'appuyait aussi sur le roi d'Ecosse. Cette découverte devint fatale à la reine écossaise. Il est vrai que Jacques VI envoya un certain Steward, l'ancê-

tre du lord Blantyre, et qui était alors de la chambre du Roi, avec un message pressant et menaçant que le fils adressait à la reine Elisabeth pour sauver la vie de sa mère. Mais d'après une des lettres de la correspondance interceptée des ambassadeurs français, trouvée parmi les papiers de Walsingham, il paraît que le Roi, malgré sa grande jeunesse, était déjà bien double, ou du moins bien inconstant dans ses résolutions. L'ambassadeur français l'assurait que Steward avait conseillé à la Reine de terminer promptement cette affaire de la manière qui lui plairait, ajoutant que, quant au mécontentement de son maître, il serait bientôt apaisé si elle voulait lui envoyer des chiens et des daims. Le Roi fut si offensé de cela qu'il dit qu'il ferait pendre Steward tout botté aussitôt après son retour. Cependant, lorsque celui-ci revint, bien loin de tenir sa menace, il le fit coucher dès la première nuit dans sa chambre. Quant à la pompeuse ambassade qui fut envoyée de France pour protester contre le jugement, Du Maurier a raconté l'anecdote très-probable d'une lettre écrite en même temps par Henri III à la Reine, pour lui conseiller de procéder en toute hâte à ce que l'ambassade était chargée de prévenir. Il voyait la maison de Guise fonder en grande partie beaucoup de leurs espérances sur la perspective de l'avénement de leur cousine au trône d'An-

gleterre, ce qui aurait enlevé toute espérance à la maison de Bourbon de tirer de là aucune assistance. J'ai vu une lettre originale du comte de Leicester au comte de Bedford, qui avait épousé sa sœur, et était, à cette époque, gouverneur de Berwick, dans laquelle lettre il lui disait qu'avec quelque hauteur que les ambassadeurs français se fussent exprimés dans leurs discours publics à cette occasion, appelant toute procédure contre la reine d'Écosse une franche indignité non moins qu'un acte d'hostilité contre la France, puisqu'elle en était reine douairière, cependant tout cela n'était que de pure forme et de pure convenance, que sa situation arrachait ces démonstrations au roi de France, et qu'avec toute la violence de ces paroles on était bien assuré qu'il ne ferait rien. Ainsi donc cette infortunée Reine périt alors à cause des préparatifs de l'Espagne pour conquérir l'Angleterre sous le prétexte de la replacer sur le trône. Elle mourut plus convenablement qu'elle n'avait vécu, en février 1587.

Mais la cour d'Angleterre vit bientôt que, si la flotte du roi Philippe était en position de conquérir l'Angleterre, il n'abandonnerait pas son projet pour avoir été dérangé dans la voie choisie pour l'accomplir, et qu'il avait certainement l'intention de la conquérir pour lui et non pour un autre. En conséquence, des ordres furent

donnés pour qu'on pressât les préparatifs de défense maritime. Cependant on était si peu préparé pour une telle invasion que, bien qu'on eût alors vingt bons vaisseaux sur le chantier, il ne fut pas possible de les mettre en état de servir cet été; et le dessein de l'Espagne était de mettre à la voile en 1587. Ainsi, à moins que par la corruption, ou par toute autre manœuvre, l'entreprise ne pût être retardée d'une année, il n'y avait aucune force prête pour résister à une si puissante flotte. Mais lorsqu'il semblait impossible de détourner l'exécution imminente d'un si grand dessein, un marchand de Londres l'entreprit à la grande surprise de tous. Il était bien instruit de l'état des finances de l'Espagne, ainsi que de leurs charges et de tout ce qu'on y pouvait lever d'impôts. Il savait que tous leurs fonds étaient absorbés; de sorte qu'il leur était impossible d'avitailler et de mettre en mer leur flotte autrement que par leur crédit à la banque de Gênes. Il s'avisa donc d'écrire sur toutes les places de commerce, et d'acquérir tant d'effets sur cette banque qu'il pût par ce moyen s'en rendre entièrement maître, de façon qu'il n'y eût, sur cette place, pas assez d'argent pour le grand déboursé de la fourniture des vivres de la flotte d'Espagne. Il calcula que le fait de garder dans ses mains une si grande masse de capitaux jusqu'à cé que la saison d'avitailler la

flotte fût passée, entraînerait une perte de 40,000 livres sterling. A ce prix, il offrait de sauver l'Angleterre. Il conduisit l'opération avec tant de secret et de succès que la flotte ne put être mise en campagne cette année. Moyennant une si faible dépense et une si adroite manœuvre, la nation fut sauvée pour cette fois. Il paraît que cela fut regardé comme un trop grand secret d'État pour être communiqué à Cambden ou publié par lui lorsque tous les documens furent mis dans ses mains pour écrire l'histoire de ce glorieux règne. Mais le fameux Boyle, comte de Cork, qui avait alors une grande part dans les affaires d'Irlande, vint à le savoir et le dit à deux de ses enfans de qui je le tiens. Le fait est si bien lié et s'accommode si bien avec l'état des affaires à cette époque, qu'il paraît extrêmement croyable, et s'il est vrai, c'est assurément un des plus curieux passages de toute notre histoire d'Angleterre. Je quitte ma digression qui, j'espère, ne sera pas mal accueillie du lecteur. On sait bien au reste comment échoua tout le plan fondé sur l'invincible Armada, et aussitôt après le duc de Guise fut assassiné; un peu plus tard Henri III le fut également, et Henri IV lui succéda, qui détruisit la ligue avec laquelle tombèrent en ruine les grands desseins de l'Espagne. Ainsi se termina heureusement la troisième crise de la religion.

La quatrième commença à la bataille de Prague en l'année 1630, journée qui, ainsi qu'on l'a dit dans le Ier. livre, fit tomber sous le joug autrichien non-seulement l'électeur palatin, mais presque tout l'Empire germanique. Tous les efforts pour le secouer furent sans succès et funestes même à ceux qui les tentèrent, jusqu'au jour où le jeune et grand roi de Suède, Gustave-Adolphe, y mit la main. Les guerres pour La Rochelle, ainsi que la perte de cette importante place, semblaient annoncer la destruction des protestans de France; l'Angleterre tomba dans ces malheureuses divisions qui commencèrent la rupture entre le Roi et son peuple; et les États de Hollande furent vivement pressés par les Espagnols sous la conduite de Spinola. Breda fut pris; mais le pis de tout fut une querelle qui s'éleva entre le prince Maurice et Barneveldt, et qui exigera de plus amples développemens que je n'en ai donnés dans le Ier. livre. Tout le monde convient que Guillaume, prince d'Orange, fut un des plus grands hommes de l'histoire, lui qui après mille tentatives pour le recouvrement de la liberté des Provinces-Unies, parvint enfin à réussir et fonda la république. En la formant, il commit une grande faute, si du moins il n'y fut pas forcé par la nécessité de ses affaires : ce fut de donner le veto à chacune des villes de Hollande, dans les questions de religion, de taxation,

de paix et de guerre. Il y aurait eu beaucoup plus de sûreté à établir que les deux tiers des voix seraient nécessaires pour une décision, et le gouvernement en aurait été beaucoup plus fort. Quelques uns ont pensé qu'il admit ainsi au vote tant de petites villes pour balancer l'influence des grandes dont il pouvait n'être pas sûr, tandis qu'il pourrait plus aisément pratiquer les petites; d'autres ont dit qu'il fut forcé à cette mesure pour les pousser plus chaudement à la guerre, animées comme elles le seraient par l'espoir de prendre une telle part au gouvernement à l'avenir. Mais enfin de la manière dont il établit les choses, la corruption d'une seule petite ville peut jeter toutes les affaires de la Hollande dans un grand désordre. Il a été aussi blâmé pour avoir travaillé à élever l'autorité du Stathouder si haut qu'à plusieurs égards elle fut plus grande que ne l'avait été celle des comtes de Hollande. Mais il compensa cette autorité en la rendant élective et en se réservant un faible revenu. Il paraît qu'il avait dessein de rendre cet honneur héréditaire dans sa famille, car après sa mort on trouva parmi ses papiers des lettres que lui avait répondues le duc d'Anjou à l'époque où les provinces l'appelaient à devenir leur prince et dans lesquelles le duc s'engageait à remettre la Hollande et la Zélande dans les mains de Guillaume. Sur la fin de sa vie, il avait en grande partie perdu l'affection du clergé, parce

qu'il était un des plus zélés partisans de la tolérance des papistes, la jugeant nécessaire pour engager les hommes de toutes les croyances dans les communs intérêts de la liberté et pour encourager les autres provinces à accéder à l'union. Cet avis trouvait une grande opposition parmi les prédicans de Hollande, qui étaient pour des moyens plus violens. Ceux qui peu d'années seulement auparavant s'étaient plaints des rigueurs de l'Église de Rome n'en furent pas plutôt délivrés qu'ils commencèrent à réclamer les mêmes mesures de persécution contre leurs adversaires. De là résulta que ce grand prince perdit du terrain parmi les zélés de son propre parti peu de temps avant de mourir. Avec lui les affaires tombèrent si rapidement qu'on vit bientôt la nécessité de chercher du secours au dehors. Les ministres hollandais, d'eux-mêmes et sans le concours des États, envoyèrent vers la reine Elisabeth, pour lui témoigner le désir qu'elle voulût bien les prendre sous sa protection aux conditions qu'elle voudrait prescrire. Quoique les Etats fussent extrêmement offensés de cette démarche, ils n'osèrent pourtant s'en plaindre alors, encore moins en tirer punition; mais ils furent forcés par la clameur populaire à suivre un exemple qui leur était si irrégulièrement donné. J'ai eu ces détails de Halewyn de Dort, duquel j'aurai occasion de parler par la

suite. La Reine envoya par delà le détroit le comte de Leicester avec un titre nouveau et une autorité plus grande que n'était celle des comtes de Hollande, ou du Stathouder, sous le nom de gouverneur suprême. Dès qu'il eut débarqué à Flessingue, il alla tout d'abord à l'église, où il ordonna des prières pour obtenir que le ciel bénît ses conseils et demander à recevoir le sacrement le jour suivant. Il fit en même temps de grandes protestations de zèle et d'intégrité. Cela charma tellement le peuple que Barneveldt et les Etats rassemblés à La Haye jugèrent nécessaire de se garantir des effets d'une si menaçante popularité; ils appelèrent le comte, depuis prince Maurice, qui était alors à Leyde, et qu'ils choisirent, quoiqu'il n'eût pas encore dix-huit ans, pour stathouder de Hollande et de Zélande. Le cas n'avait nullement été prévu dans le traité conclu avec le comte de Leicester; toutefois il en fut vivement offensé. Je ne m'étendrai pas davantage sur les fautes de son gouvernement et sur la manière dont la Reine y mit fin aussitôt qu'il fut évident qu'il était incapable de sa mission, et qu'il commençait à trahir et à vendre les meilleures places des Hollandais.

Le prince Maurice et Barneveldt demeurèrent long-temps dans une parfaite union de desseins, lorsqu'enfin la négociation pour la paix, ou du

moins pour une trève, fut entre eux un tel sujet de division que leur amitié se changea en la plus violente haine, et en une rivalité que rien ne put jamais apaiser. Le prince Maurice était pour la continuation d'une guerre qui le mettait à la tête d'une grande armée; et il avait une si grande part aux conquêtes qu'on avait faites que Barneveldt, pour cette même raison, répandait dans les Etats que le pays était maintenant en sûreté, et n'avait plus lieu d'appréhender les Espagnols; que par conséquent il n'y avait nulle raison de continuer la guerre. Le prince Maurice de son côté disait que leurs frères persécutés, dans les provinces papistes, avaient besoin de leur secours pour leur délivrance, que l'œuvre était facile, et la probabilité du succès grande. Pourquoi, répliquait-on, puisque les sept provinces étaient maintenant en sûreté, étendraient-elles leur territoire? Ceux qui aimaient leur religion et leur liberté dans les autres provinces n'avaient qu'à venir et s'établir dans le nord. Cette émigration augmenterait à la fois la population et la richesse nationales. D'ailleurs la France et l'Angleterre ne manqueraient pas d'intervenir; elles ne souffriraient pas que les Etats étendissent leurs conquêtes et devinssent plus formidables. Tous les prédicans zélés étaient pour la continuation de la guerre, et ceux qui tenaient pour la paix étaient flétris, dénoncés comme des

hommes sans religion, exclusivement préoccupés de vues charnelles et politiques.

Pendant que ces débats éclataient en tous lieux, les disputes commencèrent entre Arminius et Gomar, tous deux professeurs à Leyde, touchant les décrets de Dieu et l'efficacité de la grâce; disputes dans lesquelles ces deux grands hommes, Maurice et Barneveldt, prirent intérêt pour soutenir chacun un des deux partis, et chacun celui dont ils ne partageaient pas l'opinion. Le prince Maurice, dans le particulier, se prononçait toujours pour les arminiens, et Barneveldt croyait fermement à la prédestination; mais comme il retranchait de son symbole le dogme de la réprobation, il était, en cela, opposé à la rigueur déraisonnable à laquelle les ministres poussaient ce point. Il trouvait que les arminiens étaient les meilleurs patriotes; et il considérait que l'autre parti était, par suite de son zèle, prononcé pour la continuation de la guerre, de sorte qu'il accusait tous ceux qui n'étaient pas de son avis, d'indifférence à toutes les religions, et de penchant à favoriser l'Espagne et le papisme.

Je ne m'étendrai pas sur les différends qui suivirent, concernant l'autorité des États-généraux sur les diverses provinces. Il est certain que chaque province est un État séparé, et possède une entière souveraineté dans l'étendue de son territoire, et que les États-généraux sont une assem-

blée de députés des différentes provinces, mais sans autorité sur elles. Mais il fut allégué que des maux extraordinaires exigeaient d'extraordinaires remèdes; et le prince Maurice, par l'assistance du parti que les ministres lui avaient fait parmi le peuple, engagea les États à prendre l'autorité sur la province de Hollande, et à mettre le gouvernement en de nouvelles mains. Une cour fut érigée par la même autorité pour juger ceux qui avaient été précédemment en place. Barneveldt fut accusé, conjointement avec Grotius et quelques autres, comme fauteur de séditions, et ayant excité des divisions dans le pays. Il fut condamné et décapité. D'autres furent condamnés à un emprisonnement perpétuel; et chacun des juges reçut en présent une grande médaille d'or, au revers de laquelle était représenté le synode de Dort, qui avait été convoqué en vertu du même pouvoir. J'ai vu une de ces médailles en la possession des descendans d'un de ces juges. Le roi Jacques soutint Maurice en tout ceci : tant les intérêts des princes les portent puissamment à concourir aux choses qui sont le plus contraires à leurs propres inclinations. La passion dominante de ce prince était sa haine contre les puritains; cette haine s'était étendue à toutes les opinions dans lesquelles ils avaient donné avec chaleur; et quoiqu'il encourageât tout ce qui était du parti arminien dans ses propres États,

il aida fort à l'écraser en Hollande. Il haïssait Barneveldt à un autre titre; c'était parce qu'il avait retiré de ses mains les villes mises en gage; et, par suite de sa nature aveugle et passionnée, cette raison le détermina à travailler à la ruine de ce grand homme. Après cette victoire, que le prince Maurice avait remportée sur le parti qui lui était opposé, il ne s'attacha pas à la pousser plus avant. Il sentit bientôt combien il avait perdu les cœurs des peuples qui, avant ce temps, avaient fait de lui leur idole, et qui maintenant le regardaient avec horreur. Il s'efforça de rétablir ses affaires du mieux qu'il put, afin d'engager les États-généraux dans la guerre de Bohême. Tout, en effet, fut bien vite terminé. Il fut évident qu'il n'avait aucun dessein contre leur liberté, quoiqu'il ne sût pas supporter l'opposition qu'il commençait à rencontrer dans un État libre.

Sa mort mit fin à toutes les dissensions; et son frère, le prince Henri Frédéric, apaisa promptement les disputes de l'arminianisme par la tolérance qu'il accorda à cette secte. Il était connu pour être secret partisan de leurs dogmes. Il conduisit les armées de la république avec beaucoup de succès, et laissa aux États tant de liberté relativement aux affaires publiques, que toutes les haines suscitées par la conduite de son frère furent en peu de temps étouffées. Les États-géné-

raux lui firent de grands présens; il devint extrêmement riche; son fils eut la survivance du stathoudérat. Mais ce fils avait plus en lui du feu de son oncle que de la modération de son père. Il s'opposa à la paix de Munster tant qu'il put. Les États finirent par voir qu'ils avaient persisté trop long-temps dans leur alliance avec la France contre l'Espagne; en sorte que la première avait pris sur la seconde trop d'ascendant et de supériorité. En conséquence leur intérêt les conduisit désormais à soutenir l'Espagne contre la France. Le prince Guillaume commença à se brouiller avec sa mère; et comme elle avait beaucoup de crédit sur les États-généraux, elle montra une telle opposition aux projets de son fils que la paix de Munster fut en grande partie l'effet de cette querelle domestique. Le prince Guillaume ayant épousé une princesse de la famille royale d'Angleterre, fit tout son possible pour brouiller les États avec la nouvelle république. Mais il rencontra une telle résistance que, voyant les États-généraux disposés à licencier une grande partie de leur armée, il se laissa entraîner à de violentes résolutions. Je n'ai pas besoin de m'étendre sur des choses qui sont aussi connues que la détention, par ses ordres, de plusieurs prisonniers d'État au château de Loewenstein, et son projet de surprendre la cité d'Amsterdam et d'en changer le gouverne-

ment : complot qui fut découvert par un postillon, qui donna l'alarme quelques heures avant l'arrivée du prince.

Ces faits, encore une fois, et leurs résultats sont bien connus. J'en dirai autant de la mort du prince, qui suivit peu de semaines après. La princesse royale, bien qu'elle ne fût qu'au septième mois de sa grossesse, accoucha au bout d'une semaine d'un fils, dont la naissance coïncida avec les circonstances les plus désavantageuses pour sa maison. Elle était en butte aux méfiances des États, qui la regardaient comme l'ennemie infatigable et permanente de leur liberté intérieure. Ses affaires domestiques étaient de plus dans un très-grand désordre. La mère et l'aïeule du nouveau-né emportaient deux douaires considérables, et la dette que son père avait contractée pour secourir le roi Charles dans son exil faisait encore une large brèche à sa fortune. Qui aurait cru qu'un enfant, venu au monde à peine constitué, et au milieu de circonstances désastreuses, devait être un jour le libérateur de l'Europe et le soutien de la religion protestante ? Tant le cours des événemens humains est inexplicable et mystérieux. A propos de la naissance du jeune Guillaume, je veux consigner ici un fait en l'honneur de l'astrologie, quelque peu de confiance d'ailleurs que m'inspire cette science futile. C'est la reine Marie qui me l'a raconté, en me renvoyant,

pour m'en assurer, à diverses personnes attachées à la maison d'Orange à l'époque dont je parle, et qui, en effet, me le confirmèrent. Un inconnu remit à la princesse douairière un papier qu'elle prit, croyant prendre une pétition. En l'ouvrant elle trouva qu'il contenait l'horoscope très-détaillé de son fils, et depuis parfaitement justifié par l'événement. Aucune des nombreuses vicissitudes de sa vie n'y était oubliée. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'il était prédit qu'il aurait un fils d'une veuve, et qu'il mourrait de la petite vérole à vingt-cinq ans. Ceux qui avaient ajouté foi à ces sortes de prédictions s'attendaient toujours à voir mourir la princesse royale, et le prince se remarier avec une veuve. Toutes les fois donc qu'on apprenait à la cour la mort de quelque prince, le sujet de plaisanterie habituel était de demander quelle personne était la femme qu'il laissait. Mais lorsque le prince fut saisi de la petite vérole, la prédiction de l'astrologue se présenta à tous les esprits avec un caractère plus sérieux, et le malade en eut l'imagination si frappée que ce trouble aggrava probablement la maladie. Peu de temps après la naissance du jeune Guillaume, l'édit perpétuel lui enleva toute espérance de parvenir jamais au stathoudérat.

La principale erreur de l'administration de de Witt fut de ne point relever l'autorité du conseil

d'Etat pour parer au grand abus du mélange des pouvoirs législatif et exécutif. Il semblait nécessaire de remettre la conduite de l'administration du pays à un certain nombre d'hommes qui en rendraient compte aux Etats, il est vrai, mais qui auraient l'habitude et le goût des affaires. Ainsi la promptitude et le secret n'auraient pas été bannis des résolutions; tandis qu'avec la méthode de tout faire décider par les Etats assemblés, non-seulement tout est su et divulgué d'avance, mais il faut souvent ajourner la délibération d'objets très-importans, et la lenteur devient un des élémens du gouvernement. Pendant le ministère de de Witt, le conseil d'Etat n'était plus considéré que comme une forme vaine. Toute l'exécution était passée aux Etats; et certainement autant une grande assemblée est propre à surveiller ceux qui exécutent, autant elle est peu faite pour exécuter elle-même. De Witt trouva, il est vrai, les choses dans cet état. Le droit de présence de l'ambassadeur anglais aux séances du conseil avait été la cause première de sa décadence. Les Hollandais prétendaient bien que les États n'avaient accordé cette prérogative à l'Angleterre qu'en retour des villes données à titre de caution; et cependant, même après que celles-ci eurent été rendues, ils ne jugèrent pas à propos de la contester à l'envoyé britannique. Ils trouvèrent plus simple et plus facile d'ôter toute importance

au conseil, en investissant les États du gouvernement tout entier. Mais à la mort du prince Guillaume, lorsque le crédit de de Witt n'eut plus de bornes, c'eût été un bonheur pour lui et pour son pays que de remettre les choses dans leur ancien état. Il faut profiter des révolutions pour corriger les vices d'une constitution ou d'un gouvernement. De Witt tenait peut-être trop de compte de l'opinion populaire. C'est ainsi que non-seulement il négligea bien des améliorations possibles, mais favorisa sous plus d'un rapport la séparation de la juridiction des villes, et diminua l'autorité des cours souveraines de La Haye; ce qui le rendit très-agréable à la nation, mais affaiblit l'union des provinces. Le secret des affaires, principalement de celles qui avaient trait aux négociations étrangères, se concentrait dans un cercle assez étroit de membres des Etats. Ceux qui en étaient exclus, par cela même mécontens du Pensionnaire, rejetaient sur lui tout ce qui survenait de malheureux. Ces attaques lui étaient très-nuisibles. Il fallut la réputation qu'il s'était acquise durant la guerre avec l'Angleterre, et l'heureuse issue de cette lutte, pour rompre le parti puissant qui s'était formé contre lui. Mais aussi il gouverna ensuite les États sans rivalité ni contradiction. La facilité et la promptitude avec laquelle il conclut la triple alliance, sans s'astreindre aux formes qu'indiquait la cons-

titution hollandaise, prouvèrent à quel point ses combinaisons politiques avaient de l'autorité. Il fut à la fois moins heureux et moins habile dans les négociations qui eurent lieu entre les États, la France et l'Angleterre. Préoccupé de cette idée que le roi d'Angleterre n'avait pas d'intérêt plus pressant que de voir son neveu stathouder, et, que l'alliance de la France ne pouvait, dans aucun cas, lui offrir d'avantage égal à celui-là, il s'imagina avoir toujours un moyen infaillible de s'assurer ce monarque; parce qu'au pis aller il n'y avait pour cela, selon lui, qu'à rendre au prince d'Orange la dignité de ses ancêtres. C'est qu'il ne soupçonnait même pas sans doute que Charles était papiste, et voulait se rendre absolu dans ses États. Aussi quelle ne fut point sa surprise en voyant la cour d'Angleterre, qui avait parlé pour le jeune Guillaume pendant que les États n'étaient pas disposés à l'écouter, et qui même avait fait, de ce refus de céder à ses représentations, un motif de guerre, ne plus parler pour lui, ou même lui paraître contraire, lorsque les dispositions de la république furent devenues favorables aux prétentions de ce prince? Le jeune Guillaume cependant, que sa réserve naturelle mettait à l'abri de fautes grossières, se recommandait, par sa gravité et ses autres vertus, à l'estime du clergé et du reste du peuple. Si la famille de de Witt et la ville d'Amsterdam

étaient si prononcées contre son élévation au stathoudérat, c'est seulement que le souvenir de ce qui s'était passé sous son père était encore vivant dans leur pensée. Ils tenaient pour avéré qu'on ne pouvait nommer un stathouder sans renoncer à la liberté, et qu'on ne pouvait surtout élever le prince d'Orange à cette dignité sans frayer, à lui ou à sa famille, un accès assuré à la souveraineté de la Hollande. Mais d'un autre côté, la prolongation du pouvoir dans un même ministre, et d'un pouvoir aussi illimité que celui du Pensionnaire, devait soulever l'envie contre lui et lui susciter une foule d'ennemis, surtout dans un gouvernement populaire. Or, ses ennemis étaient nécessairement les partisans du prince. Les prédicateurs non plus ne s'épargnaient pas pour prévenir les esprits en faveur d'une famille à laquelle l'Église de Hollande avait tant d'obligations.

Dès que le prince fut entré dans l'âge viril, la proposition de lui confier le commandement des armées de terre et de mer s'éleva de tant d'endroits différens, que de Witt comprit qu'il fallait céder au torrent. Après donc s'être débattu quelque temps, il proposa des restrictions tendantes à rendre moins redoutable l'ascendant du nouveau général. La plus dure portait que le prince s'engagerait par serment à ne jamais prétendre à la dignité de stathouder, et à ne pas

l'accepter si elle venait à lui être offerte. Quelque humiliante que fût une telle condition, les amis de Guillaume lui conseillèrent de l'accepter. Il lui importait avant tout d'être à la tête des troupes : c'était le moyen d'augmenter le nombre de ses partisans. Si Dieu bénissait ses armes, il lui serait facile de secouer la gêne de ces restrictions. Quant à la promesse de refuser le stathoudérat, elle ne pouvait s'entendre que du cas où il lui serait offert par des gens non autorisés à le faire, par la populace ou par l'armée ; et il ne s'en suivait pas qu'il ne pût l'accepter des Etats, si les Etats le lui offraient, puisque c'était à eux qu'il se liait par son serment, et qu'ils seraient toujours les maîtres de l'en décharger. La cour d'Angleterre le blâma pour s'être ainsi laissé faire la loi par le Pensionnaire ; mais quel intérêt avait-il à consulter des gens qui avaient si peu songé à rien faire pour lui, lorsque la triple alliance leur fournissait un moyen si naturel de le servir, en leur donnant l'occasion de s'immiscer à volonté dans les affaires de la république? Je lui ai ouï dire qu'aussitôt qu'il eut été mis à la tête des troupes, son premier soin fut de demander à de Witt de vivre ensemble sur le pied d'une confiance réciproque, et que celui-ci n'ayant répondu qu'avec froideur à ses avances, il en conclut qu'il ne devait pas compter sur lui. Le prince ajoutait que de Witt n'en était pas moins un des

plus grands politiques du siècle, et un homme qui avait servi sa patrie avec une grande fidélité. Le Pensionnaire compta trop que les Français ne pouvaient pénétrer en Hollande que par la Meuse. Dans cette pensée, il donna tous ses soins à Maëstricht et négligea les places que les États avaient sur le Rhin et sur l'Yssel en assez grande quantité, mais dont aucune n'était en bon état. Mal fortifiées, mal pourvues d'hommes et de munitions, elles étaient plus mal commandées encore. Leurs gouverneurs n'avaient en général ni courage, ni habitude du métier de la guerre, et ne voyaient, dans les commandemens qui leur étaient confiés, qu'un moyen de fortune.

Me voici parvenu à la cinquième crise de la réformation. Celle-ci, plus prolongée que les précédentes, nous tient encore dans ses agitations. Elle commença par le projet de détruire les Etats. La manière dont on s'y prit pour y parvenir fut aussi surprenante qu'inattendue. L'électeur de Cologne avait été toute sa vie un très-pauvre homme; mais on ne pouvait prévoir cependant que les Français lui persuaderaient de les mettre en possession de ses Etats et de se livrer avec tous ses sujets. Cet étrange événement frappa d'une telle consternation toutes les petites puissances des bords du Rhin, qu'elles en perdirent tout à la fois la prudence et le courage. J'avoue qu'il n'y avait pas grande résistance à espérer d'elles.

Néanmoins elles auraient pu gagner un peu de temps, et donner ainsi aux Etats le loisir de regarder autour d'eux, pour voir le parti qu'il y avait à prendre.

L'armée française s'avança jusqu'à Utrecht, comme un torrent qui inonde tout sur son passage. L'épouvante fut si grande chez les Hollandais qu'ils se seraient infailliblement rendus au vainqueur, si celui-ci n'avait fait des fautes qui les sauvèrent. Jamais prince ne reçut plus de louanges que Louis XIV, pour le succès de cette campagne, et jamais louanges ne furent moins méritées. Il fut plus redevable de ce succès aux erreurs de de Witt qu'à sa propre habileté. Au milieu de tant de prospérités, ce monarque montra si peu de cœur et de jugement, que cette année, qui passa généralement pour une des plus belles de sa vie, en paraîtra une des moins glorieuses, toutes les fois qu'on la considérera sous son jour véritable, comme on peut le faire sans beaucoup de peine. La conquête des Pays-Bas était alors si facile qu'elle ne pouvait échapper qu'à un Roi qui manquait également de courage et de conduite. Au passage du Rhin, où l'éloquence et la poésie l'ont peint à l'envi animant tout par sa présence et dirigeant lui-même les opérations, il se tint constamment éloigné du lieu de la scène, pour voir sans danger ce qui se passait. Arrivé à Utrecht, le prince de Condé ni M. de Turenne n'étaient plus là pour l'aider de

leurs conseils, et il n'avait près de sa personne que des ministres à portefeuille. Le prince de Condé était retenu par une légère blessure qu'il avait reçue au passage du Rhin, et Turenne était allé avec un détachement à la rencontre de l'électeur de Brandebourg, qui venait avec son armée défendre son pays de Clèves, et surtout soutenir les Hollandais ses alliés. Louis ne put donc consulter que MM. de Pomponne et Louvois, lorsque les Etats lui envoyèrent demander ce qu'il souhaitait de leur part. L'avis de Pomponne fut plein de sagesse et de modération. Il proposait que le Roi restituât les places qui appartenaient aux sept provinces et se contentât de garder les autres, surtout Maestricht, Bois-le-Duc, Bréda et Berg-op-Zoom. Par là le Roi se donnerait l'apparence d'avoir encore à cœur les intérêts des sept provinces qu'il avait toujours protégées; les Hollandais consentiraient sans difficulté à cet arrangement, qui aurait cependant l'avantage de mettre les Pays-Bas catholiques dans la dépendance de la France, en les séparant de la république et de l'Empire; enfin cette conduite aurait une apparence de modération toujours d'un effet utile, et elle arrêterait les préparatifs de l'Allemagne, dont les princes ne peuvent solder et entretenir leurs troupes qu'autant que les Hollandais fournissent les fonds. Louvois voulait au contraire qu'on profitât de la consternation où était la ré-

publique, pour la mettre hors d'état de remuer à l'avenir; qu'outre ce que M. de Pomponne proposait, on fît payer aux Etats une grosse somme pour les frais de la guerre; qu'on les obligeât de céder aux catholiques les principales églises de chaque ville, qu'ils se missent sous la protection de la France, qu'ils envoyassent tous les ans un ambassadeur avec une médaille qui reconnaîtrait cette dépendance, et qu'ils ne pussent conclure ni traités, ni alliances sans le consentement de la France. Le plan de Louvois fut préféré. Qu'on juge de l'étonnement des ambassadeurs de la république, quand on leur communiqua des prétentions aussi extravagantes. En les écoutant lire, un d'entre eux s'évanouit, ne concevant pas comment s'y soumettre, ni comment les rejeter. Les Français demandaient encore aux Etats, mais pour la forme, de donner pleine satisfaction au roi d'Angleterre. Du reste, ils établirent toutes leurs conditions sans les avoir concertées avec le cabinet de St.-James, ou son représentant, quoique Lockhart fût alors à la suite de la cour de Louis.

Je dirai peu de choses du combat naval de Solbay. Ruyter surprit la flotte anglaise au moment où ne songeant à rien moins qu'à se battre, elle se préparait aux extravagances et aux débauches accoutumées du 29 mai, anniversaire de la restauration. Il attaqua la veille. Le combat fut un

des plus opiniâtres qu'il y ait eu de nos jours. Les Français s'y montrèrent plus soigneux d'eux-mêmes qu'il ne convenait à de braves gens, à moins qu'ils n'eussent ordre de rester simples spectateurs de l'engagement pour laisser les Anglais et les Hollandais s'entre-détruire à leur aise, et de conserver leur flotte saine et sauve. Ruyter maltraita particulièrement le vaisseau du duc d'York, qui, suivant l'opinion de quelques gens du métier, en sortit trop tôt. Ce fut la première brèche faite à sa réputation de bravoure. Le vaisseau amiral de l'escadre bleue fut mis en feu par un brûlot, après un engagement très-long avec un navire Hollandais de moindre force. Le comte de Sandwich y périt avec tous ses gens, dont aucun ne voulut l'abandonner, comme il n'avait pas voulu lui-même abandonner son vaisseau, par une sorte d'exagération de courage, à laquelle l'avait provoqué une réflexion offensante du duc sur l'avis qu'il avait donné de se rapprocher de la côte et d'éviter un engagement. « C'est se montrer, avait dit ce prince, plus soigneux de sa personne que de l'honneur du Roi. » Le duc de Buckingham parut à bord de la flotte; mais on observa qu'il regagna à la hâte la terre ferme, dès que les Hollandais furent en vue. Le duc m'a raconté que Buckingham lui avait dit que, puisqu'on allait bientôt en venir aux mains, il voulait s'assurer de l'autre vie, et qu'il le priait en conséquence

de lui désigner un des prêtres de sa suite, à l'aide duquel il pût se réconcilier avec l'église catholique. Le prince le renvoya à Talbot, qui lui donna un prêtre, avec lequel Buckingham demeura quelque temps renfermé. Ce prêtre dit ensuite qu'il l'avait admis dans le sein de leur communion. Buckingham, qui n'avait aucun sentiment de religion, voulut évidemment se recommander, par cette comédie, à la bienveillance de l'héritier présomptif.

On s'imagine aisément que le désordre était extrême à La Haye. Les Français étaient maîtres de Naerden, et un de leurs détachemens était entré dans Muyden, qui leur avait remis ses clefs. Mais voyant que la place était en apparence fort peu importante, et ne sachant pas qu'elle mettait ses possesseurs en état de tout inonder jusqu'à Amsterdam, ils jetèrent les clefs dans les fossés, et revinrent à Naerden. Quand on sut la méprise que l'on venait de commettre, on envoya un second parti pour s'assurer de Muyden, mais le prince d'Orange y avait fait déjà passer deux bataillons, qui en défendirent l'entrée, et par là sauvèrent Amsterdam, dont les habitans, alarmés et tremblans, ne songeaient déjà qu'à capituler. Les États étaient prêts à se livrer aux extrémités du désespoir. Non-seulement ils perdaient place sur place, mais avec elles toutes les garnisons. Les provinces de Gueldre, d'Over-Yssel et d'U-

trecht étaient complétement au pouvoir de l'ennemi, et Groningue était menacé par l'évêque de Munster, qui finit en effet par en faire le siége. Tous ces désastres se suivaient de si près que les plus sages en étaient accablés. Pour comble d'infortune, toute la Hollande se remplit du soupçon sinistre que la république était trahie par ceux-là même qui la gouvernaient, et que le Pensionnaire préférait voir la patrie disparaître du rang des nations, plutôt que de consentir à l'élévation de la maison d'Orange. Mombas, un des généraux, et beau-frère de Grotius, avait lâchement abandonné son poste, destiné à protéger les bords du Rhin à l'endroit même où les Français avaient passé cette rivière; et lorsqu'après avoir été arrêté il put s'échapper de sa prison, ce fut pour se retirer en France. C'en était assez pour justifier les murmures du peuple, et l'embarras des États qui ne savaient plus que répondre ni que penser. Lorsqu'ils étaient assemblés, ils se regardaient en silence les uns les autres, dans un état inexprimable de stupeur, et quelquefois les yeux pleins de larmes. Un jour l'ambassadeur d'Espagne leur demanda audience. Admis devant eux, il leur dit que l'affection qu'il leur portait, et l'étroite union de son maître avec les leurs, lui faisaient un devoir de venir leur adresser quelques reproches; ils laissaient trop leurs alarmes se manifester au dehors; on ne les

voyait plus se promener dans leurs carrosses comme de coutume; en toutes rencontres ils donnaient le triste spectacle d'hommes qui désespèrent de leur pays. Une telle conduite, en ôtant tout courage au peuple, détruisait la dernière chance de salut; il leur conseillait donc de prendre une méthode opposée, de publier qu'on recevait de meilleures nouvelles, que leurs alliés étaient en marche; de repaître enfin le public de contes inventés avec art, et de prévenir ainsi l'entier découragement du peuple. L'avis leur parut opportun, et ils le suivirent.

Ils firent partir Dykewelt et Halewyn, pour, de concert avec Borel, qui était déjà en Angleterre, détacher, s'il se pouvait, cette puissance des intérêts du cabinet de Versailles. Le matin même que s'embarquèrent ces deux ambassadeurs, on leur donna des pouvoirs secrets pour traiter de l'élévation du prince d'Orange au stathoudérat. Lord Arlington, effectivement, avait si souvent reproché à Borel leur obstination à se refuser à cet acte nécessaire, que celui-ci ne cessait d'écrire que c'était le seul moyen de s'assurer la protection de la Grande-Bretagne. A leur arrivée, les nouveaux ministres furent mis sous garde pour la forme. Borel eut cependant la permission de les venir voir. Il fut transporté de joie en apprenant d'eux le pouvoir qui leur avait été donné, et courut immédiatement en informer

lord Arlington. Quel fut son étonnement de voir qu'à peine faisait-on attention à une ouverture qu'il croyait faite pour charmer et gagner la cour ! Borel était un homme simple dont la vue n'était ni profonde ni pénétrante. Ses deux collègues eurent leur audience à Hamptoncourt, où on leur répondit que le Roi ne voulait point traiter séparément de la France, et que des plénipotentiaires allaient être envoyés à Utrecht. Cependant Dykewelt et Halewyn s'abouchèrent secrètement avec plusieurs Anglais de l'opposition, et en apprirent l'état de la nation. Ils firent plus : en répandant de l'argent à propos, ils se créèrent des intelligences dans les postes les plus élevés du gouvernement. La cour, informée qu'ils ne perdaient pas leur temps, et que la nation montrait une grande irritation de ce qu'on avait repoussé leurs offres, leur fit donner l'ordre de se retirer. Le duc de Buckingham et lord Arlington partirent en même temps pour se rendre à Utrecht. On leur associa bientôt après lord Hallifax, pour donner au pays quelque ombre de satisfaction; mais ce seigneur n'eut aucune part aux secrets. Dès qu'on sut en Hollande que les deux ambassadeurs revenaient sans avoir rien conclu avec l'Angleterre, le peuple courut en foule à Maes-Land-Sluys, résolu de les mettre en pièces à leur débarquement. Heureusement, comme ils traversaient la rivière, un petit bateau vint les avertir

du danger qui les menaçait, et leur conseiller de prendre terre à un autre endroit qu'on leur indiqua et où des voitures les attendaient pour les transporter à La Haye. C'est ainsi qu'ils évitèrent l'orage qui éclata le lendemain dans cette capitale où la fermentation était extrême.

Un soir que le Pensionnaire se retirait chez lui de l'assemblée des États, quatre personnes l'attaquèrent pour l'assassiner. Ce grand homme fit preuve, en cette occasion, d'une intrépidité et d'une présence d'esprit extraordinaires. Blessé en plusieurs endroits, il finit par se dégager des mains de ses assassins. Un d'entre eux ayant été pris et condamné à perdre la vie, tous les amis de de Witt le pressèrent de lui faire grâce; mais il ne crut pas devoir laisser impuni un attentat pareil sur une personne de son caractère, quelque disposé qu'il fût au pardon comme simple individu. Le criminel était un jeune homme qui confessa son crime, en témoigna du repentir, protesta n'avoir agi que par des motifs de zèle pour son pays et sa religion qu'il avait crus trahis, et mourut dans des extases de dévotion qui attendrirent tous les spectateurs. Vers cette même époque, un barbier accusa le frère aîné de de Witt de l'avoir engagé à assassiner le prince d'Orange. Cette accusation était à la fois dénuée de preuves et de vraisemblance. Cependant on mit Corneille de Witt à la question, mais sans pouvoir

en arracher d'autre déclaration que celle de son innocence. L'arrêt porté contre lui fut plutôt dicté par les circonstances et l'état présent des affaires, que conforme aux règles de la justice. Il fut banni, en même temps que son frère se dépouilla de sa charge de Pensionnaire, et fut créé un des juges de la haute cour. Ce bannissement était moins une peine qu'un moyen de le soustraire à la fureur de la populace. Je n'aime pas à m'appesantir sur des scènes aussi noires et aussi infâmes que le fut le massacre des deux frères. Je ne pourrais d'ailleurs ajouter que bien peu de nouveaux détails à ce que tant d'autres historiens en ont écrit. L'ancien Pensionnaire eut tort de vouloir conduire lui-même dans sa voiture Corneille hors de la ville. C'était en quelque sorte narguer la sentence qui venait d'être rendue; et c'est ce que ne doit jamais se permettre un juge. Quelques furieux, qui se disaient les émissaires du prince, ameutèrent la populace, et par l'effroyable forfait qu'ils commirent, pour ainsi dire en son nom, ils lui firent un tort qu'ils ne purent jamais réparer. Ses ennemis n'ont pas manqué de rejeter sur lui, et sur son parti, tout l'odieux de cette déplorable journée, dont le prince pourtant ne parlait jamais qu'avec une juste horreur. Je voudrais pouvoir rendre le même témoignage au clergé hollandais. Plusieurs prédicateurs dans leurs sermons, et divers auteurs ecclésiastiques

dans des traités particuliers et imprimés, accusèrent les juges de corruption, pour n'avoir pas prononcé contre Corneille de Witt une peine plus sévère que le bannissement. Les uns et les autres comparaient couramment le sort des deux frères à celui d'Aman.

Il est inutile de rappeler les grands changemens qui se firent dans les magistratures de toutes les provinces, l'abrogation de l'édit perpétuel, et l'élévation du prince d'Orange à la dignité de stathouder, après qu'on l'eut dégagé de l'obligation qu'il avait contractée de ne jamais l'accepter. Cependant il prit du temps pour y penser; mais ce fut l'avis unanime des jurisconsultes et des théologiens que cette obligation cessait, du moment que ceux envers qui elle le liait l'en déchargeaient eux-mêmes. Les États lui donnèrent provisoirement plein pouvoir de paix et de guerre. Les habitans d'Amsterdam allèrent plus loin encore; car ils lui firent offrir, par une députation, la souveraineté de leur ville. Un jour, en me racontant cette particularité, il me dit que ceux d'Amsterdam ne lui avaient fait cette proposition que parce qu'ils croyaient alors tout perdu, et qu'ils aimaient mieux que la honte de leur perte commune tombât sur lui que sur eux. Il ajouta qu'il savait très-bien, dès cette époque, que les Hollandais ne s'accommoderaient jamais d'un maître, et qu'ils contribueraient plus volontiers

aux charges de la guerre pour défendre leur liberté, que pour la gloire d'un souverain quelconque. Le prince d'Orange répondit donc, sans hésiter ni se consulter, qu'il refusait positivement l'honneur qu'on lui faisait, qu'il était satisfait de la portion d'autorité qui lui avait été remise, et qu'il ne chercherait jamais à l'augmenter.

La promotion du prince Guillaume donna une nouvelle vie à l'Etat. Quoique bien jeune, et bien neuf aux affaires, tant civiles que militaires, il s'appliqua si heureusement aux unes et aux autres, que, malgré l'état désespéré où il les trouva, il ne perdit point courage, et ne commit aucune faute. Le duc de Buckingham et lord Arlington s'interposèrent vainement pour engager le roi de France à faire aux Provinces-Unies des conditions moins dures. Ce monarque, enflé de sa gloire, paraissait compter pour peu de chose son allié le roi de la Grande-Bretagne. Les deux plénipotentiaires anglais, entre l'orgueil de Louis d'une part, et la roideur de Guillaume de l'autre, ne furent pas long-temps à s'apercevoir que leur intervention serait sans résultat. Un jour, je tiens les détails suivans du prince lui-même, un jour, dis-je, il leur représentait ce qu'il y avait d'incompréhensible dans la politique de leur maître, qui semblait ne viser qu'à élever la France aux dépens de l'Angleterre; et, sur cette idée, tout à coup le duc

de Buckingham l'interrompit par un jurement, suivant sa coutume, et lui dit que, frappé de la justesse de ses raisonnemens, il était prêt à signer immédiatement un traité de paix entre l'Angleterre et la Hollande. Lord Arlington parut surpris de tant de précipitation; mais l'autre persista dans sa proposition, et s'engagea positivement à la tenir. Le prince, supposant qu'il pouvait avoir des instructions secrètes, fit dresser rapidement les articles; et il croyait que s'ils avaient pu être prêts pendant l'entrevue, Buckingham les aurait signés sans désemparer. Ils ne le furent que le lendemain; mais le duc avait changé d'avis dans l'intervalle. A son départ, il conjura le prince de s'en remettre entièrement au Roi, qui prendrait autant de soin de ses intérêts que de ceux de l'Angleterre. Le prince coupa court à cette conversation, en lui disant que son pays lui avait confié ses destinées, et qu'il ne le tromperait, ni ne le trahirait dans des vues personnelles; mais Buckingham lui répliqua qu'il ne devait plus penser à son pays, qui était perdu irrévocablement, car en supposant que les inondations le protégeassent pendant l'été, les glaces de l'hiver le mettraient à la merci des vainqueurs; et il répéta plusieurs fois ces paroles: « Ne voyez-vous pas qu'il est perdu? » La réponse du prince mérite d'être rappelée. « Je vois bien, dit-il, qu'il est en grand danger; mais un moyen

assuré de ne pas le voir perdu, c'est de mourir dans le dernier fossé. »

La personne en qui le prince avait le plus de confiance pour les affaires intérieures était Fagel, savant jurisconsulte, esprit vif et pénétrant, tête forte et judicieuse. Doué d'une éloquence abondante, plus populaire que correcte, il était propre à gouverner une assemblée nombreuse. Employé par le Pensionnaire de Witt, auquel il rendit de grands services dans l'affaire de l'édit perpétuel qu'il fit passer dans les États, où l'on s'y opposait avec le plus de vigueur, il obtint la place de greffier, ou secrétaire des États-généraux, l'emploi le plus lucratif qu'il y eût en Hollande. Il avait de la vertu et de la piété, mais il manquait de patience et de douceur. Il était aussi enclin à s'exagérer son mérite. Ferme et décidé dans le courant ordinaire des affaires, il avait cette âme inébranlable qui convient à un grand ministre au milieu de crises difficiles.

Le prince de Waldeck, le premier officier général de la Hollande, avait de l'étendue dans l'esprit et de la solidité dans le jugement. Il était également bon dans le conseil et sur le champ de bataille; mais ses plans échouèrent toujours, parce qu'on ne lui accordait jamais ce qu'il croyait nécessaire à leur réussite. L'opinion admise que c'était un général malheureux le rendit réellement tel; car les soldats ne se battent que mol-

lement lorsque celui qui les commande ne leur inspire pas une confiance entière.

Dykewelt, à son retour d'Angleterre, fut si déconcerté de la fin tragique des de Witt ses amis, et des rapides progrès de Louis XIV dans la province d'Utrecht, où il avait tous ses biens et tout son crédit, qu'il perdit trop tôt toutes ses espérances et vint se soumettre au vainqueur. Il servit néanmoins très-utilement sa province. A la moindre infraction d'un des articles de la capitulation, il allait en demander justice et protestait avec une hardiesse à laquelle les Français étaient si peu accoutumés qu'ils n'en revenaient pas de surprise. Après la retraite de l'ennemi, et la réorganisation de la province, il ne rentra pas dans le gouvernement. Cependant sa grande habileté, ses manières insinuantes, son caractère souple et délié lui procurèrent tant d'amis que le prince se vit comme forcé de lui donner sa confiance. Il la conserva jusqu'à sa mort, et personne n'en était plus digne. Avec une connaissance parfaite de toutes les affaires de l'Europe et un grand usage du monde, qu'il avait acquis par diverses ambassades, il parlait trop longuement et avec trop de feu ; sa vie privée était celle d'un homme vertueux et d'un protestant zélé. Dans l'administration de sa province, qui lui était spécialement confiée, son impartialité et sa justice ne furent pas toujours à l'abri du reproche.

Halewyn, homme puissant dans la ville de Dort, et l'un des juges de la cour de Hollande, a été de tous celui que j'ai le mieux connu et le plus estimé. Il tenait, après Fagel, la première place dans la confiance du prince. Son savoir très-varié ne se bornait pas à sa profession dans laquelle il était éminent. Il avait étudié la théologie avec un grand soin, et avait lu beaucoup de livres d'histoire, ceux surtout des auteurs grecs et latins. D'une imagination vive, d'une compréhension et d'un jugement solide, il parlait d'une manière concise, mais pleine de feu. L'énergie et la fermeté de ses conseils annonçaient un homme qui s'était formé sur le modèle des héros de l'antiquité. Il se faisait remarquer par une grande sévérité de moeurs. Plus il avait de crédit dans la cour dont il était membre, plus il était soigneux de se dégager de toutes considérations d'amitié dans l'administration de la justice. Enfin il réunissait au même degré les vertus du patriote et celles du philosophe chrétien. Appelé de très-bonne heure aux secrets de la politique, il appuya de toutes ses forces l'édit perpétuel; mais il ne fut pas long-temps à s'apercevoir de l'inconvénient grave de livrer immédiatement les affaires d'État aux discussions d'une assemblée nombreuse. Il considérait le pouvoir souverain résidant dans les Etats comme la base sur laquelle devait s'élever l'édifice de la liberté hollandaise,

mais il croyait en même temps que l'administration proprement dite aurait dû être exercée par un conseil. Ce fut, selon lui, un grand malheur que le prince, lors de son exaltation, n'opérât pas cette réforme qui eût été alors d'une exécution très-facile; mais il était jeune et uniquement adonné au goût et aux travaux militaires, genre de préoccupation que les circonstances ne rendaient que trop nécessaire. Halewyn sentait que la plus grande faute de de Witt avait été de trop concentrer en lui seul le secret des affaires; car c'est toujours un précédent dangereux pour une république qu'un homme qui a pu disposer à son gré de ses destinées; et d'ailleurs le génie hollandais ne pouvait s'accommoder de l'autorité souveraine dans un simple particulier, sans rang ni naissance. Dès lors, s'il était indispensable que cette autorité, que de Witt avait due à son mérite et à ses succès, fût placée quelque part, les factions et les animosités qui régnaient dans presque toutes les villes de la république semblaient exiger, pour leur tranquillité intérieure, en même temps que l'honneur des armes le demandait pour le commandement des troupes, que ce fût entre les mains d'une personne éminente par sa naissance et son rang, afin qu'elle fût par là au-dessus de l'envie, qui ne peut manquer de se glisser entre des hommes qui voient un de leurs égaux s'élever à un degré

de puissance prodigieux. Halewyn remarquait aussi quelques fautes dans l'administration du prince. Mais après tout, disait-il, le stathouder a toujours été dans les vrais intérêts de son pays, et une faction qui serait assez puissante pour le renverser, ne leur serait pas moins funeste qu'à toute l'Europe.

Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour le prince Guillaume, dans les premiers temps de son élévation, ce fut que les hommes les plus sages, les plus influens dans leurs provinces, sur la tête desquels avait roulé depuis long-temps la conduite des affaires, se virent tout à coup exposés à la malveillance publique, et furent dépouillés des emplois qu'ils occupaient, ou jugèrent à propos d'en sortir d'eux-mêmes. Ils furent remplacés partout par une quantité de brouillons qui n'avaient d'autre mérite que d'être appelés les amis du prince, et d'avoir contribué à la révolution qui l'avait porté au stathoudérat. Mais leur crédit ne fut pas de longue durée. Leur indiscrétion, leur partialité, le caractère oppressif de leur administration les rendirent bientôt l'objet d'une haine générale. Le prince lui-même les jugea tels qu'ils étaient avant de pouvoir leur substituer de meilleurs choix. Mais peu à peu les personnes du parti contraire vinrent se ranger autour de lui, et l'aidèrent à chasser les Français. Les principales étaient Halewyn, de Dort; Pats,

de Rotterdam, et Van Beuning, d'Amsterdam.

Ce dernier a été si connu, tant en France qu'en Angleterre, et jouissait d'un tel crédit chez ses concitoyens que son caractère mérite quelques développemens. Il avait de grandes lumières, une vivacité merveilleuse, mais l'esprit trop léger. Il était naturellement inconstant, mais cette inconstance était chez lui plutôt l'effet d'une humeur capricieuse et volage que d'un fond de perfidie et de fausseté. Après s'être brouillé deux fois avec le prince, il me pria, à la troisième, de travailler à sa réconciliation; mais j'obtins pour toute réponse qu'il n'était plus possible de se fier à lui. Van Beuning, versé dans toutes les sciences, avait l'imagination si fertile, surtout en plaisanteries, et une conversation si variée que je l'ai souvent comparé au duc de Buckingham : seulement il était vertueux, dévot et presque enthousiaste. Sur la fin de ses jours, il s'appliqua tout entier au commerce de la compagnie des Indes orientales. Mais cette occupation, qui ne convenait point à son génie, lui devint funeste. Les actions étant venues à baisser tout à coup dès l'ouverture de la guerre, il en conçut une telle mélancolie que sa tête se dérangea. La ville d'Amsterdam, pendant plusieurs années, lui laissa prendre sur elle une autorité de dictateur. Ce fut assez pour qu'elle commît fautes sur fautes. Telles sont la destruction de la compagnie

des Indes orientales et la perte de Munster, en 1658. On eut beau démontrer que cette place couvrait les provinces, et favorisait des levées de troupes en Westphalie, Amsterdam s'obstina à ne vouloir pas contribuer aux dépenses qu'elle nécessitait, et à prétendre qu'il n'y avait rien à craindre de ce côté-là. Ils eurent lieu dans la suite de se repentir d'une économie qui leur coûta plusieurs millions lorsque l'évêque guerrier de Munster les vint attaquer du côté de la Frise. Bien leur en prit que le siége de Groningue échouât, et que leurs troupes s'emparèrent de Coevorden vers la fin de l'année. Ces deux événemens commencèrent à relever le courage des Hollandais, et affaiblirent tellement le turbulent prélat qu'il ne songea plus à les chagriner.

L'économie d'Amsterdam fit encore manquer aux Etats-généraux une affaire très-importante. En 1663, d'Estrades, ambassadeur de France, leur proposa de partager les Pays-Bas catholiques. On leur cédait Ostende, Maestricht, le territoire qui sépare ces deux villes, et par conséquent Bruges, Gand et Anvers. Les Français ne demandaient que Saint-Omer, Valencienne, Cambrai et Luxembourg. Tout le pays qui restait entre ces deux lignes devait être érigé en république indépendante. Cette proposition fut débattue dans toute la Hollande. Il était visible que cette nouvelle république, arrachée à l'Espagne, devien-

drait une alliée naturelle des Provinces-Unies, et que cette union les rendrait toutes deux plus puissantes. Mais il y avait quelques frais à faire, et pour les éviter l'offre fut rejetée, principalement par l'influence de la ville d'Amsterdam, où l'on ne connaissait d'autre maxime de gouvernement que de réduire les dépenses, de diminuer les impôts et de payer les dettes. Il en résulta que par un esprit de parcimonie si étroit, ils s'attirèrent une guerre dont les frais s'élevèrent si haut que les taxes qu'on fut forcé d'imposer sur le peuple dépassèrent la totalité des revenus de toutes les provinces réunies.

Quand le prince d'Orange vit les prétentions de la France si exorbitantes et l'impossibilité de détacher l'Angleterre, il convoqua une assemblée extraordinaire des Etats, la plus nombreuse qu'il y ait eue de nos jours. Le prince l'ouvrit par un discours qui dura trois heures et qui surprit tous ceux qui l'entendirent, à ce que m'a avoué un des députés d'Amsterdam. Il s'était procuré une grande quantité de matériaux, et il les mit bien en œuvre. Il commença par les propositions de la France, dont il montra les pernicieuses conséquences. Il prouva qu'on ne pouvait les accepter sans se perdre, qu'on ne pouvait même les discuter sans accroître le découragement du peuple; il conclut que s'y soumettre, ce serait consentir à la destruction de la république, et

que, si tel était le sentiment de la majorité de l'assemblée, les amis de leur religion et de la liberté n'avaient plus qu'à se retirer aux Indes, ou dans tout autre pays où leurs corps et leurs consciences pussent être en sûreté. Puis, après cette première partie de son discours, qui dura près d'une heure, il fit voir qu'il était encore possible de faire tête à l'ennemi, malgré le triste état où les affaires semblaient réduites. Il leur restait de puissans alliés. L'Angleterre ne pouvait être long-temps sans avoir un parlement; et ce parlement ne manquerait pas de faire changer de système au Roi. Il exposa que les Français seraient bientôt obligés de vider le pays, à l'arrivée des Allemands qui descendaient le Rhin, et de se retirer aussi vite qu'ils étaient venus. Le prince, dans cette portion de sa harangue, fit preuve d'une connaissance approfondie des affaires de la France. Il établit ensuite qu'il n'était pas impossible de lever par des impôts les sommes dont on avait besoin, et il présenta divers projets. Il finit en disant que, s'ils se pénétraient bien de cette idée que la religion et la liberté ne pouvaient être achetées trop chèrement, et si en conséquence tout magistrat, tout citoyen, tout orateur n'oubliait rien pour persuader au peuple de supporter sans murmures les plus fâcheuses extrémités et les taxes les plus pesantes, ils verraient bientôt le peuple reprendre courage et déconcerter par son intrépidité des

ennemis qui fondaient leur plus grande espérance sur l'abattement universel, que tout le monde n'avait que trop remarqué dans la république. Toute l'assemblée demeura dans l'étonnement d'entendre un si jeune homme parler de tant de choses avec tant de connaissance et de jugement. Ce discours ajouta beaucoup à la grande idée qu'on s'était faite de ses talens, et ne contribua pas peu à rendre une nouvelle vie au pays, presque mort de frayeur et découragé par tant de revers. Il n'y eut qu'un cri pour se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et pour, si la fortune leur continuait ses rigueurs, se transporter aux Indes orientales avec leurs richesses disponibles. On examina, dans cette idée, combien on avait de vaisseaux propres à un trajet d'aussi long cours, et il s'en trouva, tout calcul fait, autant qu'il en fallait pour le transport de plus de deux cent mille personnes.

Toutefois ces belles résolutions ne leur auraient probablement pas servi de grand'chose si Louis XIV eût pu se résoudre à demeurer plus long-temps à Utrecht. Mais il reprit en diligence la route de Paris. Les uns disent que des querelles survenues entre ses maîtresses avaient précipité son départ; les autres, qu'il avait été pressé de recevoir l'encens qu'on lui préparait. A ne juger des choses que par les apparences, il est vrai, on ne saurait nier que cette campagne ne fût un

beau texte pour les flatteurs de ce monarque, puisqu'enfin la rapidité de ses conquêtes avait surpassé l'attente de tout le monde et qu'on ignorait qu'il n'y avait pas la moindre part, ou qu'il ne s'était mêlé des affaires que pour les gâter. Contre l'avis de Turenne, qui voulait qu'on démantelât les places conquises, afin de pouvoir conserver son armée dans son entier, il laissa des garnisons dans toutes. Ce furent ses ministres qui, sachant que pour lui plaire il fallait éviter soigneusement de paraître rien aventurer, du moment que sa personne était en jeu, lui conseillèrent cette fausse marche. Ce n'est pas tout : on détacha un corps d'armée pour aller, sous le commandement de M. de Turenne, s'opposer à la marche de l'électeur de Brandebourg; en sorte qu'il resta si peu de troupes sous les ordres du Roi, qu'il ne put rien entreprendre de considérable, si ce n'est le siége de Nimègue, qui trouva le moyen de tenir quelques semaines. Quoique le prince d'Orange n'eût que huit mille hommes pour disputer le passage de Woerden, les Français n'osèrent tenter de l'y forcer. On allégua, comme une autre conjecture probable sur le prompt retour de Louis, qu'on lui avait fait voir dans les Hollandais des désespérés, capables de tout risquer plutôt que de périr. On lui parla aussi de souterrains pratiqués sous les rues d'Utrecht, qu'il serait facile de remplir de poudre à canon

pour le faire sauter, quand il passerait. Aussi est-il à remarquer qu'il vint rarement dans la ville, et qu'il n'y logea jamais. Quel que fût le motif du départ de Louis, le prince de Condé ne l'approuva point et alla jusqu'à dire que le Roi n'avait pas l'âme d'un conquérant, et que ses conseillers étaient les meilleurs commis, mais les plus pauvres ministres du monde, aussi incapables de concevoir que d'exécuter de grandes choses.

Si c'est en effet le besoin des éloges qui avait fait quitter la Hollande au roi de France, il en reçut assez à son retour pour en être rassasié. Harangues, vers, inscriptions, arcs de triomphe, médailles, tout lui fut prodigué avec une profusion et un excès de flatterie qui dépassa tout ce que l'on fit jamais pour les plus méchans empereurs de Rome, si l'on en excepte l'adoration. Le blasphême néanmoins ne fut pas épargné pour satisfaire et nourrir son insatiable vanité. Il y eut à Paris des discussions solennelles sur le titre qu'on lui donnerait. Celui de *Grand* fut d'abord trouvé trop commun. Quelques uns préféraient l'invincible, d'autres le conquérant. D'autres encore voulaient, qu'à l'imitation de Charlemagne, on l'appelât *Louis-le-magne*. Il y en eut qui proposèrent *Maximus*. Mais ni *très-grand*, ni *maxime* ne sonnaient bien à l'oreille. On s'en tint au titre plus simple de *Grand*. Tous les corps de Paris semblèrent rivaliser de flatterie;

et quand on vit qu'il n'y en avait pas de si exagérée qui ne plût au monarque, il n'y en eut point de si grossière que n'inventât la bassesse.

Si du moins Louis avait laissé à Utrecht M. de Turenne, un tel homme eût pu ébranler la résolution des Hollandais. Mais Luxembourg qui prit le commandement de l'armée les y affermit au contraire par son manque de foi, et en apprenant à tout le monde ce que serait dans l'avenir un joug qu'il rendait si intolérable dans le présent, lorsque les circonstances cependant lui faisaient un devoir de l'adoucir le plus possible et de hâter, par la perspective d'une administration juste et paternelle, la soumission des provinces encore libres.

Il arriva cet été, près de La Haye, un événement très-extraordinaire que des témoins oculaires m'ont conté, et dont on ne se doutait point dans le pays. La flotte anglaise, qui avait beaucoup souffert au combat de Solbay, vint se montrer, après s'être réparée, à la hauteur de Scheveling, faisant mine de vouloir opérer une descente. La marée était contraire; mais on ne doutait pas que dès que cet obstacle aurait cessé elle ne débarquât les troupes qu'elle avait à bord, et contre lesquelles on n'avait point de résistance préparée ni possible. Il fallut donc envoyer demander quelques régimens au prince d'Orange qui, cerné comme il l'était par l'ennemi, ne put

détacher qu'un très-faible secours ; en sorte qu'on se voyait perdu sans ressource entre deux armées, à moins que Ruyter n'eût le temps de venir. La marée cependant remontait et rien ne semblait plus devoir contrarier la descente, lorsqu'à l'extrême surprise de tout le monde le flux ne dura que deux heures et fut tout à coup remplacé par un reflux qui contraignit la flotte de reprendre le large. Elle n'avait pas encore pu se rapprocher une seconde fois des côtes lorsque Ruyter parut. Toute la contrée vit dans cet heureux hasard un miracle pour la conservation de la république. Peu de temps après elle échappa à un autre danger non moins redoutable.

Le comte d'Ossory, fils aîné du comte d'Ormond, et homme d'honneur et de courage, avait été souvent en Hollande, et il se rappelait avoir remarqué, en passant à Helvoetsluys, que cette place, quoique très-importante, était fort négligée. Les Hollandais croyaient que la seule difficulté d'y entrer la défendait suffisamment. Ossory forma le projet de s'en saisir, et de la fortifier ensuite. Le Roi y donna les mains. On fit doubler et avitailler quelques vaisseaux comme pour un voyage de long cours, savoir cinq vaisseaux de guerre, et des navires de transport pour douze ou quinze cents hommes. Une seconde escadre devait, avec un renfort, se tenir prête et suivre la première en cas de succès. Deux ou trois pilotes hollan-

dais, gagnés par Ossory, devaient l'introduire dans la place. Son projet n'avait été communiqué qu'au duc et à lord Arlington. Après avoir été s'assurer par lui-même que tous les préparatifs nécessaires étaient faits, il revint pour recevoir ses derniers ordres. Le Roi lui promit ses dépêches pour le lendemain; et, dès le soir même, il eut la faiblesse de mettre du secret le duc de Buckingham. Celui-ci haïssait le duc d'Ormond et son fils, et aurait mieux aimé voir toutes les affaires du Roi compromises que de les voir prospérer entre des mains qui lui étaient odieuses. Le voilà donc qui emploie toutes les ressources de son esprit à prouver que le projet était ridicule, téméraire, impraticable, et qu'il avait, supposé qu'il réussît, le grand inconvénient de rendre une réconciliation impossible entre l'Angleterre et la Hollande. Charles céda aux raisonnemens captieux de son favori, et lord Ossory le trouva le matin dans une disposition toute contraire à celle de la veille. On sut de Buckingkam lui-même, qui ne savait rien taire, qu'il était l'auteur de ce changement. Après la conclusion de la paix, Ossory conta la chose aux ambassadeurs de Hollande, et leur dit que n'ayant pu leur faire du mal en les attaquant par un côté si faible, il serait fâché qu'ils restassent plus long-temps exposés au danger. Les ambassadeurs en écrivirent à leurs maîtres qui,

ouvrant les yeux sur les graves inconvéniens qu'aurait eus pour eux la perte d'Helvoetsluys, donnèrent des ordres pour mettre cette place en meilleur état de défense. Cette anecdote, entre mille autres, peut donner une idée de la malice des courtisans du Roi, et du pouvoir qu'avaient sur lui la raillerie et l'esprit. Le duc tint long-temps la mer, dans l'espérance de joindre la flotte des Indes orientales. Mais elle rasa de si près les côtes d'Allemagne, qu'elle passa sans qu'on l'aperçût. Ainsi ce prince, après avoir perdu à Solbay l'honneur de la campagne, en perdit les profits en manquant cette flotte.

Je compléterai le tableau des événemens de cette année mémorable par le récit de l'attaque de Luxembourg contre les Hollandais au commencement de l'hiver. Ils étaient perdus si un heureux changement de temps ne les eût pas sauvés. Stoupe, qui était alors avec le général français, était de la confidence. Au milieu de quantité de feintes pour amuser l'armée ennemie, tout fut préparé en secret pour une attaque sérieuse, dès que la saison des glaces serait venue. Elle vint enfin, et avec des intervalles de dégel, ce qui annonce, dit-on, les plus rudes gelées. En effet, il fit pendant plusieurs jours un froid si aigu qu'à l'épaisseur de la glace on jugea que pour la fondre il ne fallait pas moins d'un dégel de quarante-huit heures. Vers minuit, Luxem-

bourg sortit donc d'Utrecht à la tête de seize mille hommes, et prit la route de Leyde. Des habitans d'Utrecht m'ont assuré qu'au moment même où les Français se mirent en marche, le vent du dégel avait commencé de souffler. Ils marchèrent pourtant jusqu'au lever de l'aurore, et gagnèrent Swammerdam et Bodegrave, dont ils s'emparèrent sans difficulté. Ils s'y arrêtèrent pour commettre mille infamies, et y exercer d'épouvantables cruautés. Puis quand ils virent continuer le dégel, qui leur coupait la retraite, on les entendit exhaler leur impiété en blasphèmes horribles. Il est vrai que la glace, à l'aide de laquelle ils étaient venus, était assez fondue pour qu'il y eût déjà trois pieds d'eau. Pour s'en retourner, ils ne pouvaient plus passer que sur des chaussées, qui précisément se trouvaient gardées par un fort que commandait Painevine, avec deux régimens et quelques cannos. Si cet homme eût gardé son poste, toute la troupe eût été forcée de se rendre prisonnière, et la guerre était finie. Mais quand il vit venir les ennemis, la terreur panique le saisit, et il se retira à Tergow, où il jeta l'alarme, disant que tout était perdu, et qu'il venait avec son monde les aider à obtenir une meilleure capitulation. Les Français se retirèrent donc sans opposition; mais la conduite qu'ils avaient tenue dans les deux villages de Swammerdam et de Bodegrave, soigneu-

sement répandue dans tout le pays, affermit de plus en plus le peuple dans sa généreuse résolution de s'exposer à tout plutôt que de recevoir un joug si barbare.

Painevine, en abandonnant son poste, avait fait un tort irréparable à la république. En conséquence le prince d'Orange fit assembler un conseil de guerre pour le juger. Il s'excusa sur ce que la place n'était pas tenable, que voyant les ennemis passés, il avait pu croire que le fort qu'il commandait était désormais sans utilité, qu'il aurait été forcé de se rendre à discrétion, dès que l'on serait venu l'attaquer, et qu'enfin il ne s'était retiré qu'à la prière d'une des villes de la république qui l'avait appelé à son secours. On lui fit grâce de la vie, mais non point de la flétrissure, et il fut condamné comme un lâche au bannissement perpétuel, après avoir eu son épée rompue sur sa tête. Le conseil de guerre, composé d'officiers-généraux, auquel il avait droit d'en appeler suivant les règles de la discipline hollandaise, confirma cette première sentence. Mais les villes furent extrêmement offensées de la douceur de l'arrêt, et dirent qu'on voyait bien que les militaires avaient de l'indulgence les uns pour les autres, même pour les plus coupables. Elles se récrièrent tant que le prince, pour les contenter, provoqua contre Painevine un troisième jugement. Cette fois il présidait lui-même

le tribunal, composé d'officiers supérieurs, assistés eux-mêmes de six juges. Painevine allégua d'abord qu'il avait passé par les deux conseils auxquels la loi martiale le soumettait, et qu'ayant été absous par l'un comme par l'autre, il ne pouvait plus être poursuivi. On passa outre. On établit ensuite contre lui qu'il avait assisté au conseil de guerre, où les ordres de bâtir le fort avaient été donnés; qu'il savait bien ce qui s'y était dit, que ce fort, nullement tenable contre une armée, servirait à gagner du temps dans un cas désespéré; que par conséquent plus le danger lui avait paru grand, plus il était coupable d'avoir abandonné son poste; que le dégel était encore un motif de ne se point presser, et qu'au moins eût-il fallu attendre de voir ce qui en serait résulté; qu'enfin ayant été mis là par le prince, il ne devait recevoir d'ordres que du prince lui-même. Par ces raisons il fut condamné à perdre la tête et exécuté à la grande satisfaction du peuple, mais au grand déplaisir des officiers, que les tribunaux mixtes accommodaient moins que les conseils de guerre ordinaire.

Ils ne virent pas en général d'un œil plus favorable la discipline que le prince établit, et la manière non moins sévère dont il la faisait exécuter. C'est par elle cependant qu'il introduisit dans l'armée une obéissance et un courage, une sobriété et un bon ordre qui firent naître dans

tous les esprits l'espoir des succès qui suivirent. Il semble qu'avant cette réforme les Français ne faisaient pas grand cas des troupes hollandaises, puisqu'ils rendirent vingt-cinq mille hommes pour cinquante mille couronnes de rançon.

En voilà assez sur les affaires de la Hollande pendant cette année mémorable. Je tiens la plupart des détails que j'ai rapportés de Dykewelt et de Halewyn. J'ai cru que la révolution qui porta le prince d'Orange au stathoudérat méritait que je misse sous les yeux de mon lecteur tous les renseignemens que j'ai recueillis sur elle, et sur les événemens qui la suivirent.

Cette même année, Charles reconnut publiquement une nouvelle maîtresse qu'il créa duchesse de Portsmouth. Elle avait, en qualité de fille d'honneur de Madame, sœur du Roi, accompagné cette princesse à Douvres, où Charles avait paru très-frappé de ses agrémens. Le duc de Buckingham se rappela cette circonstance, et résolut d'en profiter pour évincer la duchesse de Cleveland qu'il haïssait. Il insinua donc à son maître de l'appeler à la cour, quand ce ne serait que pour témoigner le tendre souvenir qu'il avait conservé de sa sœur, en prenant une des personnes de sa maison. D'un autre côté, Buckingham persuada au roi de France que le seul moyen de s'assurer de Charles était de lui donner une maîtresse qui fût dévouée à ses intérêts.

L'intrigue ainsi préparée, il fit partir mademoiselle de Querouaille pour Dieppe avec une partie de ses équipages, en promettant de la rejoindre incessamment. Mais ce seigneur, le plus changeant et le plus distrait des hommes, ne songea plus à elle dès qu'elle fut partie, et prit la route de Calais. Cependant Montague, notre ambassadeur à Paris, informé de ce qui en était, fit venir un yacht exprès pour elle, lui envoya des gens de sa maison pour l'accompagner, lui fournit de l'argent, et la fit conduire à Londres, où elle fut reçue par lord Arlington. Le duc de Buckingham non-seulement perdit le fruit de ses menées, mais se trouva n'avoir abouti qu'à donner à ses ennemis une protectrice puissante. Le Roi ne l'eut pas plutôt vue qu'il en fut amoureux. Elle s'étudiait uniquement à lui plaire et à le connaître; et c'est ainsi qu'elle réussit à s'en faire aimer tendrement jusqu'à sa mort. Il était pour elle d'une générosité excessive. A la faveur de quelques indispositions tantôt réelles, tantôt feintes, il n'y avait rien qu'elle n'en obtînt. Elle resta toujours dans les intérêts de sa patrie, et en fut le principal soutien à la cour de Whitehall. Le Roi se partagea désormais entre elle et la Gwyn, et ne leur donna plus de rivales. Mais l'ascendant de la comédienne était nul, tandis que celui de la duchesse de Portsmouth était absolu. Entraîné par elle dans une politique toute française,

le Roi multiplia les embarras autour de lui et ne s'exposa pas moins au mépris qu'à la défiance de ses sujets.

Je reviens maintenant aux affaires d'Ecosse, où me rappellent une session du parlement dont j'ai à rendre compte, et d'autres événemens qui s'y passèrent dans le courant de cette année critique. Vers la fin de mai arriva en grande pompe le duc de Lauderdale avec sa femme. Il triomphait des succès de la France, et la joie que lui avait causée la fin si tragique du pensionnaire de Witt perçait tellement dans tous ses discours, qu'on ne pouvait l'entendre parler de cet événement sans frémir d'horreur. Il prit avec tout le monde des formes si dédaigneuses qu'il fallait de la bassesse pour ne pas en être révolté. Il différa de quinze jours l'ouverture du parlement pour pouvoir promener sa femme dans l'intérieur du royaume, où il fut reçu et traité partout avec autant de cérémonie et de dépense que s'il eût été le souverain en personne. La noblesse, blessée et irritée au dernier point, s'adressa au duc de Hamilton, et le supplia de se mettre à la tête d'un parti contre Lauderdale pour refuser l'octroi de la taxe qu'il demandait cette année. Fatigué comme les autres des manières du commissaire, quoiqu'il n'y eût guère personne qui eût moins sujet de s'en plaindre que moi, j'étais sorti d'Edimbourg. Le duc de Hamilton, qui m'avait promis d'une manière

générale de ne point s'opposer aux demandes d'argent de la cour, ce que j'avais rapporté à Lauderdale, m'envoya chercher pour me dire avec quelles instances la majorité de la noblesse le sollicitait de combattre ouvertement la taxe projetée; et il ajouta que cette taxe était exorbitante, qu'il était bien loin de la supposer telle quand il s'était engagé en termes généraux à y agréer, et qu'en conséquence il déclarait retirer sa promesse. J'allai sur-le-champ avertir de ce qui se passait le duc de Lauderdale, qui me répondit brutalement qu'on se donnerait à tous les diables plutôt que de lui résister. Je finis pourtant par lui faire si bien comprendre le danger de sa position, qu'il chargea le marquis d'Athol d'aller parler de sa part au duc de Hamilton, qui souhaita que je fusse présent à l'entrevue, ce qui fut accordé sans difficulté. Lord Athol pressa le duc de Hamilton de vivre en bonne intelligence avec le duc de Lauderdale, et lui promit à ce prix qu'il aurait la première place après lui dans le gouvernement des affaires d'Écosse. Le duc de Hamilton demanda là-dessus ce que le parlement anglais pensait de la guerre. L'autre lui répondit en l'assurant que la résolution était prise de se passer de parlement en Angleterre : le Roi voulait être maître et ne pouvait plus souffrir d'être contrôlé par une chambre des communes; et il serait très-avantageux à l'Ecosse,

et à la noblesse écossaise en particulier, d'entrer dans les vues du Roi en l'aidant à se rendre absolu dans cet autre royaume. Le duc de Hamilton répliqua en honnête homme qu'il ne pouvait se prêter à favoriser de semblables projets; qu'il serait toujours un bon et fidèle sujet; mais qu'il voulait être également un bon citoyen fidèle à son pays. La taxe, il devait l'avouer, n'aurait point son assentiment; car, suivant lui, l'Ecosse n'avait aucune raison d'entrer dans cette guerre, pouvant y souffrir beaucoup, et ne pouvant y rien gagner, soit pendant qu'elle durerait, soit à la paix. Cependant, à la fin, il se laissa fléchir, et la session se passa sans bruit.

La duchesse de Lauderdale, peu contente des appointemens de son mari, mit en œuvre toutes sortes de moyens pour se procurer de l'argent. Pour soutenir les excessives dépenses de sa maison, elle prenait de toute main. Elle affectait de plus une hauteur qui eût été déplacée dans une reine, et une liberté de conversation qui lui attira une haine universelle. J'étais fatigué au-delà de toute expression de cette petite cour, mais j'y restai à la prière de mes amis. J'y rendais effectivement beaucoup de services, et bien des gens qui sans moi n'auraient même pas eu accès près du commissaire, furent distingués et avancés par lui. Mais ce qui me retenait surtout, c'était la nécessité de lutter contre Sharp et ses créatures, que

je voyais faire leur cour de la manière la plus soumise et la plus abjecte. Leighton ne paraissait que rarement, quoiqu'on le traitât toujours avec une grande distinction, et il fallait bien que je demeurasse pour entretenir le duc dans ses bons sentimens relativement à l'Eglise. Autrement c'en était fait de tous nos projets. Cette puissante considération m'obligeait à des pénibles complaisances. Je ne me départis pourtant jamais d'un reste de liberté; et deux ou trois fois que j'avais à me plaindre des procédés de Lauderdale et de sa femme, je le fis avec tant de franchise que m'apercevant que j'avais offensé, je pris le parti de me retirer; mais on me fit toujours rappeler, et ma faveur était si peu atteinte par ces démêlés momentanés, que j'eus encore une fois à refuser un évêché, avec promesse du premier siége archiépiscopal vacant. N'ayant que vingt-neuf ans, je me trouvais toujours trop jeune pour de si hautes fonctions, et en second lieu je ne me souciais pas de me mettre dans la dépendance de celui qui me l'offrait.

Le duc de Lauderdale s'était attendu que les presbytériens ne le verraient pas plutôt en Ecosse qu'ils viendraient le prier de les faire jouir de la même liberté que leurs frères avaient obtenue en Angleterre, et qu'il avait lui-même soutenue avec éclat en plein conseil à Whitehall. Un certain Whatley, juge de paix du comté de Lincoln,

si je me rappelle bien le nom du comté, avait inquiété une de ces assemblées presbytériennes qui s'était formée conformément à l'édit de tolérance, et avait appliqué aux assistans les dispositions pénales de l'acte contre les conventicules. Il fut cité devant le conseil pour y recevoir les réprimandes que méritait sa désobéissance à une déclaration formelle de Sa Majesté. Quelques conseillers témoignèrent leur zèle en traitant très-sévèrement le juge de paix. Aucun ne fut aussi loin que le duc de Lauderdale, qui avança que les édits du Roi devaient être considérés et obéis comme des lois, et même plus que les lois ordinaires. Ces paroles furent remarquées et notées aussitôt par les ennemis de Lauderdale, afin de s'en servir contre lui en temps et lieu.

Deux mois se passèrent sans que les presbytériens lui présentassent la requête qu'il attendait. C'est qu'ils commençaient à voir clair dans les projets de la cour, et à comprendre qu'on voulait se servir d'eux pour ouvrir la porte au papisme. Ils prirent donc le parti de se tenir silencieux et tranquilles. Cette conduite le mit dans une fureur inexprimable contre eux. L'Écosse toute entière était pleine de conventicules. On avait vu des délateurs forcer la demeure de ministres épiscopaux, les maltraiter, les blesser, les piller indignement, et parfois les contraindre de jurer qu'ils n'officieraient plus dans leurs églises.

Quelques uns de ces furieux furent pris et exécutés. Je les visitai dans leur prison, et je m'assurai que c'était des fanatiques, des maniaques de bonne foi. L'un d'entre eux même me parut n'être pas un méchant homme. Un autre, il est vrai, était un effronté coquin, qui eut l'audace de justifier les brigandages qu'ils avaient commis par l'exemple des Israélites qui pillèrent les Égyptiens et détruisirent les Chananéens.

Rien ne donna plus de prise au duc de Lauderdale, que l'arrestation d'un certain Carstairs, qui, depuis, a été fort employé en de plus grandes affaires, et qu'on présumait être arrivé dans un vaisseau venant de Rotterdam. Il fut assez heureux pour s'échapper des mains de ses gardes, mais les lettres dont il était porteur furent saisies. Il y en avait plusieurs écrites en encre blanche, qui firent présumer que cet homme était envoyé en Ecosse pour y sonder les dispositions du peuple, et promettre des armes et autres munitions de guerre, s'il y avait lieu à tenter un soulèvement. Mais le tout était si obscur, on s'en rapportait tellement dans ces lettres à celui qui les devait remettre, qu'il était impossible de bien comprendre ce que cachaient tant d'expressions mystérieuses. C'en fut assez, néanmoins, pour poursuivre à outrance les conventicules. Les amendes produisirent de si grosses sommes qu'en une seule semaine lord Athol en eut

pour sa part mille neuf cents livres sterling. Je fis tout ce qui dépendit de moi pour modérer la fureur des recherches et la sévérité des châtimens ; mais ce fut en vain. Lauderdale semblait dans un accès de rage continuel. Un jour que je lui représentais que le moment était mal choisi pour exaspérer ainsi les presbytériens : « Plût à Dieu, me répondit-il, qu'ils se révoltassent pour faire venir d'Irlande une armée de papistes qui leur coupât à tous la gorge ! » Un tel propos demandait moins une réfutation qu'un médecin, tant il semblait ne pouvoir appartenir qu'à un fou. Après s'être livré à ses emportemens pendant un mois entier, Lauderdale se calma tout à coup, peut-être d'après les ordres du Roi ; car les opprimés comptaient encore à la cour quelques protecteurs auxquels ils avaient adressé leur plainte.

Tant y a qu'il me fit appeler au moment où j'y pensais le moins, pour m'entretenir du plan que je lui avais proposé jadis, de mettre deux à deux, dans les paroisses vacantes, les ministres dépossédés ; en sorte qu'au lieu de parcourir le pays, et de tenir des conventicules de côté et d'autre, il fussent fixés dans un lieu jouissant chacun de la moitié du bénéfice. J'étais toujours du même avis, ainsi que Leighton, qui comparait ce projet à ce que ferait un homme qui, voyant des charbons dispersés dans diverses parties de sa demeure, les rassemblerait tous dans sa

cheminée, où ils pourraient brûler sans aucun danger. Le duc de Lauderdale, entrant dans nos vues, étendit le bénéfice de l'indulgence à quarante églises de plus. Cette mesure, si on y avait joint l'attention de doubler les ministres, comme je le proposais, et de les astreindre à ne point prêcher hors de leurs paroisses, aurait probablement étouffé les dissensions religieuses qui étaient à tout moment à la veille de replonger le royaume dans les horreurs d'une guerre civile. Mais lord Lauderdale, dont le caprice était la seule règle, ne faisait jamais rien de complet. On ne mit donc qu'un seul ministre dans chaque église. Ceux qui n'étaient point pourvus continuèrent à courir les comtés et à former partout des conventicules, sans qu'on les réprimât.

Sharp et ses partisans en prirent occasion d'accuser Leighton d'avoir ruiné l'Eglise nationale. J'étais le plus souvent de moitié dans les reproches qu'on lui adressait. Je ne saurais dissimuler que la négligence du gouvernement ne parût que trop motiver les murmures. Il se faisait de nombreuses réunions dans les champs. Ceux qui les fréquentaient s'y rendaient en armes. On nous faisait un crime de tous ces désordres. Ce n'était pas la peine, disait-on, de tant parler justice et modération pour amener de tels résultats. Il était évident que nous tendions au bouleversement de l'Église, disait-on encore. Tout ceci acheva de

décourager Leighton. Voyant qu'il ne pouvait rien gagner sur les presbytériens, et qu'il était en butte aux calomnies et à la haine des épiscopaux, il forma le projet de résigner son siége de Glasgow, et de se retirer dans quelque coin solitaire, où, loin du bruit et des affaires, il passerait le reste de ses jours dans la prière et la contemplation. Il avait soigneusement recueilli tous les exemples que l'histoire ecclésiastique fournit d'évêques qui avaient cessé leurs fonctions épiscopales, et s'étaient retirés du monde. Leur autorité ne contribua pas peu à l'affermir dans sa résolution. Il me la communiqua, et je la combattis à plusieurs reprises. Je pensais, en effet, qu'un homme tel que lui devait se soumettre à la volonté de la Providence, et conserver le poste où elle l'avait placé, lors même qu'il ne pouvait pas y faire tout le bien qu'il aurait voulu. N'était-il pas probable que par ses bons exemples, ses vertus privées, ses travaux apostoliques, il faisait plus de bien qu'il ne le savait lui-même? Et de même qu'on doit recevoir sans murmure la pauvreté, la maladie, et toutes sortes d'afflictions, de même faut-il se résigner au déplaisir de travailler sans succès. Plus ce déplaisir était pénible et mettait notre patience à de rudes épreuves, moins il était permis d'y méconnaître une des croix que Dieu envoie au chrétien pour le fortifier; et peut-être

y avait-il un secret orgueil et une sorte de révolte contre la Providence à abandonner le poste où elle nous avait mis, parce qu'on n'était pas assez content du bien qu'on y faisait. Leighton répondait à tout cela qu'il était à bout de l'œuvre qu'il avait entreprise, qu'il avait perdu tout espoir d'être utile, et qu'il ne lui restait plus rien aujourd'hui à faire dans son siége que d'en manger les gros revenus. Inébranlable dans le parti qu'il avait pris, il suivit le duc de Lauderdale à la cour, pour le prier de faire agréer sa démission. Ce seigneur s'y refusa absolument. Le prélat se contenta alors qu'on s'engageât à lui permettre de résigner dans un an. Lauderdale, qui crut que gagner du temps c'était tout gagner, lui promit, au nom du Roi, que sa démission serait acceptée au bout de l'année, s'il ne changeait pas d'avis avant ce temps-là. A son retour, je le vis charmé de cette promesse, et il me dit qu'il n'y avait plus entre lui et le repos qu'un seul relai dont il se tirerait de son mieux.

Me voici parvenu à l'époque où je me suis proposé de finir ce livre. Toute l'Europe est en feu, par l'ambition de la cour de France, que favorise la faiblesse ou la trahison de la cour d'Angleterre. Le prince d'Orange et l'électeur de Brandebourg ont seuls résisté. Mais le dernier, que le premier n'a pas su secourir à temps, est

forcé de faire la paix sans regarder aux conditions. Pendant tout l'hiver, les agens de la France ne négligent rien pour endormir toutes les cours de l'Europe. Ils insinuent que l'on ne doit regarder la campagne précédente que comme un soin que leur maître devait à sa gloire, qu'il n'a voulu qu'humilier une république trop fière et trop puissante, et qu'après lui avoir appris sa grandeur et ses armes, il compte donner la paix au monde. Dans le livre suivant, on verra ces négociations développées et le tour que prirent les affaires d'Europe.

FIN DU LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

Fin du règne de Charles II, depuis l'année 1673 *jusqu'à celle de sa mort,* 1685.

Jusqu'à cette époque du règne de Charles, l'intérieur du royaume avait été assez calme; la nation, fatiguée des longues guerres civiles, répugnait à des défiances et à des craintes, sources des dernières discordes, et qui pouvaient la rejeter dans le désordre et les troubles : mais il y avait dans la conduite de la cour des indices si certains de ses projets contre notre religion et les libertés du pays, elle s'en expliquait si clairement qu'il n'était plus possible d'en douter. Les courtisans vantaient le gouvernement absolu et déclamaient contre l'insolence de la chambre des communes en présence du Roi. Lui-même dit un jour au comte d'Essex, de qui je le tiens, que certes il n'enviait pas le Grand-Seigneur avec ses muets et leurs cordes d'arc toujours prêtes à étrangler selon son bon plaisir; mais qu'il ne se croirait jamais roi tant que ces gens-là surveilleraient ses actions, interrogeraient ses ministres, et lui demanderaient compte de ses dépenses. La division qu'il avait excitée entre les épiscopaux et les

non-conformistes lui paraissait un obstacle invincible à leur réunion contre lui. Il espérait des premiers une complète soumission, et il savait les autres entièrement à sa merci.

Cependant, durant le cours de l'année précédente, les faits avaient parlé; les yeux s'étaient ouverts, la religion du Roi était suspecte, celle de son frère déclarée, et tout décelait un parti bien pris de donner au gouvernement la forme de celui de France. C'était de ce pays qu'était venu le général qui commandait nos armées, le comte de Schomberg, d'origine allemande, mais fils d'une Anglaise. Protestant zélé, il avait d'abord servi en Hollande; passé, après la mort du prince d'Orange, au service de France, il s'y acquit une si grande réputation que, si ce n'eût été sa religion, il fût arrivé aux premières dignités, et eût obtenu le bâton de maréchal. C'était un homme froid, capable d'une application forte, d'une conduite soutenue, concevant mieux une idée qu'il ne l'exprimait, judicieux, intègre, modeste, obligeant, tel enfin qu'à toute autre époque il eût fort réussi en Angleterre; mais alors on le regardait comme un envoyé de Louis XIV, chargé de discipliner notre armée à la française: aussi la nation ne pouvait le supporter, et même à la cour il n'était pas vu d'un bon œil. Sans cesse il pressait le Roi de se mettre à la tête du parti protestant, et l'engageait avec autant d'instance à

tout faire pour détacher le duc d'York du papisme; à cela le Roi lui répondit un jour : « Vous connaissez mon frère; vous le savez, il est entêté comme un mulet. » Habitué au service de Charenton, M. de Schomberg allait une fois la semaine à l'église française de Londres, où l'on suivait le même rit : aussi le duc d'York et lord Clifford le regardaient-ils comme un presbytérien qui ne pouvait servir à leurs projets. Il n'était pas plus aimé du duc de Buckingham, qui avait espéré le commandement des troupes. Enfin dans un pays où une armée porte toujours ombrage, rien ne pouvait être plus odieux qu'une armée sous les ordres d'un général donné par la France. J'ai ouï dire à M. de Schomberg qu'il lui paraissait impossible que le Roi menât jamais à fin une entreprise importante, qu'il aimait trop ses aises, qu'il ne consentait pas à s'occuper d'affaires sérieuses, et que toutes les fois qu'on lui en parlait, la légèreté avec laquelle il vous écoutait ôtait tout moyen de faire impression sur son esprit.

Le ministère était complétement divisé. Le duc de Buckingham, seul de son bord, haï de ses collègues, et les haïssant tous, était le docile instrument des pernicieux projets de la cour. Soit qu'il l'aimât, soit qu'il le craignît, le Roi avait pour lui une grande considération, et pour ses avis une entière déférence. Lord Clifford, dé-

voué au duc d'York, portait jusqu'à l'enthousiasme son zèle pour l'introduction du papisme. On dit qu'il était convenu avec sa femme, en cas de succès, d'entrer dans les ordres afin de prétendre au cardinalat. Jamais la violence de son caractère ne lui permit de parler de sang-froid du clergé et de l'Eglise anglicane. Le comte d'Arlington regardant cette entreprise comme désormais impossible, était d'avis que le Roi s'accommodât du mieux qu'il pourrait avec son peuple. Le comte de Shaftesbury voulait surtout, et par tous les moyens, se ménager un abri contre l'orage, de quelque côté qu'il vînt. Les finances étaient épuisées, une session du parlement était absolument nécessaire; on le convoqua au commencement de l'année. Dans son discours d'ouverture le Roi s'excusa d'avoir expédié des *writs* d'élection : c'était, dit-il, pour gagner du temps, et pour que, dès l'ouverture, la chambre fût complète; d'ailleurs elle pourrait examiner si ces *writs* étaient réguliers. Ensuite il parla, mais d'un tout autre ton, de la déclaration sur la liberté de conscience; il dit qu'il en avait vu de si bons effets que son importance lui était démontrée, et qu'il y tiendrait; enfin il déclara qu'engagé dans une guerre pour l'honneur de la nation, il lui fallait des subsides. Ce texte donné, lord Shaftesbury s'y étendit longuement; mais rien dans son discours ne surprit

autant que le *delenda est Carthago* appliqué à la guerre contre la Hollande; et tandis qu'il parlait avec cette lâche complaisance dans l'intérêt de la cour et en faveur de la guerre, il agissait sous main de concert avec le parti opposé.

A ces deux discours la chambre des communes prit feu; elle vit que le papisme et le pouvoir absolu en étaient le but, et, comme elle n'était pas de force à tout entreprendre à la fois, elle résolut de combattre et de vaincre d'abord le papisme. On examina l'édit de tolérance, et s'il était compatible avec les lois, ou en opposition avec elles. On vit tout de suite que c'était une complète abrogation des lois pénales contre le papisme et les dissidens. Le Roi, disait-on, a le droit incontestable de pardonner, mais non celui d'autoriser l'infraction des lois; un tel droit serait celui de changer entièrement la constitution de l'Etat : la force des lois c'est la peine portée contre ceux qui les violent, et si ceux qui les violent ont l'impunité assurée, à quoi bon faire des lois dont la seule force sera la volonté du Roi? Ceux au contraire qui soutenaient l'édit posaient en principe qu'il fallait mettre une grande différence entre les lois pénales en matière temporelle et les lois pénales en matière spirituelle; ils disaient que la suprématie du Roi lui donnait, quant au spirituel, un droit spécial; que c'était en vertu de ce droit que les synagogues des Juifs et les églises

wallonnés avaient été si long-temps tolérées. A cela on répondait que le but de la loi qui établissait cette suprématie avait été de se soustraire à toute juridiction étrangère, et de réunir le pouvoir exécutif tout entier dans les mains du Roi : mais qu'à ce pouvoir la loi avait fixé des limites ; qu'il fallait bien distinguer cette tolérance tacite accordée aux Juifs d'une tolérance légale ; que le parlement avait fermé les yeux sur cette permission donnée aux congrégations wallonnes pour engager les étrangers professant la même religion que nous, et persécutés dans leur patrie, à venir s'établir dans le royaume ; qu'enfin cette permission, accordée aux seuls étrangers, et nulle pour leurs enfans nés en Angleterre, était confirmée par une clause expresse de l'acte d'uniformité. La chambre en vint bientôt à voter presque unanimement que l'édit de tolérance était contraire aux lois ; elle le notifia au Roi dans une adresse où elle le priait de le faire révoquer. C'était donc inutilement qu'on avait essayé de détourner le coup en dirigeant l'attention de la chambre sur les *writs* d'élection. La cour, fort embarrassée, parut très-disposée à faire tomber l'orage sur lord Shaftesbury. Pour arriver à un accommodement, elle l'eût de bon cœur sacrifié ; il le vit, et se décida à changer de parti à la première occasion.

La chambre n'était pas d'humeur à s'en tenir là. On y présenta un bill qui déclarait tout pa-

piste inhabile à remplir un emploi dans le gouvernement ou à occuper une place à la cour; il enjoignait aussi à tout fonctionnaire public de communier à sa paroisse, d'en prendre un certificat, de le présenter à la chancellerie ou au tribunal du comté, et de faire là une abjuration claire et précise du dogme de la transsubstantiation. La cour mit tout en œuvre pour faire échouer cette motion : ses partisans demandèrent une exception en faveur des non-conformistes protestans, et qu'on n'interdît pas leurs assemblées. Ils espéraient par là diviser les non-conformistes et les anglicans alors unis contre le papisme. M. Love, député de Londres, et lui-même presbytérien, prévoyant les suites fâcheuses que pouvait avoir une telle discussion, représenta qu'il fallait d'abord prendre toutes les sûretés possibles contre le papisme et qu'on ne devait s'occuper de rien autre chose avant que cela fût terminé; qu'ensuite les presbytériens tâcheraient de mériter quelque faveur; mais qu'en attendant ils aimaient mieux rester sous toute la sévérité des lois plutôt que d'entraver, par la discussion de leurs intérêts, une œuvre bien autrement importante. Les membres de la chambre, chefs des différentes sectes, appuyèrent cette opinion, et, pour prix de ce désintéressement, il fut décidé qu'il y aurait dans le bill une clause en faveur des non-conformistes protestans. Il est

vrai qu'il n'y eut pour la faire passer ni assez de temps ni assez d'accord dans cette session; elle n'eut que deux lectures, et le comité l'abandonna. Mais cette conduite prudente et généreuse fit un tel effet sur le parti de l'Eglise anglicane qu'il n'y eut plus de loi adoptée ni même de proposition faite contre les non-conformistes protestans dans ce même parlement qui s'était d'abord montré pour eux si sévère et si intolérant.

La cour se trouva donc dans un grand embarras. Si elle abandonnait la partie à la chambre des communes, il fallait renoncer à ses projets pour le papisme; si au contraire elle tenait bon, point de subsides à espérer; il lui devenait impossible de continuer la guerre. La France ne pouvait en faire tous les frais, et l'échiquier, en suspendant les paiemens, avait perdu toute espèce de crédit. Il fallut donc essayer de la chambre haute.

Pour y soutenir l'édit de tolérance, lord Clifford résolut de mettre toute éloquence dehors, et le Roi, à qui il soumit, avant de prononcer son discours, les argumens qu'il voulait y employer, les approuva, et lui en suggéra même quelques autres. Son exorde fut d'une extrême véhémence; il appela la décision de la chambre des communes *monstrum horrendum, ingens;* déclama contre elle de la manière la plus violente, du ton le plus hardi, et dans tous les ter-

mes les plus inconvenans. Lorsqu'il eut fini, lord Shaftesbury, au grand étonnement de toute la chambre, se leva pour lui répondre. Il dit que son opinion différait *toto cœlo* de celle du lord; que tant que la question avait été agitée hors de la chambre, il avait pu croire, avec tant d'autres, que la suprématie fondée sur une loi donnait un caractère légal à l'édit; mais que la chambre des communes, si fidèle au Roi, si dévouée à ses intérêts, ayant été d'un avis contraire, il déférait à son jugement; que les parlemens étaient le grand conseil des rois, leur guide et leur appui; que celui-ci avait toujours rempli ce devoir et le remplirait encore, lorsque ses lois et sa religion lui seraient garanties. Le Roi, furieux de se voir ainsi abandonné par son chancelier, témoigna à lord Clifford combien il était satisfait de son discours, et combien celui de l'autre l'avait offensé. La discussion ainsi engagée continua; puis on alla aux voix, et la cour eut la majorité; mais trente des principaux membres de la chambre protestèrent, et les vainqueurs sentirent bien que c'était une défaite qu'une victoire suivie d'une telle protestation.

Les choses prirent bientôt une autre tournure. Il y eut dans le conseil privé de grands débats sur ce que le Roi devait faire. Lord Clifford et le duc de Lauderdale voulaient qu'il tînt bon. Leighton m'a assuré que le duc de Buckingham

et lord Berkeley s'engageaient, si l'on consentait à faire approcher l'armée près de Londres, à forcer l'opposition de sortir des deux chambres. Leighton croyait que la chose était faisable, et, à son avis, si le Roi eût dans cette circonstance agi avec cette vigueur qu'il eut quelquefois, ils auraient pu rétablir leurs affaires. Le duc de Lauderdale parlait de lever une armée d'Ecossais, et de s'emparer de Newcastle. A son ton vous eussiez cru qu'on n'avait qu'à dire et qu'il exécuterait. Clifford représentait à son maître que ses projets étaient devinés, et qu'il fallait ou l'emporter d'un seul coup ou devenir l'objet du mépris et des soupçons. Les comtes de Shaftesbury et d'Arlington s'engageaient au contraire, si le Roi voulait donner satisfaction au parlement, à lui faire obtenir les subsides nécessaires pour continuer la guerre; et, si elle était heureuse, ne pourrait-on pas alors recouvrer le terrain que la nécessité du moment forçait d'abandonner? Ce dernier avis convenait tout-à-fait à l'humeur du Roi, mais le duc l'empêcha de prendre un parti. Il fallut recourir à la médiation de Croissy, frère de Colbert, alors ambassadeur de France. Lord Arlington lui exposa si vivement les suites dangereuses des partis violens, le convainquit si bien que la moins fâcheuse serait encore de faire tomber sur le roi de France tout le poids d'une guerre qu'il serait impossible au roi d'Angleterre

de soutenir, s'il en venait aux extrémités qu'on lui conseillait, que non-seulement Croissy pressa le Roi et son frère de s'arranger avec le parlement, mais que même il envoya un exprès à sa cour pour y présenter les choses sous le même jour où Arlington venait de les lui montrer. Ce ne fut pas là le seul moyen qu'on employa pour déterminer le Roi.

Il y avait dans la chambre basse des membres recevant des pensions de la cour, et lui servant d'espions, et votant quelquefois contre elle pour conserver du crédit. Dans l'après-midi du jour où la discussion avait eu lieu à la chambre haute, les comtes de Shaftesbury et d'Arlington engagèrent ceux de ces membres qui leur étaient dévoués, à aller chacun en particulier trouver le Roi, et lui dire que le discours de lord Clifford avait tellement irrité la chambre basse qu'elle aurait pris quelque grand parti, si celui de lord Shaftesbury ne l'eût apaisée; qu'on croyait que le premier avait parlé dans le sens du duc, et le second dans celui du Roi; que cette conviction seule avait pu calmer l'assemblée; que le Roi, d'abord si offensé du discours du chancelier, devait le regarder comme le plus grand service qu'il eût pu lui rendre, et que Sa Majesté verrait cesser pour elle tout embarras, et sauverait ses ministres d'une accusation, si elle voulait retirer l'édit de tolérance et sanctionner le bill. Tout ceci fut

si adroitement conduit par lord Arlington, il persuada à un si grand nombre de membres d'aller tous, l'un après l'autre, trouver le Roi, ils tinrent si exactement le même langage, que le Roi, dont l'opinion fut tout-à-fait changée, dit à son frère que Clifford s'était perdu, qu'il avait gâté toutes leurs affaires, que Shaftesbury, quoiqu'il eût agi en vrai fourbe, avait apaisé l'orage excité par l'autre, à tel point qu'il ne lui était plus possible de le garder, et qu'il le chargeait de le lui dire. Le duc, tout étonné, comprit que c'était d'Arlington que venait le coup, et répéta le soir même à Clifford tout ce que son frère lui avait dit. Le trésorier, homme de premier mouvement, alla aussitôt chez le Roi qui ne sut trop quelle figure faire; il lui dit qu'il avait prévu toutes les inimitiés que lui attirerait son discours; que le croyant utile aux intérêts de Sa Majesté, et espérant qu'il lui avait plu, il ne s'en était pas mis en peine; mais qu'il était bien surpris de ce que le duc d'York venait de lui apprendre. Le Roi, fort embarrassé, dit que le discours en lui-même était bon; mais qu'ayant été membre de la chambre des communes, il aurait dû mieux juger ce qui convenait à la disposition des esprits et ce qu'exigeait la situation des choses. Si lord Clifford eût écouté sa première impression, il eût jeté sa baguette blanche et se fût donné le plaisir de s'expliquer sans façon avec le Roi; mais une pensée

plus sage le retint. Il vit qu'il fallait toujours sortir du ministère, et que la manière importait aux intérêts de sa famille : aussi parvint-il à se contraindre, et dit seulement qu'il était désespéré de voir ses intentions et son dévouement si mal appréciés. Bientôt arrivèrent les lettres de Louis XIV. Il pressait le Roi de faire tout ce qu'il faudrait pour obtenir des subsides du parlement, et écrivait au duc d'York pour s'excuser d'un conseil que la nécessité pressante des affaires l'obligeait de donner, l'assurant qu'aussitôt la guerre terminée, on entrerait dans ses vues, et que rien alors ne serait si facile que de regagner ce qu'aujourd'hui il fallait perdre. C'est du duc d'York et du duc de Lauderdale que j'ai appris une partie de ces faits; les autres, c'est-à-dire, ceux qui regardent lord Clifford, je les tiens de Titus à qui ce ministre les avait contés.

Comme je l'ai dit, lord Clifford avait jugé qu'il fallait renoncer au ministère. Il alla donc aussitôt trouver le duc de Buckingham qui avait beaucoup contribué à le lui faire avoir, et lui dit que prêt à perdre les places qu'il lui devait, il avait voulu être le premier à le lui apprendre, et lui offrir ses services pour les faire donner à quelqu'un de ses amis. Après avoir passé en revue tous ceux qui pouvaient plus ou moins leur convenir, et avoir trouvé à chacun de grands inconvéniens, ils fixèrent enfin leur choix sur sir

Thomas Osborn, gentilhomme du Yorkshire, dont la fortune était en assez mauvais état. Parlant bien, mais trop prolixe, Osborn ne se décidait jamais à conclure: autrefois des plus chauds cavaliers, un zèle mal récompensé en fit un ennemi de la cour, et lord Clarendon n'en eut pas de plus acharné. Implacable dans ses haines, sans aucun scrupule dans ses discours, ne s'inquiétant jamais de la vérité, pas même de la vraisemblance, il avait un talent particulier pour acquérir la confiance de ses amis et les faire croire à sa sincérité. Hardi, entreprenant, ne doutant de rien, il plut extrêmement au Roi qu'il rassurait toujours: une séance du parlement avait-elle été défavorable, il promettait que tout irait bien dans la prochaine; celle-ci tournait-elle aussi mal que la précédente, il trouvait toujours quelque raison à ce désappointement. Enfin, avec ces manières, il fut de tous les ministres celui qui alla le plus avant, et qui se maintint le plus long-temps dans la confiance du Roi.

Entré dans cette nouvelle route, le Roi se fit apporter l'édit de tolérance, et ordonna qu'on brisât le sceau qui y avait été apposé. Ainsi le bill qui ordonnait de communier et d'abjurer la transsubstantiation prit force de loi sous le nom de test, et les deux chambres consentirent au bill d'amnistie, devenu indispensable pour mettre les ministres à l'abri des accusations. La

cour demandait 1200,000 livres sterling, somme nécessaire, disait-elle, pour soutenir la guerre; mais la majorité de l'opposition était résolue à n'en accorder que 600,000; ce qui devait suffire pour arriver à faire la paix, mais non pas pour continuer la guerre. Garroway et Lee qui, pendant cette session, avaient conduit l'opposition, furent choisis pour offrir les 600,000 livres: plus de quatre-vingts des principaux membres de ce parti, assemblés dans la nuit, avaient décidé de ne point aller au-delà; mais le lendemain Garroway dit 1200,000, et fut appuyé par Lee. La cour dut à la surprise que cela causa la somme entière, et par là la possibilité de continuer la guerre. Lorsque les deux orateurs eurent à répondre aux reproches de leur parti, ils dirent qu'avant de faire la proposition dont ils avaient été chargés, ils avaient voulu connaître l'effet qu'elle produirait sur le parti de la cour; qu'ils avaient acquis la certitude que, s'ils offraient une somme aussi modique, tout arrangement serait rompu, et que cette considération les avait déterminés à en offrir le double. La vérité est qu'ils avaient reçu de l'argent de la cour, quoique depuis ils aient continué de voter avec l'opposition. Ils ajoutaient que d'ailleurs le marché était encore très-bon, puisqu'à ce prix ils avaient acheté une loi très-forte contre le papisme, et dont plusieurs articles n'avaient point été demandés. Tel

était celui qui disait que tout fonctionnaire public, gardant son emploi après le délai fixé, sans avoir reçu le sacrement et renoncé à la transsubstantiation, serait déclaré inhabile à conserver sa place; que les actes de sa gestion deviendraient nuls et illégaux, et qu'il paierait une amende de 500 livres sterling, au profit des délateurs. Quoi qu'ils en dissent, lord Cavendish, depuis duc de Devonshire, n'était pas de cet avis; selon lui, puisque tant d'argent avait été donné pour acheter une loi contre le papisme, l'argent serait plus fort pour le ramener que la loi pour le repousser. Le fait est que je ne sais aucune affaire qui ait été emportée aussi vite et aussi adroitement que celle-ci le fut dans la chambre basse, au grand désappointement des Hollandais, qui comptaient sur le parlement, et ne doutaient pas que par lui la paix ne se fît entre eux et l'Angleterre. Ainsi se termina cette session, la plus remarquable de ce long-parlement. Les épiscopaux y déployèrent un grand zèle pour leur religion; et les dissidens s'y acquirent l'estime publique par leur généreux silence.

Aussitôt que le parlement fut prorogé, le duc d'York vint se démettre de toutes ses charges entre les mains du Roi. Il avait les larmes aux yeux, mais le Roi ne fut point ému. Cependant il eut le soin de composer la commission de l'amirauté des créatures du duc, qui par là conserva son

autorité sur la marine. Lord Clifford quitta la trésorerie, et fut remplacé par Osborn, bientôt après créé comte de Danby. Le comte de Shaftesbury avait complétement perdu la faveur du Roi; mais on crut ne pas devoir s'en défaire avant de s'être assuré s'il ne pouvait pas rendre quelques services dans la prochaine session. Lord Arlington en avait agi avec le duc encore plus mal qu'avec tout le monde : aussi ce prince le regardait-il comme un franc poltron, prêt à trahir tous les secrets, à abandonner tous les partis, plutôt que de s'exposer au moindre danger. Le prince Robert alla prendre le commandement; mais les capitaines, tous créatures du duc, entravaient toutes ses entreprises, blâmaient tous ses plans, et disaient tout haut qu'il n'avait plus ni habileté, ni bon sens. Que pouvait-on attendre d'une flotte ainsi commandée et si étrangement divisée? Elle eut deux ou trois engagemens avec les Hollandais; on s'y battit de part et d'autre avec courage, mais sans résultat, et sans que rien décidât à qui appartenait la victoire. Un seul vaisseau français prit part à l'action; le capitaine accusa son amiral; pour prix de son zèle, à son retour en France, on le mit à la Bastille. Ce fait ouvrit les yeux; on cria à la mauvaise foi. La France, disait-on, nous engage dans une guerre avec les Hollandais pour nous voir nous entre-détruire, tandis que, soigneuse d'éviter tous

les risques, elle reconnaît nos mers, nos ports, et étudie notre marine. Le comte de Schomberg m'a dit qu'il avait pressé l'ambassadeur de France de se procurer des explications sur la punition de ce capitaine, et lui avait représenté que, si l'on ne satisfaisait aux défiances des Anglais, le prochain parlement romprait certainement l'alliance; mais qu'au peu d'empressement de Croissy, il avait bien vu que l'amiral français avait suivi ses instructions. Tout ceci détermina Schomberg à ne point attendre l'ordre de sortir du royaume; il se hâta de le quitter, aussi las de la cour que la cour était lasse de lui.

Le duc d'York méditait alors un nouveau mariage, et avait fait choix de lady Bellasis, veuve du fils du lord de ce nom. Quoiqu'alliée à une famille papiste, c'était une protestante zélée. Très-vive, très-animée, elle n'était rien moins que belle; mais le duc, connu pour n'être pas difficile sur les charmes des objets de ses vœux, se laissa tellement subjuguer qu'il signa une promesse d'épouser, et envoya Coleman travailler à la conversion de sa future, qui fut inébranlable. Le mariage ne se fût pas moins conclu, si, piquée des remontrances de ses amis sur les visites trop fréquentes du duc, lady Bellasis ne se fût laissée aller à dire qu'elle avait de quoi leur prouver que le but de ces assiduités ne pouvait que lui être très-honorable. Ceci ne fut pas plu-

tôt venu aux oreilles de son beau-père, aussi zélé papiste que convaincu de l'ardeur prosélytique de sa belle-fille, que, voyant combien ce mariage serait funeste aux intérêts du catholicisme, il résolut de l'empêcher. Il alla donc tout conter au Roi, conduit, dit-il, par son dévouement à Sa Majesté, et l'intérêt qu'il portait à l'honneur du duc. Le Roi fit venir son frère, et lui représenta que c'était déjà trop d'une sottise, et qu'il n'était plus d'âge à recommencer. La dame, effrayée des menaces qu'on lui fit, rendit la promesse, mais en garda, à ce qu'elle m'a dit elle-même, une copie légalisée.

Ce mariage manqué, on fit demander une archiduchesse d'Inspruck. L'Empereur, qui venait de perdre sa femme, la prit pour lui. On proposa une alliance avec la fille du duc de Modène; mais la cour de Rome, qui voulait une chapelle publique, qu'on ne pouvait lui donner, pour se venger, y mettait obstacle. Il fut aussi question d'une fille du duc de Créqui. J'ai vu une longue lettre du duc d'York à sir William Lockhart. Il y parlait de son mariage avec une extrême inquiétude; il avait, disait-il, tout lieu de craindre que s'il ne se faisait pas avant la session, le parlement ne voulût s'en mêler, et ne le limitât tellement qu'il ne lui fût plus possible de se marier à son gré; qu'il était contrarié de l'obstination de la cour de Rome dont on ne pouvait satisfaire

les prétentions; qu'il avait envoyé au comte de Peterborough, qui négociait à Modène, l'ordre positif de se retirer à un jour fixé, si d'ici là tout n'était conclu; mais qu'il espérait bien que le roi de France ferait tout pour ne le point laisser exposé à la tyrannie du parlement (ce sont ses propres expressions), et qu'il mettrait tous ses soins à faire marcher cette affaire aussi vite que possible. Pendant qu'il était dans toutes ces inquiétudes, la cour de Rome devint plus traitable; le mariage se fit par procureur; et le comte de Peterborough amena la princesse par la France.

Le roi de Suède offrit à cette époque sa médiation, et l'on proposa Cologne pour le lieu des conférences. Le Roi choisit pour y être ses plénipotentiaires le comte de Sunderland, sir Leolin Jenkins et sir Joseph Williamson. Lord Sunderland avait dans les affaires un coup d'œil sûr et rapide, une détermination prompte; mais des passions et une imagination vive l'entraînaient; il s'exprimait souvent avec trop de franchise sur les choses et sur les personnes; son esprit ne le trompait pas sur ce qui était utile et juste; mais aimant le luxe et la dépense, pour y fournir, il entra dans les projets de la cour : aussi changea-t-il souvent de parti sans s'inquiéter des intérêts de sa religion et de son pays. Il se fit beaucoup d'ennemis par le mépris qu'il montrait à tous ceux qui ne pensaient pas comme lui; très-supérieur à tous

les hommes d'affaires que j'ai connus, il servit successivement trois princes qui méditaient les desseins les plus contraires, et gagna si complétement leur confiance que cette habileté même fut ce qui finit par le perdre dans l'opinion publique; car les gens qui rendaient le plus de justice à ses grandes qualités savaient bien qu'on ne pouvait faire aucun fond sur lui.

Les conférences de Cologne furent bientôt interrompues. L'empereur regardant Furstemberg, doyen de Cologne, évêque de Strasbourg, ensuite cardinal et alors plénipotentiaire de l'électeur, comme sujet de l'Empire et traître à son pays, ordonna qu'il fût arrêté. La France prétendit que c'était une violation du sauf-conduit, et demanda comme préliminaire, et avant qu'aucune négociation fût entamée, la mise en liberté de l'évêque.

Cet été Maestricht fut pris. Le duc de Monmouth se conduisit si bien à ce siége qu'il fut depuis fort considéré. Le roi de France qui y était, alla de là à Nanci en Lorraine, et laissa le prince de Condé à la tête de l'armée de Flandre, Turenne ayant le commandement de celle qui, sur le Haut-Rhin, combattait les Allemands. L'empereur et tout l'Empire étaient alors engagés dans la querelle : mais je reviens aux intrigues de notre cour.

J'arrivai cet été à Londres pour y publier les Mémoires du duc de Hamilton. A mon départ, le

mécontentement était général en Ecosse; l'administration y était arbitraire et vénale, les formes françaises s'y introduisaient tous les jours. Le parlement, voulant que la balance du commerce s'établît entre les deux royaumes, avait, en 1663, concédé au Roi le pouvoir de fixer l'impôt sur les marchandises étrangères. On mit un droit très-fort sur les sels français pour favoriser la vente de celui du pays, et le prix s'éleva prodigieusement. On murmura et avec d'autant plus de raison que le sel indigène qu'on payait si cher n'était pas propre à tous les usages. Le peuple regarda cet impôt comme le prélude de la gabelle. Le tabac fut aussi taxé, et l'importation de l'eau-de-vie prohibée, en même temps qu'on permit la vente de celle qu'on saisissait entrant en fraude. Le privilége de saisir fut bientôt affermé, et le monopole dut amener une hausse considérable dans le prix de ces denrées de première nécessité pour la classe inférieure. Chacun fut indigné de ce cruel abus de la confiance accordée à la couronne; le peuple s'irrita, et l'insolence avec laquelle le duc de Lauderdale prenait pour lui et pour ses créatures les fermes et les emplois les plus lucratifs, souffrant que sa femme et son frère fissent du reste un scandaleux trafic, porta au dernier degré le mécontentement de la nation. Les affaires ecclésiastiques étaient complétement négligées; enfin le désordre était au comble. Je vins donc

en Angleterre décidé à faire tout ce qui dépendrait de moi pour le bien de ma patrie et à dire franchement mon avis au duc de Lauderdale, résolu, si je ne réussissais pas, à sortir des affaires pour ne jamais y rentrer.

La mort m'enleva à cette époque le meilleur ami que j'eusse certainement à la cour, sir Robert Murray. C'était le plus sage et le plus honnête homme de son temps; il avait été pour moi un second père, et sa perte me fut d'autant plus sensible que, dans une conjoncture aussi délicate, un ami aussi vrai, aussi attaché, m'eût été bien utile, et que je sentis tout de suite combien, privé d'un tel guide, j'étais en danger de faire des fautes.

Aussitôt que je fus arrivé à la cour, le duc de Lauderdale me fit venir dans son cabinet, et me demanda dans quel état j'avais laissé l'Ecosse. Je lui en fis le tableau détaillé et très-exact; il parut croire que j'exagérais le danger. « Dans le cas où le Roi serait contraint d'employer la force pour faire rentrer dans le devoir les mécontens d'Angleterre, croyez-vous, me dit-il, qu'il doive compter sur une armée écossaise? — Non certes, lui répondis-je, le peuple des contrées méridionales est presbytérien, la noblesse croit avoir été maltraitée, et attend avec impatience une occasion de témoigner son mécontentement. » Il me dit qu'il croyait le contraire, et qu'il n'était pas douteux que l'espérance du pillage n'amenât tous les Ecos-

sais en Angleterre. «Le Roi est perdu, répliquai-je, si ce sont les moyens sur lesquels il compte;» et j'ajoutai que même les personnes plus désireuses de pousser leur fortune sans s'inquiéter des moyens ne se fieraient pas au Roi depuis qu'il avait abandonné l'édit de tolérance au moment même où il venait de dire si hautement qu'il le soutiendrait. «*Hinc illæ lacrymæ*, s'écria le duc; mais dans cette affaire le Roi a été trahi par tout le monde, excepté par Clifford et moi.» De son éloge il passa à des invectives contre lord Shaftesbury. Cette conversation me frappa, et j'y vis clairement les funestes desseins de la cour, dont la perversité égalait l'imprudence. J'étais certain qu'au premier mouvement qu'il y aurait en Angleterre, l'Ecosse se soulèverait, bien loin d'aider le Roi dans l'établissement du pouvoir absolu. Indécis sur ce que je devais faire, j'eus d'abord la pensée d'aller droit au Roi pour tâcher de lui donner une idée juste de l'état de l'Ecosse; mais je résolus d'attendre pour cette démarche une occasion favorable. Je voulus essayer de la duchesse de Lauderdale, et je lui peignis l'injustice et l'oppression qui pesaient sur les malheureux Ecossais; mais je vis qu'elle avait trop d'intérêt au mal pour en prendre au remède. Le mari et la femme me dirent qu'ils iraient bientôt tenir un parlement en Ecosse; je les avertis du danger; ils méprisèrent mes avis, et me firent,

pour me mettre des leurs, les offres les plus avantageuses, dont je ne tins aucun compte.

Lauderdale me présenta au Roi, et lui parla du privilége dont j'avais besoin pour la publication de mes Mémoires. Le Roi m'ordonna de les lui apporter, et dit qu'il voulait les examiner lui-même : en effet il en lut quelques passages, et particulièrement celui où je dis que ce fut la mauvaise conduite des évêques qui alluma nos dernières guerres civiles. Il en fut, à ce qu'il me dit, fort content, ce qui devait être, étant alors irrité de l'opposition des évêques anglais à l'édit de tolérance. Il me rendit mon manuscrit en me disant de l'aller porter au secrétaire d'État Coventry avec l'ordre d'expédier le privilége. Coventry voulut le lire tout entier, aussi fus-je obligé de rester à Londres bien plus long-temps que je n'en avais le projet. Sir Ellis Leighton me mena chez le duc de Buckingham, avec qui je restai à causer presque toute la nuit. J'eus le bonheur d'être si fort de son goût, et il était toujours si enchanté d'une nouvelle connaissance, qu'il parla de moi au Roi de telle façon que ce prince, qui depuis a toujours fait cas de moi, voulut m'entendre prêcher. Il parut content de mon sermon, et le témoigna de manière à me faire beaucoup d'envieux.

Admis par l'ordre du Roi au nombre de ses chapelains, j'eus avec lui un tête-à-tête qui dura plus de deux heures; je lui parlai avec toute la

liberté dont je crus que ma profession me donnait le droit. Il entra dans une longue dissertation sur l'autorité de l'Eglise anglicane. A son avis, les épiscopaux faisaient beaucoup valoir cette autorité dans leurs disputes avec les dissidens, et ne voulaient pas permettre aux papistes d'y prétendre. Voyant où il en voulait venir, je tâchai de lui faire comprendre toute la différence qu'il y avait entre cette autorité employée dans des questions du gouvernement temporel de l'Eglise et une prétention d'infaillibilité dans les dogmes essentiels au salut. Il se plaignit ensuite amèrement des évêques qui négligeaient leur véritable devoir, étaient toujours à la cour, et prenaient parti dans les affaires politiques. La suite de la conversation m'amena à lui parler de sa manière de vivre, et j'entrai dans les détails avec une grande franchise; il prit cela fort bien, et m'en remercia. Il passa condamnation sur certains reproches, par exemple sur celui de vivre avec la femme d'autrui; sur d'autres il s'excusa, et dit qu'il croyait que Dieu ne damnerait pas un homme pour s'être donné quelques petits plaisirs un peu irréguliers. Enfin il reçut toutes mes remontrances avec beaucoup de bonté, et, pendant tout le temps que je restai à la cour, il eut pour moi tant de bienveillance que je fus regardé comme un homme qui marchait à une haute faveur.

Lord Ancram, comte écossais, ayant peu de fortune et encore moins de religion et de probité, marié à une papiste, et membre de la chambre des communes, dit au duc d'York que j'avais un grand crédit en Ecosse, et que je pourrais lui être utile dans ce pays. Ancram avait d'abord compté pour faire sa fortune sur le duc de Lauderdale; mais, n'en ayant rien obtenu, il ne pouvait le souffrir. Nous nous étions connus en Ecosse, et dans de longues conversations que nous avions eues ensemble, et dont la théologie faisait le fond. Aucun homme de son rang n'étant aussi fort que lui sur ces matières, il avait jugé que je n'étais pas des partisans du duc de Lauderdale, et imagina donc de me faire servir à ses projets de vengeance. Dans ce but, il témoigna son étonnement que je n'eusse pas encore été présenté au duc d'York, et vint me dire un jour de la part de ce prince qu'il serait charmé de me voir : là-dessus il m'y conduisit, et le duc me fit un accueil très-gracieux. L'intention d'Ancram était de m'amener à parler des affaires d'Écosse, mais je l'évitai, et j'engageai brusquement la conversation avec le duc sur les matières religieuses. Il débita quelques uns de ces lieux communs sur l'unité de l'Église et sur ses avantages; il dit que nous ne pouvions nous dissimuler que notre révolte contre la cour de Rome avait donné naissance à cette foule de sectes; que c'était à ces

sectes nombreuses qu'il fallait s'en prendre des guerres civiles et de tout le sang qu'elles avaient fait couler; il parla de la mort de son père et de son aïeule, Marie, reine d'Ecosse; à l'appui de son opinion, il cita quelques passages de l'Histoire de la réformation par Heylin; il les cherchait dans l'ouvrage qui était devant lui, et je vis qu'il avait marqué tous les endroits où l'auteur veut démontrer dans quel but et dans quels principes agirent les réformateurs. Pour moi, je réfutai chacune de ces assertions; je lui peignis les progrès de l'ignorance et de la superstition dans les siècles de ténèbres; je lui montrai les flots de sang que l'ambition des papes avait fait couler, et toutes les calamités dont leur infaillibilité prétendue serait encore la source inépuisable. Cependant je ménageai de mon mieux ses opinions et la portée de son esprit. Ancram venait à son secours autant que possible, et quand depuis je lui en fis reproche, quoique j'eusse bien vu que c'était pour faire sa cour, il me dit que c'était ne pas savoir vivre que de presser si vivement un prince dans la discussion. Le duc, sur cette conversation, ne m'en prit pas moins tellement en goût qu'il me dit de le venir voir souvent, et que plus tard il me permit de le voir en particulier et toutes les fois que cela me plairait. Il désirait savoir ce que je pensais de l'état de l'Ecosse: je lui dis combien, à mon avis, on devait peu

compter sur ce royaume, et je me rejetai tout de suite sur les matières religieuses. Il éloigna ce sujet sans brusquerie, car il était d'une extrême douceur dans la conversation, désirant, me dit-il, que je ne touchasse plus ces questions, que j'y étais trop fort pour lui, que probablement je le réduirais au silence, mais que je ne le connaissais pas. Je lui représentai que cependant c'était une chose dont il ne pourrait jamais se justifier ni devant Dieu ni aux yeux du monde, de ce qu'étant né et ayant été baptisé dans notre Eglise, à laquelle les derniers ordres de son père lui imposaient de rester fidèle, il s'était laissé séduire et comme enlever du sein de cette Eglise, sans y regarder, sans soumettre ses scrupules à nos théologiens, sans écouter ce qu'ils avaient à dire en faveur de leur opinion, et que maintenant il était si attaché à la communion romaine que même il ne souffrait pas l'examen. A cela il me répondit qu'il s'était picoté, ce fut son expression, avec Sheldon et d'autres évêques, et que de tout ce qu'ils avaient dit, il avait dû conclure qu'ils étaient beaucoup moins éloignés du catholicisme que quelques uns de nos jeunes théologiens. Voici d'où lui venait cette idée. Stillingfleet avait peu de temps avant publié un livre intitulé *de l'Idolâtrie et du Fanatisme de l'Eglise romaine*. Après l'avoir lu, le duc avait demandé à Sheldon si c'était une opinion de l'Eglise anglicane

que l'idolâtrie de celle de Rome : Sheldon avait répondu que non, mais que les jeunes ecclésiastiques voulaient plaire au peuple, et qu'une telle accusation était un moyen.

Ce fut dans un de ces fréquens entretiens que le duc me montra le mémoire de sa première femme, qui depuis a été imprimé, et qui était écrit en entier de la main de cette princesse. Je le lus deux fois de suite ; mais je ne pus obtenir la permission d'en prendre une copie. Sur ce que la duchesse dit qu'ayant parlé de ses doutes à nos évêques, leurs réponses les avaient augmentés, j'allai trouver Morley, et ce fut à cette occasion qu'il me fit la réponse que j'ai citée plus haut. Je priai le duc de me permettre de lui amener le docteur Stillingfleet ; il y répugnait, disant que cela ferait du bruit sans rien produire de bon. Je lui représentai que ce bruit même serait un bien, puisque cela montrerait qu'il n'était pas si attaché à la religion romaine qu'il ne consentît à entendre nos théologiens. Je le pressai vivement, car il m'importait fort de dissiper le soupçon de papisme qu'avait fait concevoir sur moi ma faveur extraordinaire auprès du duc. Enfin je l'emportai, et le duc fixa une heure pour cette conférence. Stillingfleet ne se fit pas prier, quoiqu'il n'eût aucun espoir de succès. Nous restâmes ensemble près de deux heures, et bien des points de controverses furent discu-

cutés. Stillingfleet, pensant que ce qui ferait le plus d'impression sur le duc et que ce qu'il comprendrait le mieux était le pouvoir que s'arrogeaient les papes de déposer les princes, et de disposer à leur gré des Etats, s'appliqua à lui montrer que le but de la cour de Rome avait toujours été la suprématie sur tous les royaumes chrétiens; mais sans cesse le duc passait à une autre question et paraissait douter des autorités et des faits historiques que nous lui citions. Nous le priâmes de faire appeler quelques uns de ses prêtres, et de nous entendre conférer avec eux sur ces matières. Il ne le voulut jamais, disant toujours que cela ferait trop d'éclat. Il nous assura que d'ailleurs il ne voulait suivre d'autres lumières que celles de sa conscience; qu'il ne contrariait jamais celle de personne, et que jamais il n'essaierait de porter atteinte à la religion établie. Il s'appliqua fort à répéter cette profession de foi; mais quand je fus seul avec lui, je l'avertis qu'il prenait là un engagement que les principes de sa religion rendraient bien difficile à remplir. Ce n'était pas là une considération bien forte pour l'amener à se convertir; mais elle pouvait l'amener au doute et à l'examen. Je voulus aussi lui faire comprendre de quel danger était une différence de religion entre un prince et ses sujets. Il m'objecta le principe d'obéissance passive dont l'Église anglicane a toujours fait pro-

fession; je lui représentai qu'il ne fallait jamais se fier à ce qui n'était point un dogme, mais une opinion; que ceux même qui posaient celle-là en principe reconnaissaient des distinctions et des réserves : et que certainement des hommes qui auraient devant les yeux le danger d'être ruinés et ensuite brûlés ne s'amuseraient pas à la discussion, mais chercheraient le chemin le plus court et le plus sûr pour se mettre à l'abri, car de tous les intérêts le plus puissant est celui de la conservation. Il me répéta qu'il était ennemi de tout moyen violent et de toute persécution. C'était certainement sur ce point qu'on avait eu soin de lui faire sa leçon. J'allai jusqu'à lui dire que toutes ses protestations ne seraient crues que de bien peu de gens; que les paroles des princes étaient toujours regardées comme un leurre pour attraper les peuples; et que les princes ont l'air d'en faire si peu de cas qu'ils ne doivent pas s'étonner de voir leurs sujets s'en défier; que lui en particulier était maintenant d'une religion qui justifiait de tels soupçons en soumettant sa conscience à des influences étrangères; que ses directeurs pouvaient lui cacher les principes persécuteurs de l'Eglise romaine tant qu'il serait inutile qu'il en fût animé; mais qu'aussitôt qu'ils le verraient revêtu du pouvoir nécessaire, il ne fallait pas douter qu'ils ne le portassent à l'extirpation de l'hérésie. Je lui portai un ouvrage

de Crook, dans lequel ce magistrat rapporte que le roi Jacques se plaignant dans son conseil des bruits injurieux qu'on faisait courir sur son penchant à changer de religion, protesta hautement contre cette calomnie, et dit que « si un prince sorti de son sang favorisait jamais une autre religion que celle qu'il avait toujours professée et protégée, il demandait à Dieu de l'ôter de ce monde. » Le duc lut ce passage, mais sans qu'il lui fît aucune impression; et quand je le pressai de quelques citations de l'ouvrage de son père, il m'en dit ce que j'ai déjà rapporté. Ce prince, qui me parlait avec une entière confiance de toutes ses affaires, me montra un journal écrit de sa main de tout ce qui s'était passé à sa connaissance : c'était, à ce qu'il me dit, le comte de Clarendon qui lui avait conseillé ce travail. Sa première femme, fille de ce lord, avait aussi entrepris la vie de son mari : c'était un volume in-folio très-mince; j'en lus quelques passages qui me parurent spirituellement écrits. Le duc me dit qu'il voulait me confier ces deux mémoires pour me servir de matériaux à une histoire de cette époque.

C'était en quelques semaines que j'étais arrivé si avant dans son intimité. Il me permit de lui parler de l'irrégularité de sa conduite dont il convenait; et lorsque je lui demandai comment il faisait pour concilier un semblable genre de

vie avec son zèle pour sa religion : « Quoi, me répondit-il, un homme ne peut-il donc avoir de religion s'il n'est un saint ? » Enfin il prit si bien ma franchise qu'il parut ne m'en aimer que davantage.

Toute la cour remarquait la faveur dont j'étais honoré. Lord Ancram me dit un jour que ma fortune était faite si je pouvais seulement me modérer un peu sur l'article de la religion. Sir Ellis Leighton vint m'assurer, de la part de F. Sheldon et de quelques autres prêtres de la maison du duc, que, sur le bien qu'ils avaient entendu dire de moi, ils mettaient leurs services à ma disposition ; il me pressa de ne point laisser échapper une si belle occasion. « L'évêché de Durham est vacant, me dit-il, et il ne tient qu'à vous de vous le faire donner. » Mais ce n'étaient point là mes vues, et je ne tins compte ni des offres, ni des conseils.

Le duc de Buckingham me demanda ce que je me proposais de mes liaisons avec le duc d'York ; il me dit que si je me flattais de le convertir, je connaissais bien peu et ce prince et le monde ; que si je songeais à ma fortune, il fallait lui parler de la réformation comme d'une œuvre faite à la hâte, et qu'il serait bon le revoir dans un temps plus calme. Cette concession devait, à son avis, me suffire pour parvenir à tout. Je l'assurai que j'étais incapable d'une telle lâ-

cheté. « Eh bien ! me dit-il, je connais la cour mieux que vous : les princes sont convaincus que leur faveur est sans prix, et ils veulent en échange une soumission complète, autrement ils se croient dédaignés. Craignez les suites fâcheuses de toute la faveur dont vous jouissez, si vous ne vous contraignez à quelques complaisances. Si vous êtes décidé à n'en avoir aucune, croyez-moi, quittez la cour; le plus tôt sera le mieux. » Je pensai que la haine qu'il portait au duc le faisait parler, mais depuis j'ai reconnu toute la justesse de ses avis. Je ne tardai pas à voir dans le caractère du duc des choses qui devaient mettre un terme assez court à toutes ses affections. Persuadé que tous les sujets devaient être en tout soumis à la volonté des rois, il regardait comme rebelles au fond du cœur tous ceux qui, dans le parlement, s'opposaient à son frère et à ses ministres, et détestait toutes les institutions populaires comme un attentat à la dignité de la couronne. Il faut convenir que la conduite de la chambre des communes à son égard n'était pas faite pour le ramener à des idées plus saines.

Quoiqu'on eût su pendant la dernière session qu'il traitait d'un mariage avec l'archiduchesse, la chambre ne s'était point avisée d'une adresse au Roi pour le prier d'empêcher son frère d'épouser une papiste. Cependant on eût mieux fait d'y penser alors que l'honneur du duc n'était

point engagé, que lorsqu'il était déjà marié par procureur, et que lord Peterborough avait amené la princesse de Modène jusqu'à Paris. La chambre des communes ne se mit pas moins en tête de suivre l'exemple que le roi de France venait de lui donner. Dans le contrat de mariage du frère de ce monarque avec la fille de l'électeur palatin, il avait été stipulé que cette princesse aurait la liberté de conscience et une chapelle pour l'exercice de sa religion. Arrivée à Metz, Louis XIV lui avait envoyé l'ordre de s'y arrêter jusqu'à ce qu'elle fût instruite; sur cet ordre, elle s'était convertie ou plutôt avait fait semblant de se convertir. Il est vrai que la cour de Versailles publia que c'était d'accord avec l'électeur palatin, qui pour sauver son honneur y avait consenti; ce que la conduite de ce prince rendait fort croyable, quelque soin qu'il prît de le nier.

Ce fut donc cet exemple que la chambre des communes résolut de suivre, et une adresse fut présentée au Roi pour le supplier d'interdire l'entrée de l'Angleterre à la princesse de Modène, jusqu'à ce qu'elle eût abjuré le papisme. Le duc d'York pressa son frère de proroger le parlement pour une semaine, et l'ordre en fut donné. Le jour même, le duc alla à la chambre des pairs pour hâter la prorogation, et afin que les communes n'eussent pas le temps de reprendre la délibération. On devait ce jour-là procéder à la réception

de quelques nouveaux pairs; le duc pria lord Shaftesbury de remettre la cérémonie et de proroger les chambres au plus vite : le chancelier lui répondit froidement qu'il n'y avait rien qui pressât; mais les communes ne perdirent pas de temps, et l'adresse contre le mariage fut votée. Faire au duc d'York une telle insulte, c'était se mettre dans la nécessité de ne s'en pas tenir là. Ce prince, fort irrité, me dit le jour même comment les choses s'étaient passées, la manière dont le chancelier en avait agi avec lui, et qu'il espérait bien que le Roi lui ôterait les sceaux; si, comme il y avait tout lieu de le croire, il ne parvenait pas à obtenir de la chambre un subside. Je ne lui cachai pas que je regardais cette affaire comme très-fâcheuse, et la chambre comme engagée par ce premier pas à en faire d'autres, et à prendre ses sûretés contre la vengeance qu'elle devait craindre. Il me répondit qu'il n'était pas homme à reculer, qu'en toutes choses cependant il resterait soumis à la volonté du Roi; mais qu'il désirait que tout le monde sût bien qu'il serait toujours prêt à pardonner à quiconque cesserait d'être son ennemi et reviendrait sincèrement à lui.

Les huit jours de prorogation écoulés, le parlement reprit séance, et le Roi en fit l'ouverture par un discours dont le ton était si peu uniforme, qu'évidemment c'était l'ouvrage de plusieurs per-

sonnes. J'appris du duc d'York qu'autrefois lord Clarendon faisait tous les discours du Roi, mais que depuis sa disgrâce, ils se composaient dans le conseil où chaque ministre fournissait sa période, d'où résultait cet assemblage assez hétérogène. Je sus encore de lui que lord Arlington mourait de peur, et que lord Shaftesbury, ne se faisant plus d'illusion sur sa position à la cour, n'en allait que plus vite en besogne. Dans son discours il s'appliqua à réparer son *delenda est Carthago*, en disant qu'on l'avait mal compris; que c'était au parti de Lowestein qu'il s'appliquait; mais il ne fit par là qu'ajouter le ridicule à l'odieux. La chambre basse reprit aussitôt l'affaire du mariage, et quoi qu'on pût dire sur l'honneur du Roi déjà engagé, l'adresse fut rédigée et envoyée; mais elle n'eut point de réponse. Ce fut à cette époque que le secrétaire d'Etat Coventry m'expédia enfin le privilége pour la publication de mon livre, et le Roi dit qu'il voulait en faire les frais.

Alors s'éleva contre moi un orage dont les suites furent longues et fâcheuses. Le duc de Lauderdale, qui tenait les Ecossais sous le joug le plus dur, ne pouvait supporter qu'aucun d'eux formât des liaisons en Angleterre, et surtout à la cour: il ne leur permettait jamais d'arriver au Roi ou au duc d'York autrement que par lui. Ce fut donc de fort mauvais œil qu'il vit le degré de faveur

où j'étais parvenu ; la duchesse elle-même m'en parla, et ceux qui savent ce que sont les jalousies de cour sentiront bien qu'il me fallait, ou leur dire quelque chose qui les satisfît, ou rompre entièrement avec eux. Je leur dis donc que je n'avais parlé au duc d'York que de religion, ce qui était vrai, et au Roi seulement du scandale de sa conduite. Cela ne rassurait pas leurs esprits méfians; je le vis bien. Ils voulaient que j'allasse avec eux en Ecosse; je leur dis que je les suivrais aussitôt que l'affaire qui m'avait amené à Londres serait terminée. Et en effet, sitôt qu'elle le fut, je pris la poste, quoiqu'une grande quantité de neige encombrât les routes : aussi n'arrivai-je à Edimbourg que la nuit du jour où devait se faire l'ouverture du parlement. J'allai voir aussitôt le duc de Hamilton et quelques autres personnes qui me dirent toutes qu'à la manière dont le duc de Lauderdale avait parlé de ma faveur à la cour, il semblait que je fusse prêt à me convertir au papisme. Le duc de Hamilton m'apprit aussi que lui et ses amis étaient résolus à attaquer le lendemain dans le parlement le duc de Lauderdale et son administration. Fort troublé de ce parti pris, je dis tout ce qu'il était possible sur l'inopportunité d'une telle démarche ; mais il me répondit qu'il était engagé, que les comtes de Rothes, Argyle, Tweedale et tout le parti cavalier lui avaient donné parole de le bien seconder.

Je lui prédis ce qui arriva ; que les autres feraient bientôt leur paix, le laissant lui dans l'embarras, et qu'il resterait seul pour faire tête à l'orage. Enfin, voyant qu'il n'y avait rien à faire, et que je ne pouvais empêcher que la lutte ne commençât entre le duc de Lauderdale et le duc de Hamilton, je pris le parti de me retirer chez moi et d'y suivre mes études.

Le lendemain le parlement s'ouvrit; on lut la lettre du Roi dans laquelle il assurait les Écossais de son affection dans les termes les plus bienveillans, et leur demandait de l'aider dans la guerre qu'il avait à soutenir contre la Hollande, proposition que le duc de Lauderdale appuya d'un long discours, après quoi on proposa de nommer une commission chargée de rédiger, comme c'était l'usage, une réponse à la lettre du Roi. Le duc de Hamilton prit la parole et dit qu'il croyait convenable d'examiner avant tout l'état du royaume, d'écouter les griefs de la nation, et sur-le-champ il en indiqua quelques uns. Une vingtaine de membres appuyèrent la motion, comme on en était convenu, et citèrent chacun quelque plainte publique. Les uns parlèrent du sel, les autres du tabac, ceux-ci de l'eau-de-vie, quelques uns se plaignirent de l'administration de la justice, quelques autres de l'altération des monnaies. A une telle sortie, le duc de Lauderdale ne savait où il en était, il avait l'air

d'un déterré. Son crédit à la cour s'était élevé sur l'idée qu'il y avait donnée de son pouvoir en Ecosse et de la dépendance sous laquelle il tenait ce royaume. Que penserait-on de lui à White-hall, quand on y aurait une preuve si évidente de la perte de cette autorité tant vantée? Le parlement, en le bravant, le perdait, et assurément il ne s'y était pas attendu quoique je l'eusse averti d'une partie du danger. Mais venant à réfléchir à la fois sur cet avis, sur le crédit que j'avais acquis à la cour, sur la rapidité de mon voyage, et sur cette malheureuse arrivée dans la nuit qui précéda l'ouverture du parlement, il rapprocha toutes ces circonstances, et en conclut que j'avais été envoyé à Londres comme agent du parti qui s'élevait contre lui, et que le privilége pour mon livre n'était qu'un prétexte. Il crut que sir Robert Murray avait conçu le projet, et que lord Shaftesbury l'avait conduit. C'était un moyen commun à tous les ministres de Charles II, que de rejeter le mauvais succès d'une affaire sur un événement impossible à prévoir, mais contre lequel, à l'avenir, on prendrait ses mesures. Il se dépêcha donc d'assurer le Roi que cet incendie était de ma façon; que j'étais de la même humeur que mon oncle, et qu'il fallait me bien lier les mains ou s'attendre à me voir porter partout le désordre. Le Roi acceptait toutes les accusations qui venaient de ses ministres, sans

jamais se mettre en peine de ce que pourrait dire l'accusé. A son avis, toute justification était mensonge; à quoi quelqu'un lui dit un jour qu'apparemment Sa Majesté était décidée à croire le premier menteur. Mais ce fut bien pis quand le duc de Lauderdale, à son retour à Londres, lui dit que je m'étais vanté à sa femme de la liberté avec laquelle je lui avais parlé de ses mœurs. Le Roi fut vivement piqué, ou plutôt feignit de l'être, voulant un prétexte pour me déchirer : vengeance dont il se donna le plaisir pendant plusieurs années. Sans doute ma confiance avec la duchesse de Lauderdale était blâmable; mais j'avais été pris de court, il avait fallu répondre; je n'avais pu me résoudre à mentir, et autre chose qui pût la satisfaire ne s'était pas présenté dans le moment à mon esprit. Quoi qu'il en fût, le duc d'York me conserva toute son amitié; et, retourné chez moi à Glasgow, j'y repris mes études jusqu'au mois de juin où je retournai à Londres.

Le duc de Lauderdale prorogea la session pour quelque temps, et convoqua un conseil où il parla des plaintes faites au parlement, et du plein pouvoir que lui avait donné le Roi pour la réforme des abus. Il enjoignit aux membres du conseil de dire tout ce qu'ils savaient des griefs de la nation, parce que c'était au conseil et non au parlement qu'il fallait d'abord s'adresser. A cela,

le duc de Hamilton répondit que l'usage voulait que les plaintes fussent portées au parlement qui seul avait le droit d'y satisfaire, et que l'autorité du conseil, qui allait jusqu'à arrêter les abus, ne suffisait pas pour les réformer. Là-dessus le duc de Lauderdale protesta qu'au nom du Roi il donnait toute liberté à la discussion; et que ceux qui refuseraient d'y prendre part et de l'aider de leurs avis manqueraient à leur devoir et au respect dû à la couronne; que d'ailleurs, puisqu'il savait déjà que les motifs de presque toutes ces clameurs si déplacées étaient les impôts sur le sel, le tabac et l'eau-de-vie, il consentait à leur suppression. Mais le but du parti qui venait d'élever la voix dans le parlement était la punition des oppresseurs aussi bien que la fin de l'oppression; ils avaient résolu de poursuivre le duc de Lauderdale et ses partisans; ils voulaient qu'une punition exemplaire confirmât la réforme des abus.

Dès que le parlement eut repris séance, les plaintes recommencèrent; mais le duc de Lauderdale dit que ces plaintes devaient être d'abord adressées aux lords des articles, auxquels toutes les requêtes et toutes les motions devaient être préalablement soumises, comme étant les seuls juges de celles qui devaient être discutées dans le parlement. L'opposition soutint que les lords des articles n'étaient qu'un comité nommé pour

donner aux propositions la forme d'actes, mais qu'au parlement seul appartenait le droit incontestable d'examiner l'état du royaume. C'était là l'esprit de la loi. Mais le duc de Lauderdale avait pour lui la lettre : aussi parvint-il à ce qu'il pouvait le plus désirer. C'était de faire considérer le comité comme une des prérogatives de la couronne. Il se fit un grand mérite auprès de son maître d'avoir ainsi étendu et fixé les droits des lords des articles qui, tous à la nomination du Roi, devenaient une barrière contre les efforts de l'opposition qui tendait à rendre le parlement d'Ecosse aussi factieux que la chambre basse d'Angleterre ; et dans la disposition d'esprit où le Roi était alors, ce succès ne pouvait que lui être très-agréable. Je reviens à la session de cette année du parlement d'Angleterre.

Dès qu'elle s'ouvrit, le duc d'Ormond, les comtes de Shaftesbury et d'Arlington, et le secrétaire d'État Coventry, conseillèrent au Roi d'éloigner son frère de la cour pour quelque temps, comme une mesure à la fois dans ses intérêts et dans ceux du duc d'York. Le Roi se laissa persuader, et les chargea d'en faire eux-mêmes la proposition à son frère. Ce prince les reçut fort mal, leur dit qu'il était prêt à obéir en toute circonstance aux ordres de son frère, mais qu'il regarderait comme son ennemi

quiconque donnerait un semblable conseil, et il tint parole; car il ne pardonna jamais à aucun d'eux, pas même à Coventry, quelque bonne opinion qu'il eût de lui. Il pressa vivement le Roi de retirer les sceaux au comte de Shaftesbury qui eut bientôt à les remettre à Finch, alors procureur-général, et créé depuis comte de Nottingham. Finch était un fort honnête homme et connaissait bien les lois d'Angleterre; son éloquence fut long-temps admirée, mais la recherche et le travail s'y faisaient tellement sentir que plus tard on n'en fit aucun cas. Quoiqu'il n'eût aucune idée de la nature de nos relations avec les puissances étrangères, il avait la fureur d'en parler, ce qui donnait de lui une médiocre opinion à ceux qui les connaissaient bien. Persuadé qu'il était de son devoir de prendre le parti de la cour dans tous les débats de la chambre haute, il le faisait plutôt avec la véhémence d'un avocat qu'avec la gravité d'un magistrat. Juge incorruptible, il résistait sur son tribunal aux sollicitations les plus puissantes, même à celles du Roi qui, partout ailleurs, pouvait tout sur lui : sur le siége de chancelier, à la chambre et dans la conversation, il avait le ridicule de vouloir toujours être éloquent. Un fait qu'il ne faut pas oublier de dire à son honneur, c'est qu'il mit toujours le plus grand soin à ne donner les bénéfices à sa nomination qu'à des hommes qui

en fussent dignes, et qu'il les obligeait à la résidence. Lord Shaftesbury put alors donner carrière à son ressentiment contre la cour, ce qu'il fit avec aussi peu de mesure que de décence.

La chambre des communes, décidée à attaquer tous les ministres, commença par le duc de Lauderdale, et vota une adresse pour supplier le Roi de l'éloigner de son conseil et de sa personne. Elle en vint ensuite au duc de Buckingham, qui fit demander la permission d'être entendu, et la chambre la lui accorda. Le premier jour qu'il comparut à la barre, il fut tellement interdit que, prétextant une indisposition, il demanda que sa justification fût remise au lendemain. Ce jour-là, moins troublé, il protesta de l'innocence de ses vues, imputa tous les mauvais conseils aux autres ministres, et surtout à lord Arlington, faisant même entendre assez clairement que c'était au Roi et à son frère qu'il fallait s'en prendre de toutes les fautes commises : « Chasser, dit-il, est un passe-temps très-agréable; mais quelqu'un qui s'aviserait de chasser avec un couple d'écervelés y trouverait un bien médiocre plaisir. » Il s'était déjà servi de cette comparaison un jour qu'il me parlait du prince Robert et d'Arlington; mais cette fois on comprit qu'elle s'adressait plus haut. Un tel discours, sans le justifier auprès de la chambre, lui fit perdre si complétement la fa-

veur du Roi, que depuis il ne l'a jamais recouvrée. . . . .

Vint ensuite le tour de lord Arlington. Admis aussi à se défendre devant la chambre, il parla mieux qu'on ne l'attendait de lui, et plaida sa cause sans blâmer en rien la conduite du Roi, ce qui fut d'un si bon effet que, quoique les arrestations arbitraires et les ordres qu'il avait écrits et signés comme secrétaire d'Etat le missent dans une position plus fâcheuse que personne, il fut acquitté, à une majorité assez faible, il est vrai. Au reste, quels qu'eussent été la justification et le succès, ils lui firent perdre sa haute faveur auprès du Roi, et irritèrent tellement le duc, déjà offensé, qu'on lui ôta le ministère. Il fut créé lord chambellan. . . . .

Le but de la chambre des communes était d'obliger le Roi à conclure la paix avec la Hollande. La cour de France, informée que Croissy était sous l'entière influence d'Arlington, le rappela, et à sa place elle envoya Rouvigny, très-habile en affaires, et surtout en intrigue, protestant inébranlable, mais adroit courtisan; c'était un des diplomates le plus forts de l'Europe. Quoiqu'il reçût le traitement d'ambassadeur, il n'en voulut pas prendre le titre pour n'être pas obligé à ouvrir une chapelle où l'on dirait la messe à son arrivée à Londres, et cela je le tiens de lui. Il trouva les ministres des puissances alliées acca-

blant de mémoires les membres des communes; il comprit donc qu'il n'y avait rien à faire pour lui de ce côté, et ce fut sur le Roi qu'il entreprit d'agir. Ce prince était dans un extrême embarras, prêt à tout faire et à sacrifier tout le monde s'il eût pu pour se procurer les moyens de soutenir la guerre; mais il sentait bien qu'il n'y avait pas d'argent à espérer, et qu'il allait se trouver à la merci de la Hollande. Aussi Arlington avait-il déjà pressé le ministre d'Espagne d'engager les États et le prince d'Orange à faire des propositions de paix. Pour entamer les négociations, et pour que cela eût quelque air d'une paix demandée et achetée, Arlington avait proposé que les États offrissent au roi d'Angleterre une somme d'argent qu'il abandonnerait aussitôt au prince d'Orange en paiement de ce qu'il lui devait. Rouvigny, de son côté, pressa le Roi de donner satisfaction à son parlement sur le fait de la religion, et la réponse fut : « Sans la sottise de mon frère je me tirerais bientôt d'embarras. » Rouvigny rédigea un mémoire pour faire connaître à la chambre des communes combien les prétentions de son maître étaient modestes; il dit qu'à présent il reconnaissait l'exagération de ses demandes au traité d'Utrecht, et ne souhaitait rien tant qu'un moyen de sortir honorablement de cette guerre.

Dans des circonstances aussi favorables les

États commirent une grande faute en demandant la paix à l'Angleterre sans exiger que le Roi entrât dans la ligue formée pour obliger la France à se soumettre aux conditions imposées par la triple alliance; mais le prince d'Orange crut que, si l'on pouvait une fois désunir le roi de France et d'Angleterre, le reste serait facile; et les Hollandais désiraient ardemment la paix, espérant qu'elle les délivrerait du soin de défendre leurs côtes, et qu'ils pourraient attaquer la France et ruiner son commerce.

Cet hiver, les États ajoutèrent à la dignité du stathouder en la rendant héréditaire de mâle en mâle dans la famille du prince d'Orange qui, en un an et demi, avait si complétement changé la position de la Hollande. Non-seulement il avait pris Naerden et assuré par là la tranquillité d'Amsterdam, mais osant remonter le Rhin jusqu'à Bonn, il s'était emparé de cette place en très-peu de jours, et par là avait ôté à la France la possibilité d'envoyer des secours sur le Rhin et l'Yssel. Aussi les Français, voyant qu'il n'y avait pas moyen d'y tenir plus long-temps, furent contraints quelques mois après d'évacuer les places et d'abandonner les trois provinces dont ils étaient maîtres. Politique non moins adroit qu'habile général, il avait, par une alliance conclue avec l'Empereur, ménagé la paix avec l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster; les négocia-

tions étaient aussi entamées entre la Hollande et l'électeur de Brandebourg qui, dans la trève d'une année faite avec Turenne, s'était réservé le droit d'agir de concert avec l'Empereur, selon les résolutions qui seraient prises à la diète. Un changement si heureux et si prompt dans les affaires des Provinces-Unies avait tellement acquis au prince d'Orange l'affection du peuple, que tout ce qu'il eût pu désirer, il l'eût obtenu, et qu'on ne le rendit nullement responsable de la perte de Maëstricht. Fort de ce crédit, il décida les États à proposer la paix au roi d'Angleterre et à la demander, eux qui si évidemment pouvaient l'imposer. Enfin un projet de traité avec la Grande-Bretagne fut rédigé, ou plutôt on copia celui de Bréda, en y ajoutant une offre de deux ou trois cent mille livres sterling au Roi pour les frais de la guerre, et ce fut sur le bureau de lord Arlington que le Roi signa le traité. Aussitôt après la signature, il revint au palais, où toute la cour était réunie. Y trouvant Rouvigny, il le prit à l'écart et lui dit qu'il venait de faire une chose qui lui faisait plus de peine que s'il eût fallu perdre la main droite; qu'il avait signé le traité de paix avec la Hollande, dont le projet lui avait été présenté par l'ambassadeur d'Espagne; qu'il avait vu que rien ne pouvait contenter les communes, ni leur arracher des subsides; que malgré tout cependant il avait

résisté aux instances d'Arlington jusqu'au dernier moment; mais qu'au fait la guerre était impossible sans argent, et que cet argent, il était évident qu'il ne fallait plus l'espérer. Rouvigny lui répondit qu'à ce qui était fait il n'y avait plus de remède, mais qu'il voulait en cette occasion montrer à Sa Majesté combien il désirait la servir, et qu'il s'engageait à ce que son maître la prît pour juge de ses prétentions, et la choisît pour arbitre et pour médiateur de la paix. Le Roi reçut cette ouverture avec une joie extrême, et dit qu'on ne pouvait lui rendre un service qui lui fût plus agréable. Le roi de France entra dans les vues de son ambassadeur, et la médiation fut acceptée. Ainsi se termina une guerre où le roi Charles se fit fort peu d'honneur. Il la commença injustement, la conduisit sans prudence, la soutint sans bonheur, et la termina sans dignité, et par de si tristes moyens que sa considération politique souffrit et en Angleterre et sur le continent; mais il s'en inquiéta peu. Désormais il pouvait, ainsi que son frère, se livrer à ses goûts; le parlement fut prorogé, et la cour reprit bientôt son train accoutumé de luxe et de débauche. Lord Arlington, auteur de tout ceci, essuya une disgrâce complète; et, quoiqu'il fût dans le secret d'intrigues trop importantes à cacher pour qu'on osât le pousser à bout, il ne put jamais remonter au degré de faveur dont il était descendu.

La duchesse d'York arriva cet hiver. Fort jeune, puisqu'elle avait à peine seize ans, elle était cependant déjà formée. C'était une très-agréable personne, ayant assez de beauté, et tant d'esprit et de finesse que, pendant tout le règne de son beau-frère, elle sut, par des manières obligeantes et un air de bonté et d'innocence, gagner le cœur de tous les gens qui l'approchaient. Elle prévint si bien tout le monde en sa faveur que long-temps après qu'elle fut Reine, on n'était point encore désabusé; son habileté italienne en imposa aux personnes les plus âgées et les plus défiantes de la cour et des provinces; seulement elle se laissait quelquefois entraîner par son esprit moqueur, mais on mettait ce défaut sur le compte de l'âge et son peu d'expérience du monde; elle évitait tout ce qui pouvait lui donner des airs de bigotisme ou de femme d'intrigue et ne cherchait qu'à s'amuser sans scandale. Aussi tant qu'elle fut duchesse elle fut universellement aimée et estimée.

On mit auprès d'elle en qualité de secrétaire un certain Coleman. Cet homme a eu une part si active aux affaires du parti catholique, il a fini si malheureusement, et j'ai eu si souvent occasion de causer avec lui et de le connaître, que je dirai ce qu'il était. J'ai ouï dire qu'il était fils d'un ecclésiastique, mais que les Jésuites l'attirèrent fort jeune dans leur compagnie où il resta plusieurs

années; il entendait à merveille l'art de conduire une controverse, et, sur la grande question de l'autorité de l'Eglise, il n'avait pas son pareil dans tous les ecclésiastiques romains. Hardi, bien décidé à parvenir, dans ce but il se dévoua aux jésuites : aussi ce fut par eux que se fit sa fortune. Ecrivant facilement plusieurs langues il fut le principal correspondant du parti catholique en Angleterre. A sa grande dépense, à son ton, à ses manières, on reconnaissait un homme qui se sentait appuyé. Je le devinai bientôt, et j'en avertis le duc d'York, car je le jugeai aussi propre à gâter une affaire qu'à la mener habilement. Après avoir été très-lié avec le père Ferrier, confesseur de Louis XIV, il ne négligeait rien pour arriver à la confiance de son successeur le père La Chaise; il allait chercher des prosélytes partout, même dans les prisons; mais son plus grand talent était peut-être de savoir donner et recevoir à propos. Les affaires d'Angleterre étant alors assez calmes, voyons l'Ecosse.

Le Roi écrivit au duc de Hamilton de venir à Londres, et ce lord y arriva bientôt avec lord Tweedale. On leur fit à tous deux un si gracieux accueil qu'ils crurent avoir cause gagnée; mais par là le Roi voulait engager la chambre des communes à en user mieux avec lui, et son projet était, si elle consentait à lui donner de l'argent, de prouver qu'il était prêt à faire ce qu'elle dé-

sirait, en ôtant au duc de Lauderdale son autorité pour la partager entre ces deux lords. Dans ce but, il les écouta d'une manière si bienveillante qu'ils crurent l'avoir convaincu. Il ne leur fit d'autre reproche que celui de n'être pas venus droit à lui porter leurs plaintes et celles de leurs compatriotes; mais aussitôt qu'il vit qu'il n'avait rien à attendre de la chambre, et qu'il eut été contraint de signer la paix, il ordonna aux deux lords de retourner en Ecosse en leur promettant de ne gêner en rien les décisions du parlement. Espérant tout de cette assurance, ils partirent malgré les neiges, et de ma vie je n'en ai tant vu. A leur arrivée ils trouvèrent, au lieu d'une assemblée libre, un parlement prorogé : mesure qui porta le mécontentement à un tel degré qu'on proposa d'en venir à des moyens violens pour se défaire du duc de Lauderdale et de ses partisans. Le duc de Hamilton qui m'a dit cela quelques années plus tard, après la publication de l'amnistie, n'était ni assez hardi, ni assez méchant pour entendre à de pareils projets. D'ailleurs, il reçut encore une lettre très-flatteuse du Roi, qui l'engageait à revenir à Londres et à s'en remettre à lui pour tout arranger, et qu'il promettait de faire à son entière satisfaction.

Pendant que l'opposition perdait ainsi le temps, le duc de Lauderdale ne négligeait rien pour gagner l'affection du peuple. Il fermait les yeux sur

l'audace des presbytériens qui s'emparèrent d'une église vacante d'Edimbourg et y prêchèrent pendant plusieurs mois. Le comte d'Argyle et sir James Dalrymple étaient les plus puissans protecteurs de cette secte. Le duc de Lauderdale fit des avances pour renouer ses anciennes liaisons avec le premier, qui se trouva fort heureux d'oublier une si dangereuse inimitié, et la bonne intelligence se rétablit bientôt. Dalrymple était président de la cour de session; c'était un homme calme et qui joignait à des manières douces un caractère ferme et l'esprit le plus adroit et le plus faux; sans respect pour les devoirs les plus sacrés de sa charge, il avait une admirable habileté pour colorer les plus révoltantes injustices. Jamais famille ne s'éleva plus rapidement que la sienne, mais aucune n'eut à déplorer de plus grands malheurs. Son fils aîné, le vicomte de Stairs, tomba de cheval et se brisa la tête. Il avait deux fils : jouant un jour ensemble, ils trouvent un pistolet, le chargent; l'un tire sur l'autre et le tue. Un autre fils du président, dans une fièvre chaude, se saisit de quelque chose qu'il trouva sous sa main et l'avala : on sut que c'était des cantharides préparées pour un vésicatoire : ses entrailles s'ulcérèrent, et il mourut dans d'affreuses douleurs. Un autre de ses fils ayant le transport tomba dans le feu, et se brûla la moitié de la figure. Ses filles, dans des momens de manie

très-extraordinaires, s'avisèrent de sauter par-dessus les murs, et l'une d'elles mourut de la manière la plus étrange; et sur tout cela la malice du public se donna carrière. Dalrymple fut donc désormais le confident le plus intime du duc de Lauderdale; il insinua aux presbytériens que, s'ils voulaient détruire les préventions que le Roi avait contre eux, il fallait soutenir son ministre; et plusieurs se laissèrent persuader.

Quelle que fût l'influence que put avoir sur les dispositions des presbytériens cette singulière conduite à leur égard, elle irrita extrêmement le clergé. Les membres les plus zélés, ou plutôt les plus ambitieux, qui ne trouvaient pas qu'on fît pour eux tout ce qu'ils méritaient, commencèrent à élever la voix et à crier au désordre. Ils parlèrent hautement de la nécessité d'un synode qui composât une liturgie et réglât la discipline de l'Église. On proposa donc dans les synodes provinciaux d'adresser une requête au conseil privé pour demander la convocation si nécessaire d'un synode national. Tout ceci étant contraire à mon opinion, et connaissant trop bien notre clergé pour attendre de lui quelque chose de bon, je me tins à l'écart lors de la réunion du synode où j'avais place. Les requêtes furent adressées; il semblait qu'il n'y eût là rien que de très-innocent; mais, comme on sait, le véritable but était d'animer la fermentation qui remplissait le

royaume. On prit la chose fort mal. Un évêque et quatre ministres furent déposés par ordre du Roi en vertu de la suprématie; ils furent, il est vrai, réintégrés dans leurs fonctions un an après, mais on exigea des soumissions. Encore une fois, je n'étais pour rien dans tout ceci, étant de l'avis de Grégoire de Nazianze qui souhaitait ne jamais voir une assemblée ecclésiastique; cependant on persuada au Roi que j'avais été l'âme de cette affaire, quelque soin que j'eusse pris de n'y point paraître.

Un nouvel incident vint encore causer de nouveaux désordres, et les suites en furent longues et fâcheuses. Une cause avait été jugée par la cour de session : la partie condamnée en appela au parlement; la cour se trouva insultée, et le ministère comprit qu'ériger le parlement en cour de judicature c'était rendre nécessaire des convocations plus fréquentes. Les juges demandèrent à tous les jurisconsultes de déclarer cet appel contraire aux lois dont la lettre était en effet pour eux, car elles n'admettaient ni les évocations ni les appels comme d'abus; seulement le parlement avait quelquefois, mais très-rarement, revu sur la demande des parties les arrêts de la cour de session, et les avait déclarés abusifs : ainsi c'était au sens du mot *appel* que se réduisait la question. Sir George Lockhart, frère de l'ambassadeur de ce nom,

le plus savant jurisconsulte comme le meilleur avocat qu'à mon avis ait jamais eu l'Ecosse, et de tous les hommes le plus avare, le plus passionné et le plus ambitieux, et qui avait toute influence sur le barreau, se chargea de la défense du droit d'appel et des intérêts de la partie appelante. Le Roi, instruit de ce qui se passait, envoya un ordre d'interdire tous les jurisconsultes qui se montreraient favorables au droit d'appel, et cet ordre ne produisit aucun effet. Il en parut un autre qui les bannissait d'Edimbourg et de douze milles à la ronde, et fixait un jour avant lequel ils devaient ou avoir fait leur soumission ou être partis. Dans cet ordre, d'un style tout nouveau, le Roi jurait sur sa parole de prince que tout exercice serait pour toujours interdit à ceux qui à cette époque ne se seraient pas rangés à ce qu'il appelait leur devoir. Ils tinrent bon, et le jour fixé se passa sans qu'aucun d'eux se fût soumis : plus tard ils consentirent à condamner les appels pris dans le sens que donnent à ce mot les lois romaines, et malgré le ton si menaçant de la proclamation, ils furent rétablis dans leurs fonctions; mais l'exercice de la justice n'en avait pas moins été interrompu pendant une année entière.

Dans tout ceci les magistrats d'Edimbourg ne s'étant pas montrés aussi souples que le duc de Lauderdale l'aurait voulu, il obtint un ordre du

Roi pour en destituer douze des principaux, et les déclarer inhabiles à remplir toutes fonctions. Apparemment il avait oublié les plaintes que lui-même avait faites contre ces déclarations d'inhabileté, lors même qu'elles étaient sanctionnées par un acte du parlement : cependant il s'en tint à ces douze.

Une loi donnait aux bourgs d'Ecosse le privilége de s'assembler une fois par an pour examiner l'état du commerce et toutes les ordonnances qui y avaient rapport. Dans une de ces assemblées qui s'était réunie à la fin de cette année on avait rédigé une pétition qui fut envoyée au Roi, où l'on se plaignait de certaines lois gênantes pour le commerce, et dont la révocation exigeait une session du parlement. La pétition demandait que le commissaire nommé pour présider la session fût muni des instructions et des pouvoirs nécessaires à cette révocation. Les jurisconsultes jugèrent la requête légale, et rien n'était plus légitime que l'assemblée qui la faisait. On ne demandait pas la convocation d'un parlement, mais seulement que des instructions fussent données au président de celui qu'on assemblerait. La pétition n'en fut pas moins déclarée séditieuse, et l'on mit en prison ceux qui l'avaient proposée ou appuyée. De tels succès dans l'abus du pouvoir ôtèrent toutes bornes à la présomption du duc de Lauderdale ; il résolut d'écraser désormais sans ménagement

tout ce qui se trouverait sur son chemin. Créé comte de Guildford en Angleterre avec une pension de 3,000 livres sterl., sa suffisance fougueuse devint une véritable fureur; aussi, lorsque le duc de Hamilton et quelques autres lords vinrent à Londres, le Roi ne put les décider à mettre leurs plaintes par écrit; ils répondirent qu'ils ne voulaient pas en courir les risques, que les lois d'Ecosse étaient rédigées d'une manière si ambiguë, et qu'on les interprétait si singulièrement que l'écrit le plus simple et le plus innocent pouvait être un jour condamné comme une fabrication de mensonges dangereux à l'Etat, et un libelle contre la puissance royale. Le Roi eut beau promettre qu'on ne se servirait jamais de cet écrit quel qu'il fût, ils ne voulurent point se fier à sa parole, sachant combien il était sous l'influence des passions du duc de Lauderdale. Après cela s'étonnera-t-on que, moi, je n'aie pu me défendre contre ce ministre tout-puissant?

A mon arrivée à Londres, le duc d'York me reçut avec une grande bonté. Il me dit qu'enfin il était hors d'une affaire qui l'avait beaucoup tourmenté; que la fermeté du Roi n'avait pas peu contribué à la terminer, et il s'étendit en éloges sur sa femme. « Je suis, ajouta-t-il, fort affligé des troubles d'Écosse; j'aime le duc de Lauderdale, et j'aurais bien désiré arranger les choses si j'y avais trouvé quelque jour. » Il m'avertit que

le Roi était très-irrité contre moi, qu'on lui avait persuadé que j'étais l'auteur de tous ces désordres; que pour lui il m'y croyait étranger, et qu'il mettrait tous ses soins à faire ma paix. Dans ce dessein, il me mena chez le Roi, qui me reçut froidement; et quelques jours après, pendant que le duc était à la chasse, le lord-chambellan m'avertit qu'il avait ordre de me rayer du nombre des chapelains, que le Roi me défendait de paraître à la cour, et s'attendait à ce que je retournasse incessamment en Ecosse. Le duc d'York parut surpris de cette nouvelle, et voulut bien en parler à son frère, mais le Roi fut inexorable; seulement il consentit à me recevoir encore une fois, et à entendre ce que j'avais à dire pour ma justification. Je n'oubliai rien de ce que je croyais nécessaire pour le ramener, et j'en appelai au témoignage du duc de Hamilton, qui me rendit justice; mais le Roi conclut en me disant qu'il avait bien peur que je ne me fusse trop mêlé des affaires publiques, qu'il désirait que je m'en retournasse chez moi, et que je me tinsse désormais plus tranquille. Le duc d'York m'avertit que si je reprenais la route d'Écosse sans m'être réconcilié avec le duc de Lauderdale, j'y trouverais certainement une étroite prison où je pourrais bien rester long-temps; avis dont je lui eus une extrême obligation, et dont je profitai. Je me démis de mes fonctions, et restai à Londres.

Je prêchai dans plusieurs églises de cette capitale, où mes sermons eurent un tel succès que, selon toute apparence, il m'était possible de me faire nommer à une de celles où le peuple a le droit de choisir ses ministres. En effet, une d'elles étant venue à vaquer, les électeurs jetèrent les yeux sur moi; mais ils craignaient que ce choix ne déplût à la cour. Le duc en parla au duc de Lauderdale, en lui disant qu'il désirait fort que je trouvasse un établissement à Londres, et qu'il le priait de ne se point opposer à mon élection. Lauderdale prétendit que cet établissement était un tour de l'opposition d'Écosse, et que je pouvais être un correspondant entre les factieux des deux royaumes. Cependant, sur l'assurance que lui donna le duc d'York que je ne me mêlerais plus de politique, il consentit à ce que le Roi fît savoir aux électeurs qu'il ne s'opposait pas au choix qu'ils voulaient faire. Le duc de Lauderdale, voyant tout l'intérêt que me portait le duc d'York, me fit dire que, si je voulais promettre de n'avoir plus aucune correspondance avec le duc de Hamilton, il me rendrait toute son amitié. A cela je répondis que je m'étais engagé à ne me plus mêler des affaires d'Écosse; mais que je ne pouvais abandonner mes amis, ni prendre parti contre eux. Là-dessus, me jugeant intraitable, il alla faire au Roi, le soir même du jour qui précéda l'élection, une histoire qui se trouva

fausse quand on vint à l'examiner, mais sur laquelle je ne pus donner des éclaircissemens que trop tard. Le Roi fit faire aux électeurs la défense bien positive de me nommer, et je perdis le bénéfice.

Quelque temps après on débita sur moi un nouveau mensonge. Celui-ci, j'en suis sûr, était de la façon de Sharp; mais le Roi n'en fut pas moins convaincu que j'animais les pairs et les communes d'Angleterre contre le duc de Lauderdale, et Coventry me signifia l'ordre de sortir de Londres, et de n'en pas approcher de plus de vingt milles. Le duc d'York me dit les détails de cette nouvelle calomnie, qui tous étaient évidemment faux. Lord Falconbridge et lord Carlisle étaient ceux des pairs dont on m'accusait surtout d'avoir influencé l'opinion. Je ne les connaissais pas, et j'avais même évité de me lier avec eux, quoiqu'ils eussent paru le désirer. Je le dis à Coventry, qui le redit au Roi en présence du duc d'York, et les deux lords témoignèrent en ma faveur. J'espérais que le Roi, ainsi désabusé, révoquerait son ordre, mais il ne le voulut pas; j'insistai pour qu'il me fût donné par écrit; le secrétaire d'État, qui le savait illégal, n'en voulut rien faire, et l'on s'en tint à m'interdire la cour. Cependant le duc d'York, qui tenait à me réconcilier avec Lauderdale, ménagea une autre entrevue; mais il ne voulut entendre à rien,

à moins que je ne renonçasse à mes amis, et que je ne dévoilasse leurs secrets. Je dis que certainement je n'étais pas lié avec des ennemis du bien public, et qu'il m'était impossible de rompre avec des personnes auxquelles j'étais attaché par les relations d'une si longue amitié. Le duc d'York voulut encore en parler au lord-trésorier; il m'engagea à l'aller voir. Celui-ci se fit fort de ramener le duc de Lauderdale; mais ensuite il me déclara qu'il n'y avait pas moyen, qu'il l'avait trouvé inflexible.

Cette violente et injuste persécution dura quelques mois; et, dans l'humeur qu'elle me donna, il m'échappa de dire que le duc de Lauderdale était animé par le regret de certaines confidences dangereuses, et que je voyais bien qu'il n'aurait de repos que lorsqu'il m'aurait perdu. Pour prouver ce que je disais, je répétai quelques mots de ces conversations que j'avais eues avec lui, et que j'ai rapportées plus haut. Je confesse que j'eus tort, puisque c'était de la confiance et de l'amitié que je trahissais les secrets; mais qu'on se mette à ma place; je n'avais que trente ans, et tant d'injustices m'avaient poussé à bout; bien d'autres, et plus prudens et plus âgés, eussent perdu patience. Quoi qu'il en soit de mes torts, les personnes auxquelles je m'étais ouvert de ces particularités, résolurent d'en faire usage contre le duc de Lauderdale à la prochaine session, pour

laquelle lui et le comte de Danby prenaient déjà leurs mesures.

Ces deux lords s'étaient mis à la tête du parti anglican et des vieux cavaliers. Partout on répétait que le Roi avait trop long-temps négligé ses meilleurs et ses plus fidèles amis. L'on se mit en devoir de rendre de nouveaux honneurs à la mémoire de Charles Ier., et de récompenser les défenseurs de sa cause. Une statue équestre de ce prince fut tirée des ateliers du fondeur où elle était restée oubliée, et fut placée à Charing-Cross. On prépara un service funèbre d'une grande magnificence; l'église de Saint-Paul à Londres fut rebâtie; Morley et quelques autres évêques furent consultés, et le nouveau ministère se concerta avec eux sur un projet qu'on disait devoir fermer la route au papisme. Les ministres suivirent avec ardeur ce nouveau plan de conduite, en accusant hautement leurs prédécesseurs. Mais tout cela ne pouvait que déplaire au duc d'York; il fallait justifier à ses yeux cette nouvelle marche. Aussi lui dit-on que l'intelligence des épiscopaux et des non-conformistes était dangereuse, qu'il était nécessaire de donner satisfaction sur quelques points au parti de l'Église anglicane, et qu'ensuite on proposerait une loi, déjà toute prête, qui exclurait des emplois ces dissidens intraitables; que cette loi, semblable au test, exigerait, pour être admis à élire ou à être élu, une condamnation

du droit de résistance au souverain, dans quelque cas que ce soit, et un engagement de ne consentir jamais à aucune innovation ni dans l'Église, ni dans l'État ; que si on était assez heureux pour que cette loi passât aux chambres, le parti du Roi lui serait plus que jamais dévoué, et pour toujours séparé des non-conformistes ; mais qu'enfin, pour arriver à cet heureux résultat, il fallait remettre en vigueur les édits sévères contre tous les papistes convaincus ou soupçonnés. Le duc d'York me dit que ce plan lui déplaisait fort ; il devait, à son avis, donner trop de supériorité au parti de l'Église, déjà si intraitable quand il s'agissait du catholicisme ; il pensait qu'on ferait mieux de le tenir en respect par une juste protection accordée aux papistes ; enfin il me déclara que ce projet lui paraissait aussi injuste qu'insensé ; et ce fut dans les mêmes termes qu'il en parla au duc de Lauderdale, qu'il connaissait bien pour n'avoir d'autre but que de conserver son pouvoir.

Depuis long-temps fort mal avec Sheldon et Morley, le duc de Lauderdale fit sa paix avec eux ; il appela aussi d'Ecosse Sharp qu'il chargea de dire partout qu'il n'avait d'autres ennemis que ceux de l'Église ; et ce mensonge, tout évident qu'il était, n'en fut pas moins cru de tous ceux qui n'étaient pas au fait. A force de bassesses, Burnet se fit rétablir dans son siége, et la blessure que l'épiscopat avait reçue en le perdant fut fermée ;

il obtint même l'évêché de Glasgow que Leighton résigna vers la fin de l'année, pour se retirer dans la province de Sussex où il vécut encore dix ans de la manière la plus édifiante et la plus évangélique. Ainsi le duc de Lauderdale se trouva à la tête du parti anglican.

La cour fut un peu troublée dans ses plaisirs par des inquiétudes que lui donnèrent quelques découvertes qu'on fit à cette époque. Sir Joseph Williamson, passant par la Hollande à son retour de Pologne, avait vu secrètement Wicquefort, l'auteur du *Manuel des Ambassadeurs*, et qui, alors secrétaire des États, traduisait les pièces qui venaient d'Angleterre; quelques uns des originaux étaient restés entre ses mains, et Williamson parvint à se les faire donner. La plupart étaient des lettres du frère de lord Howard, qui porta le même titre après la mort de son aîné. Spirituel, savant, hardi et pauvre, il avait souvent changé de religion; anabaptiste sous Cromwell, on l'avait entendu prêcher à Londres; zélé républicain, il fut du parti opposé au Protecteur, et rendit quelques services à la restauration; mais il était resté pauvre, et, pour ne plus l'être, il ne se refusait pas aux affaires hasardeuses. Au commencement de la guerre, il était allé offrir ses services à de Witt, qui m'a dit ne l'avoir pas trouvé très-capable. Quand le prince d'Orange fut devenu stathouder, il se présenta à lui et à Fagel, et se

fit fort, non-seulement de leur fournir de bons avis sur les démarches du gouvernement anglais, mais même de leur ménager en Angleterre un parti puissant; il avait aussi pressé le prince d'Orange de faire une descente en Angleterre, seulement pour obliger le Roi à convoquer un parlement dont il lui faudrait suivre les avis. Déjà même il avait rédigé un manifeste, qui, selon lui, devait être agréable à la nation. Il s'entendait avec un des Dumoulin employé dans les bureaux de lord Artington, et ils fournissaient à eux deux de très-bons renseignemens aux États; mais Dumoulin prit un beau jour l'alarme, et craignant d'être découvert il passa la mer. Presque tous les papiers que Wicquefort livra à Williamson étaient de la main d'Howard, et lorsqu'il fut examiné à la Tour, ses lettres témoignèrent évidemment contre lui. Dès que cette arrestation fut connue en Hollande, on somma Wicquefort de rendre les pièces originales qui lui avaient été confiées; comme il ne le put, on le mit en prison, et les États notifièrent au Roi que sa tête répondait de celle de quiconque pourrait être compromis par les lettres qu'il avait livrées. Halewyn m'a dit que les juges consultés pour savoir à quelle nature de crime appartenait le fait d'avoir livré les secrets de l'Etat après la paix conclue (car si c'eût été en temps de guerre il n'y eût point eu de doute), répondirent que comme la loi ro-

maine appelait capital tout ce qui était *contra salutem populi Romani*, c'était un crime capital que d'envoyer à une puissance étrangère des mémoires d'une telle importance. Ce fut donc à ces menaces des États que Howard dut la vie; mais Wicquefort resta encore long-temps en prison, et fut complétement ruiné. Il eut beau faire valoir un caractère diplomatique qu'il tenait d'un prince d'Allemagne; les Etats décidèrent qu'en entrant à leur service il l'avait dépouillé.

A l'occasion de cette affaire-ci, Carstairs, dont j'ai déjà parlé en 1672, fut envoyé de Hollande en Angleterre, et y fut arrêté. Les instructions que l'on saisit étaient conçues en des termes si ambigus qu'elles devaient faire soupçonner quelque dangereux projet. Le prince d'Orange à qui l'on s'adressa directement pour avoir des explications, répondit qu'il ne s'agissait que de la levée de quelques régimens écossais permise comme compensation des troupes anglaises laissées au service de France. Mais si ces instructions parlaient d'hommes à recruter et d'argent à donner, elles parlaient aussi de complimens à faire au duc de Hamilton, et c'est là ce qui était suspect.

Lauderdale profita des inquiétudes que cette découverte et les aveux d'Howard avaient excitées à la cour, pour animer encore le Roi contre le parti qu'il redoutait, et comme le lieutenant-général Drummond était, de tous les officiers de

l'armée, celui qui avait le plus de capacité et de réputation, il conseilla de le faire arrêter. La manière dont cela se fit prouva qu'on méprisait autant les lois qu'on était convaincu de l'innocence du général. L'ancien usage était de sommer les prévenus de se constituer prisonniers à un jour qu'on leur fixait : c'était un piége où se prenaient beaucoup de gens, qui malgré les témoignages de leur conscience, se hâtaient de mettre leur liberté à l'abri, et contre lesquels on procédait ensuite comme contumaces. Un bill du parlement avait aboli cette coutume. Mais Lauderdale la fit revivre pour Drummond qui, fort de son innocence, se rendit à la sommation, et fut retenu une année entière dans une prison très-incommode et très-froide, au château de Dunbarton, situé sur le sommet d'un rocher très-élevé. C'était là la récompense réservée à une vie de fidélité et de dévouement.

Il faut que je dise ici un fait qui mérite d'être connu, et qui achève de peindre le duc de Lauderdale. Lord Kincardin l'avait servi très-fidèlement, et plus fidèlement peut-être qu'il ne l'eût fallu pour la paix de sa conscience. Lorsque Lauderdale était parti pour l'Ecosse, il l'avait laissé auprès du Roi qui devait se souvenir du zèle qu'il avait mis à défendre son patron, et à excuser ses fautes. Dans les derniers assauts que ce ministre avait eu à soutenir, la peur lui avait fait promettre

à ses amis que, sorti d'embarras, il changerait de conduite. Kincardin le crut, et le défendit avec une nouvelle ardeur; mais le danger passé, les promesses de s'amender furent oubliées, et Kincardin essaya vainement de les lui rappeler. Voyant tous ses efforts inutiles, il m'avoua que j'avais mieux que lui jugé Lauderdale, et convint que loin de se corriger il devenait pire chaque jour. Désespérant donc de l'arrêter par les conseils de l'amitié, il résolut de le combattre dans le conseil, et se déclara contre lui; dès lors il n'eut plus que des ennemis, et leurs accusations l'obligèrent d'aller se justifier à la cour. Le Roi s'occupait peu des querelles de ses ministres, et d'ailleurs il était décidé à se fier en toutes choses à Lauderdale, qui sans cesse lui répétait qu'un esprit de rébellion s'était emparé de tous les ordres de l'État, et qu'il le fallait dompter par des coups d'autorité, sans trop s'inquiéter s'ils étaient justes ou légaux; qu'ensuite, lorsqu'on en serait venu à bout, on reviendrait à des moyens et plus doux et plus réguliers. Kincardin voyant qu'il n'y avait rien à obtenir d'un esprit aussi prévenu que l'était celui du Roi, lui demanda la permission de rester quelque temps à la cour, pour ne se point trouver dans la nécessité de s'opposer à des mesures qu'on faisait envisager à Sa Majesté comme étant dans ses intérêts : le Roi y consentit, et continua de le traiter avec bonté.

Cette faveur fut insupportable à Lauderdale; il pressa plusieurs fois le Roi de renvoyer Kincardin en Ecosse, mais il ne put l'obtenir; il revint un jour à la charge avec une telle chaleur que le Roi lui dit positivement qu'il n'y voyait pas de raison, et qu'il ne le ferait pas. Là-dessus, Lauderdale sortit furieux, et rassemblait déjà toutes ses commissions pour les renvoyer au Roi, lorsque le marquis d'Athol, alors bien avec lui, courut chez le Roi, et lui dit que Sa Majesté venait de renvoyer Lauderdale demi-mort et demi-fou, qu'il la suppliait d'en avoir pitié. L'ordre de partir pour l'Écosse fut aussitôt envoyé à lord Kincardin. C'est le marquis d'Athol qui plus tard m'a conté ce fait.

Vers la fin de cet été se donna la bataille de Senef. Au commencement de l'action, les Français eurent l'avantage; mais le prince de Condé voulut le pousser trop loin. Le prince d'Orange fit avancer toutes ses troupes, et sut leur inspirer une telle ardeur qu'on ne reconnaissait pas les soldats hollandais. Il chargea lui-même plusieurs fois sans considérer assez de quelle importance était sa vie. S'étant trouvé engagé au milieu d'un corps français, et le croyant de ses troupes, il leur ordonna de tirer, mais on lui répondit que la poudre manquait; s'apercevant de son erreur, il se tira du danger avec une grande présence d'esprit, rejoignit les siens, et fit charger ce

même corps qui fut facilement mis en déroute. Enfin le soir les pertes du matin étaient réparées. Tout le monde admira l'habileté et le courage du prince d'Orange, et le prince de Condé lui-même en parla avec de grands éloges.

Je ne dirai que peu de chose des affaires du continent, les récits en étant nombreux et détaillés, et ne pouvant y ajouter qu'un petit nombre de particularités nouvelles; mais, puisque j'en suis à la bataille de Senef, je dirai ce que m'en a conté le prince d'Orange. La veille du combat, il vit venir de l'armée française un capucin qui eut une longue conférence avec Zouch, général de l'Empereur, et cet officier fit si mal son devoir pendant l'action, que le soir il dit au fils : « Votre père s'est aujourd'hui conduit de telle façon que si je n'eusse été retenu par mon respect pour l'Empereur, je lui aurais cassé la tête. » Zouch fut disgracié; mais le fruit de cette campagne n'en fut pas moins perdu. L'armée des alliés était très-belle, et l'on devait s'attendre à des résultats plus importans. Grave fut repris sur la fin de la campagne, ce qui mit les Provinces-Unies à l'abri de ce côté. Le prince d'Orange, par de si grands services, acquit un tel crédit auprès des États qu'il devint plus que jamais maître des délibérations.

Les alarmes que les affaires d'Howard et de Carstairs donnèrent à la cour furent une nouvelle oc-

casion pour Arlington d'essayer de rentrer en grâce; il s'offrit pour aller en Hollande avec le comte d'Ossory. Ayant épousé les deux filles de Bevervardt, ils comptaient sur la considération que cette alliance leur donnerait à La Haye, et sur l'affection particulière que le prince d'Orange avait toujours témoignée au comte d'Ossory. Lord Arlington se fit fort de pénétrer tous les secrets de ce prince, de l'amener à seconder les projets de son oncle, et particulièrement de le décider à la paix générale que le Roi désirait, parce que la France en avait grand besoin. On crut même qu'il était autorisé à parler d'un mariage qui s'est fait depuis: mais le duc d'York m'a dit qu'il n'en avait rien su, qu'il avait bien entendu dire qu'Arlington voulait faire croire que ce mariage était le but principal de sa mission, mais que là-dessus il en avait parlé à son frère, qui lui avait assuré qu'Arlington avait au contraire l'ordre positif de n'en pas dire un mot. Enfin, que ce fût une instruction secrète ou qu'il l'ait fait sans y être autorisé, il est très-certain qu'Arlington en parla au prince d'Orange comme d'une affaire dont le succès était infaillible, s'il voulait se laisser conduire en toutes choses par son oncle.

Dès l'été précédent, sir William Temple avait été envoyé comme ambassadeur en Hollande; il devait disposer les esprits, et surtout le prince

d'Orange, à la paix; mais ce prince avait évité de le voir jusqu'à la fin de la campagne. Temple était un homme vain, ayant de lui-même la plus haute idée, ce qu'il montrait à tous momens de la manière la plus choquante : d'un jugement très-sûr dans les affaires, ses idées en politique étaient très-saines, mais seulement en politique; car il croyait que l'univers a été éternellement ce qu'il est, et que la religion n'est faite que pour le peuple; il était grand admirateur de la secte chinoise de Confucius, qui professe l'athéïsme et souffre qu'on parle d'un Dieu au vulgaire; épicurien en théorie et en pratique, corrupteur zélé de tout ce qui l'approchait, il s'adonnait tout entier à l'étude, à une douce vie et aux plaisirs; mis de côté par Arlington lorsque ce ministre se jeta dans la cabale française, il n'était pas homme à souffrir le mépris et à oublier l'injure; il se lia donc d'intérêt et d'amitié avec lord Danby, le domina complétement, et lui fit adopter toutes ses idées sur la politique étrangère, ce qui devait être, car certes il n'arriva jamais au ministère un homme qui connût moins que Danby les affaires de l'Europe. Temple a laissé des Mémoires, et j'y renvoie celui qui sera curieux de connaître nos relations avec le continent. On y verra le prince d'Orange, jeune et sans expérience, jugeant tout d'un regard si sûr et si pénétrant qu'il échappa à tous les piéges; si

ferme et si hardi, qu'au plus fort du danger il ne veut point entendre parler de paix offerte à des conditions honteuses; si fidèle aux intérêts de sa patrie que les siens ne sont jamais écoutés et qu'il ne daigne pas même y penser. Enfin ces lettres donnent de ce prince une plus haute idée que ne l'aurait pu faire le plus éloquent panégyrique. Je passerai donc rapidement sur tous les événemens qui y sont rapportés.

On s'attendait en Hollande à quelque chose d'important, quand on vit deux hommes du rang d'Ossory et d'Arlington, auxquels on avait adjoint le fils aîné de lord Danby pour donner le plus grand air possible à l'ambassade. Arlington, à peine arrivé, sollicita l'exil de Dumoulin, qui avait trahi les secrets de ses bureaux. Le prince d'Orange y consentit, et le commis réfugié fut envoyé aux colonies. Fier de ce succès, Arlington prit avec le prince, dans toutes les affaires que l'on a traitées, le ton d'un gouverneur, et parut vouloir régenter sa jeunesse et son inexpérience; mais loin de réussir par ses manières, il se perdit pour toujours dans son esprit. Cette mission avait été la dernière ressource de ce ministre, elle lui tourna mal; il se le tint pour dit, se retira des affaires de lui-même, de bonne grâce et pour toujours, et n'importunant plus le Roi, le Roi lui conserva beaucoup de bienveillance.

Cet été, des lettres particulières apportèrent

de France une nouvelle qui charma le duc d'York, parce qu'elle faisait honneur aux jésuites. Le nouveau confesseur de Louis XIV avait su, pendant le carême, si bien l'exhorter à éloigner sa maîtresse, qu'enfin il l'avait emporté. Madame de Montespan ayant eu son congé, était entrée au couvent, et le Roi, après sa pénitence, avait communié. Cette lettre était écrite au duc; et l'auteur entrait dans tous ces détails qu'un Français n'oublie jamais quand il s'agit de son Roi. Enfin le duc était très-heureux de cette nouvelle; il me dit qu'il l'avait contée à son frère en présence de la duchesse de Portsmouth, et que tous deux, fort embarrassés, n'avaient trop su quelle contenance tenir. Ce prince était alors dans la meilleure disposition où je l'aie jamais vu; il lisait l'ouvrage de Nuremberg, de la *Différence du temps et de l'Eternité*, ce qui nous fournissait matière à de fort bonnes conversations; il me dit un jour : « Arlington devrait lire ce livre, cela le corrigerait de son empressement à se mêler des affaires du monde. » A son ton, je vis que son antipathie pour ce ministre durait toujours, et qu'il ne pouvait supporter de le voir bien avec le Roi. Jusqu'ici j'avais conservé la faveur du duc. On va bientôt me la voir perdre.

Au mois d'août 1675, on convoqua un parlement; mais cette session n'était que préparatoire. Il y en avait une annoncée pour l'hiver, où l'on de-

vait demander des subsides; le but de la première était de calmer les esprits et de rétablir la bonne intelligence entre le Roi et son peuple. La chambre des communes n'en reprit pas moins l'accusation contre le duc de Lauderdale. Ceux des députés qui savaient ce qui s'était passé entre lui et moi demandèrent que je fusse interrogé par un comité. Je fus appelé, et je parlai de l'ordre que j'avais reçu de quitter Londres; mais quelque illégal que fût cet ordre, comme il n'avait point eu d'exécution, on ne crut pas devoir s'y arrêter. Interrogé sur le projet du duc d'ameuter les papistes d'Irlande, je répondis que, comme bien d'autres, je lui avais entendu dire qu'il souhaitait que les presbytériens d'Écosse se révoltassent afin de pouvoir appeler les papistes d'Irlande pour leur couper la gorge. On me demanda ce que je savais du projet de faire entrer une armée écossaise en Angleterre. Je priai qu'on ne me pressât pas de révéler ce qui avait pu se dire dans des conversations particulières, et dis que je ne me croirais obligé de le faire que s'il s'agissait de haute trahison. En vain le comité insista, je ne voulus rien dire. Il conclut de mon silence que je savais quelque chose de très-important, et ce fut surtout de ce silence qu'on fit rapport à la chambre. Je fus sommé de comparaître à la barre où, comme devant le comité, je soutins le droit que j'avais de ne pas répondre; j'assurai que je ne sa-

vais rien qui fût cas de haute trahison, et que quant au reste, rien ne m'imposait le devoir de le révéler. J'ajoutai que je connaissais le duc de Lauderdale homme à dire, dans ses emportemens, des choses qu'il ne pensait point, et que d'ailleurs ce ministre en avait depuis si mal agi avec moi, que je ne m'en croyais que plus obligé à ne point parler, puisque cela aurait l'air d'une vengeance. Je fus appelé quatre fois à la barre, et la dernière on me signifia que la chambre se croyait le droit de connaître de tout ce qui importait à la sûreté de l'État, aussi bien que des cas de haute trahison; que je devais lui donner les renseignemens qu'elle demandait, et que si je m'y refusais, elle me ferait sentir tout le poids de son déplaisir comme à un homme qui s'obstine à cacher ce dont le bien du royaume exige la révélation. Cette manière m'effraya, et je répétai le discours que j'ai déjà rapporté. La chambre donna une très-grande importance à cette découverte, et renouvela sa requête au Roi contre le duc de Lauderdale.

Le monde me blâma d'avoir consenti à témoigner dans cette affaire; et, pour rendre le procédé odieux, quelques personnes dirent que j'avais été chapelain du duc de Lauderdale, ce qui était faux; que je lui avais de grandes obligations, tandis que je n'avais reçu de lui aucun service important, et qu'au contraire je lui en avais

rendu de très-grands dont j'avais été fort mal récompensé. Cependant c'est toujours une chose fâcheuse que d'avoir à révéler les secrets de la confiance; mais ce n'en est pas moins une question pour moi que de savoir si l'on doit garder les secrets d'un ami dont les projets sont dangereux, et qui, conservant toujours le pouvoir, conserve toujours la faculté de les exécuter. C'est avec la plus scrupuleuse vérité que j'ai conté les choses comme elles se sont passées, et je laisse au lecteur à décider de mes torts. Ce qu'il y a de certain, c'est que mon zèle pour le bien de ma patrie et les liaisons que j'avais formées me firent entrer trop avant dans les intrigues politiques, surtout après avoir blâmé, comme je l'avais fait, les gens d'Église qui s'en mêlaient.

Le résultat de cette affaire fut de me perdre entièrement à la cour, et, sous ce rapport, elle fut fort heureuse; elle me sauva de beaucoup de tentations dont la plus dangereuse était, sans contredit, l'amitié du duc d'York qui pouvait me jeter dans de grands embarras comme elle m'avait exposé à tous les traits de la calomnie. Je me donnai donc tout entier à l'étude et à mes fonctions; j'avais été nommé prédicateur de la cour des rôles, et quelque temps après lecteur de Saint-Clément. Satisfait de ces emplois, je vécus sous la protection de sir Harbottle Grimstone, maître des rôles, qui me con-

serva toujours sa bienveillance, et résista même à la demande de m'ôter ma place, que le Roi fit faire par le secrétaire Williamson. Il répondit qu'il était vieux, qu'il se préparait à passer dans un autre monde, que mes services lui étaient utiles, et qu'on lui ferait plaisir de ne pas l'en priver. Dix ans de ma vie s'écoulèrent près de cet excellent protecteur, et je prends Dieu à témoin que tous mes désirs étaient satisfaits. Enfin, je fus si heureux dans ces jours d'obscurité et de calme que ma reconnaissance a besoin de s'acquitter en faisant connaître le vénérable vieillard à qui je les devais.

Sir Harbottle Grimstone était d'une famille où l'on vivait long-temps; son bisaïeul était mort à quatre-vingt-dix-huit ans, son aïeul à quatre-vingt-six, et lui-même poussa sa carrière jusqu'à quatre-vingt-dix, conservant une bonne santé et toutes les facultés de son esprit. Son père, dont il était fils cadet, lui fit étudier la jurisprudence qu'il abandonna en devenant l'héritier de son frère aîné, et qu'il reprit plus tard pour obtenir la main de la fille du juge Crook, dont il devint amoureux, et qui ne voulait la lui donner qu'à cette condition. Crook était un des membres de la cour de l'échiquier qui avaient voté contre la taxe des vaisseaux, et il avait appuyé son opinion d'un long et savant discours. Le père de sir Harbottle Grimstone, député du comté d'Essex au

parlement, avait subi un long emprisonnement pour avoir refusé de payer l'emprunt de la cour; ainsi, le fils appartenait à deux familles qui avaient fait preuve de leur dévouement au bien public. Dans le commencement du long parlement, sir Harbottle se montra zélé défenseur des lois, et éleva courageusement la voix contre les ministres de l'oppression. Il avait pour maxime que la fidélité du sujet et la protection du prince sont des devoirs réciproques; que l'une suppose nécessairement l'autre; que ce contrat est la loi, et qu'une protection légale refusée à une fidélité légale fait de la résistance un droit. Il ne pouvait supporter que certains prédicateurs parlassent de la royauté comme d'un droit divin; à son avis, l'ambition seule pouvait leur faire soutenir cette absurde doctrine, et tout ce qui sortait de telles bouches lui devenait suspect : c'était sacrifier à leur intérêt l'intérêt de la patrie, et encourager le prince à la tyrannie. Quelque ami de la liberté que fût ce digne citoyen, dès que le parlement d'Angleterre se ligua avec celui d'Écosse, il refusa de prendre part au covenant, s'abstint de siéger à la chambre, et n'y rentra que pour se joindre à Hollis et aux presbytériens qu'on a vus, dans le premier livre, lutter avec tant d'énergie contre les indépendans et Cromwell. Du nombre des membres qui furent forcés de sortir de la cham-

bre, il reprit ses travaux de jurisprudence, et ne cacha jamais son attachement pour l'ancien gouvernement : aussi fut-il choisi pour orateur de la chambre qui rappela le Roi, et son mérite le fit nommer, sans qu'il l'eût demandé, à la maîtrise des rôles. Ce fut dans ces fonctions qu'il mourut avec la réputation de les avoir très-bien remplies. Juge intègre, consciencieux, lent à prononcer, mais toujours prêt à entendre sans passion, sans partialité, tout ce que les parties avaient à lui dire, je ne lui ai connu d'autre défaut que d'être trop riche; cependant il dépensait beaucoup en charités, et à libérer des prisonniers pour dettes. Fort religieux, il consacrait une heure le jour et autant la nuit à la prière et à la méditation : même l'hiver, lorsqu'il était obligé d'être de très-bon matin à son tribunal, il se levait assez tôt pour trouver le temps de ses exercices de piété. Très-animé contre le papisme, il eut toujours du faible pour les presbytériens, quoiqu'il fût resté fidèle à la communion anglicane. Lorsque je le connus, il était marié en secondes noces à la nièce du grand Bacon, la seule personne qui restât de cette famille. Elle avait été élevée dans des idées d'une entière soumission à l'Église et à la couronne; mais je n'ai jamais vu une personne plus modeste, ni d'une dévotion plus douce. Jamais on n'a parlé de la religion avec plus de force

et d'élévation ; elle allait dans les prisons soulager, délivrer les prisonniers ; et, à la simplicité de ses vêtemens, on l'aurait prise pour une personne chargée des aumônes des autres. Lorsqu'elle voyageait, elle faisait arrêter sa voiture à l'entrée des villages, les traversait à pied, donnant des ordres pour l'instruction des enfans, et y fournissant par ses libéralités. Telles étaient les deux personnes avec lesquelles j'ai eu le bonheur de passer quelques années de ma vie. Je reviens aux débats du parlement.

La chambre des communes reprit trois fois l'accusation contre le duc de Lauderdale, et trois adresses furent envoyées au Roi, qui répondit toujours qu'il était loin de vouloir protéger les coupables contre la justice et les lois, mais qu'il ne voulait non plus condamner personne sans une culpabilité bien prouvée. Enfin, comme on n'offrait pas d'argent, toutes les adresses restèrent sans effet. Cependant on voulut essayer d'une attaque contre Danby; la proposition n'eut pas la majorité. Il ne fallait qu'attendre; le nuage grossit et devint plus fort que ce ministre, qui sentit alors tous les torts qu'il avait eu de changer les anciens usages de l'échiquier.

Autrefois on ne s'attachait qu'à gagner les membres habiles et influens du parlement, le reste, sans eux, étant incapable de nuire ni de servir. Danby au contraire voyant que c'était le

nombre qui décidait, que les hommes de talent se mettaient à un prix trop élevé, et qu'un d'eux coûtait plus que dix achetés dans la foule, visa à la quantité. Cette nouvelle méthode aurait pu être bonne si ces nouveaux amis eussent eu à leur tête quelques hommes habiles; mais les hommes habiles, Danby craignit qu'ils ne prissent trop d'influence sur le Roi : il employait donc des gens si médiocres que dans tous les débats ils avaient le dessous, et que les membres les plus disposés à voter pour le ministère avaient honte de joindre leur voix à celle d'un parti toujours battu.

Le seul homme de talent qu'il y eût dans ces nouvelles recrues ministérielles était Seymour, le premier orateur de la chambre qui ne sortît pas du barreau. D'une naissance illustre puisqu'il était de la branche aînée des Seymour, il joignait à cet avantage ceux d'un extérieur agréable et d'un esprit vif et hardi; mais c'était bien l'homme le plus immoral et le plus impie de son temps, du commerce le plus maussade et le moins sûr, et dont la vanité, la plus complète que j'aie vue, ne respectait aucune convenance. La cour n'eut point d'adversaire plus violent jusqu'à ce qu'elle l'eût ramené à force de faveurs; jamais orateur n'eut plus d'influence que lui; il connaissait si bien la chambre et chacun de ses membres que d'un coup d'œil il jugeait quel serait le

résultat d'une discussion. Si l'on faisait une proposition et qu'il vît que le parti de la cour ne fût pas de force, il gagnait du temps, soit en posant mal la question, soit en feignant de ne la pas comprendre; par là il donnait aux recruteurs de voix le temps de rassembler des renforts, et dès qu'il jugeait la majorité assurée, il retrouvait toute son intelligence.

Lorsqu'on s'était aperçu que le Roi était sous l'influence de la France et des papistes, le parti de la cour avait commencé à se désunir. Beaucoup de membres évitèrent de siéger dans les occasions délicates, plusieurs même votèrent avec l'opposition. De ce nombre était Harvey, trésorier de la Reine, que l'amitié particulière que le Roi avait pour lui n'empêcha pas de donner un jour sa voix contre lui; le Roi lui en fit le soir de très-vifs reproches. Le lendemain, dans une question aussi importante que l'autre, Harvey vota pour la cour; le soir le Roi lui dit : « Eh bien, aujourd'hui, vous n'avez pas été contre moi?—Non, sire, répondit Harvey, mais j'ai été contre ma conscience; » et cela fut dit d'un ton si sérieux que le Roi n'en parut pas offensé. On en parla beaucoup. Pendant qu'on se disputait ainsi la majorité de la chambre basse, une question excitait à la chambre des pairs les plus violens et les plus longs débats qui l'aient agitée de mon temps; les séances se prolongèrent souvent jusqu'à minuit.

Il s'agissait de ce nouveau test de la façon de Danby ; ce ministre, lord Finch et quelques évêques en étaient les principaux tenans. Ils disaient qu'il était nécessaire comme le seul moyen de distinguer les sujets dévoués de ceux qui ne l'étaient pas ; que nos longues guerres civiles avaient eu pour principe cette hostilité de quelques individus dans leurs rapports avec le gouvernement; qu'il fallait prendre des mesures qui empêchassent de telles causes de se reproduire; qu'à la vérité le Roi, en remontant sur le trône, avait garanti une amnistie générale et qu'il l'avait jusqu'ici religieusement respectée; mais que ce n'était pas une raison, puisqu'un levain si dangereux fermentait encore, pour laisser l'État exposé aux risques que lui faisaient courir des hommes que rien ne pouvait corriger; qu'un parlement perpétuel était une mauvaise chose, mais cependant préférable à des élections presque inévitablement mauvaises, dans un temps où l'on était parvenu à inspirer à la nation de si injustes défiances ; mais que, puisqu'on s'abstenait de ce moyen, la prudence voulait qu'on n'en négligeât aucun pour défendre une aussi bonne constitution; qu'au reste personne ne serait contraint de se soumettre au test proposé ; que ceux qui s'y refuseraient n'étaient en droit d'exiger du gouvernement que tolérance et protection ; et que ce ne serait que dans le cas où leur conduite inspirerait

de justes alarmes qu'on en viendrait contre eux à des mesures plus efficaces. La proposition et les raisons dont on l'appuyait furent violemment combattues. Le duc ne l'approuvait pas; mais voyant son frère la soutenir de son assentiment, il n'osait se prononcer contre. Les papistes la rejetaient, prévoyant bien que, ces tests devenus à la mode, un jour il en paraîtrait un qui les mettrait eux-mêmes hors de la chambre. Les lords Shaftesbury, Buckingham, Hollis, Hallifax, et toute l'opposition ne la repoussaient pas avec moins de chaleur. Ils soutenaient que ce test était inutile; que le serment exigé des électeurs suffisait; que le privilége le plus précieux aux Anglais était de n'être soumis à aucun impôt qui n'eût été voté par leurs représentans; que c'était de ce privilége acquis par la naissance qu'on allait dépouiller un grand nombre d'entre eux, en les obligeant de renoncer à leur droit d'élection, et que rien n'était si contraire à toute liberté publique que ces sermens de ne rien innover; car si le parlement trouvait qu'une loi eût des inconvéniens pour le bien de la nation, il devait pouvoir la réformer; et son droit législatif rien ne devait ni le lui ôter, ni le limiter. On dit beaucoup de choses pour prouver que le repos de l'État était bien mieux assuré par de bonnes lois et un gouvernement sage que par tous les sermens et tous les tests du monde: les consciences très-scrupuleuses pouvaient bien

se trouver engagées par là ; mais combien de gens feraient sans hésiter tous les sermens qu'on voudrait, et sans hésiter y manqueraient, infidélité dont les derniers temps n'avaient fourni que trop d'exemples ; d'ailleurs la rédaction de ce test était vicieuse, puisqu'il posait en principe que la royauté et le Roi étaient inséparables, et évidemment ce principe n'était pas d'une vérité absolue : la minorité, la démence, la captivité du prince étaient des exceptions incontestables, et de la dernière, le règne de Henri VI en avait donné un exemple bien remarquable, puisque les partisans de ce prince avaient combattu pour son autorité et contre sa personne ; il fallait donc admettre des exceptions, et la formule qui déclarerait traître quiconque séparerait la personne du pouvoir serait une absurdité ; enfin il n'était pas plus raisonnable d'interdire aux membres du parlement la faculté de proposer un changement dans la législation ; chaque loi votée en était un ; il était impossible de fixer des limites à ce droit d'innovation, et ce qu'il y avait de mieux était de laisser les choses comme elles étaient.

Lord Shaftesbury montra dans cette discussion plus de talent que dans aucune autre ; il parla plus d'une heure sur la déraison qu'il y avait à condamner toute espèce de résistance, et dans quelque circonstance que ce fût. Il démontra

qu'on pouvait sans inconvénient exiger de tels engagemens de la milice et des corporations, puisqu'il existait un parlement qui pourrait toujours les modifier; mais que la raison ne permettait pas d'y soumettre le parlement lui-même, puisqu'il pouvait se présenter telle circonstance, que rien, il est vrai, ne faisait prévoir, mais possible enfin, où, certes, personne ne contesterait à la nation le droit de résistance. « Qu'un Roi, par exemple, veuille faire de l'Angleterre une province de France, la rendre tributaire d'une puissance étrangère; qu'il s'avise d'appeler une armée française à son aide pour la soumettre à l'autorité du pape, serions-nous donc obligés de le laisser faire ?» Il continua sur ce ton à dire beaucoup de choses qui devaient vivement piquer, mais sans donner aucune prise à la cour qui n'aurait pas manqué le plus léger prétexte pour l'envoyer à la Tour. Quelque vigoureuse que fût l'opposition et malgré la protestation de plusieurs membres, la cour eut la majorité sur tous les articles que l'on mit aux voix. Enfin le bill était en bon chemin et eût probablement passé à la chambre basse, quand une circonstance inattendue vint forcer tout-à-coup de proroger la session.

De tout temps on avait appelé des jugemens des cours de justice à la chambre des pairs. Depuis la fin du règne du roi Jacques, l'usage

s'était établi de lui soumettre aussi les arrêts de la chancellerie. Ces sortes d'affaires étaient devenues si nombreuses et si contentieuses qu'il n'eût pas été sage de les laisser à la décision du chancelier, et cette révision était le plus important travail de la chambre haute. Un appel de ce genre fut interjeté contre un membre de la chambre des communes. Les lords lui firent signifier un ordre de comparaître ; le membre des communes porta cet ordre à sa chambre qui déclara que les lords attentaient à ses priviléges en s'arrogeant un droit de juridiction sur un de ses membres. Les lords répondirent que leur devoir était de rendre la justice, et qu'aucun privilége n'y pouvait soustraire qui que ce fût ; que les deux chambres étant toujours assemblées à la même époque, la justice perdrait ses droits sur un membre de la chambre basse, si ce titre seul suffisait pour le mettre à l'abri des poursuites, et que ce privilége n'ayant jamais été invoqué dans les appels aux tribunaux, on ne voyait pas pourquoi il le serait dans un appel à la chambre haute. Les pairs ordonnèrent donc de poursuivre la procédure. La chambre basse défendit aux avocats de plaider dans cette cause. La chambre haute leur signifia l'ordre contraire, ils obéirent. Ceux d'entre eux qui se présentèrent à la barre furent envoyés à la Tour sur un ordre de la chambre des communes, et sur l'ordre de la

chambre des lords ils furent élargis. Enfin ce conflit de juridiction pouvait avoir les suites les plus fâcheuses : le parlement fut prorogé.

La cour ne vit pas sans peine cette querelle qui indiquait un nouveau moyen d'arrêter les travaux du parlement, et de déjouer par là toutes ses mesures. Je ne saurais même dire si cette fois cet accident fut le fait du hasard, ou s'il fut concerté : je sais seulement que lord Shaftesbury le disait de sa façon; mais d'autres m'ont assuré qu'il se vantait. Quelle qu'en fût la cause, il est certain que rien ne pouvait plus contrarier les projets du ministère, qui n'espérait pas trouver dans la session prochaine à remettre son test sur le tapis. Ce qu'il y avait de plus fâcheux, c'est qu'une prorogation ne faisant que suspendre les procédures, on devait s'attendre à voir renouveler l'appel, et avec lui les querelles des deux chambres. Il faudrait alors dissoudre les communes, et il ne pouvait y avoir d'extrémité plus cruelle pour la cour, après tant de soin et d'argent donné pour gagner un grand nombre de membres, et lorsqu'on les connaissait tous si bien.

Dans une des séances de cette session, sir Harbottle Grimstone signala comme un des inconvéniens de ces longs parlemens, ce privilége de leurs membres qui les mettait, comme l'avaient dit les lords, à l'abri des poursuites de la justice et de leurs créanciers sans qu'on sût si jamais on pourrait

les attaquer. La motion ne fut pas prise en considération, mais ne fut point oubliée. On vit bien qu'elle reparaîtrait un jour. L'été se passa sans qu'aucun événement important troublât l'intérieur du royaume.

A l'entrée de l'hiver, le parlement fut convoqué, et le Roi l'ouvrit en exposant aux communes l'embarras où le mettait l'anticipation obligée de ses revenus, et l'on croyait si bien à cette gêne que l'opinion générale était que, si les subsides étaient refusés, la cour et les ministres seraient bien obligés de changer de conduite. La question fut agitée dans le comité de la chambre basse avec une extrême chaleur. D'un côté, on soutenait que le Roi n'avait point assez pour fournir aux dépenses publiques et à la dignité du trône. Cependant la neutralité, en augmentant notre commerce, rendait chaque jour la perception des droits plus considérable; d'un autre côté on disait que si les anticipations étaient, pour demander des subsides, une raison suffisante, elle ne manquerait jamais à la cour; mais qu'encore fallait-il examiner dans quel but et par qui s'étaient faits ces emprunts. Après de longs débats, on fit le rapport à la chambre, et le scrutin allait commencer, lorsque l'opposition demanda que la chambre fût consultée sur la question de savoir si l'on devait sitôt fermer la discussion. Les voix se partagèrent; mais sir Charles Harbord, qui oc-

cupait le fauteuil, décida pour la clôture de la discussion. La question incidente avait donné à quelques membres de l'opposition le temps d'arriver, et la demande du subside fut rejetée à une majorité de deux ou trois voix : être si prêt de gagner la partie et la perdre ne pouvait qu'ajouter aux regrets de la cour. Harbord répondit aux reproches très-vifs que lui firent ses amis qu'il croyait du devoir d'un président de hâter la marche des affaires; que dans ce principe il avait voté pour la mise aux voix, et que, si elles se fussent partagées, il aurait donné la sienne pour le ministère. Cet homme, riche, avare, et connaissant très-bien l'Angleterre, avait conservé, à plus de quatre-vingts ans, toute la vivacité de son esprit. Il dit dans ce débat que le vrai moyen de gagner le Roi était d'en agir généreusement avec lui, et de mettre la main à la bourse : « C'est aussi mon avis, reprit spirituellement son fils; mettons la main à la bourse, mais, à la façon de monsieur l'orateur, pour en bien serrer les cordons et être bien sûr qu'il n'en sorte pas un sou. » Le comte de Danby fut fort désappointé; cependant il espéra que, puisque cette fois il avait été si près de la victoire, une autre fois il la remporterait.

L'affaire de l'appel, interrompue à la dernière session, fut reprise à la chambre des lords. La cour fit tout pour retarder la procédure, espé-

rant encore tirer quelque argent de la chambre des communes ; mais l'argent ne venant pas, les lords appelant le député à la barre, les communes s'opposant à ce qu'il comparût, il fallut encore proroger le parlement.

Les pairs, considérant de quelle importance était cette affaire, parlèrent d'une adresse au Roi pour la dissolution du parlement. On disait, pour appuyer la proposition, que l'intelligence entre les deux chambres ne pouvait se rétablir qu'en terminant la discussion qui les divisait, ce qui ne pouvait se faire que par de nouvelles élections ; que d'ailleurs la trop longue durée d'un même parlement changeait entièrement la constitution de l'État ; qu'on ne pouvait plus dire que le Roi prît l'avis de son peuple, mais bien celui de quelques individus qui s'en séparaient ; que la nation, ainsi privée de son droit d'élection, n'était plus représentée ; qu'enfin un si long parlement pouvait ou vendre les libertés de la nation au Roi, ou soulever la nation pour arracher au Roi tous ses droits, et que dans ces deux cas il était également dangereux pour la constitution. Ces considérations firent voter l'adresse à un grand nombre de pairs laïques qu'appuya le duc d'York, au grand étonnement de tout le monde. Les évêques la rejetèrent, et ce parti l'emporta. Cependant tout ceci fit effet, et l'on s'en servit habilement pour faire entendre aux membres de la

chambre des communes que, s'ils ne voulaient pas être plus traitables et tirer le Roi de sa gêne, il faudrait de toute nécessité convoquer un nouveau parlement, qui certainement lui donnerait de l'argent et le mettrait à son aise, quand ce ne serait que pour les avoir dissous. Ces raisons étaient d'autant plus convainquantes pour un grand nombre, qu'ayant été nommés dans toute la ferveur de la restauration et de cette ardeur de royalisme qui s'était emparée de la nation, ils n'espéraient pas être réélus. Plusieurs n'avaient aucune fortune, et ne vivaient que de pensions ou à l'abri de leurs priviléges. On s'étonnera peut-être qu'en de semblables mains l'État ne se fût point perdu; c'est qu'ils avaient pour principe qu'il ne fallait pas trop donner à la fois au Roi pour qu'il eût toujours besoin d'eux, et cependant lui accorder assez pour qu'il eût de quoi les payer. On leur doit cependant cette justice qu'ils étaient ennemis de la France et du papisme; et pour retrouver le crédit que leur faisait souvent perdre leur trop grande facilité à accorder des subsides, lorsqu'ils retournaient dans leurs provinces ils disaient à leurs commettans qu'il fallait bien attacher le Roi à l'indépendance de l'Angleterre et à la religion anglicane; à force de le dire, ils avaient fini par prendre ces deux points tellement à cœur que, dans toutes les questions qui y avaient rapport, la cour ne pouvait rien sur eux.

Quelques uns défendaient les prérogatives de la couronne, d'autres l'Église, et tous très-soigneux de leurs intérêts, vendaient leurs voix le mieux possible. Mais contre de tels ministériels se forma une opposition, appui bien plus sûr et bien plus fort du protestantisme et des intérêts du pays. Le duc de Buckingham et lord Shaftesbury avaient ouvert les yeux de la plupart des membres sur les projets funestes de la cour, qui bientôt les cacha si peu que tout le monde put les voir, et que les plus incrédules dûrent être convaincus.

Dans cette chambre ainsi composée, personne n'avait plus d'influence que sir William Coventry; n'ayant jamais eu de rapport avec les ministres, et ayant une grande intelligence des affaires, il parlait avec d'autant plus d'autorité des fautes du gouvernement qu'il n'y mettait jamais ni aigreur ni ressentiment personnel. Son frère, qui ordinairement lui répondait, n'avait ni la même force, ni la même dignité.

Le colonel Birch était un homme d'un caractère tout-à-fait à part. Autrefois charretier, il conservait, et même avec une sorte d'affectation, toute la rudesse de son éducation; parvenu pendant la guerre civile au grade de colonel, il eut plus tard une place dans l'excise. La restauration le trouva dans cet emploi, où il s'était rendu si utile qu'il y fut conservé. Personne dans la chambre ne disait plus franchement et

plus hardiment sa pensée; son ton et ses expressions se ressentaient de son ancien métier; mais il y avait dans tous ses discours un genre de beautés et d'éloquence qui le faisait écouter avec plaisir. J'ai entendu dire à Coventry que personne ne lui paraissait plus fait pour haranguer une assemblée populaire; cependant il faut avouer que s'il avait de la voix et de la chaleur, il ne brillait pas autant par la raison.

Waller charmait la chambre par son éloquence, et à quatre-vingts ans il en était encore l'orateur le plus fleuri. Frivole autant que spirituel, et uniquement occupé de mériter les applaudissemens, il s'inquiétait peu du fond des questions. Pendant plus de soixante ans au rang de nos meilleurs écrivains, il est un de ceux qui ont le plus épuré la langue et la poésie anglaise.

Les deux hommes d'une haute naissance que leur mérite plaça au premier rang dans la chambre étaient lord Russel et lord Cavendish. Le premier, le plus consciencieux de tous les hommes, ayant la confiance et l'estime générale, obligeant, généreux, avait donné de telles preuves de fermeté et de courage que je n'ai connu personne qui eût autant de crédit dans la nation. Sorti de bonne heure des désordres où l'exemple de la cour avait entraîné sa jeunesse, sa vie fut depuis irréprochable. Il devait à une première éducation le penchant qu'il eut toujours à favoriser les

dissidens; il eût désiré que les lois fussent plus indulgentes pour eux, ou qu'ils eussent été plus soumis aux lois. Son esprit froid et lent l'empêchait de prendre souvent la parole. Son jugement était sûr pourvu qu'il eût le temps de réfléchir; il était cependant loin de manquer de sagacité, et les qualités de son âme eussent plus que compensé en lui celles de l'esprit s'il en eût manqué.

Lord Cavendish, d'abord comte et ensuite duç de Devonshire, était trop relâché dans ses mœurs et dans ses principes : des espérances déçues l'avaient séparé de la cour. Joignant à beaucoup d'ambition un courage héroïque, à un esprit supérieur des connaissances très-étendues, personne n'avait plus de charme que lui dans les manières.

Littleton et Powle étaient de tous les membres de la chambre ceux qui savaient le mieux conduire une intrigue. Powle connaissant bien l'histoire du parlement, et ayant étudié ses archives, avait un grand avantage dans la discussion. Lorsqu'il avait le temps de se préparer il parlait avec force et clarté; mais le logicien le plus habile était sans contredit Littleton : se taisant ordinairement jusqu'à la fin d'un débat, lorsque tout le monde avait parlé il traitait la question avec un tel ton de conviction et d'autorité qu'il était difficile de ne se pas rendre à son opinion. J'ai habité plusieurs années une maison voisine de la sienne, et nous passions ensemble une par-

tie de la journée ; il me contait tout ce qui se faisait à la chambre, et ordinairement lorsqu'il se préparait à parler sur une question il voulait l'envisager avec moi sous tous les points de vue, et que je lui fisse toutes les objections qui se présentaient à mon esprit. Comme il vivait toujours à Londres, toutes les affaires passaient par ses mains pendant l'intervalle des sessions, et c'est par là que je fus si bien au fait de toutes les intrigues. A ses talens parlementaires Littleton joignait des vertus et un mérite personnel ; il savait à merveille l'histoire moderne, et connaissait bien la situation politique de l'Europe et les intérêts des puissances.

Sir Thomas Lee mettait toutes ses prétentions à la ruse et au mensonge : il est juste de dire qu'il y excellait ; il ne perdait pas contenance lors même qu'on le prenait sur le fait.

Vaughan, fils du grand juge, joignait à beaucoup d'intégrité beaucoup d'orgueil ; mais il rendit de grands services.

Tels furent les hommes qui contribuèrent le plus à sauver la nation des dangers que lui faisaient courir une cour perfide et une chambre vénale. Par leur habileté et leur constance une minorité peu nombreuse devint la majorité.

J'ai rassemblé ici tous ces détails pour remplir une lacune qui existerait nécessairement dans mes Mémoires ; car la plus importante affaire de

notre gouvernement à cette époque était de préparer un parlement et de s'y ménager des forces; et cela pendant le long intervalle d'une année qui s'écoula entre la prorogation, en hiver 1675, et la convocation, au printemps 1677, résultat des intrigues de la France, qui craignant de voir le parlement engager le Roi à se réunir contre elle aux alliés, acheta probablement bien cher cette longue prorogation.

Vers ce temps mourut Lockhart, ambassadeur en France; depuis qu'il avait deviné les projets de la cour son poste lui était devenu désagréable, quoiqu'il agît toujours avec beaucoup de fierté et de franchise dans toutes ses relations avec son maître et le roi de France. J'en veux citer deux exemples que tout ambassadeur pourra prendre pour modèle de conduite.

Pendant la neutralité de l'Angleterre des armateurs français s'emparèrent de plusieurs de nos vaisseaux marchands, prétendant que c'étaient des hollandais sous pavillon anglais. Les négocians propriétaires d'un de ces bâtimens fournirent au conseil les preuves qu'il était bien anglais, et Lockhart reçut l'ordre de le réclamer. Il suivit l'affaire avec tant de zèle que l'ordre de rendre le vaisseau partit bientôt de Versailles. Mais il paraît que la prise avait été faite par un corsaire équipé par Pepys, secrétaire de l'amirauté, fort bien avec le duc d'York, et chargé, disait-on,

d'armes et de munitions tirées des magasins de la couronne; aussi, avant que l'ordre de restitution fût exécuté, le Roi, conseillé par Pepys, dit à l'ambassadeur de France qu'il s'inquiétait peu de ce que deviendrait cette affaire, que les marchands étaient tous des fripons, et qu'au besoin les preuves et les témoins ne leur manquaient jamais. Avis fut bientôt donné à Versailles de cette indifférence, et un second ordre qui révoquait le premier arriva à Dunkerque où était le bâtiment avant qu'il eût été relâché. Lockhart en étant informé vint à la cour, et se plaignit hautement : on lui dit la manière dont son maître avait parlé de cette réclamation : « Mon maître, dit-il, ne parle ici que par ma bouche. » Et il écrivit aussitôt pour demander son rappel, ne pouvant servir avec honneur après avoir été ainsi désavoué. Le Roi lui répondit de sa propre main en tâchant de se justifier de son mieux, et de nouveaux ordres expédiés sur-le-champ, le vaisseau fut rendu.

Le bigotisme du roi de France donna à l'autre fait que je veux conter bien plus d'importance. Lockhart avait dans sa maison un domestique français et catholique qui, se sentant près de mourir, envoya chercher le viatique. Le prêtre vint l'apporter en procession; l'ambassadeur, en étant instruit, fit fermer ses portes, et, sur les menaces que firent quelques individus de les forcer,

il ordonna à tous ses gens de prendre les armes et de faire feu sur le premier qui tenterait de faire violence. Il y eut beaucoup de bruit et ce fut tout. Résolu de se plaindre le premier, Lockhart partit aussitôt pour Versailles, où il exposa les faits : « Mon hôtel, dit-il, est le palais de mon maître; en insultant ma religion et moi on insulte le roi d'Angleterre et sa religion. Si un prêtre eût apporté les sacremens sans pompe je ne m'y serais point opposé; mais je demande réparation d'une insulte aussi publique. » Louis XIV parut fort irrité, et depuis qu'il était roi, son Dieu n'avait, à ce qu'il dit, jamais reçu une telle injure. Lockhart, sans rien répondre, se retira. Pomponne envoyé par son maître le suivit, et lui dit que le Roi serait forcé de défendre qu'aucun Français entrât à son service. Lockhart assura qu'il le préviendrait, donna ordre à son cocher de le mener le plus vite possible à Paris, et, aussitôt chez lui, fit payer et renvoyer sur-le-champ tous ses domestiques français. La cour d'Angleterre fut obligée d'approuver la conduite de son ambassadeur; elle lui écrivit une lettre officielle de remercîmens, et celle de Versailles fut contrainte de se taire. Mais depuis ce jour Louis XIV ne cacha pas son aversion pour Lockhart, qui bientôt tomba en langueur et mourut. Je l'ai toujours regardé comme l'homme le plus remar-

quable, après sir Robert Murray, que de nos jours ait produit l'Ecosse.

Le comte de Danby commença alors à parler ouvertement contre l'alliance française. Rouvigny ne résida que deux ans en Angleterre, quoiqu'il y rendît de grands services à son maître. Les papistes ne pouvaient supporter qu'il n'y eût point de chapelle dans l'hôtel de l'ambassadeur de France, et il fut rappelé. Mais avant de partir il s'expliqua franchement avec Danby. Il lui dit qu'en embrassant le parti populaire, il trahissait l'honneur du roi d'Angleterre qui, après avoir engagé le roi de France dans une guerre dont il avait été forcé de lui laisser tout le poids, devait au moins ne se point réunir à ses ennemis, surtout après avoir *été* choisi pour médiateur et arbitre de la paix. Il vint ensuite à lui rappeler le sort du fameux duc de Buckingham qui, pour acquérir de la popularité, avait rompu l'alliance avec l'Espagne et s'était perdu. « Le roi de France, ajouta-t-il, est le meilleur ami et le plus fidèle allié du roi d'Angleterre; si vous persuadez à votre maître de se séparer du mien pour se réunir à un parlement déjà si ombrageux, croyez-moi, vous vous en repentirez tous les deux, mais trop tard. » Je tiens cette conversation de Rouvigny, à qui Danby répondit qu'il parlait comme un

serviteur fidèle de son Roi, et que lui aussi serait toujours le serviteur fidèle du sien. J'ai entendu Courtin soutenir la même opinion en présence du prince de Condé, lorsque j'eus l'honneur de lui être présenté. Il remarqua aussi que tout était bien changé depuis qu'il avait quitté l'Angleterre; que Danby, à présent détesté comme ami de la France, était alors son ennemi; et que lord Montague, autrefois attaché au parti français, devait sa popularité au soin qu'il avait mis d'en traverser tous les projets.

Je ne saurais dire si toutes ces intrigues coûtèrent beaucoup d'argent à la France. Quelques personnes, pour s'en éclaircir, étudièrent avec grand soin le cours du change qui indique, aux gens habiles en ces matières, les mouvemens de papier et de numéraire qui se font d'un pays dans un autre; mais ils ne purent rien découvrir qui fixât leurs idées. Lord Montague me dit qu'il avait essayé plusieurs fois, mais toujours inutilement, de pénétrer ce secret; que souvent il s'était proposé au Roi comme plus capable qu'un autre de lui faire faire de bons marchés; mais que le Roi n'avait jamais rien répondu à cette offre de service; que, quant à lui, il croyait que l'argent venu de France était allé tout droit dans la bourse de la duchesse de Portsmouth et dans celle du Roi; que l'ambassadeur de France était seul dans ce secret d'une telle importance et d'un

tel danger que le Roi n'avait osé le confier à aucun de ses sujets. Danby, qui n'avait pas cru au conseil de Rouvigny, déclamait partout contre la France et le papisme. L'évêché de Londres étant vacant par la mort de Henchman, il y éleva Compton, évêque d'Oxford, depuis que Crew avait été appelé au siége de Durham. Excepté l'avantage d'être né d'une famille noble quoique puritaine, Crew n'avait aucune qualité qui le rendît digne d'un poste si éminent; mais une soumission aveugle compensait seule toute cette médiocrité. Il n'avait ni bon sens ni instruction, ni rien de ce qui fait un prédicateur, et c'est à ses basses flatteries, à sa lâche complaisance pour la cour qu'il doit de jouir depuis près de trente ans du plus riche bénéfice de l'Angleterre. Compton, frère du comte de Northampton, au service dans sa jeunesse, avait plus de trente ans quand il prit les ordres : d'une humeur fort douce, très-simple dans ses manières, il remplissait mieux ses fonctions que la plupart des évêques; visitant souvent son diocèse, il prêchait et administrait la confirmation dans plusieurs paroisses; mais n'ayant fait que des études très-incomplètes, il n'y avait dans ses sermons ni chaleur ni talent. Protecteur de tous ceux qui abjuraient le papisme, et des protestans qui venaient chez nous se mettre à l'abri des persécutions du roi de France, il s'acquit par là l'affection du peuple : souvent il se plai-

gnait au Roi et au conseil de l'insolence des papistes, et il revint si souvent sur celle de Coleman, que le duc d'York reçut de son frère l'ordre de ne le point garder à son service. Coleman fut congédié, mais conserva toujours la confiance de son maître. Malgré toutes ces bonnes qualités un entêtement invincible et un esprit étroit faisaient de Compton l'homme de parti le plus aveugle; il était tout dévoué au comte de Danby, qui faisait de lui tout ce qu'il voulait. Le duc d'York ne pouvait le souffrir; mais le ministre, son patron, avait su persuader à ce prince et au Roi que, trop médiocre pour qu'on dût le craindre, sa faveur servirait à calmer les inquiétudes de l'Église anglicane. Un an après, la mort de Sheldon ayant laissé vacant l'archevêché de Cantorbéry, Compton crut que Danby ferait tout pour l'y élever. Le fait est qu'on n'y pensa jamais, et que parmi tous les évêques il ne s'en trouva pas un à qui la cour voulût confier ce siége. Ce fut Sancroft, doyen de Saint-Paul, qui fut nommé. Son air était toujours grave et imposant, son regard sombre; il menait une vie retirée, professait une rigidité monacale, une persévérance obstinée dans le célibat, un attachement exagéré pour la royauté, un respect superstitieux pour les petites choses, et la cour en conclut que c'était là l'homme qui serait toujours prêt à servir ses projets, ou qui du moins n'op-

poserait que point ou peu de résistance, lorsque le moment serait venu de frapper les grands coups. Quoi qu'il en fût de ces calculs, la promotion de cet homme, dur, froid, réservé, irritable, que personne n'aimait et que bien peu estimaient, ne déplut pas aux anglicans zélés.

Tandis que Danby appelait ses créatures aux dignités de l'Église, et excluait des emplois tout ce qui ne lui était pas dévoué, il augmentait son crédit auprès du Roi en lui promettant, s'il voulait se fier à lui, de lui regagner tous les cavaliers. Rien au fait n'était si facile : ces hommes, tous pauvres et depuis long-temps habitués à se laisser corrompre, s'ils n'eussent été effrayés de l'influence trop évidente de la France et du papisme, eussent très-certainement fait tout ce qu'on aurait voulu pour accroître la puissance royale, écrasé les dissidens, et ramené l'Angleterre à l'état où elle était sous Charles Ier, au commencement de la guerre civile.

Les papistes espéraient beaucoup de cette nouvelle marche du ministère; ils firent tout ce qu'ils purent pour déterminer le Roi à dissoudre le parlement : déjà sûrs de leur fait, Coleman avait rédigé le manifeste qui devait justifier cette mesure. Leur but était de brouiller à jamais le Roi avec son peuple. Quoiqu'il n'eût pas toujours été bien avec ce parlement, il était évident qu'un bill contre les catholiques, ou quelque démar-

che contre la France les raccommoderaient, et que l'amour du Roi pour le repos et son besoin d'argent rendaient imminent le danger de cette paix si funeste pour eux. Les catholiques étaient donc toujours dans les transes qu'un jour ou l'autre le Roi ne frappât quelque grand coup contre le papisme ou la France : aussi n'oubliaient-ils rien pour le mettre plus que jamais sous la dépendance de la cour de Versailles, et rompre tous les liens qui l'unissaient encore à son peuple; dans toutes les cours où ils étaient écoutés, ils travaillaient à la paix générale; mais partout ils rencontraient le prince d'Orange : aussi rien n'égalait leur fureur contre lui.

Le duc d'York ayant voté pour la dissolution du parlement, lord Shaftesbury crut que c'était une occasion favorable de le brouiller avec Danby. Il fit donc dire à ce prince par lord Stafford que ce vote avait ramené à lui beaucoup de gens; qu'on espérait qu'il voudrait bien appuyer la mesure de tout son crédit auprès du Roi, et qu'il pouvait être assuré de la tolérance d'un nouveau parlement pour les papistes. Mais l'union du duc et du lord était trop bien établie pour qu'il fût aisé de la rompre, et Danby persuada facilement que, dans tout ce qu'il avait fait, il n'avait eu d'autre but que le service de Son Altesse.

Cependant Coleman écrivait partout, et surtout en France, que les affaires du duc d'York étaient

dans le meilleur train, et que tous les jours ce prince devenait plus influent. Qu'il se trompât ou qu'il voulût tromper, dans les deux cas il se faisait illusion. Il disait avec confiance : « Si la paix se conclut, et que le roi de France veuille nous aider de ses troupes et de son argent, jamais on n'aura eu plus de raison d'espérer l'extirpation tant désirée de cette funeste hérésie qui pèse depuis si long-temps sur ces royaumes du nord. »

Coleman était lié avec un sir William Throgmorton dont il espérait tirer parti. Ce gentilhomme et sa femme avaient, par ses soins, fait les premiers pas vers le papisme; il les envoya en France, en les recommandant au père Ferrier comme des personnes qui pourraient leur être très-utiles, s'il parvenait à les mettre des leurs. Sur cette recommandation, Ferrier, regardant le catéchumène comme un homme important, mit tous ses soins à une conversion qui ne fut pas difficile; pour qu'elle lui fît plus d'honneur, il parla du converti à Louis XIV de telle façon qu'on lui fit à la cour toutes sortes d'avances, et que quand sa femme fit son abjuration publique, ce fut le duc d'Orléans qui la conduisit à l'autel. Le mari, dont la tête en tourna, prit un grand train, et eut bientôt mangé tout son bien, attendant sa fortune des deux cours dont il était le correspondant; mais la mort du père Ferrier, et l'indifférence de son successeur le forcèrent de

renoncer bientôt à ses grands airs, de mettre sa femme au couvent, et de prendre un très-modeste appartement. Cependant il continua d'être l'agent de Coleman.

Throgmorton voyait très-assidûment une dame anglaise papiste, nommée lady Brown. Un jour qu'il était chez elle, il reçut dans la cuisse un coup de canif qui lui perça la grosse artère. Soit que la dame eût été réduite à ce moyen de défense contre un adorateur entreprenant, ou que ce fût une figure de rhétorique pour exprimer une passion violente, le fait est qu'il ne fut pas possible d'arrêter le sang, et que la dame voulut qu'on emportât de chez elle le blessé, qui mourut dans la maison d'un certain Hollman, homme influent dans le parti papiste, et alors à Paris. On enveloppa cette aventure d'un tel secret que Lockhart, alors ambassadeur, ne put en savoir autre chose que ce que j'ai conté, et que sa femme m'a dit depuis sa mort. Je n'aime point à tirer des conséquences des faits extraordinaires, mais la mort de cet homme, celle de Coleman et celle de sa femme, qui, après avoir pris beaucoup de part aux intrigues, se coupa la gorge, ne sont certainement pas dans l'ordre habituel des choses.

Coleman fut bientôt dédommagé de la perte de son correspondant, en en trouvant un autre qui pouvait lui être bien plus utile : c'était un jésuite nommé Saint-Germain, entré en Angleterre à la

suite de la duchesse d'York, comme son confesseur, quoiqu'il ne le fût pas, à ce que j'ai su depuis. M'étant quelquefois trouvé avec lui, je puis assurer qu'à l'esprit de son ordre il joignait une hardiesse capable de tout entreprendre. Il se fit une affaire dans une conversion; voyant que la persuasion n'était pas suffisante, il employa la menace; le prosélyte effrayé le dénonça, et l'évêque de Londres porta plainte contre Saint-Germain, qui crut prudent de partir pour la France, où il alla remplir l'humble fonction de principal correspondant de Coleman.

A cette époque, Steward obtint le chapeau par l'entremise du cardinal Altieri; et les remercîmens que le Roi et le duc en firent faire au Pape furent une ouverture à des négociations avec la cour de Rome, qui se continuèrent par l'internonce, résidant à Bruxelles. On offrit au Roi une somme d'argent en échange d'une protection ouverte accordée aux papistes. Le duc chargea Coleman d'aller traiter cette affaire. Lord Arundel devait être seul dans le secret; mais l'envoyé comprit que le Roi en était instruit. Lorsqu'on vint à s'expliquer sur les propositions, on trouva les sommes si modiques et les prétentions si élevées qu'il n'y avait rien à faire. Si dans ce voyage Coleman perdit son temps pour les intérêts du parti, il ne le perdit pas pour les siens. Ses lettres ne cessaient de demander de l'argent, sans lequel, di-

sait-il, rien n'était possible; et il fit accroire à l'ambassadeur de France que, s'il voulait lui donner de quoi mener les choses à fin, il pouvait rendre un grand service à son maître. On lui donna une fois deux mille cinq cents guinées qui devaient acheter des amis à Louis XIV, et qui fournirent aux dépenses de Coleman, qui se mit en tête de passer pour chef du parti. Pour preuve de cette prétention, je ne citerai qu'un fait où je fus moi-même intéressé.

Sir Philippe Terwhit, papiste, voulait épouser une dame protestante zélée; quelque soin qu'il eût mis à cacher sa religion, elle eut des doutes, et le pressa de dire la vérité; mais tant qu'il fut amant il la trompa, et alla même jusqu'à communier avec elle à sa paroisse. Convaincue, elle consentit au mariage; mais le mari ne prit plus, comme l'amant, le soin de la tromper, et le résultat fut un mauvais ménage. Cependant les convertisseurs s'étaient emparés de la dame, et des doutes s'élevèrent dans son esprit; elle voulut me les soumettre, et je les levai d'une manière qui la satisfit complétement. Quelque temps après elle me demanda de venir chez son mari conférer avec des personnes qui devaient s'y trouver : je lui répondis que j'irais puisqu'elle le désirait, quoique je n'eusse jamais vu ces conférences produire rien de bon. La même proposition fut faite à Stillingfleet, qui fit la même réponse; et nous

son gouvernement d'Irlande. L'amitié dont il m'a depuis honoré me fait un devoir d'arrêter un moment mon récit pour parler de lui. Il était fils de lord Capell; son éducation, faite au milieu des guerres civiles, fut négligée, et ce fut fort tard qu'il apprit le latin; il fit des progrès rapides dans les mathématiques et d'autres sciences. Il connaissait bien nos lois et notre constitution. La nature de son esprit était simple et réfléchie. Il prit de bonne heure parti contre la cour. Le Roi, convaincu que des mécontentemens l'avaient déterminé, voulut le ramener, et lui donna l'ambassade de Danemarck, où il se fit beaucoup d'honneur, et à peu de frais, à ce qu'il disait.

Le gouverneur de Cronenbourg avait ordre de faire baisser pavillon à tous les bâtimens qui passaient devant ce fort. Il envoya donc prévenir le comte d'Essex qu'il devait se conformer à l'usage, ou passer de nuit, ou gagner le large; qu'autrement il serait forcé de tirer sur lui d'abord à poudre, ensuite à boulet. Lord Essex lui fit répondre « que les vaisseaux anglais exigeaient un tel honneur de tout le monde, et ne le rendaient à personne; qu'il ne voulait ni attendre la nuit, ni prendre le large; et que si l'on tirait sur lui, il saurait bien se défendre. Le gouverneur fit tirer, mais les coups furent dirigés pardessus le bâtiment. On regarda ceci comme une preuve d'un grand courage de la part du comte,

mais lui-même disait qu'il était impossible que le gouverneur voulût couler bas un ambassadeur.

Pendant sa résidence à Copenhague, la mort du roi de Danemarck changea tout à la cour. Le feu Roi avait créé régent un homme de sa maison, fort obscur, sans mérite, et qu'avait élevé la faveur de la Reine : idée d'autant plus singulière que le Roi ne sortait jamais de ses États. La première affaire que l'ambassadeur eut à traiter avec le ministre danois fut de justifier son refus d'obéir à l'injonction du gouverneur de Cronenbourg. Heureusement à son départ d'Angleterre, sir John Cotton l'avait engagé à prendre dans sa bibliothèque quelques livres relatifs aux affaires de Danemarck, et il les avait emportés sans croire qu'ils lui fussent jamais utiles; mais cette circonstance les lui ayant fait consulter, il y trouva des traités où il était stipulé que les vaisseaux anglais ne baisseraient pas pavillon dans les mers de Danemarck. Cette affaire lui fit tant d'honneur à la cour qu'on lui écrivit pour lui dire qu'à son retour aucune des faveurs auxquelles il pourrait prétendre ne lui serait refusée. La révolution dont il fut témoin en Danemarck, et qui soumit si promptement au joug le plus tyrannique la nation la plus libre de l'Europe, fit une profonde impression sur son esprit, surtout quand il vit les regrets de l'ancienne noblesse, et que le chancelier, élevé par la faveur seule et du plus

bas étage, ne pouvait se défendre de déplorer la perte des libertés de son pays.

Au retour de cette ambassade, le comte d'Essex fut nommé lord lieutenant d'Irlande, sans qu'il pût deviner ce qui avait pu faire penser à lui pour un poste aussi important qu'il n'avait point demandé, et lorsqu'on le savait ennemi des papistes; non pas, il est vrai, par principe de religion, pour laquelle il avait trop d'indifférence, mais parce qu'il regardait le pape comme le plus grand oppresseur de l'espèce humaine. Quels que fussent les motifs qui le firent élever à cette vice-royauté, il effaça tous ses prédécesseurs, et ses successeurs trouveront toujours en lui un modèle. Il étudia avec soin la constitution du pays et les intérêts de la nation. Des extraits très-étendus de tous les registres du conseil d'État lui servirent de guide dans l'administration, et lui firent juger des projets dont il fallait suivre l'exécution. Il fit dresser des tableaux indicatifs des personnes et des propriétés, tant dans les villes que dans les campagnes, et se procura des renseignemens exacts sur tous ceux que leur mérite pouvait rendre utiles au pays; le mérite seul déterminait son choix sans qu'aucune sollicitation fût nécessaire; enfin sa surveillance sévère sur tous ceux qui l'entouraient empêchait la corruption de se glisser autour de lui.

L'administration des finances d'Irlande était

entre les mains du comte de Ranelagh, l'un des hommes les plus habiles que cette île ait produits. Son goût effréné pour les plaisirs ne lui ôtait rien de sa capacité pour toute espèce d'affaires; quels qu'eussent été le caractère et les vues des hommes au pouvoir, il avait toujours eu l'art de leur plaire et de conserver ses places et ses faveurs pendant plus de trente ans. Il s'était chargé de fournir, sur les revenus d'Irlande, tout l'argent que le Roi dépensait à la construction du château de Windsor; on croyait même qu'il payait une pension considérable à la duchesse de Portsmouth. Ces abus empêchaient les dépenses d'être régulièrement acquittées. Le comte d'Essex s'en plaignit; le Roi ne voulut pas justifier le comte de Ranelagh par un aveu, mais pressa le lord lieutenant d'approuver les comptes. Le comte d'Essex s'y refusa, disant qu'il ne pouvait approuver des comptes irréguliers; que si Sa Majesté octroyait un pardon au comte de Ranelagh, il lui donnerait une quittance de décharge, mais non un certificat de vérification, et le Roi fut fort mécontent de cette exactitude et de cette rigidité qui semblaient un reproche indirect à l'administration des finances d'Angleterre. Il rendit donc à lord d'Ormond le gouvernement d'Irlande. Un jour que le comte d'Essex me contait cette affaire, il me dit que le Roi détournait souvent l'argent de l'échiquier pour le faire entrer dans son trésor par-

ticulier qui lui semblait être plus à lui. Il me dit aussi que, dans une affaire relative aux colonies, que l'on discutait au conseil, le Roi se mit à soutenir le parti le moins juste. Coventry, qui a conté le fait, fut si étonné qu'il s'approcha de lui pour lui représenter combien la cause était mauvaise : « Qu'est-ce que cela me fait? répondit le Roi; pour plaider celle-là j'ai reçu de bel et bon argent. »

On proposa d'affermer les revenus d'Irlande. Lord Danby, qui avait d'abord favorisé une des compagnies qui se présentèrent, en prit tout-à-coup une autre sous sa protection, et l'on découvrit que les avantages que son intérêt personnel trouvait dans les offres de celle-ci étaient le secret de ce changement. L'affaire fut portée au conseil, et quelques personnes furent interrogées sous la foi du serment. Lord Widdrington avoua qu'il avait fait offrir une somme considérable à lord Danby, mais ajouta qu'elle avait été refusée. Lord Hallifax, encore membre du conseil à cette époque, observa que la douceur que le lord trésorier avait mise dans son refus n'était pas faite pour dégoûter de nouvelles tentations : « Ne trouverait-on pas très-étrange, dit-il, qu'un homme à qui l'on oserait demander de céder ses droits sur sa femme, ne rejetât cette proposition qu'avec toutes les formes de la politesse? » La comparaison piqua au vif Danby, qui sollicita et

obtint qu'Hallifax fût exclu du conseil. Son renvoi fit grand plaisir au duc d'York, qui dans ses aversions lui donnait la préférence, même sur lord Shaftesbury. Hallifax s'était attiré cette haine en attaquant de toutes ses forces l'édit de tolérance dans la chambre des pairs, et surtout en disant : « Si nous pouvions espérer que ce voeu des Orientaux : O Roi, vis éternellement ! fût exaucé pour nous, je n'hésiterais pas à confier à notre souverain un pouvoir absolu; mais ce voeu n'étant qu'une vaine formule d'adulation, il faut bien mettre quelques bornes à notre confiance. »

Tel était l'état des affaires pendant le cours de l'année 1676, ou au commencement de 1677, lors de l'ouverture de la session. Les événemens ont si peu d'intérêt qu'il m'a fallu entrer dans des détails peut-être sans importance en eux-mêmes, mais qui servent à faire bien connaître la scène, le rôle et le caractère des acteurs.

Je reviens pour un moment aux affaires d'Ecosse. Le triomphe du duc de Lauderdale sur l'opposition avait été si complet que chacun se taisait; mais ce silence n'était pas du calme. Les conventicules qui se tenaient dans les campagnes devenaient tous les jours plus nombreux, et l'on y venait en armes : le nombre des proscriptions s'accroissait aussi tous les jours, et un ordre légal, mais depuis long-temps oublié, reparut sous le nom d'*intercommoning writ*, nom qu'il portait parce

qu'il soumettait au même châtiment le coupable et celui qui ne le dénonçait pas à la justice, ou qui pouvait l'arrêter et ne l'amenait pas devant les magistrats. Une si menaçante persécution effraya beaucoup de gens qui abandonnèrent leurs demeures, et coururent les campagnes comme des vagabonds, dont ils contractèrent bientôt les habitudes sauvages et féroces. Le conseil les considéra comme des ennemis qu'il fallait détruire, et rappela un ancien statut qui donnait au Roi le droit de s'emparer de tous les châteaux qu'une situation avantageuse rendait propre à loger des troupes. On désigna donc douze habitations, deux appartenant à des pairs, et dix à des gentilshommes qui s'étaient déclarés contre le duc de Lauderdale, et il était évident que c'était là la seule raison qui eût déterminé ce choix; car ces châteaux n'étaient ni forts, ni bien situés pour réprimer les conventicules : cependant on y mit garnison, et les environs furent contraints de fournir à leur approvisionnement, au mépris d'un article spécial de la loi votée depuis peu sur la milice. On voulut résister, mais les troupes n'en restèrent pas moins une année entière vivant à discrétion. Les soldats pillaient et ravageaient : bien sûrs que plus ils feraient de mal, et plus on les approuverait. Enfin on les retira, mais ce fut quand il ne restait plus rien à prendre ou à détruire.

Un autre incident assez indifférent en lui-même mérite, par ses suites importantes, d'être rapporté. Un certain Carstairs, déshonoré et ruiné par le vice et la débauche, s'offrit à Sharp pour aller dans les conventicules, déguisé et accompagné de quelques hommes de sa troupe, qui, en cas de besoin, serviraient de témoins, ne voulant pas lui-même paraître dans les procès. Pour prix de cette infâme conduite, il demanda une part des amendes, et une certaine somme pour chaque prédicateur qu'il ferait arrêter. Le marché conclu, il courut les conventicules, jouant partout un nouveau personnage. Un jour qu'il était à Edimbourg, il rencontre dans la rue Kirkton, prédicateur célèbre parmi les presbytériens, l'aborde, et lui dit que, dans une maison voisine, une personne malade le priait de la venir voir. Kirkton, aussi prudent que les autres l'étaient peu, et qui avait toujours évité les assemblées suspectes et dangereuses, cette fois ne se doute de rien, et suit Carstairs, qui le mène chez lui, et lui déclare que, porteur d'un ordre de l'arrêter, il va l'exécuter, s'il ne se décide à lui donner de l'argent. Kirkton répond que n'étant nullement coupable, il lui est assez indifférent d'aller en prison, sûr de prouver bientôt son innocence. Carstairs, voyant son escroquerie près d'échouer, car le fait est qu'il n'avait pas l'ordre, sort pour se le procurer, et laisse enfermé dans

la chambre Kirkton qui appelle les voisins, leur conte le mensonge dont il vient d'être dupe, et prie quelqu'un d'aller avertir son beau-frère le bailli de Jerviswood, gentilhomme encore plus distingué par ses vertus que par son esprit, à la vérité fort imbu des opinions du puritanisme, mais du reste un homme fort remarquable. Pendant ce temps-là Carstairs cherchait à obtenir les signatures des neuf membres du conseil, dont un warrant devait être revêtu pour être légal; mais, ne pouvant les trouver, il revient cependant chez lui, prétend qu'il a l'ordre, et veut emmener Kirkton qui, si l'on ne le lui montre, refuse d'obéir. Carstairs essaie de la violence, pousse et jette par terre le pauvre ministre qui criait au meurtre, lorsque le bailli arrive, écoute, demande qu'on lui ouvre la porte. On n'en fait rien, il l'enfonce, et trouvant Carstairs tenant son beau-frère à la gorge, il tire son épée et le force à lâcher prise; il veut ensuite voir l'ordre et promet, si l'on peut le lui présenter, d'être le premier à prêter main-forte. Carstairs soutenant toujours qu'il en est porteur, mais ne le montrant toujours pas, le bailli fait sortir son beau-frère et le suit sans faire aucune violence, ce que beaucoup de gens accourus au bruit pouvaient témoigner, et disant seulement qu'il est résolu à poursuivre Carstairs en justice. Avant le jour où s'assemblait le conseil, Carstairs se procura les neuf signatures

pour un ordre d'arrestation contre Kirkton et six ou sept autres prédicateurs, et le fit antidater, à ce que m'a avoué depuis lord Athol, un des signataires. Le bailli est cité devant le conseil, et Carstairs produit l'ordre en disant qu'il n'a pas voulu le montrer pour ne pas faire connaître les noms de ceux contre lesquels il avait encore à agir. Les témoins que produisit le bailli ne furent pas seulement écoutés, et l'on décida que, puisque Carstairs s'était dit porteur d'un warrant, Kirkton devait le suivre jusqu'à la prison, bien sûr que le geôlier ne l'ouvrirait que sur sa présentation. Le duc de Hamilton et lord Kincardin, encore membres du conseil à cette époque, se prononcèrent hautement contre cette manière de procéder à une arrestation qui convenait plus au tribunal de l'inquisition qu'à un gouvernement légal. Mais tout ce qu'ils purent dire n'évita pas au bailli un an de prison et une amende de 500 liv. sterl., et ils furent expulsés du conseil comme ennemis de l'Église et protecteurs des conventicules.

FIN DU TOME DEUXIÈME.





